MALGRÉTOUT

QUATRIÈME PARTIE (1).

Je cédai à la fatigue et ne me réveillai qu'au jour. Je vis le ciel pur, et j'entendis qu'on remuait avec précaution dans le bas de la maison. Je regardai à la fenêtre et vis Abel qui rentrait. Je m'habillai vite et allai le trouver. J'étais véritablement inquiète de lui et de sa blessure. Il me jura que ce n'était rien, qu'après s'être intéressé au travail de la vapeur, il avait trouvé l'hospitalité chez des gens excellens, et qu'il était très bien reposé. Il avait déjà donné des ordres pour notre départ et me priait de fixer l'heure.

Puisqu'il y avait quelque espoir de ne pas ébruiter notre aventure, j'aimais mieux n'arriver à Givet que le soir, afin d'y prendre le chemin de fer sans avoir à entrer à l'hôtel. — En ce cas, reprit-il, il nous faut rester ici jusqu'à trois heures. Est-ce que vous vous y résignerez sans regret?

— Mon ami, lui dis-je en lui prenant le bras, ne gâtons pas cette belle matinée par le souvenir des folies d'hier. Nous avons été insensés tous les deux, convenez-en! Vous avez fait le projet de m'enlever, et c'est ma faute, car je vous ai effrayé d'une pure rêverie. Sur la foi de Mlle d'Ortosa, qui eût dû m'être suspecte, j'ai voulu supposer que ma sœur vous aimait. Que voulez-vous? cette bizarre personne que j'ai vue dernièrement m'avait troublé l'esprit, et de-

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars.

puis ce jour-là j'ai souffert plus cruellement que jamais. J'aurais dû vous croire hier quand vous me disiez qu'il y avait là une misérable intrigue, et que ma sœur n'était pas capable d'une passion sérieuse. S'il ne s'agit, comme je dois le penser, que d'un accès de coquetterie, il est impossible que cela ait l'importance d'un obstacle entre nous, et je vous jure que devant un simple caprice j'aurai la force de défendre mon indépendance. J'ai revu, en m'éveillant, notre situation bien plus nette qu'elle ne m'était apparue hier dans l'excitation de la surprise, de la joie et de la peur. Il est possible que ma sœur, ne pouvant me faire céder, me boude et me quitte; mais cela ne pourra durer, elle ne saura pas se passer de moi, et je serai si douce, si patiente, je saurai lui rendre le retour si facile! Vous m'aiderez, vous! Elle n'est ni méchante, ni folle. Cette crise s'apaisera, ce ne sera qu'un orage. Allons, espérons, soyons heureux de nous retrouver, et ne parlons plus d'entreprises romanesques et de luttes violentes.

Le rassérénement de mon esprit gagna Abel instantanément. Cette âme d'enfant était ouverte au bonheur et à la foi. L'épouvante lui était si peu naturelle qu'elle lui ôtait la raison. L'expansion était son état normal, nécessaire peut-être. Son front s'éclaircit, et l'éclatant sourire disparu la veille illumina ce visage si caressant et si radieusement bon.

— Oui, soyons heureux! vivons! s'écria-t-il en pressant mon bras contre son cœur palpitant, comme le soir de notre promenade dans le parc. Voyez comme il fait beau! Quel lever de soleil après les bourrasques de cette nuit! C'est la vérité qui nous parle et qui chante son hymne au-dessus des nuages. Ah! j'ai envie de chanter aussi; je voudrais courir, sauter par-dessus cette petite rivière en vous tenant dans mes bras, m'envoler avec les oiseaux, vous porter dans ces nuages roses que le soleil traverse! N'est-ce pas que cette journée-ci ne finira pas? Elle est trop belle, le soir est impossible!

Il faisait en effet un temps splendide, et le lieu où nous étions était ravissant. C'était un vallon sinueux où courait une eau limpide, bondissant à chaque pas dans des écluses de rochers et de planches couvertes de mousse, pour entrer dans une suite de petites usines enfumées, d'un ton superbe, où le soleil du matin envoyait des éclats de lumière sur les sombres toits d'ardoise brute, encore humides de l'averse de la nuit! Tout ce hameau d'ouvriers avait la diversité de formes et l'unité de but d'une petite république bien ordonnée. Tous travaillaient le marbre rouge ou le marbre noir. Dans un atelier on le dégrossissait, dans un autre on le sciait en tablettes, dans un troisième on le débitait en vasques, en cheminées, et on le sculptait même avec goût. Ces ouvriers wallons sont habiles, et tous

leurs ouvrages, édifices et ustensiles, sont d'un goût très sobre et très pur. Leurs villages si comfortables au dedans ont, dans les localités agricoles, un aspect de malpropreté repoussante à cause des fumiers qu'ils alignent religieusement devant leurs portes, et qui forment autour des maisons un fossé infect. Ici, c'était tout différent. La seule richesse du pays consistait en prairies, et les engrais, qui eussent été entraînés par les eaux rapides, ne séjournaient pas autour des habitations. Tout était propre comme un jardin, car tout était jardin. La muraille marmoréenne qui fermait la gorge d'un côté et les bois qui tapissaient le flanc opposé, les vieilles souches, singulièrement tordues dans la pierre, les iris qui poussaient sur les appentis de chaume, les grands lierres qui soutenaient de leurs branches, devenues des câbles énormes, les roches bizarrement superposées, tout était frais, pur, brillant de force et gracieux de liberté. Les habitans avaient un air de bien-être et de bienveillance, Abel les connaissait déjà et semblait en être déjà aimé. Ils nous regardaient comme frère et sœur, et leur bon sourire nous bénissait. Nous allâmes voir dans les plis du rocher les carrières de marbre. Le rouge était beau d'aspect, mais peu compacte, et la plus grande partie servait à empierrer les chemins. Le noir était excellent et se débitait en blocs. Partout les ouvriers nous firent bon accueil. Abel, qui questionnait et causait amicalement, était pour eux dès l'abord un homme aimable et sérieux. Sans doute, je n'avais pas l'air d'une évaporée, et la souffrance que j'eusse pu éprouver de ma bizarre situation faisait place à un sentiment de confiance absolue. L'attitude exquise d'Abel auprès de moi m'assurait le respect de tous. Nous nous enfonçâmes dans la gorge dont le chemin uni et sablé, bordé de marges fleuries, suivait gracieusement tous les contours sans quitter la rive embaumée du ruisseau. Les arbres fruitiers qui remplissaient les herbages commençaient à se couvrir de boutons roses. La pluie avait fait merveille. La séve gonflée voulait éclater partout. Le soleil devenait chaud, l'herbe séchait à vue d'œil. Les moutons et les chèvres, à qui on défendait encore le libre pâturage, broutaient dans des attitudes charmantes le bord des clôtures. On voyait passer des oiseaux avec un brin de paille dans le bec en prévision de la famille. Nous nous arrêtâmes près d'une maisonnette où on nous offrit du poisson, du lait, des œufs et du cidre. Nous fîmes un excellent repas sur de beaux quartiers de marbre au bord de l'eau, à l'ombre fine et transparente des mélèzes. Je vivrais mille ans que je n'oublierais pas cette suave matinée dans un lieu adorable, avec Abel heureux, aussi pur dans son sentiment pour moi que le ciel qui nous protégeait. Notre querelle de la veille avait emporté toutes nos craintes mutuelles, nous ne pensions plus, nous n'avions plus de souvenirs, encore moins d'appréhensions. Le bon-

heur d'être ensemble se fixait dans notre âme comme une destinée accomplie, comme un droit, on eût dit comme une habitude consacrée. Chose singulière, je ne me demandais plus comment un étranger avait pu s'emparer de toutes mes affections et les résumer ainsi en lui seul. C'était un fait qui me paraissait tout simple, et je ne sais comment j'y aurais échappé. Je regardais Abel, je ne l'examinais plus, je le contemplais. Je ne sais ce qu'étaient devenus mes doutes sur l'avenir; mes efforts pour pénétrer son caractère, mes longues réflexions sur le sort qu'il me destinait, tout cela était effacé comme les nuages de la nuit. Le soleil remplissait mon âme, et je n'avais plus la notion du temps. Comme les fleurs se dilataient sous le pur rayon, mon être tout entier s'abandonnait à la puissance de l'amour vrai.

Par momens, il me parlait et m'exprimait un état de son âme si semblable au mien, que je ne distinguais plus sa personnalité de la mienne; puis nous restions sans nous parler et nous nous regardions, et, quand nos yeux erraient ailleurs, ils voyaient les mêmes choses, et notre esprit en jouissait de la même manière. Nous marchions, tantôt vite, comme affolés de jeunesse et de force, tantôt lentement, comme ivres ou attendris. Quand le paysage s'accidentait, nous entrions dans les sentiers mystérieux, nous passions partout, il me portait comme si j'eusse été ma petite Sarah. Il riait sans cause, et puis il avait les yeux pleins de larmes. Par momens, il m'entourait de ses bras en criant, et il me quittait vite, comme s'il eût eu peur de m'effrayer par un transport involontaire, ou d'être aperçu par quelqu'un qui m'eût souillée d'un soupçon.

— Oh! que ce serait dommage, disait-il, de vous gâter cette journée, bénie entre toutes! Vous êtes si heureuse dans la confiance, n'est-ce pas? Vous sentez si bien que je vous aime à tout jamais et comme vous voulez être aimée! Plus tard, vous m'aimerez encore plus, je le sais, mais jamais mieux, je le sens bien!

Quand nous rentrâmes au village, il était cinq heures, et j'avais résolu de partir à trois. Abel voulut courir en avant pour faire mettre les chevaux à la voiture. Je le retins, emportée par un élan irrésistible. Il tressaillit, s'arrêta, m'enveloppa du feu dévorant de son regard, et tout aussitôt il s'écria : — Ah! elle baisse les yeux! C'est la première fois aujourd'hui!... Partons, Sarah! J'ai eu de la force, mais elle est à bout, et voici le soleil qui se cache. Le vent s'élève comme hier, et comme hier mon cœur se trouble... Partons!

Il s'enveloppa de son manteau et monta sur le siége. La pluie recommença, et je souffrais de le voir ainsi; mais il avait dit : Ma force est à bout. — Je n'osai pas le prier de venir s'abriter près de moi.

A l'entrée de la ville, il descendit, paya le cocher, lui donna

l'ordre de me conduire au chemin de fer, et, s'approchant de la portière, il me dit tout bas : — Cet homme ne dira rien; c'est un honnête homme, et il a compris que je vous respectais comme on respecte la femme qu'on veut épouser. Je ne vous reverrai pas avant le retour de votre père. Il m'a dit que ce serait vers le 15 de ce mois. Adieu. Je vous adore!

Il disparut, et mon cœur se brisa en sanglots. Je ne doutais pas de lui, je savais qu'il me tiendrait parole; mais j'avais été trop heureuse, je ne pouvais me retrouver seule sans subir une crise violente où la réflexion n'entrait pour rien.

Quand j'arrivai à la station de Laifour, une vive surprise m'attendait. Ce fut mon père qui me donna la main pour descendre. Il était arrivé depuis quelques heures et s'inquiétait de mon absence; mais on lui avait dit que je comptais ne me promener que trois jours au plus, et il avait espéré me voir arriver par le convoi du soir. Je n'eus pas le temps de lui dire tout ce que j'étais résolue à lui confier. Il m'inquiéta et me fit hâter le pas en me disant que ma filleule était souffrante. C'était la cause de son retour un peu devancé, et ma sœur ne venait pas au-devant de moi pour ne pas quitter l'enfant. Je sentis que mon père atténuait la vérité, et que la petite était tout de bon malade. Je me jetai avec lui dans le bateau, et pressai Giron de traverser.

Je trouvai Adda inquiète et comme glacée à mon égard. — Tu te promènes seule, c'est fort bien, me dit-elle; mais nous ne sommes pas gais, nous! La petite a été prise là-bas d'une bronchite effrayante. On nous a prescrit le changement d'air au plus vite. La toux est apaisée en effet, mais la fatigue lui fera, je le crains, plus de mal que ne lui en eût fait la maladie.

Je courus au lit de l'enfant; elle avait la fièvre. Le médecin m'engagea à ne pas m'inquiéter; pourtant il ne put me cacher qu'il était inquiet lui-même.

Je la veillai toute la nuit. La chère petite se sentait mal et m'embrassait de ses lèvres brûlantes en me disant : — Oui, j'ai mal, mais à présent tu vas me guérir, toi! Dépêche-toi pour que nous allions nous promener en bateau. — Le lendemain, une angine se déclara; nous fûmes fort effrayés. Le troisième jour, nous étions rassurés; toutefois l'enfant était fort affaiblie, et il fallait de grands soins pour combattre l'anémie menaçante.

Trois jours se passèrent donc sans que je pusse m'entretenir avec mon père ni songer à sonder les dispositions de ma sœur. Quand je commençai à respirer, comme mon excursion n'avait été incriminée par personne et qu'on paraissait ignorer la présence d'Abel dans les Ardennes, je jugeai devoir attendre, pour parler de notre rencontre,

qu'il se présentât lui-même. La démarche officielle qu'il était résolu à faire était la meilleure explication, et coupait court à tout reproche; mais le quatrième jour s'écoula sans qu'Abel parût. Nous n'étions qu'au 10 avril; Abel devait croire qu'il était encore trop tôt; sans doute il s'était éloigné pour n'être pas tenté de me revoir seule. Il ignorait l'inquiétude que Sarah nous avait causée, l'impatience qui me dévorait. Je ne savais où lui écrire; je n'osais parler de lui. Je n'en avais guère le temps, je ne quittais presque pas l'enfant, qui était nerveuse et qui s'était reprise pour moi d'une passion dont sa mère recommençait à être jalouse. Enfin un soir je pus prendre le thé avec mon père et Adda, et, en les questionnant sur tout ce qui les avait intéressés dans leur voyage, je pus leur parler de Mlle d'Ortosa et leur dire quelques mots de la visite qu'elle m'avait faite de leur part, pour ainsi dire. J'espérais qu'à propos d'elle Adda me parlerait d'Abel. Je ne me trompais pas. Mon père fit d'abord en souriant l'éloge du grand air et des grands succès de Mlle d'Ortosa dans le monde, mais il ajouta : — Je suis bien sûr, Sarah, qu'elle ne vous a pas plu autant qu'à votre sœur, qui s'en est affolée à la légère.

Adda s'écria que mon père était injuste, vu qu'il pensait du mal d'une personne dont il n'y avait à dire que du bien, et, comme je hasardais quelques objections, elle prit feu, et fit de la belle Espagnole un éloge enthousiaste qui me surprit beaucoup. Abel s'était-il complétement trompé sur les sentimens qu'il leur attribuait l'une pour l'autre?

Enfin le nom d'Abel vint naturellement dans la conversation. — Mlle d'Ortosa tourne toutes les têtes, dit Adda, et vous subirez son ascendant comme les autres, ma chère sœur! On lui résiste en vain. Tenez! un de vos grands amis, M. Abel, que nous avons vu souvent le mois dernier, a essayé d'échapper à la fascination. Il n'a pas réussi. Il a été subjugué, il a voulu fuir, car c'est un très grand malheur d'être épris de Mlle d'Ortosa, elle ne cède à personne. Il s'en allait à Gênes rejoindre une certaine Settimia, qui n'est pas belle par parenthèse, une vieille maîtresse, mais qui chante bien et avec laquelle il fait de l'argent; eh bien! comme ils arrivaient à Monaco, Mlle d'Ortosa, invitée par la princesse à une soirée musicale, y arrivait aussi. On s'est rencontré au palais, on s'est rencontré dans une promenade en mer, on s'est rencontré à l'hôtel, à la maison de jeu, partout, et Abel a fait mille extravagances qui eussent compromis toute autre femme que la belle Carmen. Elle s'en est divertie quelques jours, et puis elle l'a éconduit comme les autres. Ce qu'il est devenu après, je n'en sais rien; mais il est très lié avec lord Hosborn, et puisque Mlle d'Ortosa est au Francbois, soyez sûrs

que vous aurez la joie d'entendre encore le céleste violon avant peu.

— Comment savez-vous toutes ces billevesées? demanda mon père.

— Je les sais parce que Mlle d'Ortosa me les a racontées.

Et Adda continua de babiller sur ce ton avec une légèreté un peu cynique dont je fus blessée. Elle avait pris loin de moi un aplomb singulier, elle racontait délibérément des aventures scandaleuses comme les choses du monde les plus naturelles. Son deuil était fort irrégulier, elle se coiffait avec un art où il entrait je ne sais quel air d'effronterie. — Tu me regardes d'un œil ébahi, me dit-elle. Ah! pardon! j'oubliais que tu as eu aussi une *tocade* pour le *racleur de crin-crin;* mais le temps et les délices de la solitude ont dû ramener l'équilibre dans ta philosophie puritaine. Abel n'est pas le papillon qui convient à tes suaves parfums d'austérité, ou plutôt tu n'es pas la fleur qui le fixera. Il lui faut les plantes qui entêtent, même celles qui abrutissent. Quand il sera las de courir en vain après la belle Carmen, il se remettra à bourdonner autour d'une vieille Settimia quelconque.

Je retournai auprès de ma petite malade sans vouloir répondre aux plaisanteries de ma sœur. Je commençais à voir qu'elle ne pouvait contenir son amer dépit contre Mlle d'Ortosa, et qu'Abel m'avait dit la vérité; mais pourquoi donc m'avait-il caché qu'il eût revu Mlle d'Ortosa après la soirée où il s'était vu disputé par elle à ma sœur? Abel ne mentait jamais. Probablement Mlle d'Ortosa avait menti à ma sœur.

Le lendemain, mon enfant était levée. Elle jouait sur le tapis avec son petit frère et la nourrice de celui-ci. Nous étions dans la bibliothèque avec les fenêtres ouvertes. Le médecin avait recommandé de tenir encore Sarah dans les appartemens, mais de lui faire beaucoup aspirer l'air pur du dehors, s'il faisait chaud, et il faisait très beau. Je me tenais près de la fenêtre au premier étage, et je raccommodais une brassière du baby, quand j'entendis dans le salon la voix d'Adda, causant très haut avec de grands éclats de rire. Une autre voix de femme que je reconnus bientôt pour celle de Mlle d'Ortosa lui répondait sans rire, mais très distinctement. Je pouvais bien les écouter, puisqu'elles n'y mettaient aucun mystère.

— C'est comme je vous le dis, ma belle petite, disait d'un ton absolu Mlle d'Ortosa. Abel est près de moi chez lord Hosborn, et il ne vous sait pas revenue. Il est plus fou que jamais; sa passion pour moi est le sujet de toutes les conversations au château et de tous les propos dans le voisinage. Vous direz ce que vous voudrez, cela devient sérieux, et je n'en ris plus. Vous ne savez pas, vous, ce

que la passion peut faire d'un homme, même d'un viveur blasé comme Abel. Je commence à m'en tourmenter après m'en être raillée. Vous pensez bien que je ne peux pas épouser un Abel, et que je veux encore moins lui donner des droits sur mon cœur, comme on dit! Je vais quitter le Francbois. Je ne vous savais pas non plus de retour, je venais dire adieu à votre sœur, que j'aime beaucoup; c'est une personne grave et intéressante.

— Je vais vous conduire auprès d'elle, dit Adda.

— Non, reprit Mlle d'Ortosa. Je veux lui parler seule.

— Seule?

— J'ai quelque chose de secret à lui dire, quelque chose qui m'est personnel.

— Vous allez lui raconter les folies d'Abel pour vous? Prenez garde! Sarah n'est pas une sans-souci comme moi. Elle ne rit pas de tout cela. Elle n'est amoureuse de personne, mais elle est sentimentale et mélomane. Elle regarde Abel comme une espèce d'archange, et, au lieu de se moquer de lui, elle le plaindra. Elle est capable de vous dire que vous êtes une coquette effrénée, qu'elle ne croit pas à votre vertu, ou qu'elle la trouve plus immorale que le vice, que vous avez grand tort de mettre vos victimes en brochette à votre corsage, attendu qu'on ne les croit victimes que de votre inconstance, nullement de votre chasteté...

— Est-ce l'opinion de votre sœur ou la vôtre que vous m'exprimez avec tant d'éloquence?

— Ce n'est jusqu'à présent ni l'une ni l'autre. Moi, je vous admire et je vous adore, vous le savez.

— Je le sens jusqu'au fond de l'âme, ma chérie!

— Quant à ma sœur, elle ne vous connaît pas; mais il faut un peu de précautions avec elle. Moi, je la crains.

— Et vous ne lui ouvrez pas votre cœur?

— Quel cœur? Vous savez bien que je n'en ai pas!

— Vous avez ce qui en tient lieu à la plupart des femmes.

— Quoi donc?

— Des sens.

— Merci! Je ne sais ce que c'est! Je suis comme vous.

— C'est une prétention, ma chère. Vous êtes comme les autres, et votre sœur, qui a un grand jugement, a dû vous dire plus d'une fois : « Ma petite amie, tu te crois très forte, parce que tu es très égoïste; tu te crois intelligente, parce que tu as le caquet de l'esprit; tu te crois séduisante, parce que tu as la beauté du diable et le regard provoquant; avec tout cela, tu es très femme, et le veuvage t'exaspère. Tâche de rencontrer un homme raisonnable qui veuille de toi et ne poursuis pas les Abel, qui se connaissent en

folles, vu qu'ils sont du *bâtiment*, c'est-à-dire de l'hôpital des fous. » Voilà, je ne dis pas l'opinion de votre sœur sur votre compte, mais celle qui pourrait bien lui venir, si vous lui disiez ce qui se passe... dans la cervelle qui vous tient lieu de cœur. Sur ce, embrassons-nous, chère petite. Je vous prie de saluer pour moi votre père, d'embrasser les enfans, et de me laisser aller seule à la recherche de miss Owen. Je la trouverai bien!

La conversation cessa, probablement sur une brusque sortie de Mlle d'Ortosa. Pour moi, j'eus envie de fuir. Elle me faisait peur. Je la voyais écraser ma pauvre sœur dans la lutte téméraire que celle-ci avait eu la folie d'affronter, et l'accabler de son dédain après l'avoir pervertie, car jamais Adda ne s'était vantée à moi ni à personne de n'avoir pas de cœur, et elle s'était toujours trop respectée vis-à-vis de moi pour que je pusse dire si elle avait des sens ou n'en avait pas.

Comme j'entendais Mlle d'Ortosa monter l'escalier, je sortis vite pour qu'elle ne me trouvât pas avec les enfans. Rigide ou non dans ses mœurs, il me semblait qu'elle leur eût apporté l'atmosphère de la corruption sociale concentrée à sa plus fatale puissance, et j'obéissais machinalement à l'ordre du médecin qui m'avait dit : « beaucoup d'air pur pour la petite malade. » Je la rencontrai sur le palier, et elle me demanda si je voulais bien la conduire dans ma chambre. Je n'hésitai pas, car en la voyant en face le courage me revint, et je me sentis résolue à lui tenir tête.

— Avant que vous me fassiez part de ce qui vous amène, lui dis-je en lui offrant un siége, il faut que vous sachiez que je viens d'entendre votre conversation avec ma sœur...

— Je l'espérais, reprit-elle vivement, et j'en suis aise; mais, comme je ne veux pas qu'elle entende ce que nous avons à nous dire, permettez-moi de fermer les fenêtres et la double porte.

— A présent écoutez, ajouta-t-elle en venant s'asseoir près de moi devant ma table à écrire. J'ai voulu donner une leçon à la petite Adda. C'est fait. Elle n'essaiera plus de se révolter. Ne me croyez pas irritée contre elle, je ne connais pas la haine avec les enfans; il me suffit que celle-ci sente ma force. Dès qu'elle sera bien soumise, je la traiterai en bonne amie, je lui serai maternelle. Je la marierai pour le mieux. Déjà vous êtes débarrassée de sa rivalité. Elle déteste franchement votre fiancé. Il lui a fait une de ces injures qu'on ne pardonne pas quand on n'est pas plus forte qu'elle ne l'est. Il a résisté à un appel bien visible en face de deux cents personnes.

— Pourquoi ne m'avez-vous pas raconté cela, mademoiselle d'Ortosa, lorsque nous nous sommes vues il y a quinze jours?

— Je vous ai dit qu'Adda était éprise d'Abel, je n'avais pas besoin de preuves à l'appui.

— Et c'est par sollicitude pour moi que vous la faites souffrir? Je n'accepte pas un tel secours. Je compte dire à ma sœur que vous n'avez pas gouverné Abel comme il vous plaît de le lui faire croire, et que, s'il a préféré votre conversation à la sienne, il ne vous a pas donné le droit de la railler et de l'outrager.

— Un instant, miss Owen! Vous semblez croire que j'ai menti à Adda. Je ne mens jamais. Abel a bien été réellement épris de moi jusqu'à la rage, et, à l'heure qu'il est, je pourrais encore l'emmener loin de vous, au bout du monde. Écoutez, en femme intelligente et sérieuse que vous êtes, ce qu'une femme sérieuse et intelligente aussi veut vous raconter. Abel ne ment pas non plus, lui, parce qu'il est intelligent. Sa folie est le résultat de ses passions, le cœur est sérieux. Il vous aime. Vous l'interrogerez : s'il trouve dans le récit que je vais vous faire un mot qui ne soit pas exact, ne m'estimez plus. Je sais qu'il est décidé à vous faire sa confession pleine et entière, si vous l'exigez.

Je me levai éperdue; il m'était odieux de subir la tyrannie de cet examen de mon âme par une personne dont le caractère m'épouvantait. Je ne trouvais plus rien à lui dire, je voulais me soustraire à son regard tranchant comme un scalpel; elle me retint.

— Ayez, me dit-elle avec calme, le courage de votre situation. Ce n'est pas moi qui l'ai faite; moi seule peux vous en faire tirer le meilleur parti possible.

« Quand je rencontrai Abel à Nice, il y a un mois, reprit-elle, je ne m'intéressais point à vous particulièrement. Je ne vous avais jamais parlé, mais je vous savais une personne de grande valeur, et j'examinai sous un jour nouveau cet artiste que j'avais plusieurs fois rencontré sans y faire attention; je connaissais toute son existence parce que son nom se trouvait lié à beaucoup d'aventures où des femmes de toute classe, depuis les bohémiennes jusqu'aux princesses, avaient joué un rôle. Le violoniste Abel était donc sur mes notes comme un rouage du monde de la galanterie où s'étaient engrenées beaucoup de vertus faciles à démasquer; mais je ne démasque personne, il m'est plus utile de savoir.

« Je ne le trouvais pas beau malgré son grand charme et une certaine noblesse d'allures en public. La distinction, qui est plus rare que la majesté, lui manquait; je fus surprise de trouver à Nice qu'elle lui était venue. Il se tenait mieux, il paraissait moins *artiste*, et il avait pourtant fait de merveilleux progrès dans son art. J'observe tout, et ma passion est de savoir la raison des choses. Je me demandai si l'amour avait passé par là; je me rappelai l'aventure de Nouzon; je remarquai qu'Abel recherchait beaucoup votre père et ne fuyait pas votre sœur. Je l'abordai du regard. Je ne vis pas dans le sien cette ardente curiosité que j'y avais rencontrée autre-

fois, et dont je m'étais détournée comme d'une impertinence. Abel n'était plus frissonnant à l'approche d'une femme, même d'une femme comme moi, qui bouleverse toutes les têtes. Il commença de m'intéresser. Un viveur, un effréné tel que lui, épris d'une puritaine telle que vous, ce devait être un chapitre intéressant dans mon étude de la vie humaine et des mœurs modernes.

« Je le tâtai délicatement; je vis qu'il était méfiant et qu'il ne fallait ni lui prononcer votre nom, ni essayer de le confesser. Je n'avais plus qu'un moyen de mesurer la puissance de son sentiment pour vous, c'était de lui plaire, afin de voir si la chose était difficile et si la défense serait sérieuse.

« Gloire vous soit rendue, miss Owen : j'échouai complétement... à Nice!

« Mais à Monaco je vis que ma défaite lui avait coûté un certain effort. Je l'entrepris sérieusement. Je vous avouerai sans pruderie que j'étais piquée au jeu. Il me fut facile d'afficher mon engouement pour lui sans me compromettre. C'est si commode avec un artiste! On l'applaudit, on lui jette des fleurs, on pleure en lui disant qu'il est sublime, et on peut dire aux autres : C'est l'artiste qui me passionne; l'homme m'est aussi indifférent que son instrument quand il a cessé d'en jouer. Les artistes sont vains, ils ne croient pas cela. Abel se flatta de m'avoir vaincue et sut trouver, au milieu de la vie de plaisir qui nous enveloppait de son imprévu et qui nous protégeait de son fracas, l'occasion de me faire comprendre qu'il se rendait et ne me résisterait plus. Je l'attendais là; il venait recevoir le prix de son infidélité envers vous; il se le croyait dû! Je l'écrasai alors de mon dédain, et je le fis souffrir de toutes mes forces. Il comprit la leçon et s'échappa. Après quelques jours passés à Menton, il disparut tout à fait.

« Qu'était-il devenu? La vieille Settimia, qui venait le rejoindre pour chanter à Gênes, le chercha sur tout le littoral, le demandant à toutes les polices comme un objet perdu. Elle fut cause que la disparition de l'artiste fit grand bruit. On parla de suicide, et on m'attribua l'honneur de l'avoir poussé au désespoir.

« J'ai su cela par une lettre de ma cousine de Nice, car j'étais déjà au Francbois, certaine d'y avoir bientôt des nouvelles de mon fugitif. Il est de règle que, quand un homme n'a pas réussi à trahir son amante, il court auprès d'elle pour lui jurer qu'il l'a toujours adorée. Abel devait se retrouver à vos pieds.

« Vous avez bien envie de me demander pourquoi, ayant repoussé Abel à Monaco, je venais ici pour le revoir. Je vous le dirai; avec vous, je serai franche comme avec un miroir. Abel m'a émue, je dirai plus, il m'a troublée. Sa colère, sa souffrance, son indignation

lors de sa défection à Monaco, ont fait entrer mon esprit dans une phase nouvelle. C'est un état inconnu que je ne puis bien définir encore. Je n'aime pas, je ne dois pas aimer, mon avenir serait perdu. Il faut que j'arrive vierge de cœur et de conduite au souverain que je veux dominer. J'ai d'autant plus de force pour me défendre que j'en suis venue à comprendre certains dangers. J'ai vu Abel furieux, prêt à me frapper et me maudissant avec une énergie vraiment dramatique. C'est le plus beau mouvement de passion qui se soit produit devant moi. En ce moment-là, un vertige m'a prise. S'il eût fait un pas, je tombais dans ses bras; mais les hommes sont trop simples pour faire jamais à propos ce pas là, et il faut vous dire que ce corrompu d'Abel est le plus ingénu des hommes.

« Je suis venue vous voir, je vous ai attirée à un rendez-vous, je vous ai fait surveiller par le petit Ourowski. Abel n'était pas arrivé. Vous ne l'attendiez pas, mais j'étais sûre qu'il arriverait, et j'ai appris que vous vous absentiez. J'ai battu alors le pays avec les hommes du Francbois sous prétexte de beau temps et de genêts en fleurs. Je n'ai pu retrouver vos traces; mais un soir de pluie, il y a cinq jours, aux portes de Givet, où nous allions dîner en passant, nous avons failli écraser un piéton distrait que j'ai reconnu comme au vol. J'ai dit tout bas à Ourowski : C'est Abel! et l'enfant l'a crié tout haut. Aussitôt les voitures et les cavaliers de notre bande l'ont entouré, saisi, jeté bon gré mal gré dans la calèche de lord Hosborn. Moi, j'étais à cheval. On roulait sur l'infernal pavé de Givet. Abel a été surpris de me voir quand les lumières du dîner nous ont rassemblés à l'hôtel du *Mont-d'Or*. Peut-être eût-il fui obstinément, s'il m'eût aperçue plus tôt, je n'en sais rien. Il fut très maître de lui en me reconnaissant, et ne se dégagea point de la parole qu'il avait donnée à lord Hoshorn de se laisser emmener pour quelques jours au Francbois. Je compris fort bien qu'il avait trouvé le gîte favorable pour se tenir à portée de vous, mais qu'il eût préféré ne pas le partager avec moi. Je lui parlai comme si nous nous fussions quittés la veille dans les meilleurs termes. Il se montra homme de bonne compagnie en suivant l'exemple que je lui donnais. Je ne veux rien incriminer auprès de vous, je suis persuadée qu'il se flatta de me tenir pour fort indifférente désormais.

« C'est ici que je vais commencer, chère miss Owen, à vous sembler fort coupable; mais ma sincérité m'absoudra. Il ne me convenait pas de devenir indifférente, moi qui suis redoutable par calcul et par nature. Et puis, je vous l'ai dit, Abel a de l'attrait pour moi depuis qu'il m'a injuriée et presque battue. Je ne suis pas arrivée à l'âge que j'ai, à travers tous les orages d'amour soulevés par moi, sans avoir acquis le droit de connaître les plaisirs chastes de l'émo-

tion; l'épithète vous fait rougir? Ma chère enfant, l'émotion de la femme qui compte se donner le jour du mariage et celle de la femme qui compte se refuser à jamais, c'est absolument la même émotion; vous ne le croyez pas? vous avez tort. La mienne est plus intense, plus méritoire par conséquent. La vôtre n'est qu'un pieux atermoiement, une mesure de prudence. Moi, j'aime à me promener le long des abîmes. Pour être sûre de n'y jamais tomber, il faut que je m'habitue à braver le vertige, et le vertige a des charmes; il m'est permis de les savourer, puisque c'est l'unique récompense du sacrifice que j'ai fait de ma jeunesse et de ma beauté; on vous a donc dit la vérité quand on m'a accusée devant vous d'aimer à ravager les cœurs sans y toucher. On eût pu dire encore mieux : j'aime à incendier les existences et à m'enivrer de la fumée de la coupe sans la porter à mes lèvres. Je n'ai pas toujours été ainsi, je vous l'ai dit, j'ai eu de la candeur et de la bonne foi; j'ai été accusée avant d'être coupable : à présent je le suis sans remords. Pourquoi le désir s'acharne-t-il après l'impossible? Puisque c'est une loi fatale, puisque les êtres simples et purs comme vous n'inspirent que des affections douces et n'empêchent pas les ardeurs violentes qui font la puissance des coquettes, la femme qui choisit votre lot ne recueillera que ce qu'elle a voulu semer; qu'elle ne se plaigne donc pas! Il ne tenait qu'à elle de goûter du grand règne; maudire celles qui s'en sont emparées est puéril et ridicule.

« Vous me connaissez absolument désormais. Je suis entrée dans l'âge où on joue avec le feu, et où ce jeu-là est une passion. Jamais encore je ne m'étais brûlée aussi vivement qu'avec Abel. J'avais eu affaire à des êtres tièdes ou usés; cet artiste est un volcan, il a de la vraie puissance, il ne dissimule rien, il ne fait pas de madrigaux, il est brutal. Il vous dit qu'il rougit de vous aimer. Il va même jusqu'à vous dire qu'il vous désire et rien de plus; mais ce désir n'est pas humiliant. Il est trop intense pour que l'être tout entier ne s'y absorbe pas, et pour que tout n'y soit pas sacrifié.

« Voilà où Abel en est depuis deux jours. Je n'ai pas eu besoin de nouvel artifice avec lui; il m'a suffi de lui faire voir ce qui est, l'état de mon âme affolée de lui, avec la raison d'état de mon cerveau qui refuse le bonheur à cette âme torturée. Il en est venu à me comprendre, à me plaindre, à m'admirer peut-être, tout en me détestant et me maudissant aux heures de paroxysme... Enfin hier j'ai senti que c'était assez, parce que ma force s'épuisait, et j'ai résolu de vous rendre votre fiancé. Je suis partie ce matin à son insu, et, ne sachant pas trouver votre famille de retour, je voulais vous dire que je fuis. Je retourne à Paris, c'est à vous de retenir Abel. Dans l'exaltation où je le laisse, ma fuite est un aveu trop excitant pour

qu'il ne veuille pas me suivre. Ce serait là un embarras et un péril que je ne veux pas pousser plus loin; écrivez-lui, hâtez votre mariage avec lui. Je sais qu'il veut se marier, bien qu'il ne vous nomme pas. Il veut en finir avec les passions. Il vous est fort attaché, j'en suis certaine, car votre nom le fait pâlir. Il vous respecte, il tient à vous; vous le rendrez fort heureux, si vous pouvez le fixer. Ceci est votre affaire et non la mienne, j'ai dit. Adieu, je prends le convoi sur l'autre rive, et je pars. »

Je la saluai sans lui dire un mot; elle me faisait horreur, mais je trouvais indigne de moi de lui exprimer mon dégoût. Je ne la regardai pas traverser la rivière, je retournai auprès des enfans, je fermai la fenêtre, l'air fraîchissait. Je préparai la potion de Sarah et la lui fis prendre; je m'assis sur le tapis pour faire jouer le baby, et puis je repris la petite brassière que j'étais en train de coudre, et, quand ma sœur entra, je la consultai sur le choix de la dentelle dont je la voulais garnir.

Ma sœur avait reconduit Mlle d'Ortosa jusque sur l'autre rive. Elle venait me demander quel secret elle m'avait confié.

— Rien qui doive intéresser vous ou moi, lui répondis-je; c'est une confidence, et je dois la garder, une confidence très puérile, et rien de plus.

— Y suis-je pour quelque chose? dit Adda inquiète.

— Pour rien absolument.

— Pourtant, Sarah, vous êtes pâle.

— J'ai la migraine. La parfumerie de Mlle d'Ortosa est trop forte. Les enfans ne l'ont pas respirée, c'est l'essentiel.

Je ne savais pas ce que je disais, mais je paraissais si calme que ma sœur ne s'aperçut pas de l'état où j'étais. C'était le calme de la mort.

Quand je fus seule, je me demandai si Mlle d'Ortosa ne m'avait pas fait un tissu de mensonges. Il n'y avait point d'apparence à cela. Elle avait invoqué le témoignage d'Abel, et c'était à lui que je devais demander cette chose impure, l'intensité du désir qu'une coquette avait allumé dans ses sens! Il me fallait, moi, me représenter les agitations, les transports de cette poursuite malsaine, en peser la gravité, en tolérer l'excès, le consoler d'avoir été éconduit, le retenir près de moi, lui donner ma vie pour le dédommager de n'avoir pas été l'amant d'une autre! Ah! c'était trop, en vérité! Je ne pouvais ni m'informer de la vérité, ni la tenir pour non avenue. L'image de cette vierge impudique se plaçait à jamais entre Abel et moi. Abel était l'esclave de ses passions. Si c'était un crime, je ne voulais pas le savoir, et je ne pouvais apprécier le degré de résistance qu'il était capable de leur opposer; mais c'était un irré-

parable malheur, et j'avais été folle de croire que je pourrais l'en préserver. Il avait eu pour moi un éclair de cette passion en voulant m'enlever. Au lieu d'en être touchée, j'en avais été blessée; je n'étais pas une d'Ortosa, moi! je ne pouvais répondre à ses accès de fièvre que par la douceur et la plainte. Il se soumettait, il ne se fâchait pas trop contre ma résistance, parce qu'il était bon; il appréciait ma pudeur, il l'estimait, la respectait, parce qu'il trouvait du charme à la simplicité des enfans; mais tout cela ne suffisait pas à la consommation d'une vitalité comme la sienne. Cette journée d'extase tendre qu'il avait passée à me regarder sans oser me toucher, et dont je lui avais été si reconnaissante, n'avait pas mis le moindre calmant sur sa fièvre chronique. Une heure après, rencontrant cette fille hardie qu'il comparait à du vin de Champagne où l'on aurait mis du vitriol, il m'avait oubliée, ou plutôt, non; il avait donné un autre aliment aux violences qu'il s'était interdites avec moi, et peut-être s'était-il dit : A chacune d'elles ce qui lui convient, le respect à la fiancée, la passion à la tentatrice! Je donne à l'une ce dont l'autre ne veut point, je suis dans la vérité, dans l'usage, dans le droit de mon sexe, dans le bon sens et dans le bon goût peut-être!

A supposer qu'il eût raisonné plus sérieusement, ne m'avait-il pas dit : Prenez-moi, emmenez-moi, gardez-moi, ou je suis perdu? Il me l'avait dit, il me l'avait répété. Je n'avais pas compris, moi, qu'il était incapable d'attendre huit jours sans contracter de nouvelles souillures. Je n'avais pas deviné que, s'il était venu me trouver, c'était pour échapper à d'invincibles tentations. Je ne voulais pas croire que ce fût par dépit, j'admettais qu'il eût la volonté loyale, le cœur réellement sincère. Je n'étais pas irritée, je ne l'accusais pas. Il m'aimait comme il pouvait aimer, il était persuadé de son amour; il ne me mentait pas et ne se mentait pas à lui-même. Il avait peut-être l'intention de m'être fidèle à partir du mariage; mais jusqu'à la veille il ne pouvait répondre de rien. Il ne s'appartenait pas, il n'avait jamais essayé de contenir son impétuosité naturelle et fatale. Il n'eût pas pu. Le torrent peut-il dire au ruisseau où il va et d'où il vient?

Je pouvais tout lui pardonner, sauf de m'avilir; mais il ne dépendait pas de lui que cela ne fût pas. Il n'avait pas voulu prononcer mon nom, il avait forcé Mlle d'Ortosa à le respecter, il avait pris des soins pour cacher nos relations. Il le pouvait encore; mais, quand je serais sa femme, chacune de ses défaillances ne serait-elle pas un outrage public pour celle qui porterait son nom? Est-ce que la fidélité, même apparente, lui serait possible? Ne m'avait-il pas dit aussi : « Vous voyagerez avec moi, s'il faut que je voyage encore. Je ne veux

jamais me séparer de vous! » Il me faudrait donc m'attacher à ses pas comme un gardien jaloux, subir le ridicule d'une femme qui surveille son mari, ne pas le quitter une heure sans rêver la honte de l'attendre indéfiniment? — Non, tout cela était au-dessus de mes forces, et je marchai toute la nuit dans ma chambre en me disant sans colère, mais avec une immense douleur : Je ne peux pas! — Et au matin je me jetai accablée sur mon lit en m'écriant : Tout est perdu pour moi, fors l'honneur.

Je fus très malade le jour suivant, et je fus forcée de garder le lit. On crut que j'étais reprise de cette névralgie qui me servait à tout expliquer. Le lendemain, je réussis à me lever. Je ne voulais pas qu'Abel vînt faire sa demande, je ne voulais pas lui causer l'humiliation d'un refus; mais quel moyen de rompre sans retour et d'éviter des luttes pénibles? Je craignais de le voir, j'avais trop éprouvé son ascendant sur moi. Lui demander compte de sa conduite soulevait en moi une répugnance invincible. Je ne voulais pas le voir avili devant moi et par moi, je désirais garder son souvenir pur de reproches et de blessures mutuelles. Je savais qu'en avouant tout il se justifierait à sa manière par le repentir, par la tendresse; mais je savais aussi qu'il aurait des accès de fureur où il me briserait en me disant que je ne l'avais jamais aimé. Je ne voulais plus m'entendre dire cela, c'eût été ma défaite. Que faire? Je ne savais pas, je ne trouvais rien. Je ne pouvais pas fuir comme Mlle d'Ortosa. J'avais un enfant malade à soigner, et puis mon père, que son voyage avait beaucoup fatigué, enfin ma pauvre sœur dont l'esprit en désarroi me causait de vives inquiétudes. Je m'arrêtai au rôle passif qui m'était dévolu. J'attendis les événemens, ne pouvant opposer à mon destin que la force de l'inertie.

Bientôt je reçus deux lettres. « Je viens de rencontrer Abel à Paris, disait la première. Il y était depuis vingt-quatre heures. Il m'a dit vous avoir vue, et il compte retourner à Malgrétout le 16, c'est-à-dire dans trois jours, et, selon ses prévisions, le lendemain du retour de M. Owen. Dans le cas où ce retour serait retardé, un mot bien vite à votre fidèle et respectueux ami. — NOUVILLE. »

Je compris ce qui s'était passé. Abel avait suivi de près Mlle d'Ortosa. Il s'était dit : J'ai encore cinq jours devant moi. Je ne dois pas revoir ma fiancée tête à tête. Je suis trop excité par le trouble qu'une autre a mis en moi. J'oublierais mes résolutions, j'offenserais, j'épouvanterais l'honnête fille. Mieux vaut faire un dernier effort pour assouvir la folle passion qui me torture. Si j'échoue encore, j'irai demander la main de celle qui doit me guérir.

Je reconnus la vraisemblance de mon explication en relisant le billet de Nouville. Il était le plus cher et le plus intime ami d'Abel,

et, après une séparation assez longue, Abel avait laissé passer vingt-quatre heures à Paris sans l'aller voir; c'est par hasard qu'ils s'étaient rencontrés. Abel ne lui avait rien dit de Mlle d'Ortosa, il n'avait parlé que de moi et de ses projets de mariage, il l'avait chargé de savoir le jour du retour de mon père. Le bon Nouville attribuait à l'impatience de me revoir ce qui n'était sans doute chez Abel que l'espoir de gagner un jour de plus à passer à Paris.

J'ouvris avec distraction l'autre lettre d'une écriture inconnue; elle contenait ces mots : « Que faites-vous donc, miss Owen? Voici que je rencontre Abel face à face à la sortie des Italiens. Votre nonchalance m'est fort désagréable; décidez-vous donc à l'épouser et à me débarrasser de lui, et, si vous n'en voulez plus, dites à votre petite sœur de s'en charger.

« Toute à vous. — Carmen d'Ortosa. »

J'écrivis sur-le-champ à Nouville de dire à Abel que mon père était revenu, puis reparti pour l'Angleterre; il ne serait de retour que dans un mois, et je priais Abel de ne pas venir avant un nouvel avis de ma part. Je gagnais ainsi du temps. J'abandonnais Abel à son sort, et je dégageais le mien.

Huit jours après, Nouville m'écrivit de nouveau. « Que se passe-t-il donc? J'apprends que votre père n'a pas quitté de nouveau Malgrétout, et je ne vois pas Abel pour le lui dire. Je ne sais même où le prendre. Chère miss Owen, il faut que je vous parle à vous seule. Je sais que vous avez une parente à Reims, allez la voir; dites-moi le jour, je vous rencontrerai là comme par hasard, et nous causerons. »

Je saisis sans hésiter le moyen de rupture qui se présentait. Je me rendis seule à Reims, et je mis la lettre de Mlle d'Ortosa sous les yeux de Nouville. — Ceci, lui dis-je, a été le dernier coup, et la consommation de ma honte. Je n'ai même pas cette consolation à donner à ma fierté que ma rupture avec Abel ait précédé l'insulte qu'il attire sur moi. Je l'attendais encore pour le consoler au moins de mon refus, et déjà il avait suivi le météore. A présent, mon ami, je ne veux pas le haïr, je ne veux pas le mépriser. Je ne veux ni l'oublier, ni l'effacer de mes sympathies. Il sera toujours pour moi un sujet de sollicitude et un souvenir dont je ne veux garder que le charme; mais je ne le reverrai jamais, et si vous ne m'approuviez pas, si vous tentiez de me rattacher à lui, je croirais à présent que vous n'êtes pas un homme sérieux, ou que vous ne me prenez pas pour une personne respectable.

Nouville courba la tête et n'essaya pas de justifier Abel. Il avait une fort mauvaise opinion de Mlle d'Ortosa et la croyait hypocrite et galante dans toute la force du terme. Il avait soupçonné ses rela-

tions avec Abel et ne les jugeait point platoniques. Je dus la défendre dans le sens où elle pouvait être défendue, c'est-à-dire constater un grand empire sur elle-même pour faire le mal dans les limites que lui posait son ambition.

Nouville m'avoua qu'en me demandant une entrevue il avait encore eu l'espoir de sauver son ami de cette dernière épreuve; mais en apprenant le cruel plaisir que Mlle d'Ortosa s'était réservé de m'humilier, il comprenait que je ne pouvais plus m'exposer à de tels outrages, et il me jura qu'il le ferait comprendre à Abel d'une manière décisive et irrévocable. Je lui remis l'enveloppe qui contenait le brin d'herbe : c'était le sceau de la rupture.

Quinze jours après, il m'écrivit : « Abel est parti pour l'Italie. Mlle d'Ortosa est à Paris en train de conclure un grand mariage. Abel a beaucoup souffert de votre détermination, mais il l'a comprise. Oubliez-le, si vous pouvez, et, si vous pensez à lui quelquefois encore, pardonnez-lui dans votre cœur. Il expiera cruellement ses fautes et ne se consolera jamais de son bonheur perdu. Je le connais! »

Quand mon sacrifice fut accompli, je crus que je ne m'en relèverais pas, tant je me sentis brisée; mais je n'eus pas le loisir de m'occuper de moi-même. Une épidémie ravagea le pays, et je dus songer à soigner les malades. Comme le mal sévissait surtout sur les enfans, j'engageai Adda à ne pas laisser sortir les siens de notre enclos et à ne pas sortir elle-même. Je confiai Sarah aux soins de mon père. Elle était heureusement assez bien dans ce moment-là. Moi, je me logeai dans un pavillon séparé, afin de ne pas apporter à nos enfans la contagion du dehors, et je me consacrai aux malheureux. J'espérais avoir mon tour quand j'aurais fait mon possible pour les autres, et mourir dans l'exercice de mon devoir sans avoir à me reprocher la lâcheté du suicide. La mort ne voulut pas de moi, et en me sentant utile je me sentis plus forte. Après tout, qu'est-ce que de vivre un certain nombre d'années sans bonheur? Ce n'est jamais qu'un temps bien court pour faire tout ce qu'on doit faire, et il n'en reste point pour se reposer et se plaindre.

L'épidémie passée, je rentrai dans ma famille et m'occupai de ma sœur. Son esprit avait subi une crise que je n'avais pu suivre. Elle m'apprit que pendant ma retraite la destinée l'avait vengée de Mlle d'Ortosa. La fière Espagnole avait manqué le grand mariage qu'elle se croyait sûre de contracter, et qu'elle avait déjà annoncé à tout le monde. On ne savait pas bien les causes de son échec; il avait été brusque, on disait même brutal. On ajoutait qu'elle avait fait une grave maladie dont les suites seraient longues et la tiendraient peut-être à jamais éloignée des fêtes et du bruit.

Adda se réjouissait si cruellement de ce désastre que j'en fus effrayée. Je craignis qu'elle ne fût devenue méchante par jalousie. — Rassure-toi, me dit-elle; je n'étais pas jalouse de ses succès de femme, j'en aurai autant qu'elle quand je voudrai, et de meilleur aloi. Je ne serai pas si follement ambitieuse, et j'arriverai plus sûrement à une position plus solide. Son malheur m'a servi de leçon. Elle voulait voir tous les hommes à ses pieds. Moi, je m'attacherai à une seule conquête, et elle ne m'échappera pas. J'ai voulu lui disputer Abel, que, pas plus qu'elle, je n'eusse voulu épouser, et que je n'aimais pas : c'est qu'elle m'avait un peu corrompue. La voilà hors de combat, et je ne subirai plus sa mauvaise influence. Je me servirai de ma volonté et je m'en servirai bien, tu verras; mais il faut que tu m'aides. Il faut que tu me tires de l'obscurité. Tu es d'âge à me servir de chaperon, je veux que tu me conduises au Francbois. Le monde est là tout près de nous, et je veux y prendre la place qui m'est due.

Elle revint avec ténacité à ce projet, que je la priais en vain d'ajourner. J'avais à surveiller à toute heure ma petite Sarah, de nouveau souffrante, et pour laquelle il me fallut faire des miracles d'attention et de prévoyance. Je réussis à la soustraire encore une fois à l'anémie, et ce n'est pas en courant les chasses et les bals que j'eusse pu atteindre ce résultat difficile, toujours prêt à m'échapper. Mon père s'était mal trouvé de son séjour à Nice. Il ne se sentait plus en harmonie avec ce monde nouveau, dont la folie et la brutalité le froissaient. Il appelait la société où Adda brûlait de se lancer une bohême titrée, et cela était juste, en ce sens que le faste y cachait beaucoup d'abîmes, moralement et matériellement parlant. Il pensait avec moi que le vrai monde était précisément celui qui n'a pas la prétention de s'appeler le *monde*, mais qui suffit aux besoins normaux de la vie de relations. On le trouve pour ainsi dire sous sa main, puisque partout autour de soi on peut faire choix d'un certain groupe de personnes estimables. On simplifie énormément la difficulté de le réunir et de le fixer quand on ne lui demande que la distinction du mérite personnel. Nous avions eu ce petit monde choisi avant le mariage de ma sœur : un revers de fortune m'avait exilée de ce milieu, et je commençais à m'en faire un nouveau après quelques années de séjour en province; mais Adda trouvait ce petit cercle ennuyeux et mesquin. Elle essayait d'y attirer des personnes plus brillantes qui n'y venaient que pour dénigrer à son oreille la simplicité des bons voisins et la toilette trop modeste de leurs femmes. Elle tenta de nous convertir, mon père et moi, à ses idées sur le monde qu'elle rêvait, et, n'y réussissant pas, elle s'irrita contre nous et nous fit une vie d'amertumes poignantes.

Lady Hosborn était une bonne femme au cerveau très creux, qui aimait le bruit du monde sans y rien comprendre, sans y porter le moindre besoin d'appréciation. Son unique but dans la vie était de bien recevoir et de rendre sa maison brillante; c'était aussi le goût de son fils. Le tapage de divertissemens qu'on trouvait chez eux ressemblait à une ivresse; ce n'était qu'un charivari, et le plus plaisant de la chose, c'est qu'on y dépensait très méthodiquement des sommes folles. Lady Hosborn avait beaucoup d'ordre, et avec une gravité tout anglaise, car en croyant se divertir beaucoup elle ne souriait jamais, elle réglait avec le plus grand soin et la plus effrayante activité les joies *imprévues*, le faste toujours renouvelé de son château; elle y arrivait et en partait tous les ans le même jour; elle passait à Paris le même nombre de semaines, et à Londres le même nombre de mois, sans déranger d'une heure l'ordre de ses voyages et de ses occupations. Elle disait cette exactitude nécessaire à la constance de ses relations anciennes et au recrutement illimité des nouvelles. Elle était assez humaine et répandait juste assez de bienfaits pour faire accepter ses vaines dépenses comme la gloire et la fortune du pays; c'est le préjugé du pauvre de croire que le luxe le nourrit. Il ne s'est jamais rendu compte de ce qu'il lui coûte.

Lady Hosborn dormait là-dessus du sommeil du juste, aidé de son néant intellectuel; elle était aux aguets des personnes intéressantes à recruter pour animer et embellir ses salons, et du moment où elle vit s'éteindre l'astre de Mlle d'Ortosa, elle jeta les yeux sur ma sœur. Elle vint la chercher, l'enlever, disait-elle, et, comme elle était une personne dont la jeunesse n'avait jamais donné prise à la calomnie, — elle était d'une laideur à donner le cauchemar, — nous ne pouvions, ajoutait-elle, la lui refuser. Nous ne le pouvions pas en effet. Adda était décidée, et nous n'avions plus d'influence sur elle. Il ne nous restait qu'à paraître céder de bonne grâce, et, pour qu'elle n'eût pas l'air de débuter dans ce monde-là par un coup de tête, nous résolûmes de l'accompagner, mon père et moi, pour l'aider à y faire décemment son entrée.

Elle partit munie de ses plus étourdissantes toilettes, jetant le deuil aux orties un peu plus tôt qu'il ne fallait. J'avais pour toute garde-robe de luxe une assez belle robe noire que je ne crus pas devoir mettre, afin de n'être pas prise au premier abord pour celle des deux qui était veuve. Je n'avais plus à ma disposition qu'une petite robe grise assez fraîche, mais si dépourvue de bouffans et de paniers que ma sœur me railla, disant que je me déguisais en fillette pour paraître plus jeune qu'elle.

Nous prenions, mon père et moi, un soin fort inutile pour sauver les convenances. L'arrivée d'Adda se trouva perdue dans un tumulte; on rentrait de la promenade, personne ne s'enquit de sa

situation, on remarqua seulement sa fraîcheur et sa toilette. Lady Hosborn nous présenta bientôt à quelques vieilles femmes très empanachées et très fardées, leur recommandant en particulier Mme de Rémonville, qui venait ouvrir la chasse, c'est-à-dire passer quinze jours chez elle. Cette adoption de ma pauvre petite sœur par ces duègnes évaporées me serra le cœur. Lady Hosborn nous conduisit à l'appartement qu'elle lui avait réservé près du sien, et, comme nous voulions repartir en voyant ma sœur installée, elle insista tellement pour nous retenir à dîner que nous cédâmes, nous promettant de nous en retourner aussitôt après. Je savais que ma Sarah, qui ne s'était jamais vue seule avec ses bonnes, ne dormirait pas tant que je ne serais pas rentrée.

La table était de cinquante couverts. On mangeait vite et mal, on était pressé de se préparer pour le feu d'artifice, la musique et le bal. Lord Gilbert Hosborn était un homme de trente ans, froid et insignifiant, avec de grandes prétentions à la beauté, à la force physique, à la science de la chasse et à la musique. Il me fit l'honneur de me placer près de lui à table et de me demander si j'appréciais ces grands délassemens de la campagne. Je répondis que je n'aimais que la solitude, les enfans et la musique. — Ah! la musique! A propos, dit-il, vous êtes une grande artiste! Nous savons cela par quelqu'un qui s'y connaît. Est-ce que nous n'aurons pas le plaisir de vous entendre? — Je répondis que je ne chantais plus. Un instant après, pour n'avoir pas l'air de me refuser à la conversation, je lui demandai s'il avait des nouvelles de Mlle d'Ortosa. — Elle ne va pas bien, dit-il; c'est fini, je le crains, on ne revient pas de si loin. Vous la connaissiez donc?

— Un peu, je l'ai vue trois fois.

— Est-ce que vous la plaignez?

— Certainement, beaucoup, si elle est à plaindre.

— Moi, reprit-il, je la plains aussi d'avoir toujours été ce qu'elle est.

— Vous jugez qu'elle a toujours été folle? dit le petit prince Ourowski, qui était à ma droite.

— J'en suis sûr, lui répondit lord Hosborn; elle a eu toute sa vie une folie entreprenante et optimiste. C'est devenu une folie triste et misanthrope, voilà tout.

— Folle? m'écriai-je; vous dites qu'elle est folle?

— Vous ne le saviez pas? Elle a été six semaines furieuse chez le docteur Blanche, et puis elle s'est calmée. Elle est tombée dans une mélancolie noire; enfin elle commence à chercher la distraction,... et par parenthèse c'est ici qu'elle est venue la chercher.

— Ici? reprit Ourowski. Comment? quand donc?

— Tantôt, pendant que nous étions en course, elle est arrivée

comme si de rien n'était. Ma mère l'a reçue avec sa bonté habituelle, mais non pas sans quelque appréhension. Elle l'a trouvée méconnaissable, affreuse, à ce qu'il paraît, mais fort douce, et elle lui a persuadé de se retirer dans son appartement et d'y rester jusqu'à demain pour se reposer. Jusque-là, on verra comment elle se gouverne, et si elle ne déraisonne pas trop, on lui permettra de se distraire comme elle pourra.

— Diable! dit le petit prince, ce n'est pas gai, ça! Je ne peux pas dormir dans une maison où il y a des fous!

— Bah! reprit lord Hosborn, dans une maison bien montée, il faut de tout! Cela ne fait pas mal, une légende, un spectre dans un vieux manoir comme celui-ci. Cela nous manquait!

J'étais navrée de voir le peu de pitié accordé à cette malheureuse personne si vantée, si recherchée peu de mois auparavant. Je me hasardai à demander la cause de ce terrible naufrage. — La passion des aventures, répondit lord Hosborn. Depuis quelque temps, l'esprit faisait fausse route. Elle a été une femme séduisante, on ne peut pas le nier, et nous l'avons tous gâtée de nos adorations; mais elle a voulu monter trop haut...

— Pour y réussir, dit le petit prince, il eût fallu se préserver jusqu'au bout de toute fantaisie, et c'est ce qu'elle n'a pas fait. Elle a été folle de M. Abel.

— Ne dites donc pas cela, vous n'en savez rien! répliqua lord Hosborn.

— Je ne prétends pas qu'elle ait couronné sa flamme; mais elle en était engouée...

— Et vous étiez jaloux! Ce qu'il y a de certain, c'est qu'Abel s'est conduit avec elle en galant homme. Dès qu'il a vu que ses assiduités pouvaient nuire au mariage qu'elle espérait, il s'est retiré.

— Trop tard! on avait trop parlé de lui; on l'a su...

— Bref, reprit lord Hosborn, elle en a perdu l'esprit. A présent elle se persuade avoir eu une fièvre cérébrale et se croit très raisonnable; mais elle a dit à ma mère d'un ton fort sérieux qu'elle était fiancée à un prince... C'est assez d'ailleurs parler de choses tristes, n'y songez plus, Ourowski! Le passé est le passé. Un astre éclipsé n'empêchera pas votre ciel de se remplir d'astres nouveaux.

Ainsi la malheureuse Carmen subissait le châtiment qu'elle avait dû le plus redouter, celui d'être une gêne et un objet d'effroi pour le monde dont elle avait été l'éclat et la vie. Elle n'était plus sur cet océan de plaisirs qu'une barque échouée qui essayait en vain de se remettre à flot. Le tourbillon n'est pas tendre. Les gens qui vivent pour s'étourdir sont peu accessibles à la pitié, et ne se soucient pas de prendre à la remorque les embarcations en détresse.

Après le dîner, je pris le bras de mon père, et nous descendîmes

au jardin, où je l'attendis pendant qu'il allait chercher notre domestique et demander la voiture. Il n'était pas facile de retrouver ses gens dans ce vaste manoir encombré de valets et d'équipages. Il faisait encore jour, nous étions en plein été; la chaleur était écrasante. Je marchais au bord d'un bassin qui reflétait le ciel rouge, et de temps en temps je m'arrêtais pour admirer la masse monumentale du château avec ses tourelles saxonnes et ses balcons mauresques, mélange riche et imposant d'architecture moyen âge complétée par le caprice de la renaissance. Une lumière brillait seule, comme une étoile du soir pressée de paraître, au faîte d'une sorte de poivrière élancée, tout au haut de l'édifice. — C'est peut-être là, pensais-je, que la pauvre Carmen est réduite à servir de légende et de spectre à la poésie du manoir. — Tout à coup, entendant marcher derrière moi, je me retournai. C'était le spectre, c'était Mlle d'Ortosa, toute vêtue de blanc avec recherche, belle encore de tournure et de lignes, mais effrayante de maigreur et livide. Elle marchait lentement, avec une sorte de majesté étudiée, et sa forme élancée, reflétée dans le bassin, semblait être l'objet de sa préoccupation. Je m'éloignai du bord pour la laisser passer. Elle s'arrêta, me reconnut et me dit : — Bonjour, miss Owen. Vous voilà enfin! Vous avez bien tardé à venir m'offrir vos félicitations! Je les accepte. Je ne vous en veux pas. Que désirez-vous? Je suis prête à vous l'accorder.

Je compris qu'elle se croyait reine, et la saluai sans lui répondre. Elle me retint en s'écriant : — Pourquoi voulez-vous fuir? Vous me trahissez! Oui, tout le monde trahit celle qui est là!

Elle me montrait le bassin d'un geste théâtral avec des yeux étincelans. Je n'ai jamais eu peur de ceux qui souffrent. Je lui pris la main avec autorité et l'éloignai du bassin. — Celle qui est là, lui dis-je, c'est le reflet, c'est le rêve. Vous, vous n'êtes pas reine, vous êtes Mlle d'Ortosa, dont personne ne veut se venger.

— Pas même vous? dit-elle en paraissant recouvrer toute sa lucidité. Avez-vous épousé Abel? êtes-vous heureuse?

— Je suis calme, je n'ai épousé personne.

Elle mit ses deux mains sur son visage, et, comme elle paraissait m'avoir oubliée, je voulus passer outre. Elle n'était pas seule, une femme de chambre la suivait à peu de distance. — Restez encore, me dit-elle d'une voix suppliante qui me fit mal. On est si malheureux seul! Ayez pitié de moi! Voyez! toujours seule à présent; on me fuit, on me craint! Il paraît que j'ai été méchante; mais ne peut-on me pardonner un accès de fièvre? Je n'ai pas été méchante avec vous, n'est-ce pas?

— Je ne m'en souviens pas, répondis-je. — Et, craignant que le

souvenir de ses torts atroces envers moi ne ramenât chez elle quelque crise, je m'échappai. Comme je passais près de sa gardienne, je lui demandai tout bas si elle la croyait tout à fait égarée.

— Non, me répondit cette femme, qui avait l'air d'une personne sérieuse : mademoiselle est agitée ce soir par le voyage; mais elle est à moitié guérie, et je crois qu'elle guérira entièrement, si elle le veut.

Le lendemain, à Malgrétout, comme j'avais laissé les enfans à leur sieste et me promenais dans notre jardin, je me vis tout à coup en face de Mlle d'Ortosa, qui était assise sur un banc, dans une attitude pensive. Elle paraissait absolument calme; l'abattement de sa figure pâle était navrant. J'allai doucement à elle et lui pris la main. Elle me regarda avec étonnement, comme si elle eût oublié où elle était, et au bout d'un instant de torpeur, examinant mon visage et regardant ma main qui tenait la sienne, elle fit un faible cri et se jeta dans mes bras en sanglotant. Ces sanglots convulsifs sans larmes étaient déchirans. Je lui parlai avec douceur et lui donnai un baiser sur le front. Elle tomba à mes pieds, serra mes genoux contre sa poitrine et s'évanouit.

Au même instant parut sa femme de chambre, qui était tout près de nous sans se montrer. Elle m'aida à la faire revenir, et nous la conduisîmes dans le salon, où je la couchai sur un sofa. Cette femme de chambre, qui était une personne dévouée, une Anglaise de fort bon air, me dit qu'il fallait tâcher de la faire manger, parce que le dégoût des mets était pour le moment son plus grand mal. J'essayai et je réussis. Peu à peu, Mlle d'Ortosa consentit à prendre quelques alimens, et j'assistai au retour assez rapide de sa lucidité complète. D'abord elle fut comme partagée entre l'illusion et la réalité. Tantôt, se croyant reine ou impératrice, elle me donnait des ordres du ton d'une actrice qui joue un rôle; tantôt, se rendant compte de sa situation, elle me demandait humblement pardon de l'embarras qu'elle me causait. Bientôt la raison prévalut, et, s'adressant à sa suivante :

— Ma bonne Clary, lui dit-elle, me voilà tout à fait bien. Tu peux me laisser seule avec miss Owen. J'ai à lui parler. Tu vois bien qu'elle m'a fait bon accueil. Tu craignais qu'elle ne me connût pas, qu'elle ne refusât de me recevoir. Elle me connaît, va! et elle me plaint. Elle n'est pas comme les autres, elle! Ah! si je pouvais rester auprès d'elle, je serais vite et tout à fait guérie; mais je ne veux pas l'importuner longtemps. Va dire au cocher de faire rafraîchir ses chevaux, mais de ne pas dételer.

— Il vous faut au moins une heure de repos, lui dis-je. Permettez que je fasse dételer.

Je sonnai, je donnai des ordres, et je restai seule avec Mlle d'Or-

tosa. — Quel contraste entre nous! me dit-elle. Les deux extrêmes! la raison, la bonté, la patience en face de la cruauté, de l'extravagance et de la dévorante jalousie! Sachez tout, miss Owen, j'ai été jalouse de vous jusqu'à la haine. Je pourrais vous laisser croire que j'ai oublié mon atroce conduite, et que j'étais déjà folle quand je vous ai écrit cette lettre qui a dû rompre votre mariage. Eh bien! non, je ne sais ni ne veux mentir. Je n'étais pas folle, j'étais exaspérée. L'attrait que j'exerçais sur Abel ne me suffisait pas : je voulais son amour, et je sentais que je ne pouvais vous l'ôter. Le dépit m'amena jusqu'à lui offrir de l'épouser. Il me répondit grossièrement : « Votre amant, oui; votre mari, jamais! Ma parole est engagée, je ne la reprendrai pas. » C'est ainsi que nous nous sommes quittés. Je jure que je suis encore aussi pure que le jour où je vous ai dit que j'étais pure comme vous!

— Non, mademoiselle d'Ortosa, lui répondis-je avec une sévérité que je la voyais en état de supporter, vous vous trompez. Je suis pure de haine, de jalousie dévorante et de cruauté, et vous avouez que vous ne l'êtes pas. Il faut que vous acceptiez mon pardon. Montrez-moi qu'il vous reste quelque chose de grand dans le caractère et de vrai dans l'esprit en l'acceptant sans en être humiliée. Vous êtes meilleure que vous ne voulez consentir à l'être, car votre premier mouvement avec moi a été l'attendrissement et la reconnaissance. Quant au passé, voici mon jugement : vous avez voulu jouer un rôle au-dessus des forces humaines; il vous a brisée, ne le jouez plus. Guérissez votre santé en guérissant votre âme. Je sais, car j'ai étudié toutes les maladies que je pouvais secourir, que, même dans le délire, la raison agit encore et cherche à se délivrer de la vision qui l'opprime. Dans les intervalles de leurs accès, les personnes douées comme vous d'une véritable intelligence peuvent faire de plus grands efforts que les autres pour empêcher le retour de l'exaltation. On dit que vous avez été folle; moi, je ne le crois pas. Les déceptions que vous vous étiez volontairement préparées par une poursuite trop ardente vous ont conduite à des paroxysmes de désespoir violent, voilà tout, et vous êtes guérie, si vous voulez l'être. Renoncez à vos chimères, envisagez la vie sous un jour vrai. Bientôt vous redeviendrez belle et jeune, et vous inspirerez encore l'amour; vous serez libre de choisir. Mariez-vous à un homme de votre condition que vous puissiez estimer, et oubliez tous les autres. Abjurez cette ambition qui vous a jetée dans une coquetterie effrénée et qui vous a fait tant d'ennemis. Disparaissez de cette scène de tumulte, où vous avez eu de grands succès terminés par une chute éclatante. Vous y êtes déjà oubliée. On n'y songe à vous que pour craindre de vous y rencontrer. Vous lutteriez en vain maintenant;

ce n'est pas parce que vous avez été malade, ce n'est pas parce que vous avez manqué un grand mariage que vous avez perdu votre prestige, c'est parce que vous avez été vaincue et que vous ne faites plus peur. Le monde n'a pas le temps de remplacer l'engouement par la sollicitude; il ne s'intéresse qu'à ce qui l'étonne. Vous étiez pour lui un chiffre inconnu à dégager; à présent vous êtes une femme déçue et brisée comme tant d'autres. Il a pour vous un sourire de pitié, et ce n'est pas long, la durée d'un sourire qu'une larme ne suit pas!

Elle m'écoutait, les yeux fixés sur le parquet, les mains croisées sur ses genoux, si attentive et si calme qu'on eût dit une enfant écoutant les leçons de sa mère. Elle se laissa glisser à mes pieds encore une fois. — Sauvez-moi, dit-elle; gardez-moi quelques jours auprès de vous. Je sens que vous ramenez la raison et la volonté. Faites cette œuvre de charité. Votre sœur me hait et doit se réjouir de mon désastre, mais je sais qu'elle est au Francbois pour deux semaines au moins. Vous pouvez me verser le baume de la pitié. Sans vous, je suis perdue. Gardez-moi, sauvez-moi!

Elle parlait comme Abel, et ce rapprochement m'était amer, car je n'avais ni gardé, ni sauvé Abel! mais je voyais les yeux de Mlle d'Ortosa s'humecter, et je me disais que, si elle arrivait à s'attendrir et à pleurer sur elle-même, elle serait peut-être à jamais délivrée de son mal; j'étais avant tout une guérisseuse. Ses torts donnaient peut-être à ma miséricorde un ascendant que personne autre ne pouvait avoir sur elle. — Restez, lui dis-je, mais jurez-moi que j'aurai sur vous l'autorité d'un médecin, que vous mangerez et dormirez quand je l'exigerai, et que votre esprit essaiera sincèrement de suivre le régime que je lui prescrirai.

Elle promit avec effusion, et je renvoyai le cocher de louage qui l'avait amenée. On ne sut pas, pendant plusieurs jours, au Francbois, ce qu'elle était devenue, et on ne se donna aucun soin pour le savoir. On se réjouissait probablement de n'avoir plus à s'occuper d'elle.

Quand mon père rentra pour le dîner, il fut surpris de trouver Mlle d'Ortosa installée chez moi avec sa femme de chambre; il n'y comprenait rien. Il ignorait combien j'avais à me plaindre d'elle, car dans ce cas son noble cœur eût compris tout de suite; mais j'avais épargné à mon bien-aimé père la confidence de douleurs qu'il eût trop partagées. Il se contenta de savoir que la pauvre d'Ortosa était un peu repoussée de partout et qu'elle m'avait demandé asile. Il lui témoigna beaucoup d'égards, bien qu'elle ne lui fût pas sympathique.

Les premiers jours, elle se livra aux pratiques d'un catholicisme

exalté, disant que la dévotion était son seul remède. Il était bon qu'elle se repentît, et, protestante, je n'avais pas le droit de lui dire qu'il y avait une bonne et une mauvaise manière de prier; elle eût cru que j'y portais l'esprit de secte. Je la laissai faire et ne m'occupai que de sa santé; mais bientôt elle m'avoua d'elle-même que son mysticisme lui faisait plus de mal que de bien. Je la questionnai, je vis qu'elle n'était même pas catholique; elle était superstitieuse et fataliste, un peu païenne, mauresque encore plus. Ses notions religieuses étaient frappées d'étroitesse et de démence comme ses notions sur le monde. J'essayai de redresser un peu son jugement, il ne me sembla pas qu'elle me comprît beaucoup; mais elle était contente de trouver quelqu'un qui s'occupât d'elle sérieusement et patiemment, et elle m'écoutait avec une grande avidité. Elle essaya une ou deux fois de me parler d'Abel pour le justifier. Je lui répondis que je n'avais pas renoncé au mariage pour les raisons qu'elle supposait, que j'avais aimé et regretté Abel, mais que je croyais devoir être plus utile et plus digne dans le célibat.

Elle ne croyait pas cela pour son compte, elle désirait vivement se marier depuis qu'elle avait été partagée entre son goût pour un artiste et son espoir d'épouser un personnage. Elle en vint à me laisser voir que sa continence, promenée au milieu des excitations de tout genre, lui avait porté au cerveau plus que tout le reste. Elle me confia plusieurs projets qu'elle avait eus et repoussés, mais auxquels elle pourrait bien revenir, entre autres lord Hosborn, son hôte du Francbois. C'était, disait-elle, un très galant homme, qui l'avait toujours défendue et fait respecter, bien qu'il eût été déçu dans sa passion pour elle. Il ne me semblait pas que ce personnage lui eût conservé une affection bien vive; cependant je m'abstins de lui donner un avis où ma compétence pouvait être en défaut. Je vis naître en elle la velléité de remonter sur la brèche à l'idée que ma sœur pouvait bien avoir le dessein d'accaparer lord Hosborn. Je la vis même s'exalter un peu et revenir à ses plans de séduction. Je lui présentai un miroir en lui disant : Voyez! vous êtes mieux qu'en arrivant ici, mais il vous faut encore un an pour redevenir ce que vous étiez. Ayez le courage de ne pas vous montrer encore. Faites provision de sagesse, ou cherchez l'objet de vos affections sur un théâtre moins exigeant.

Elle eut un sentiment de méfiance.

— On dirait, s'écria-t-elle, que vous souhaitez me voir déchoir, épouser un bourgeois, un artiste peut-être!

— Un artiste? Pourquoi non après tout?

— Il en est un, un seul que j'eusse aimé, Abel; mais il m'a outragée en repoussant le mariage.

— A présent qu'il est libre, essayez.

— Non, il est trop tard, je ne l'aime plus. Je ne le ramènerais à moi que pour me venger de ses dédains.

— Mademoiselle d'Ortosa, lui répondis-je, vous n'êtes pas corrigée! Prenez garde de ne pas guérir.

— C'est vrai, dit-elle en passant ses mains sur son front jauni avec une sorte de colère contre elle-même; comment donc faire pour être patiente, douce et généreuse comme vous? C'est la force, cela, c'est la santé, la beauté, l'éternelle jeunesse, car vous avez bien souffert aussi, vous, et il ne s'est pas creusé le moindre pli à votre front; moi, j'ai déjà des cheveux blancs, et je vais être obligée de les teindre!

Elle s'agitait pour être tranquille; ce n'était guère le moyen d'y parvenir. Pourtant l'absence d'émotions extérieures et la monotonie de mes observations, le bon régime que je l'habituais à suivre, lui firent autant de bien qu'elle pouvait s'en laisser faire. Elle suivit mon conseil et ne retourna pas au Francbois. Je redoutais pour elle, pour ma sœur encore plus, une rivalité à propos du châtelain.

Elle partit pour Paris après m'avoir remerciée avec une effusion qui me parut sincère, en me promettant de ne voir qu'un petit nombre de personnes, celles sur l'amitié desquelles elle croyait pouvoir compter. Je ne pense pas qu'elle tint sa promesse, car au bout de quelques jours elle m'écrivit que tout le monde était sot, ingrat et méchant, qu'il n'y avait pas d'amis, et qu'une seule personne, Sarah Owen, l'empêchait de maudire le genre humain. La semaine suivante, j'appris qu'elle était entrée dans un couvent pour y faire une retraite de quelques mois, et qu'elle y donnait l'exemple de la plus ardente piété.

J'avais fait pour elle tout ce qui était en mon pouvoir.

J'espérais que ma sœur nous reviendrait. Elle revint, mais pour repartir bientôt. Elle se plaisait dans le bruit, et lord Hosborn lui faisait, disait-on, manifestement la cour. Sans être ni libertin ni indiscret, le jeune lord avait déjà compromis plusieurs femmes qui aspiraient à son rang et à sa richesse et qui s'étaient imprudemment jetées à sa tête. Il était trop en vue pour qu'on ignorât ses bonnes fortunes, quelque soin qu'il prît de les nier. J'étais donc très inquiète d'Adda, qui était légère, qui, tout en copiant de son mieux le ton dégagé de Mlle d'Ortosa, était bien loin de posséder la force et l'habileté qui ne lui avaient pas suffi. Mon père n'était pas moins tourmenté que moi. Nous allâmes deux fois au Francbois pour la surveiller, et ne fîmes que l'exaspérer. Elle affectait devant nous plus d'excentricité encore, se liait avec les femmes les moins sérieuses et se faisait escorter par les godelureaux les plus fâcheux.

Elle plaisait à lord Hosborn, cela était bien visible. Elle l'amusait, elle secouait sa mélancolie britannique. Elle gouvernait la vieille lady, qu'elle appelait *maman*, et qui se laissait prendre à ses chatteries. Dans tout cela, il n'était pas question de mariage, et nous revenions chez nous, mon père et moi, tout soucieux et tout honteux, craignant d'avoir laissé paraître nos anxiétés et d'avoir l'air de bonnes gens bien plats qui travaillent à faire arriver leur famille sans savoir s'y prendre.

Un jour, au lendemain d'une de ces tristes campagnes, j'étais occupée à lire les journaux à mon père. Sarah jouait en se roulant dans les plis de ma robe, et le baby s'était endormi sur mes genoux. Il y avait ce jour-là juste un an qu'Abel m'était apparu aux Dames de Meuse, jouant l'air de *la Demoiselle*, et j'avoue qu'en contemplant cette date sur le journal je ne pensais pas beaucoup à la politique que je lisais des lèvres sans savoir ce que je disais. On nous annonça lord Hosborn. C'était la première fois qu'il venait chez nous. Mon père s'empressa d'aller à sa rencontre. Le cœur me battit. Fallait-il se flatter qu'il venait nous parler de ma sœur?

Embarrassée des deux enfans, je ne pus me lever quand il entra et lui en demandai pardon. — Restez ainsi, me dit-il de sa voix ferme, sans inflexion; vous avez la parure qui vous sied, et je n'ai jamais vu rien de si beau que ce que je vois ici. Je n'ai jamais compris qu'une mère pût quitter ses enfans, même pour un jour... — Je lui fis signe de ne pas faire cette réflexion devant Sarah, qui le regardait avec ses grands yeux étonnés, et, la nourrice étant entrée, je lui fis emmener les enfans au jardin. Cela ne se fit pas sans peine. Sarah ne voyait jamais une figure nouvelle sans me serrer le bras bien fort avec ses petites mains, et, quand je voulais la tranquilliser, elle me disait : Je ne veux pas qu'on t'emmène comme on emmène toujours ma petite maman.

Enfin nous restâmes seuls avec lord Hosborn, et il reprit la parole avec la même froideur d'intonation. — Je me disais, reprit-il, que Mme de Rémonville, qui a de si beaux enfans, un si excellent père et une aussi adorable sœur, devait bien aimer le monde pour les quitter si facilement. Je ne m'en plains pas, elle est la gaîté de notre maison et l'idole de ma mère; mais j'ai eu, hier, avec ma mère précisément, un entretien qui est cause que me voici chez vous ce matin.

— Nous vous écoutons, mylord, lui dit mon père avec un accent de dignité devant lequel notre hôte s'inclina.

— Voici, reprit-il, ce que ma mère me disait : Mme de Rémonville est une perle fine, aussi a-t-elle bien des envieuses, et je crains qu'on ne s'acharne après elle à cause de vous, comme on a fait

pour la pauvre d'Ortosa. On lui reproche de quitter sa famille, et j'ai cru remarquer que sa famille en souffrait. Le digne M. Owen, que l'on m'avait dépeint si enjoué et si vivant, est triste et méfiant chez nous. Miss Owen, qui a un si beau talent, à ce qu'on dit, et qui ne se fait prier nulle part, n'a pas voulu se faire entendre ici, et elle est visiblement affectée quand elle y est. On la dit très austère, et je suis sûre qu'elle a peur de vous pour sa sœur. Il me semble à moi, ajouta ma mère, que Mme de Rémonville ne vous est pas indifférente. Je ne vois pas pourquoi vous ne l'épouseriez pas, puisque vous avez trente ans, c'est-à-dire l'âge auquel tous les hommes de notre famille se sont fait une loi invariable de s'établir.

Lord Hosborn s'arrêta comme pour nous regarder avec attention. J'avais les yeux baissés, mon père attendait avec une fierté impassible la conclusion du discours.

— Désirez-vous savoir, reprit lord Hosborn, ce que j'ai répondu à ma mère?

— Il nous importe de le savoir, répondit mon père.

— Eh bien! le voici mot pour mot. Ma chère mère, je serais fort honoré de devenir le gendre de M. Owen, qui a été un très grand avocat, et dont l'honorabilité vaut tous les millions que je possède. Mme de Rémonville est charmante et bien capable de faire tourner une tête solide; mais elle est veuve d'un homme... qui ne m'était pas sympathique, et j'aurais quelque effort à faire pour oublier cette circonstance. La chose ne serait pourtant pas impossible, si j'étais épris d'elle passionnément : elle ne m'a point encouragé à m'éprendre ainsi, car elle est coquette (en tout bien tout honneur), et je crains maintenant cette nuance du caractère féminin pour en avoir beaucoup souffert. La femme que je pourrais aimer serait tout l'opposé : elle serait simple, réservée, calme; elle ressemblerait à une personne que j'ai vue trois fois seulement, mais qui a présenté à mes yeux l'image du beau, du bon et du vrai. C'est une jeune fille timide de manières avec un courage moral immense, une enfant qui s'est immolée pour les autres, qui dans l'épidémie de ce printemps a exposé cent fois sa vie, après s'être ruinée pour sauver l'honneur du nom que porte sa sœur...

Je voulus interrompre lord Hosborn pour l'engager à rentrer dans la question. — Je n'en sors pas, dit-il. Cette jeune fille ne cherche pas à être remarquée, elle désire au contraire passer inaperçue dans sa jolie petite robe grise qui ne déguise pas la grâce naturelle et irrésistible de sa personne. Elle fuit l'éclat et dédaigne nos faux plaisirs. Son âme est absorbée par les tendresses de la famille. Elle est instruite, artiste et poète. Enfin, pour vous la peindre tout entière, j'ai un dernier trait à vous citer. Pendant que nous chantions

et dansions ici, oubliant la pauvre Mlle d'Ortosa et craignant même un peu de penser à elle, miss Owen lui ouvrait le sanctuaire de sa charité et se faisait son médecin et sa garde-malade. C'est donc à cette personne angélique et vraiment supérieure que je songerais, si j'avais même un faible espoir d'être encouragé.

Cette conclusion inattendue émut vivement mon père, qui serra la main de notre hôte sans pouvoir répondre, mais en m'invitant du regard à me prononcer.

Je n'hésitai pas un instant. Je tendis aussi la main à lord Hosborn en lui disant : — J'apprécie l'honneur que vous me faites, et je suis touchée de l'estime que vous m'accordez. Nous vous garderons le secret de cette démarche, et, pour que vous en soyez certain, je vous livre le secret de ma vie. J'ai aimé une personne à laquelle j'ai volontairement renoncé, mais il me sera à jamais impossible d'en aimer une seconde.

Lord Hosborn porta ma main à ses lèvres en me disant que cette courageuse réponse augmentait son respect et son estime pour moi. Mon père paraissait si surpris que je dus lui faire signe pour qu'il gardât le silence. Lord Hosborn ne fit pas la moindre question, et il n'affecta point d'inutiles regrets; mais il se retira en nous témoignant une affection véritable, et je dois dire que sa sortie fut du meilleur goût. — Miss Owen, me dit-il, je ne veux pas laisser une crainte et un chagrin dans une âme comme la vôtre. La présence de votre sœur chez moi vous inquiète, et il ne me convient pas de la compromettre, même involontairement. Elle se plaît dans ma maison, et ma mère aurait un véritable chagrin, si elle n'y achevait pas la série de nos fêtes. J'ai prétexté ce matin une affaire en quittant le Francbois, et j'ai fait pressentir un voyage; j'étais résolu, dans le cas où je ne serais pas agréé par vous, à ne pas rentrer. Je pars à l'instant pour Londres, et ne reviendrai chez moi que quand votre sœur sera rentrée chez vous.

Dès qu'il fut parti, mon père m'interrogea, et je lui dis que j'avais coupé court à toute insistance de la part de lord Hosborn en imaginant le prétexte qui devait faire tomber radicalement sa fantaisie. — Comment voulez-vous, lui dis-je, que je m'empare d'un mariage désiré et rêvé par ma sœur? Ce serait une brouille sans retour avec elle! Ne me plaignez pas de mon sacrifice, ce n'en est pas un. Il me serait impossible de partager l'existence affolée de lord Hosborn et de sa mère, vous le savez bien.

Mon père avait besoin de causer de l'événement inattendu qui venait de se produire dans notre paisible intérieur. Il m'emmena promener avec Sarah, qui commençait à marcher résolûment, et par je ne sais quelle fatalité nos pas nous portèrent aux Dames de

Meuse. Mon père me parlait toujours de lord Hosborn, qui lui inspirait de l'intérêt, et il s'affligeait de mon brusque refus. — Ce n'est pas le rang et la fortune qui me préoccupent, me disait-il. Je n'y tiens pas plus que vous; mais cet homme faisait preuve d'un si grand bon sens en vous préférant à votre sœur que son attachement eût été sérieux. Vous avez peut-être repoussé le bonheur, ma pauvre enfant, et votre sœur n'en profitera point. Elle ne saura jamais se faire aimer sérieusement, elle!

J'écoutais mon père avec distraction. J'étais retournée aux Dames de Meuse bien des fois depuis un an, j'avais même essayé de me blaser dans mes contemplations pour émousser la souffrance de mes souvenirs; mais cet anniversaire me bouleversait malgré moi. Que de choses s'étaient passées depuis cette époque de calme et de résignation où il me fallait retomber du faîte de mes illusions! Sarah parcourait gaîment ces sentiers où, pour la première fois, elle avait entendu le violon magique. Elle était heureuse, elle, elle ne se souvenait pas! Nous étions arrivés à l'endroit où j'avais chanté *la Demoiselle*. Ma surprise fut grande d'y trouver un énorme bouquet de fleurs posé avec soin à la place précise où j'étais assise avec Sarah lorsqu'Abel m'était apparu. C'était un bouquet tout blanc, mais composé des fleurs les plus rares et les plus nouvellement connues. Mon père le prit et le regarda avec admiration, puis il s'écria avec surprise : — Ce n'est pas un bouquet oublié par quelqu'un, c'est un bouquet pour vous, ma fille; prenez-le, votre nom est sur le ruban.

De qui me venait cet hommage? Abel était bien loin, et sans doute, s'il pensait encore à moi, il ne se flattait pas de me rattacher à lui. Je questionnai le vieux jardinier qui, vous vous en souvenez, demeurait à deux pas de là. — J'ai vu, me dit-il, déposer cela, il y a une heure, par une espèce d'ouvrier que je ne connais pas; j'ai été regarder ce que c'était, me promettant de vous le porter ce soir, si vous ne veniez pas aujourd'hui vous promener ici. Il ne faut pas que ça vous étonne : vous avez rendu tant de services et fait tant de bien que les pauvres gens pensent à vous et souhaitent vous faire plaisir. Il n'y a qu'une chose qui m'étonne, moi! c'est qu'un ouvrier ait trouvé de pareilles fleurs, que je n'ai jamais vues, et que lord Hosborn peut seul avoir dans ses grandes serres du Franc-bois.

— Lord Hosborn est-il repassé ici tantôt? demanda mon père; le connaissez-vous?

— Je le connais, il est venu seul se promener ici il y a quatre ou cinq jours; je ne l'ai pas vu aujourd'hui.

— Vous a-t-il parlé quand il est venu?

— Oui, il m'a demandé si Mlle Sarah se promenait souvent aux

Dames de Meuse, quel endroit elle préférait. Je lui ai dit que oui, et j'ai montré l'endroit sans songer à mal.

Mon père conclut de ce renseignement que lord Hosborn avait dû chercher l'occasion de me rencontrer, et qu'il m'envoyait ce bouquet d'adieu en renonçant à sa poursuite. J'emportai les fleurs et les mis au salon dans un vase. Je les interrogeais tout bas, comme si elles eussent pu me répondre; elles ne savaient rien non plus.

Ce petit événement, où malgré moi mon imagination faisait apparaître Abel, me troubla et me disposa très mal pour l'épreuve terrible qui m'attendait le lendemain. Adda nous arriva dans la matinée, et en entrant au salon elle s'écria : — Ah! voici le bouquet des fiançailles! J'en étais sûre!

— Explique-toi, lui dis-je; est-ce que tu sais d'où m'est venu ce bouquet? Je te jure, moi, que je n'en sais rien.

— Veux-tu me jurer aussi que tu n'as pas reçu lord Hosborn hier dans la matinée? Voyons, jure!

— Je l'ai vu. Est-ce que cela t'offense, que tu parais si agitée?

— Il t'a demandée en mariage, je le sais!

— Est-ce lui qui te l'a dit?

— C'est sa mère. Il est maniaque, tu sais! c'est une espèce de fou, et sa mère est une bête achevée. Elle est venue, il y a deux jours, me trouver dans ma chambre pour me dire qu'elle voulait absolument me faire épouser son fils, et qu'elle était sûre d'y réussir si j'y consentais. J'ai beaucoup ri, elle a insisté. J'ai dû répondre que je ne refuserais peut-être pas. Or ce matin elle m'apprend que son fils s'absente, qu'il est parti pour ne plus me compromettre, vu que c'est de ma sœur qu'il a fait choix. J'ai trouvé toute cette manière de procéder si absurde, si blessante pour moi, si peu sérieuse, que j'ai pris la poste à l'instant même. Me voici, mais pour vingt-quatre heures, je t'en avertis. Je ne veux pas exiler lord Hosborn de sa maison, je ne veux pas gêner ses projets, ni attrister ton beau mariage par mon dépit, car j'ai un dépit mortel, je ne le cache pas; j'ai été jouée et offensée : lord Hosborn m'a fait la cour, il le nierait en vain, tout le monde l'a remarqué, et déjà on me faisait compliment. Il est fâcheux d'avoir une sœur si belle, si intelligente et si vertueuse qu'elle n'ait qu'à montrer le bout de son nez pour vous supplanter. Si je veux sortir de prison et de veuvage, je n'ai qu'un parti à prendre, qui est de quitter un voisinage aussi redoutable que le tien, et je m'en vais.

— Où donc? — lui dis-je en souriant tristement; je ne croyais pas encore à sa résolution.

— A Paris, chez moi. Je ferai une installation convenable, cela me distraira. J'ai de belles relations à présent, je me suis liée au

Francbois avec de vraies femmes du monde. On doit me présenter à la cour, j'y aurai du succès; je sais à présent comment il faut s'habiller et causer pour être à la hauteur des plus vantées. Je serai des fêtes de Compiègne. Je viens donc vous faire mes adieux.

Rien ne put ébranler sa détermination. Mon père eut beau lui jurer qu'en sa présence, et sans hésiter une seconde, j'avais refusé l'offre de lord Hosborn; elle s'emporta davantage. — Si Sarah a fait cela, dit-elle, c'est une sottise, et c'est un affront pour moi. Elle a la manie du sacrifice, comme si j'étais un tyran et un fléau domestique. Je suis bien sûre qu'elle m'a rendue odieuse à son adorateur.

— Loin de là, reprit mon père; elle a donné un prétexte personnel sans dire un mot de vous.

— Eh bien! elle a eu tort. J'aurais été blessée d'abord de ce mariage, mais, la colère passée, j'en aurais apprécié les avantages pour nous tous. Cela nous plaçait très haut dans le monde et ouvrait un avenir à mes enfans. Sarah n'est bonne qu'à enterrer nos existences avec la sienne. Je me révolte à la fin contre ce système de mort, et je sépare ma destinée de la sienne.

Elle commença aussitôt ses paquets et ceux de ses enfans. — Quoi! m'écriai-je lorsqu'elle vint chercher dans ma chambre les petites robes de Sarah, ces jolis chiffons que j'avais faits moi-même avec tant de soin et d'amour, tu veux emmener la petite à peine guérie!...

— Tais-toi! répondit-elle d'une voix âpre et vibrante. Grâce à ton accaparement de ma fille, je passe pour une mauvaise mère, ce qu'il y a de plus odieux au monde. Oh! je sais tout ce que mes ennemies pensent de moi, et tout ce qu'à propos de tes vertus maternelles je subis de critiques et d'outrages. Je ne veux plus quitter mes enfans, entends-tu! jamais! Ils me suivront partout, ils sont à moi, et je te défends de me suivre, car partout où l'on verra miss Owen à mes côtés, on dira : La vraie mère, c'est elle, elle est la cendrillon, c'est bien connu! Sa sœur danse, et elle berce les marmots!

L'arrêt fut écrasant, mais rien ne put le détourner, ni larmes, ni reproches, ni inquiétudes pour la petite, ni supplications passionnées. Ma pauvre sœur était blessée dans son amour-propre, et, pour elle, c'était pire que d'être blessée au cœur.

Il ne me restait plus qu'à empêcher le désespoir de l'enfant, qui voulait bien voyager, mais qui ne croyait pas possible de se séparer de moi. Je dus lui faire croire que je l'accompagnerais : sa mère ne voulut pas lui laisser cette illusion de la dernière heure. Elle fut véritablement cruelle; sa seule excuse, c'est qu'elle était jalouse de l'amour de l'enfant pour moi.

Pour ne pas entendre les cris de ma Sarah, je m'enfuis dans la montagne, mais après avoir fait jurer à mon père qu'il accompagnerait ma sœur jusqu'à Paris et ne la quitterait que quand il l'aurait vue installée. Je savais que, si Sarah était malade, Adda perdrait la tête tout de suite et me rappellerait. Mon pauvre père était bien malheureux aussi de cette séparation et plus inquiet encore pour moi, qu'il laissait la plus brisée. — Comptez sur mon courage, lui dis-je, j'en ai toujours eu, j'en aurai toujours; je n'oublierai pas que vous me restez.

J'étais donc seule, et seule pour jamais! Je marchai longtemps dans les bois, j'avais couru bien loin, j'avais bouché mes oreilles pour que l'écho ne m'apportât pas un son lointain des sanglots de mon enfant. Je l'aimais tant! je l'avais élevée avec tant de peine! J'avais recommencé pour elle, mais avec plus de lumière et de persévérance, les soins qu'enfant moi-même j'avais eus pour sa mère enfant, et je ne la verrais plus!... à moins que sa vie ne fût encore en danger? Quelle déchirante espérance!

La fin de la journée me surprit dans les bois. Je pensai que mes gens seraient inquiets : sans cela, je crois que je fusse restée dehors toute la nuit, tant je craignais de rentrer dans cette maison déserte; mais nos malheurs ne nous donnent pas le droit de contrister même le plus humble dévoûment. Je rentrai dîner, je ne pouvais pas venir à bout de manger, et je voyais dans les yeux de la femme qui me servait des larmes d'inquiétude et de pitié. Le chien de mon père vint me caresser, il était triste aussi et refusait les alimens. Dans un moment où je fus seule avec lui, je le décidai à manger, et ma bonne servante put croire que j'avais mangé aussi.

Tout le monde était fatigué chez moi, tout le monde avait pleuré les enfans et mon chagrin. Je feignis d'aller me coucher afin que mes gens pussent se coucher aussi de bonne heure. Quand je n'entendis plus remuer dans la maison, je sortis sans bruit. Ce petit lit de Sarah vide, à côté du mien, ce berceau du *baby*, vide aussi dans la chambre voisine, ce désordre d'un départ précipité, les jouets épars, des fleurs effeuillées sur les tapis, un petit chausson oublié sur une chaise,... il semblait que des brigands fussent entrés chez moi, qu'ils eussent tout pillé et emmené les enfans... Pourquoi avaient-ils oublié de me tuer?

Je descendis au jardin, et je me rappelai que c'était le jour et l'heure précise où expirait l'année d'épreuve que j'avais imposée à Abel. Il avait dit : Si vous ne me renvoyez pas ce brin d'herbe que je viens de mettre à votre doigt, où que vous soyez, à pareil jour, vous me verrez apparaître. J'avais renvoyé le brin d'herbe, je ne reverrais jamais celui qui me l'avait donné, je ne devais pas dé-

sirer le revoir. Tout était fini dans ma vie. Il y avait eu de sa faute et peut-être aussi de la mienne; peut-être aurais-je dû encore lui pardonner. Ce qui m'en avait empêchée, c'était la crainte qu'il ne me fît une vie misérable et déconsidérée au point de me rendre incapable et indigne de remplir mes devoirs de famille. Et maintenant voilà que je n'avais plus de famille, ma sœur me chassait d'auprès d'elle, les enfans ne me connaîtraient bientôt plus. Je ne pourrais les préserver d'aucun mal, d'aucun danger. Je n'étais plus utile à personne, et j'avais pour récompense de mon éternel dévoûment l'éternelle solitude!...

J'arrivai au bout de l'allée qui longeait la Meuse et revis le banc où j'avais reçu les sermens d'Abel. J'étais au bout de mes forces, je me laissai tomber par terre, et, la tête appuyée sur le banc, je pleurai comme pleurent les personnes qui ont lutté de toutes leurs forces contre le désespoir, mais qui se trouvent à la fin vaincues et comme écrasées par lui. Ce n'était plus la belle et pure soirée où les étoiles miroitaient dans la rivière et où le flot soupirait doucement. Le vent, chassant des nuages livides, avait des plaintes navrantes, et des rafales de pluie ternissaient l'eau plombée. Tout pleurait en moi et autour de moi, je souhaitai ne me relever jamais et mourir là.

Tout à coup je me sentis entourée de deux bras tièdes et souples. C'était Abel qui me relevait et me pressait contre sa poitrine. Lui aussi pleurait et sanglotait avec tant d'énergie et de déchirement que j'oubliai toutes mes résistances, toutes mes douleurs pour bénir sa pitié et y chercher mon refuge contre la désespérance et l'horreur de la vie.

— Je sais tout, me dit-il, il y a huit jours que je suis caché auprès de vous et que je cours le pays sous un déguisement. Je sais tout ce que vous avez fait de sublime et tout le mal qu'on vous a fait; je sais vos soins pour la coupable et malheureuse Carmen, la tentative honorable, bien que maladroite, de lord Hosborn, la cruauté de votre sœur, son départ et l'enlèvement des enfans. Je sais que vous voilà seule au monde et que je vous reste, non comme un fiancé digne de vous, vous m'avez jugé et condamné, mais comme un ami qui vous offre sa vie et qui vous la donnera malgré vous. A présent c'est décidé et arrangé, Sarah! je ne m'en vais plus, puisqu'il n'y a plus personne pour me chasser ou vous faire souffrir à cause de moi. Quand j'ai reçu le brin d'herbe, gage de nos fiançailles rompues, quand Nouville a mis sous mes yeux la lettre de Mlle d'Ortosa, j'avais cessé de voir cette cruelle femme. Je ne songeais plus à elle, je le lui avais dit; elle savait que je ne la reverrais jamais et qu'elle ne pourrait rompre mes liens avec vous. Je n'avais pas d'efforts, pas de sacrifice à faire pour revenir à vous; mais j'étais coupable,

oui, oui, très coupable de m'être laissé entraîner par la curiosité, l'amour-propre et le dépit, à revoir cette femme dangereuse et violente. J'aurais dû deviner qu'elle me perdrait auprès de vous. J'ai donc accepté mon arrêt, mais avec une telle douleur que je me suis senti comme rejeté violemment hors de la vie d'émotion que j'avais menée jusque-là. J'ai senti comme un besoin impérieux de solitude et d'oubli de tout ce qui était moi. J'ai voulu que Nouville fût témoin de mon deuil. Au lieu d'aller en Italie, je me suis établi à la campagne auprès de lui, tout seul dans une maisonnette que j'ai louée, où je n'ai voulu recevoir personne. J'ai serré mon violon, je n'y ai pas touché depuis trois mois. Il dort, il n'a rien à dire tant que mon cœur restera enterré. Nouville vous dira comment j'ai vécu et si j'ai seulement regardé une femme. Je voulais m'éprouver, me connaître, savoir si j'étais une bête brute esclave de ses sens ou un malheureux que l'excitation de l'art et du succès jetait en pâture aux chimères et aux monstres. J'ai découvert en moi l'homme doux et tendre que je savais être, mais qui m'échappait toujours, et dont je sais à présent que je peux reprendre possession absolue. Cet homme-là n'est pas purifié pour s'être observé pendant trois mois; cela lui a été trop facile pour qu'il s'en fasse un mérite. Un profond dégoût de son ivresse l'a rendu avide et comme épris de tempérance. Il n'est pas devenu digne de vous pour avoir amèrement pleuré le bonheur qu'il ne devait jamais retrouver ailleurs; mais il est sûr d'une chose, c'est qu'il ne peut vivre que pour vous, et qu'il aime mieux ne pas vivre du tout que de se livrer de nouveau à qui que ce soit et à quoi que ce soit en dehors de vous. J'ai loué aujourd'hui la maisonnette où je vais me fixer à une lieue d'ici. En dix minutes de chemin de fer, je serai à vos pieds quand vous aurez un ordre à me donner. Quand vous ne voudrez pas me voir, je ne sortirai pas de mon petit jardin. Quand votre père sera de retour, s'il veut de la musique, j'en ferai pour lui et pour vous, mais non pour d'autres. J'apprendrai la culture des fleurs. Je vous ferai des bouquets que je sèmerai sous vos pas dans vos promenades, quand vous ne voudrez pas que je vous les apporte. Et je ne m'ennuierai pas; je m'instruirai, je deviendrai intelligent, je cesserai d'être un illettré; j'ai commencé déjà auprès de Nouville. Il sait s'exprimer, lui, il sait écrire. Il m'a donné des leçons, il m'a fait travailler. Il m'a démontré la sincérité de la parole écrite comme on démontre la musique. J'ai compris, je m'exerce, je veux être en état de vous écrire bientôt une lettre. Enfin vous verrez que je peux me fixer et me transformer, et peut-être avec le temps, quand vous serez bien sûre que je n'aime que vous et ne vis que pour vous, peut-être, Sarah, me pardonnerez-vous.

Je ne lui répondais pas, et il s'en inquiétait. — Je ne vous fais pas de bien, me dit-il. Vous ne m'entendez pas, mon dévoûment ne va pas jusqu'à votre cœur. Mon repentir vous semble inutile, vous ne pensez qu'à vos douleurs, et je suis fou de vous parler de mes espérances, qui n'ont pas de sens pour votre esprit en ce moment d'accablement et de détresse. Eh bien! Sarah, parlez-moi de vos souffrances, j'oublierai les miennes; j'irai chercher votre enfant, je l'enlèverai, s'il le faut. Non, je forcerai sa mère à revenir, je la persuaderai, je lui ferai honte. Voulez-vous que je parte tout de suite?

— Non, lui dis-je, ma sœur est dans son droit, et peut-être a-t-elle trouvé dans le dépit la notion du devoir maternel. Partagée entre elle et moi, sa fille n'eût peut-être pas été heureuse. Il faut lui laisser faire l'essai de ses forces. Je suis résolue à me soumettre et à me calmer. J'en aurai la fermeté, puisque vous voilà.

— Que me dites-vous, Sarah? s'écria-t-il en me saisissant les mains; je suis donc encore quelque chose dans votre vie?

— Vous êtes tout désormais, lui répondis-je; comment pouvez-vous en douter?

En lui parlant ainsi, je cherchais le souvenir de ses torts, et, soit que ma tête fût affaiblie, soit que la puissance immédiate d'Abel sur moi fût de celles qui s'imposent fatalement, je ne me souvenais plus d'avoir douté de lui.

Vous savez maintenant que je l'épouse dans quelques semaines, et vous êtes peut-être effrayée de ma faiblesse. Je vais tout vous dire, mon amie; vous êtes une femme, une mère, et je ne suis plus une enfant. Ce qui m'a rendu la résolution, c'est plutôt une force, une énergie secrète, qu'un entraînement de tendresse et de douleur. J'ai senti que le plus intense foyer de ma vie était dans le sentiment maternel, et qu'en m'arrachant l'enfant adoré, ma sœur reprenait possession d'elle-même et obéissait à une loi supérieure que je devais respecter. J'ai été brisée, mais j'ai su bientôt par mon père qu'elle s'occupait beaucoup plus de sa fille, et qu'elle paraissait avoir mieux compris ses vrais devoirs. Il espère qu'elle les comprendra tout à fait, et que les caresses de ses enfans la rendront meilleure et plus forte.

Dès lors j'ai entendu dans mon âme une voix qui me criait : Et toi aussi, il faut que tu sois une femme, une mère. Ton époux est là, tu le connais, tu l'as aimé, tu as cru en lui; en quel autre auras-tu désormais plus de confiance? pour quel autre sauras-tu mieux te dévouer? S'il te fait souffrir encore, n'es-tu pas habituée à souffrir, et quelles compensations ne trouveras-tu pas dans les enfans que Dieu te donnera? D'ailleurs ne sais-tu pas que tout le bonheur consiste à donner du bonheur à ce qu'on aime, et n'es-tu pas cer-

taine de rendre heureux et bons les êtres adorés qui naîtront de toi?

En écoutant ce cri de ma conscience, je me suis trouvée très calme, très résignée à tout, très sûre de moi-même. Je vais me marier sans frayeur, sans personnalité, sans instinct de jalousie. Je prépare mon âme à cet engagement avec les mêmes soins que d'autres apportent à leur toilette de fête. Je veux être si bonne, si vraie, si forte, que le ciel me trouve digne d'avoir une Sarah à moi!

Je dois ajouter pour vous rassurer complétement, ma chère Mary, qu'Abel est véritablement transformé. Tout ce qu'il m'a dit est vrai et m'a été attesté par Nouville. Depuis trois mois, il habite notre voisinage, il y mène la vie la plus retirée et la plus studieuse, et il se trouve heureux comme il ne l'a jamais été. Il vient passer avec nous toutes ses soirées et ne fait de musique que pour nous. Mon père est bien heureux aussi de cette intimité, et ma sœur nous écrit qu'elle accepte sans objection et sans répugnance notre prochain mariage. Elle viendra avec ses enfans passer le printemps près de nous.

Tous les matins, Abel m'envoie un bouquet et une lettre, une vraie lettre, courte, mais exquise et touchante, naïve comme celle d'un enfant,... et de plus en plus *correcte*, car il étudie avec une docilité et une persévérance dont mon père est tout surpris et tout attendri.

Je l'aime de toute l'énergie de mon cœur et je serai peut-être très heureuse, j'amasse peut-être des forces pour des chagrins que je ne connaîtrai pas; mais je ne veux pas me faire trop d'illusions, je veux avoir devant Dieu et devant *lui* le mérite d'accepter tout d'avance, le mal comme le bien.

Adieu, ma digne et douce amie. En me forçant à me résumer, vous m'avez amenée à me rendre compte de moi-même, et vous m'avez fait un grand bien. Soyez-en récompensée par le bonheur et la tendresse de ceux qui vous sont chers, — votre mari dont je serre la main, vos enfans que j'embrasse et que je vais enfin connaître et chérir, puisque vous me promettez de venir à Malgrétout cette année. — Votre SARAH OWEN.

GEORGE SAND.

UN

BOUDDHISTE CONTEMPORAIN

EN ALLEMAGNE

ARTHUR SCHOPENHAUER.

I. *A. Schopenhauer's Werke;* 8 vol. in-8°. — II. *Briefe über die Schopenhauer'sche Philosophie,* von Dr Jul. Frauenstædt, 1854. — III. *Arth. Schopenhauer aus persönlichem Umgange dargestellt,* von W. Gwinner, 1862. — IV. *A. Schopenhauer, Von ihm, über ihn.* Ein Wort der Vortheidigung, von E. O. Lindner. *Memorabilien,* von J. Frauenstædt, 1863. — V. *A. Schopenhauer,* von R. Haym, 1864.

L'antiquité, si riche en originaux, n'a peut-être pas de caractères plus singuliers que ses philosophes. Le recueil laissé par Diogène de Laërte est une véritable galerie d'excentriques. Qu'est-ce que cet autre Diogène qui roule cyniquement son domicile dans les rues d'Athènes en jetant à droite et à gauche ses apophthegmes caustiques? qu'est-ce que ce Pyrrhon qui, mettant le scepticisme en pratique, ne marche qu'entouré d'un cortége d'amis obligés de veiller sur ses jours? qu'est-ce que Socrate lui-même avec ses éternelles flâneries et sa manie d'embarrasser les gens, sinon des humoristes, — je prends le mot le plus doux, — auxquels on ne saurait en bonne justice appliquer les règles communes? Il faudrait feuilleter les bollandistes pour trouver, parmi les saints du moyen âge, des propos et des manières de vivre aussi bizarres.

Nos philosophes n'ont point aujourd'hui de ces singularités. Quelle que soit la doctrine qu'ils professent, ils vivent en gens du

monde, et il n'y a aucun moyen de distinguer, à la façon d'être pas plus qu'à l'habit, un positiviste d'avec un métaphysicien. C'est donc une rareté digne d'attention qu'un philosophe contemporain, auteur d'une doctrine étrange et profonde, qui conforme sa vie à sa doctrine, qui, par exemple, est resté célibataire *par principe métaphysique*, et cette rareté, on la trouve chez un philosophe allemand, Arthur Schopenhauer, dont le nom est assez souvent prononcé en France depuis une dizaine d'années. Ce philosophe a été chez nous l'objet de quelques travaux plus ou moins estimables, mais qui ne donnent pas, je crois, une idée suffisante ni même une idée tout à fait exacte du personnage et de sa doctrine.

Cette doctrine a fait grand bruit en Allemagne pendant une certaine période. Schopenhauer avait fini par rencontrer, après une longue attente, des disciples fervens qui ont recueilli religieusement ses paroles, ses lettres, les traits de sa vie, et qui plus d'une fois, avec moins de prudence que de piété, se sont empressés de révéler au public jusqu'à ses faiblesses. MM. G. Gwinner, Otto Lindner, J. Frauenstædt, ont tour à tour raconté ce qu'ils savaient de lui; chacun d'eux a prétendu à l'honneur de l'avoir mieux connu que les autres, et cette émulation n'a pas manqué de dégénérer en jalousies et en querelles. Un critique de mérite, M. R. Haym, qui semble se constituer volontiers le liquidateur des philosophies déchues, et qui a fait autrefois dans un livre remarquable le bilan posthume de l'hégélianisme, a résumé le débat en termes d'une sévérité, à mon sens, excessive. D'autres critiques sont intervenus et ont prononcé leur verdict à des points de vue différens, M. Hoffman au nom de l'orthodoxie la plus étroite, M. C. Gutzkow au nom du patriotisme radical. Les documens abondent, comme on le voit, entre nos mains. A l'heure qu'il est, cette discussion ardente et quelque peu tumultueuse a cessé, et il est facile de voir qu'entre l'engouement et le dédain il y a, comme toujours, place pour un jugement impartial et modéré. La doctrine vit encore, il se peut toutefois qu'elle disparaisse, aussi bien que beaucoup d'autres qui n'ont pas fait moins de bruit en leur temps; mais il restera toujours une figure de philosophe curieuse à étudier, et une doctrine qui répond en philosophie à une des dispositions les plus marquées du siècle, à cette humeur noire qui a dominé en poésie depuis cinquante ans, et qui a envahi beaucoup d'âmes sérieuses. J'ajoute qu'à côté du philosophe il y a chez A. Schopenhauer un écrivain et un penseur, et de ceux-là rien ne se perd : ils sèment des germes que des souffles imprévus, que d'invisibles courans emportent, et qu'on s'étonne souvent de voir fructifier au loin sans pouvoir dire d'où ils viennent.

I.

On s'est trop accoutumé à considérer les systèmes de philosophie en eux-mêmes, sans tenir un compte suffisant des circonstances où ils ont été élaborés, du génie particulier qui les a produits, et à les traiter comme le développement pour ainsi dire algébrique d'un certain nombre de principes généraux. Ce n'est pas ainsi qu'ils se forment : la philosophie n'est pas une science impersonnelle, où le plus humble apporte sa pierre et dont on puisse retrancher le nom des ouvriers; elle se compose de grandes créations qui se répondent l'une à l'autre, qui s'enchaînent entre elles, et dont chacune est l'expression d'un génie et d'une âme coordonnant ses idées sous l'influence complexe du tempérament et de l'éducation. Au lieu de soumettre les systèmes à une critique abstraite dont les règles varient avec les convictions du juge, il serait temps qu'on leur appliquât la critique positive et psychologique si heureusement employée de nos jours dans l'examen des œuvres littéraires. C'est ce que je me propose d'essayer, et l'on peut s'attendre à trouver d'étroits rapports entre la doctrine et le caractère que je dois faire connaître.

Un mot d'abord sur la singulière fortune de cette doctrine. On sait ce qu'il était advenu en France de la philosophie après 1848, et le profond discrédit où elle était tombée dans le public et dans l'enseignement; à peine si elle s'en relève lentement aujourd'hui. La même catastrophe se produisit à la même époque en Allemagne. Une doctrine y régnait presque en souveraine; elle avait pénétré dans la religion et dans la politique, elle s'était associée à toutes les préoccupations du pays. Tout à coup un voile se déchire, et il semble qu'on la juge pour la première fois en liberté. Non-seulement l'empire lui échappe, mais le respect même s'en va, et cette chute rapide de l'hégélianisme entraîne la ruine de toute philosophie; on ne voit plus, comme après un ouragan, que débris de doctrines surnageant pêle-mêle, et la pensée spéculative offre encore plus que la politique l'image d'un champ dévasté. C'est à ce moment que le nom de Schopenhauer surgit à la lumière. Un beau jour, l'Allemagne apprend non sans surprise qu'elle possède à son insu depuis trente ans un grand prosateur inconnu et un profond penseur de plus; l'opinion, tout à l'heure désabusée de toute spéculation, court aussitôt à lui. Les histoires de la philosophie, pleines des noms de Schelling, de Fichte, de Hegel, ne connaissaient pas ce nom-là; mais il regagne promptement le temps perdu, le retour de justice qu'il attendait avec une certitude orgueilleuse s'accom-

plit en peu d'années, et tandis que ses rivaux délaissés conservent à peine quelques rares adeptes, il meurt, en 1860, presque dans la gloire.

Tout est fait pour surprendre dans la destinée de cette doctrine, et d'abord la longue obscurité où elle est restée ensevelie, car Schopenhauer n'est pas un de ces philosophes dont la langue ou les idées rebutent par la difficulté de les pénétrer le lecteur de bonne volonté; il n'y a pas, il faut l'avouer, d'écrivain plus clair, et il possède par surcroît une qualité peu commune en Allemagne et qu'on ne s'attendrait guère surtout à trouver chez un philosophe, l'agrément. Il n'a d'ailleurs rien de commun avec ces philosophes, peu attrayans pour les intelligences méditatives, qui se jouent avec légèreté à la surface des questions; il creuse profondément, sa pensée ne touche pas un sujet sans y laisser, comme un soc d'acier, quelque sillon vif et brillant. Si cette male chance de Schopenhauer et de sa doctrine ne s'explique pas facilement, la renaissance imprévue d'un système enterré, la vogue rapide qu'il obtient, l'éclat qu'il jette et qui attire tous les yeux, sont encore plus étonnans. Cette doctrine choque en effet les goûts les plus vifs des contemporains. L'histoire a toutes les prédilections du siècle, et Schopenhauer a pour l'histoire les mêmes dédains que Descartes. La politique est une fièvre à laquelle personne n'échappe, et il fait fi de la politique; non content d'attaquer violemment les démagogues, ou plutôt les politiques sans acception de parti et les réformateurs de toute dénomination, il va jusqu'à déclarer (en Allemagne, qu'on y songe bien) le patriotisme la plus sotte des passions et la passion des sots. Vers 1850, dans un temps où tant de déceptions assombrissent les esprits et où de cruelles catastrophes remplissent les honnêtes gens d'une tristesse trop légitime, apporte-t-il au moins des idées de nature à rasséréner les courages? Au contraire il proclame que le comble de la folie est de vouloir être consolé, que la sagesse consiste à comprendre l'absurdité de la vie, l'inanité de toutes les espérances, l'inexorable fatalité du malheur attaché à l'existence humaine. Est-ce un moderne qu'on entend? Non, c'est un bouddhiste, pour qui le repos réside dans l'absolu détachement, qui nous indique comme la bénédiction à laquelle nous devons aspirer et comme la récompense réservée aux saints l'anéantissement de la volonté. Un tel système n'a certes rien d'engageant, il est plus propre à scandaliser une époque fière de sa civilisation et enflée de sa puissance qu'à la charmer; d'où vient donc que le scandale, qui n'avait pas suffi dans l'origine à le sauver de l'obscurité, n'a pas été non plus dans la suite un obstacle à sa fortune?

Je pose la question sans essayer d'y répondre; mais je ne puis

m'empêcher d'être frappé d'une parfaite analogie entre les vicissitudes de cette destinée et celles que le positivisme a traversées chez nous, et peut-être cette analogie éclaircit-elle un peu le mystère. Les deux doctrines ne se ressemblent guère; pour mieux dire, elles sont absolument contraires l'une à l'autre dans leur esprit, dans leur marche, surtout dans leurs conclusions. La doctrine positiviste aboutit au plus complet optimisme, puisqu'elle repose sur l'idée d'une évolution progressive des choses par laquelle tout est finalement justifié; elle ouvre aux sociétés humaines la riante perspective de se voir un jour constituées sur un plan conforme à la raison scientifique. Pour Schopenhauer, la vie est et restera mauvaise, l'avenir ne réserve rien de bon ni à l'individu ni aux sociétés. Cependant ces deux doctrines si opposées ont eu même peine à sortir de l'obscurité; leurs auteurs se sont pendant longtemps abandonnés aux mêmes protestations véhémentes contre l'oubli qui les couvrait et contre le succès des doctrines en crédit, ils se sont livrés sans réserve aux excès d'un orgueil chagrin qui aimait mieux accuser de ses mécomptes les personnes que les circonstances. Puis, après avoir secoué, grâce au zèle ardent d'une poignée de disciples, le maléfice qui pesait sur elles, ces doctrines, arrivées en un jour à la notoriété, ont pris énergiquement possession d'un grand nombre d'esprits; elles ont vu leur autorité grandir vers le même temps et dans des circonstances semblables. Le positivisme a profité du discrédit des études philosophiques pour subjuguer des esprits fatigués, en déclarant ne poursuivre et n'admettre que des vérités démontrables; il a promis aux intelligences un repos définitif, pourvu qu'elles s'abstinssent résolûment de toucher à la métaphysique, condition dure à la vérité, qui ressemble un peu trop au procédé sommaire employé par Origène pour se soustraire au trouble des passions. De même la doctrine du philosophe allemand se donne pour également positive, mais en un sens différent; elle prétend, au lieu d'abstractions, élever un édifice de vérités pratiques recueillies dans le champ de l'expérience, embrasser la vie dans ses détails, l'expliquer par des observations que chacun est à même de vérifier; elle en appelle à l'autorité irréfragable de l'expérience journalière, comme le positivisme à celle de la science. Il y avait là de part et d'autre, pour des esprits lassés d'utopies philosophiques, une séduction qu'ils ont subie d'abord, et à laquelle il leur a fallu quelque temps pour se dérober.

Au surplus, la vie de notre philosophe va jeter, j'espère, quelque jour sur plusieurs points que je viens seulement d'indiquer.

A. Schopenhauer était né à Dantzig en 1788. Fort sensible à l'honneur de n'être pas Allemand, il se prétendait de race hollan-

daise et en voyait la preuve dans l'orthographe de son nom. Son père, d'une ancienne famille patricienne, avait fait fortune dans les affaires, où il portait un esprit singulièrement actif et entendu; c'était d'ailleurs un caractère fier, obstiné, peu maniable et probablement assez difficile à vivre. En 1793, lorsque la vieille ville hanséatique dut renoncer à l'indépendance, notre républicain alla s'établir à Hambourg pour ne pas tomber sous la domination de la Prusse. Sa femme, beaucoup plus jeune que lui, était cette Jeanne Schopenhauer, auteur d'une estimable monographie sur Jean van Eyck et d'un nombre considérable de romans qu'on lit encore, un entre autres, *Gabrielle*, où elle peint les mœurs du beau monde, et que Goethe n'a pas dédaigné d'analyser.

A Hambourg comme à Dantzig, le père de Schopenhauer menait un grand train de maison; il possédait des statues, des tableaux, une bibliothèque riche surtout en ouvrages anglais et français. Schopenhauer fut donc élevé dans l'opulence; plus tard, lorsqu'il sentit le prix de l'indépendance pour un philosophe et que même il en eût fait une condition du droit de philosopher, il conçut une vive reconnaissance pour celui qui avait assuré la sienne, et il l'exprimait en termes curieux dans la dédicace d'un de ses ouvrages. « Si j'ai pu développer, disait-il, les forces que la nature m'a départies et en faire un juste emploi, si j'ai pu suivre l'impulsion de mon génie, travailler et penser pour la foule des hommes, qui ne faisait rien pour moi, c'est à toi que je le dois, ô mon noble père, à ton activité, à ta prudence, à ton esprit d'épargne, à ton souci de l'avenir. Sois béni pour m'avoir soutenu dans ce monde où sans toi j'aurais péri mille fois! » Son père aurait voulu en faire un négociant; mais l'enfant montrait pour cette carrière une extrême répugnance. On crut la surmonter en flattant son goût pour les voyages, et on lui promit de le faire voyager pendant deux ans à la condition qu'au bout de ce temps il se consacrerait aux affaires. Il accepta le marché, et parcourut avec son père une partie de l'Europe. Le délai expiré, il entra dans une maison de commerce de Hambourg, et il y était depuis quelques mois lorsque son père mourut. Il ne se crut pas dégagé pour cela de sa parole et poursuivit ses efforts pour accomplir le vœu paternel; mais il tomba dans une mélancolie profonde, de sorte que sa mère, fatiguée de ses plaintes, lui rendit la liberté. Il avait dix-neuf ans : il se hâta d'aller s'asseoir sur les bancs du gymnase pour réparer le temps perdu.

Mme Schopenhauer, pouvant se livrer désormais sans réserve à ses goûts littéraires et mondains, était allée s'établir à Weimar. Elle y vivait dans le cercle de Goethe avec sa fille Adèle, dont le grand poète vante quelque part le talent pour la déclamation. Elle paraît

avoir été femme jusqu'au bout des ongles. Le chevalier Anselme Feuerbach, le grand criminaliste, père du philosophe, écrit à la date de 1815, en parlant des connaissances qu'il a faites à Weimar: « Mme la conseillère Schopenhauer, riche veuve, tient ici bureau de bel esprit. Elle parle bien et beaucoup. De l'esprit tant qu'on veut, et pas de cœur; elle est coquette au possible et se rit à elle-même du matin au soir. Dieu me préserve d'une femme si spirituelle! Elle a pour fille un petit oison qui me disait hier : Je peins les fleurs avec un talent surprenant. » Le portrait était ressemblant, et je n'ai nulle peine à comprendre que, de l'humeur dont il était, Schopenhauer ne dut pas s'accorder parfaitement avec sa mère. Pour se mettre en état de suivre les cours universitaires, il résolut de venir à Weimar et d'y travailler sous la direction d'un professeur particulier. Sa mère y consentit, mais à la condition qu'il ne demeurerait pas avec elle, et pourquoi? « Je ne méconnais pas tes bonnes qualités, lui écrit-elle. Ce qui m'inquiète, c'est ta manière d'être et de voir; ce sont tes plaintes sur des choses inévitables, tes mines refrognées, tes jugemens bizarres, que tu prononces d'un ton d'oracle sans qu'il y ait rien à objecter. — Cela me fatigue et m'attriste. Ta manie de disputer, tes lamentations sur la sottise du monde et la misère humaine m'empêchent de dormir et me donnent de mauvais rêves... » Il est évident que ses rapports avec sa mère sont froids; ce sont ceux d'un homme qui se croit une mission à remplir, et dans les sévérités qu'il prodigue aux femmes on reconnaît l'impression persistante du souvenir maternel.

Schopenhauer, qui a sur toutes choses des théories, en présente une assez ingénieuse, quoique très contestable, sur la participation de chacun des parens dans la constitution morale de l'enfant, et il l'appuie sur nombre de faits intéressans empruntés à l'histoire. Selon lui, ce qu'il y a de fondamental et de premier, le caractère, les passions, les tendances, sont un héritage du père; l'intelligence, faculté secondaire et dérivée, procède essentiellement de la mère. Au reste, le caractère et l'intelligence donnent lieu, par leurs réactions mutuelles, à des combinaisons imprévues et trop complexes pour qu'il soit toujours aisé de faire la part des deux élémens associés; mais cette théorie, qui tient aux principes mêmes de sa doctrine, Schopenhauer se flatte d'en trouver au moins une confirmation irrécusable dans sa propre histoire, et il y a quelque chose de spécieux dans cette prétention. Il est ombrageux comme son père, spirituel et subtil comme sa mère. Le voilà dès à présent tel qu'il demeurera jusqu'à la fin, et l'on peut entrevoir déjà quels pourront être les caractères de sa philosophie.

On le voit, à l'université de Gœttingen, mener de front, selon

l'habitude allemande, plusieurs études différentes, la médecine, l'histoire naturelle, la philologie, la philosophie. Il fréquente les amphithéâtres de dissection et se passionne pour les physiologistes français. « De grâce, écrivait-il encore en 1852 à un de ses disciples, ne me parlez pas de physiologie ni de psychologie avant de vous être incorporé et assimilé Cabanis et Bichat. » En même temps il se nourrit de Kant et de Platon. L'enseignement de Fichte à Berlin était dans tout son éclat; il s'y rend, et il suit les cours de l'illustre professeur, mais en protestant par des moqueries dont ses cahiers d'étudiant portent la trace. Les idées de Fichte n'ont pas été sans exercer quelque influence sur lui; toutefois les formules algébriques de ce philosophe répugnaient à son intelligence lucide et amie du concret; ce pathos emphatique lui était incompréhensible; son amour pour les études naturelles était révolté du dédain que Fichte affectait pour la nature. L'obscurité l'irritait comme une forme du charlatanisme; il voulait au moins de la clarté dans l'erreur.

Le soulèvement de l'Allemagne contre la domination française le laissa, je dois le dire, tout à fait indifférent. Pendant que la patrie était en armes, il sollicitait à l'université d'Iéna le grade de docteur, et il l'obtenait avec une thèse intitulée : *De la quadruple racine du principe de raison suffisante*. Il avait fait hommage de ce premier fruit de son génie à sa mère, qui s'était écriée sur les premiers mots du titre : « Ah, ah! c'est un livre pour les apothicaires. » C'est un écrit magistral où l'auteur s'attache à établir l'idéalité du monde, qui sera une des bases de son système; il démontre que le principe de raison suffisante revêt quatre formes distinctes selon les quatre classes d'objets auxquelles il s'applique et qui constituent le monde, mais qu'il est identique malgré la diversité de ses applications, et n'a de valeur que pour la connaissance humaine, dont il est la loi fondamentale. Goethe, fort peu enclin d'ailleurs à s'occuper de matières métaphysiques, avait remarqué ce travail. Lorsque Schopenhauer revint à Weimar, il l'accueillit, et il parle avec estime de ce jeune homme « difficile à connaître. » Il était alors occupé de ses travaux sur la lumière et les couleurs; il trouva Schopenhauer heureusement préparé à accepter ses vues, et en effet Schopenhauer se les appropria dans un écrit *sur la vision* publié en 1816.

Goethe lui imposait comme le type du génie contemplateur; l'impassibilité dédaigneuse du poète, qui était à la fois supériorité d'esprit et résignation spinoziste, lui paraissait dès lors le dernier mot de la sagesse; il y voyait l'application de la religion des védas, qu'il étudiait dans le même temps sous la direction de F. Majer. Cependant le monde frivole et courtisanesque de Weimar, tout occupé d'amusemens de société, de théâtre et de petites intrigues, ne lui

plaisait pas. Il vivait à part, évitant la familiarité des hommes; il les comparait à des hérissons qui ne peuvent se toucher sans se piquer, ni rester loin les uns des autres sans avoir froid et vouloir se rapprocher; il croyait avoir trouvé la vraie distance, et il la marquait par une sèche et rigoureuse politesse. Il finit néanmoins par aller habiter Dresde; il y resta trois ans, mûrissant dans le silence un grand ouvrage, vivant dans la solitude, mais sans austérité, fréquentant le théâtre, les musées, rapportant tout, même ses plaisirs, à l'objet de ses méditations. Une scène humoristique, qui rappelle un peu les profondes bouffonneries semées dans les comédies de Shakspeare, peut donner une idée des préoccupations qui l'absorbaient. Il se promenait un dimanche dans une serre des jardins publics qui était remplie de monde. Il s'était arrêté devant une plante exotique et il se disait à demi-voix : « Que veux-tu me dire, ô plante, avec tes formes bizarres? quelle est la volonté qui se manifeste ici par ces couleurs éclatantes, par ces feuilles découpées? » Un des gardiens, frappé de son attitude et peut-être le prenant pour un fou, le suivit de près pendant toute sa promenade, et en sortant il lui demanda qui il était : « Mon brave, répondit Schopenhauer d'un air solennel, si vous pouviez me le dire, je vous serais bien reconnaissant. »

Le grand ouvrage dont la gestation durait depuis quatre ans parut enfin. Il était intitulé *le Monde comme volonté et comme représentation*, et contenait la philosophie de Schopenhauer, désormais arrêtée dans ses traits essentiels. Il y expliquait le monde comme la manifestation purement intelligible d'une volonté identique à tous les degrés de la nature, malgré la variété des formes innombrables qu'elle revêt. Il concluait par le pessimisme le plus absolu, ce qui est à noter, car il en résulte que ce pessimisme ne saurait s'expliquer ni par les circonstances sociales, — l'ouvrage avait été composé et il paraissait au jour dans un temps d'espoir universel et de renaissance nationale, — ni par le dégoût d'un homme déjà blasé, — Schopenhauer n'était pas un Werther, il n'avait jusqu'alors abusé de rien, — ni par les mécomptes de l'auteur, puisque, s'il n'allait pas tarder à les connaître, il n'en avait encore éprouvé aucun. Ce pessimisme est né d'un accord singulier entre les vues spéculatives du philosophe et son tempérament naturel.

Il va sans dire qu'il publiait son livre avec la certitude d'avoir écrit pour l'éternité, plein de cette amusante confiance dans le succès qui est le privilége des jeunes auteurs. Le livre tomba aussitôt dans un oubli profond pour n'en sortir qu'au bout de trente ans. Cette mésaventure ne dut pas augmenter beaucoup la bienveillance déjà médiocre de l'auteur à l'égard des hommes en général, des Allemands en particulier et surtout des philosophes qui te-

naient le haut du pavé. Schopenhauer alla promener sa mauvaise humeur en Italie. Nous avons ses notes de voyage; on n'y trouve rien de ce qui défraie ordinairement dans les récits de ce genre la curiosité banale, descriptions de paysages ou de monumens, rencontres de voitures publiques, aventures d'hôtels, impressions de toute sorte. Schopenhauer va au théâtre, il visite les églises, les monumens, les musées, les promenades; il recherche non-seulement le beau, mais les belles, et ses remarques sont d'un observateur. Il voit tout au point de vue métaphysique, tout lui devient commentaire ou confirmation de sa philosophie; il ne donne pas ses observations et ses expériences telles qu'elles lui viennent, il les traduit en langue philosophique et en fait une pierre de touche de son système. Que d'hommes j'ai vus en proie à une préoccupation analogue! Ce n'est pas simplement de l'orgueil, c'est une maladie particulière qui peut avoir des effets désastreux, et que j'appellerais volontiers l'hypocondrie philosophique. L'homme atteint de cette maladie est captif d'une seule idée qui le domine, et qui, grossissant à l'infini, le ferme au sentiment naïf des choses, l'isole des autres, le remplit de dédains pour ceux qui se laissent tout bonnement sentir et vivre. Cloué sur son rocher, il ne descend jamais dans la plaine, et dans cette solitude, replié sur lui-même, il écoute sourdre ses pensées comme d'autres suivent le progrès de leur mal. La vie, le monde, se réduisent pour lui à un seul point, l'idée qui l'occupe, dont la fixité immobilise son esprit, et dont le poids finit par l'écraser.

Quel qu'ait été dès le début le pessimisme de Schopenhauer, il n'est pas douteux que cette opiniâtre incubation de la même idée ne l'ait encore exaspéré, et de là les excès auxquels notre philosophe le porta dans ses dernières années. Ce tour exclusif de son esprit est d'autant plus fâcheux qu'il y avait en lui un observateur d'une admirable sagacité. Les aperçus ingénieux abondent dans ses notes de voyage. Il écrit le lendemain de son arrivée à Venise : « Lorsque l'on tombe dans une ville étrangère où tout est nouveau, langue, mœurs et gens, il semble, au premier moment, qu'on entre dans un bain d'eau froide. Vous sentez une température qui n'est pas la vôtre, vous subissez une impression extérieure violente et qui vous suffoque. Vous n'avez pas la liberté de vos mouvemens dans cet élément étranger, et, comme tout vous étonne chez les autres, vous craignez que tout ne les étonne chez vous. Cette première impression passée, quand on est en harmonie avec le milieu et la température ambiante, on éprouve comme dans l'eau froide un singulier bien-être. On cesse de s'occuper de sa personne, on tourne son attention sur ce qu'on voit, et l'on observe avec un sentiment de supériorité qui tient à ce qu'on observe sans intérêt direct. » Voilà

qui est finement remarqué et finement rendu. Il goûtait les arts, il les appréciait bien, et il en sentait vivement les beautés; il suffit pour preuve de citer ce mot charmant : « Il faut se comporter avec les chefs-d'œuvre de l'art comme avec les grands personnages, — se tenir simplement devant eux et attendre qu'ils vous parlent. » Il n'avait aucune des affectations du touriste vulgaire, il voyait dans cette rage d'aller toujours un dernier reste de l'existence nomade; mais il se piquait de voir vite et bien, de pénétrer dans l'intérieur des choses, et c'est sa philosophie qui lui en ouvrait l'accès. Il a sur les individus, sur les peuples, des jugemens dont il convient, bien entendu, de rabattre l'exagération humoristique, mais qui sont vigoureusement frappés. « Le trait national du caractère italien, dit-il, est une parfaite impudeur; cette qualité consiste dans l'effronterie qui se croit propre à tout, et dans la bassesse qui ne se refuse à rien. Quiconque a de la pudeur est trop timide pour certaines choses, trop fier pour certaines autres : l'Italien n'est ni l'un ni l'autre; on le trouve, selon l'occurrence, humble ou orgueilleux, modeste ou suffisant, dans la poussière ou dans les nuages. » S'il fallait caractériser le côté brillant du talent de Schopenhauer, je dirais que c'est avant tout un peintre de la vie et des humeurs des hommes, un moraliste dans le sens français du mot; il est instruit à l'école de Montaigne, de La Rochefoucauld, de La Bruyère, de Vauvenargues, de Chamfort, d'Helvétius, qu'il cite à chaque pas; il est, comme eux, nourri du suc de l'expérience, sans illusion sur les hommes; il a comme eux la perspicacité, la malice, le trait impitoyable, mais il diffère d'eux en ce que, contemplateur moins désintéressé, ses idées portent sur une base métaphysique.

Des placemens malheureux avaient entamé sa fortune. Schopenhauer, averti par ces pertes et peut-être fatigué de son isolement, voulut se faire une carrière. Il n'y en avait qu'une pour lui, celle de l'enseignement. Il se fit admettre comme *privat-docent* à l'université de Berlin, où Hegel et Schleiermacher professaient alors avec un grand succès. L'éloquence est peu nécessaire pour réussir dans les universités allemandes, d'ailleurs Schopenhauer parlait bien, il exprimait ses idées avec clarté et souvent avec force; mais les universités d'Allemagne sont un théâtre de rivalités, de jalousies, de manéges souterrains, qui n'est pas exempt de difficultés pour un homme sans intrigue. Schopenhauer s'en aperçut bientôt. De plus toutes les vérités ne sont pas faites pour supporter l'épreuve du discours public; on sait qu'Emmanuel Kant n'enseignait pas dans sa chaire le fond de la doctrine contenue dans ses livres. Il y a des idées qu'on peut soumettre au lecteur solitaire, mais qu'on ne peut pas énoncer sans inconvénient devant un auditoire nombreux; toute

assemblée d'hommes, quelque libéraux qu'ils soient individuellement, est dominée par des idées ou des conventions qu'il est impossible de heurter impunément. Après deux essais malheureux, Schopenhauer renonça donc à son entreprise, et à la suite de cet échec il conçut un dégoût pour l'enseignement philosophique qui tourna plus tard en irritation, et lui inspira contre la philosophie des universités un pamphlet véhément. Malgré des personnalités maladroites, il y a dans ce pamphlet autre chose que de la mauvaise humeur. Il procède de l'idée même que Schopenhauer se fait de la philosophie, dont la définition exclut toute considération directe ou indirecte de l'utilité publique ou privée. Sa grande objection contre cet enseignement est qu'on ne saurait enseigner une science qui n'est pas faite, et j'ajoute, dans l'esprit de sa doctrine, une science qui ne peut se faire. Il est remarquable au surplus qu'au sortir du moyen âge les grands philosophes, les initiateurs de la pensée moderne, Descartes, Spinoza, Leibniz, Locke, Hume, n'ont jamais professé; il en est de même des philosophes français du XVIIIe siècle, et Kant paraît avoir, du moins en tant que professeur, pensé sur la vérité à peu près comme Fontenelle. Spinoza répondait par un refus à l'offre d'une chaire à l'université d'Heidelberg qui lui était faite de la part de l'électeur. « J'ignore, disait-il, en quelles limites il faudrait enfermer cette liberté de philosopher qu'on veut bien me donner sous la condition que je ne troublerai pas la religion établie. » C'est un fait à peu près général au contraire que, dans notre siècle, en France, en Angleterre, en Allemagne, on ne s'occupe guère scientifiquement de philosophie hors des universités. Comme au moyen âge, la plupart des philosophes sont aujourd'hui des professeurs. Les états modernes, plus ou moins poussés au libéralisme et obligés de se maintenir contre les efforts des partis rétrogrades, favorisent la philosophie dans leurs établissemens; elle est pour eux une sorte de religion laïque et civile qu'il leur importe de protéger. Toutefois le libéralisme politique a ses conditions et par conséquent ses limites; de là des difficultés qui se sont manifestées dans plusieurs pays, notamment en Allemagne, et auxquelles Schopenhauer attribuait une profonde altération de la philosophie. Sans être à la vérité parfaitement orthodoxe au fond (et qui peut se flatter d'être orthodoxe?), sa doctrine n'a rien d'inquiétant pour l'état, et il aurait pu l'exposer dans une chaire; mais enfin il eût fallu tenir compte d'autre chose que de ce qui lui paraissait la vérité, prendre en considération les circonstances qui font à la philosophie une situation jusqu'à présent accompagnée de quelque gêne. Il ne put s'y résoudre, et il aima mieux se venger de son silence en accusant avec beaucoup d'injustice l'enseignement public du discrédit de la philosophie.

A partir de ce moment, Schopenhauer se laisse oublier pendant quinze ans. Il vivait à Berlin presque en étranger, quoiqu'il connût tout le monde et notamment Alexandre de Humboldt, retranché dans son pessimisme comme dans un fort inaccessible, mécontent de ce séjour, mais ne daignant pas changer et se moquant des Berlinois. Il écrivait de Francfort, où il était venu demeurer en 1831 : « On se tue donc beaucoup cette année à Berlin? Cela ne m'étonne pas, c'est au physique et au moral un nid de malédiction. Je suis bien obligé au choléra de m'en avoir chassé il y a vingt-trois ans, et de m'avoir amené ici, où le climat est plus doux et la vie plus facile; c'est un séjour tout fait pour un ermite; » ce qui du reste ne l'empêchait pas d'appeler Francfort son Abdère, soit en souvenir de Démocrite, qui riait comme lui des folies humaines, soit par allusion à la renommée de stupidité des Abdéritains. Il n'était toutefois ni désœuvré ni découragé. Fort attentif aux progrès des sciences positives, il y trouvait des confirmations inattendues de sa doctrine; il entourait ses idées de nouvelles lumières, il recueillait nombre d'observations de toute espèce et les incorporait à son grand ouvrage, qui reparut en 1844, augmenté du double, mais sans que le plan et la forme fussent aucunement modifiés. Il composait en 1838 un mémoire sur la question mise au concours par la Société royale des sciences de Norvége, *De la liberté de la volonté*. Ce remarquable mémoire, qui a pour épigraphe un mot inquiétant : « la liberté est un mystère, » et qui la transporte du domaine de l'expérience, où règne souverainement la loi de causalité, dans la région transcendantale, n'en était pas moins couronné. L'académie avait-elle compris? Je ne sais; mais un second mémoire, présenté l'année suivante à la Société royale de Danemark sur une question qui se rattache étroitement à la précédente, sur *le fondement de la morale*, fut moins heureux. La réponse ne parut pas suffisante. En outre l'auteur se livrait contre diverses doctrines à une discussion relevée çà et là d'invectives, et dont le style salé rappelle un peu trop par momens la polémique en latin des érudits d'autrefois. On trouva, non sans quelque raison, peu décentes ces attaques contre des philosophes dont on ne pouvait encore à cette époque parler qu'avec respect. On s'est accoutumé depuis lors à de tout autres libertés avec ces philosophes souverains, *summi philosophi*, qui étaient entre autres Fichte et Hegel.

Cependant l'autorité de Hegel lui-même commençait dès ce temps à baisser. Les dissidences qui se faisaient jour par degrés au sein de l'école sur les vraies tendances du maître et les applications sociales de sa doctrine, l'introduction des passions religieuses et politiques dans le débat, présageaient une dissolution plus ou moins prochaine. L'année 1848 porta le coup mortel au système; mais Scho-

penhauer, qui ne savait pas à quel point cette année, fatale à l'hégélianisme, aiderait au succès de sa propre doctrine, fut profondément troublé par le spectacle des événemens politiques. Francfort, « ce séjour si bien fait pour un ermite, » fut, comme on sait, un des foyers principaux de l'agitation, et je rencontre dans les lettres du philosophe plus d'une trace curieuse des inquiétudes auxquelles il était en proie. « Figurez-vous, écrit-il à un de ses amis après l'insurrection du 18 septembre 1848, figurez-vous que les brigands avaient élevé une barricade à l'entrée du pont et qu'ils tiraient sur les soldats de derrière ma maison; les soldats répondaient et faisaient trembler jusqu'à mes meubles. Tout à coup j'entends à la porte d'horribles aboiemens; je me figure que c'est la canaille souveraine, je me verrouille et je mets la barre de fer. On frappe avec violence, puis j'entends le fausset de ma bonne : « Monsieur, ce sont les Autrichiens. » J'ouvre à ces dignes amis, et vingt culottes bleues se précipitent pour tirer de mes fenêtres sur le souverain. Ils passent bientôt dans la maison voisine, qui leur paraît plus commode; mais auparavant l'officier a voulu reconnaître la bande qui était derrière la barricade, et je lui ai prêté la lorgnette avec laquelle vous regardiez le ballon. » Quand on se rappelle l'histoire de cette année, on ne s'étonne pas trop de rencontrer chez un homme pour qui l'intérêt spéculatif était supérieur à tous les autres, et la politique réduite à l'art de maintenir l'ordre en comprimant par tous les moyens le sauvage égoïsme des hommes, une violence de sentimens qu'une partie de l'Europe éprouva comme lui. Les événemens de cette époque avaient laissé dans son esprit une impression ineffaçable, et il a légué toute sa fortune à la caisse de secours fondée à Berlin « en faveur de ceux qui, en 1848 et 1849, avaient défendu l'ordre, et de leurs orphelins. » Cependant, une fois revenu de la peur qu'il avait eue, lorsqu'il fut en état de mesurer d'un œil tranquille le gain qu'il avait fait, il dut reconnaître que cette année lui avait été singulièrement favorable. La philosophie de Hegel était détrônée, il y avait place au soleil pour les doctrines jusque-là condamnées à l'obscurité; la politique, qui depuis 1840 occupait tous les cerveaux, était pour longtemps pacifiée, les intérêts de l'esprit allaient recouvrer le rang qui leur appartient; on venait d'essuyer d'amères déceptions, l'heure était propice pour un théoricien du désespoir.

Ces circonstances semblent en effet n'avoir pas échappé à Schopenhauer, car, dès ce moment, il ne néglige rien pour en profiter, il aide sans relâche à la fortune, qui semble décidée à le favoriser. Il avait des disciples dévoués, mais peu nombreux, son vieil ami l'avocat Emden, M. Frauenstædt, M. Dorguth, M. Lindner : il excite

incessamment l'ardeur de leur zèle, il les encourage et il les caresse, appelant celui-ci son cher apôtre, celui-là son archi-évangéliste, un troisième son *doctor indefatigabilis*; mais viennent-ils d'aventure à forligner, dérogent-ils tant soit peu à la rigueur de la doctrine, il les tance aussitôt sévèrement. La moindre mention de son nom dans un livre, l'adhésion de quelque inconnu, le plus chétif article, sont des événemens que l'on commente en détail. Il y a de la puérilité dans tout cela, et toutefois ce travail obstiné porte ses fruits. La doctrine est désensorcelée, les honneurs de la discussion lui sont accordés, l'enthousiasme naît avec l'hostilité, le « Gaspard Hæuser » de la philosophie aspire délicieusement le grand air de la liberté, et le vieux pessimiste peut s'écrier en savourant cette gloire tardive : « Enfin le Nil est arrivé au Caire. »

J'ai eu l'honneur de le voir dans la joie et l'éclat de ses dernières années; quoiqu'il ne fût pas en général de facile abord, il accueillait volontiers les Français et les Anglais. Je le trouvai dans sa bibliothèque, où j'aperçus en entrant le buste en plâtre de Kant par Hagemann; lui-même posait en ce moment pour le sien, qu'était en train de modeler une estimable artiste de Berlin, Mlle Ney. Son portrait avait déjà été fait plusieurs fois par Lindenschatz, par Gœbel, et multiplié par la photographie : c'était la consécration de sa récente célébrité. Schopenhauer avait alors soixante et onze ans, les cheveux et la barbe entièrement blancs; mais c'était un vieillard alerte, avec les yeux et le geste d'un jeune homme. Je fus frappé d'un sillon sarcastique autour de sa bouche. Il n'avait rien de la raideur d'un philosophe de profession. Il me reçut bien, mais sans se lever et sans cesser de caresser de la main, d'une manière presque injurieuse pour les hommes, un bel épagneul noir. Voyant que je le remarquais, il me dit qu'il l'avait appelé *Atma* (âme du monde en sanscrit), qu'il aimait les chiens parce qu'il ne trouvait qu'en eux l'intelligence sans la dissimulation humaine. Il me demanda si j'avais lu la critique de Gutzkow sur son dernier ouvrage, ses *Parerga*, qui sont un recueil de fragmens; je fus obligé d'avouer que je n'avais lu ni la critique ni l'ouvrage. Je ne voulus pas prolonger cette visite, et il me donna rendez-vous pour le soir à l'hôtel d'Angleterre, où il prenait ses repas.

J'arrivai vers la fin de son dîner, et je le trouvai assis à table d'hôte, à côté de plusieurs officiers. Je remarquai devant lui, près de son assiette, un louis d'or qu'il prit en se levant et qu'il mit dans sa poche. « Voilà vingt francs, me dit-il, que je mets là depuis un mois avec la résolution de les donner aux pauvres le jour où ces messieurs auront parlé d'autre chose pendant le dîner que d'avancement, de chevaux et de femmes. Je les ai encore. » Nous al-

lâmes nous asseoir seuls à une table. Je lui dis en souriant que je le savais sévère pour les femmes, et que l'amour me paraissait après tout une des fortes objections à opposer à son pessimisme. Il me répondit avec gravité : « L'amour, c'est l'ennemi. Faites-en, si cela vous convient, un luxe et un passe-temps, traitez-le en artiste; le Génie de l'espèce est un industriel qui ne veut que produire. Il n'a qu'une pensée, pensée positive et sans poésie, c'est la durée du genre humain. Les hommes ne sont mus ni par des convoitises dépravées ni par un attrait divin, ils travaillent pour le Génie de l'espèce sans le savoir, ils sont tout à la fois ses courtiers, ses instrumens et ses dupes. Admirez, si vous le voulez, ses procédés; mais n'oubliez pas qu'il ne songe qu'à combler les vides, à réparer les brèches, à maintenir l'équilibre entre les provisions et la dépense, à tenir toujours largement peuplée l'étable où la douleur et la mort viennent recruter leurs victimes. C'est pour cela, c'est en vue de l'espèce, qu'avant de rapprocher les rouages de la machine, ce Génie perfide, qui ne veut pas manquer son œuvre, observe si soigneusement leurs propriétés, leurs combinaisons, leurs réactions, leurs antipathies. Les femmes sont ses complices. Elles ont accompli une chose merveilleuse lorsqu'elles ont spiritualisé l'amour. Peut-être c'en était fait de lui et du genre humain; les hommes, fatigués de souffrir et ne voyant nul moyen de se dérober jamais, eux ni leurs enfans, aux misères qui les accablaient et que la culture leur rendait chaque jour plus sensibles, allaient peut-être prendre enfin le chemin du salut en renonçant à l'amour. Les femmes y ont pourvu. C'est alors qu'elles se sont adressées à l'intelligence de l'homme et que tout ce qu'il y a de spirituel dans l'organisation féminine, elles l'ont consacré à ce jeu qu'elles appellent l'amour. Peuples de galantins que vous êtes, dupes innocentes, qui croyez, en cultivant l'esprit des femmes, les élever jusqu'à vous, comment n'avez-vous pas encore vu que ces reines de vos sociétés ont de l'esprit souvent, du génie par accident, mais de l'intelligence jamais, ou que ce qu'elles en ont ressemble à l'intelligence de l'homme comme le soleil, fleur des jardins, ressemble au soleil, roi de la lumière. Depuis que vous les avez admises à délibérer, elles ont fait de vous une race de Chrysaldes qui a désappris sous leur joug les fortes vertus. Ce sont elles qui ont le plus contribué à inoculer au monde moderne le mal qui le ronge. Trop faibles de corps et d'esprit pour soutenir par la discussion la place qu'elles ont usurpée, à la fois débiles et tyranniques, il faut bien pourtant qu'elles aient une arme : le lion a ses griffes et ses dents, le vautour son bec, l'éléphant ses défenses, le taureau ses cornes, la sépia, pour tuer l'ennemi ou le fuir, lâche son encre et trouble l'eau : voilà le véri-

table analogue de la femme. Comme la sépia, elle s'enveloppe d'un nuage et se meut à l'aise dans la dissimulation. Et maintenant, dressés à leur école, qui d'entre vous se vantera d'être sincère et peut parler d'indépendance sans qu'une femme, sans que toutes les femmes sourient? Vous voyez, beau défenseur de l'amour, que je ne diminue pas leur part dans l'œuvre de la civilisation. Tenez, j'ai soixante-dix ans et plus, et si je me félicite d'une chose, c'est d'avoir éventé à temps le piége de la nature; voilà pourquoi je ne me suis pas marié. Les grandes religions ont toutes vanté la continence, mais elles n'ont pas toujours compris ce qui fait de cette vertu la vertu souveraine. Elles n'y ont vu souvent que le déploiement d'une énergie sans but, le mérite d'obéir à une loi fantasque, de supporter une privation gratuite, ou bien encore elles ont couronné dans le célibat je ne sais quelle pureté incompréhensible et fait ainsi la part trop belle aux économistes et aux saint-simoniens. Le prix de cette vertu, c'est qu'elle mène au salut; préparer la fin du monde et en indiquer le chemin, telle est la suprême utilité des existences ascétiques. A force de prodiges, et d'aumônes, et de consolations, l'apôtre de la charité sauve de la mort quelques familles vouées par ses bienfaits à une longue agonie; l'ascète fait davantage, il sauve de la vie des générations entières. Il donne un exemple qui a failli sauver le monde deux ou trois fois. Les femmes ne l'ont pas voulu; c'est pourquoi je les hais. »

Schopenhauer n'aimait pas la contradiction, et je n'étais pas venu pour argumenter contre lui; mais, quoique j'eusse déjà une idée de sa doctrine, j'étais tenté de prendre cette sortie pour une boutade, peut-être voulait-il s'amuser à essayer sur un étranger l'enchantement satanique de ses sophismes. Cependant il parlait avec calme en lançant de temps en temps une bouffée de tabac; ses paroles, lentes et monotones, qui m'arrivaient à travers le bruit des verres et les éclats de gaîté de nos voisins, me causaient une sorte de malaise, comme si j'eusse senti passer sur moi un souffle glacé à travers la porte entr'ouverte du néant. J'osai pourtant, au bout de quelques minutes, déclarer que, quant à moi, la vie me semblait supportable, et que, si le monde allait encore médiocrement, le progrès finirait par l'améliorer, et en atténuerait assez les imperfections pour que l'on pût s'en contenter. « Nous y voilà, répondit-il. Le progrès, c'est là votre chimère, il est le rêve du XIXe siècle comme la résurrection des morts était celui du Xe; chaque âge a le sien. Quand, épuisant vos greniers et ceux du passé, vous aurez porté plus haut encore votre entassement de sciences et de richesses, l'homme, en se mesurant à un pareil amas, en sera-t-il moins petit? Misérables parvenus, enrichis de ce que vous n'avez pas ga-

gné, orgueilleux de ce qui ne vous appartient pas, mendians insolens qui glanez le champ des premiers inventeurs et qui pillez leurs ruines, comparez, si vous l'osez, vous qui célébrez vos découvertes avec tant de pompe, l'algèbre avec le langage, l'imprimerie avec l'écriture, votre science avec les simples calculs de ceux qui les premiers regardèrent le ciel, vos *steamers* avec la première barque à laquelle un audacieux mit une voile et un gouvernail? Que sont vos ingénieurs et vos chimistes auprès de ceux qui vous ont donné le feu, la charrue et les métaux? Vous avez fait de tout cela des présens divins, vous avez eu raison. Pourquoi donc êtes-vous si arrogans? Je vois grandir la pyramide que vous n'avez pas commencée et que vous n'achèverez pas; mais le dernier ouvrier qui s'assoira fièrement sur le faîte sera-t-il plus grand que celui qui en a posé le premier bloc? Racontez-moi pour la millième fois vos ennuyeuses histoires, et, si les grandeurs passées ne vous suffisent pas, anticipez l'avenir, ne craignez pas de prophétiser. Variez les changemens de scène, multipliez les acteurs, appelez les masses humaines sur le théâtre, inventez, si vous avez l'imagination assez riche, des péripéties. Ces histoires sont comme les drames de Gozzi : les motifs, les incidens changent dans chaque pièce et ne se reproduisent jamais, il est vrai; mais l'esprit de ces incidens est invariable, la catastrophe prévue, les personnages toujours les mêmes. Voici, en dépit de toutes les expériences et de toutes les corrections, Pantalon toujours aussi lourd et aussi avare, Tartaglia toujours aussi fripon, Brighella toujours aussi lâche, Colombine toujours aussi coquette et aussi perfide. Heureusement ils trouvent un parterre prêt à applaudir la pièce du jour, parce qu'il ne se souvient plus de celle qu'il a vu jouer la veille. Les yeux charmés et la bouche béante, les spectateurs suivent avec ravissement et pleins d'attente *le progrès* des choses jusqu'au dénoûment, dont la monotonie les étonne sans les décourager. »

Il parla encore longtemps sur toute sorte de sujets, et entre autres sur les phénomènes magiques, auxquels il prenait beaucoup d'intérêt. La salle où nous étions s'était vidée peu à peu; le silence s'était fait autour de nous. Beaucoup de ses raisonnemens me paraissaient faibles, et j'aurais voulu répondre; mais, soit que la fumée de tabac dont l'atmosphère était imprégnée me portât au cerveau, soit que ses discours bizarres eussent fini par m'étourdir, des vertiges inconnus me gagnaient à mesure que j'essayais de suivre cet étrange raisonneur. Je le quittai fort tard, et il me sembla, longtemps après l'avoir quitté, être ballotté sur une mer houleuse, sillonnée d'horribles courans. Cette conversation, qui avait été plus d'une fois obscure pour moi, demeura profondément gravée dans

ma mémoire, et la plupart de ces obscurités se dissipèrent lorsque j'eus étudié de plus près l'ensemble de la doctrine. C'est cette doctrine qu'il s'agit maintenant d'exposer.

II.

L'homme qui meurt sait qu'il n'emporte pas l'univers dans la tombe : d'autres yeux restent ouverts pour l'admirer, d'autres êtres sensibles en jouiront après lui.

Supposons réalisée la vision du poète : les nations ont disparu jusqu'au dernier homme de la surface de la terre ; les animaux n'existent plus, tous, sans en excepter les plus humbles et ceux en qui le sentiment de la vie dépasse à peine l'obscurité du rêve, ont cessé d'être. Seulement la terre, avec ses continens diversement découpés, avec les océans qui l'enserrent, avec les végétaux qui la décorent, continue à rouler dans l'espace, le soleil à répandre tour à tour sur les deux hémisphères le feu de ses rayons, les cieux à envelopper de toutes parts notre ancienne demeure. Il semble que l'univers subsiste alors tel que vous le voyez, que la présence ou l'absence d'aucun être sentant n'y ajoute rien.

Regardez-y de plus près cependant, et vous reconnaîtrez que peut-être il n'en est pas ainsi. Cet univers que vous considérez comme éternel, pour rester ce qu'il vous paraît, pour présenter l'ordre que vous appelez ses lois et revêtir les couleurs dont vous êtes éblouis, a peut-être besoin d'une intelligence qui le contemple. Supprimez tous les yeux, c'est comme si vous éteigniez la lumière; supprimez tous les cerveaux, c'est comme si vous anéantissiez l'ordre. Si beau que soit le spectacle, la beauté que vous y trouvez et l'ordre qui y règne n'existent qu'à la condition d'être regardés et sentis. Supposez le spectateur autrement constitué, — doué par exemple d'une autre organisation cérébrale, — le spectacle change; supposez-le entièrement supprimé, la scène elle-même s'abîme dans la nuit. Si vous imaginez qu'il en subsiste quelque chose, c'est qu'il vous est difficile d'effacer de votre esprit jusqu'à l'idée d'une intelligence possible.

Pour exprimer la même chose en d'autres termes, l'esprit humain resterait vide à jamais, si le jeu des réalités et les impressions qu'il fait sur l'organisme ne fournissaient à l'intelligence de quoi s'exercer ; mais il est également vrai que les choses resteraient une mer de ténèbres, un chaos de possibilités sans couleurs et sans formes, si l'intelligence ne venait y répandre sa lumière. C'est elle qui l'éclaire et qui l'ordonne moyennant les principes qui la constituent, moyennant l'espace d'où dépend l'ordre des situations, le temps

d'où dépend l'ordre des successions, la causalité qui enchaîne, suivant des règles constantes, les phénomènes entre eux dans l'espace et le temps. Les formes des choses, qui nous apparaissent comme les conditions absolues et nécessaires de toute existence réelle, sont inhérentes à l'intelligence, et c'est elle qui les imprime au monde et y répand ainsi toute diversité, car, ôtez l'espace, il n'y a plus de parties distinctes les unes des autres; ôtez le temps, il n'y a plus d'avant et d'après; ôtez la loi par laquelle nous enchaînons d'une façon régulière les faits successifs, il n'y a plus d'effets et de causes. En un mot, l'univers n'existe plus, parce qu'il est, tel que nous le sentons et qu'il nous apparaît, un phénomène cérébral. « Deux choses étaient devant moi, dit Schopenhauer dans un fragment profond et bizarre, deux corps, pesans, de formes régulières, beaux à voir. L'un était un vase de jaspe avec une bordure et des anses d'or; l'autre, un corps organisé, un homme. Après les avoir longtemps admirés du dehors, je priai le génie qui m'accompagnait de me laisser pénétrer dans leur intérieur. Il me le permit, et dans le vase je ne trouvai rien, si ce n'est la pression de la pesanteur et je ne sais quelle obscure tendance réciproque entre ses parties que j'ai entendu désigner sous le nom de cohésion et d'affinité; mais quand je pénétrai dans l'autre objet, quelle surprise, et comment raconter ce que je vis? Les contes de fées et les fables n'ont rien de plus incroyable. Au sein de cet objet ou plutôt dans la partie supérieure appelée la tête, et qui, vue du dehors, semblait un objet comme tous les autres, circonscrit dans l'espace, pesant, etc., je trouvai quoi? le monde lui-même, avec l'immensité de l'espace, dans lequel le Tout est contenu, et l'immensité du temps, dans lequel le Tout se meut, et avec la prodigieuse variété des choses qui remplissent l'espace et le temps, et, ce qui est presque insensé à dire, je m'y aperçus moi-même allant et venant...

« Oui, voilà ce que je découvris dans cet objet à peine aussi gros qu'un gros fruit, et que le bourreau peut faire tomber d'un seul coup, de manière à plonger du même coup dans la nuit le monde qui y est renfermé. Et ce monde n'existerait plus, si cette sorte d'objets ne pullulait sans cesse, pareils à des champignons, pour recevoir le monde prêt à sombrer dans le néant, et se renvoyer entre eux, comme un ballon, cette grande image identique en tous, dont ils expriment cette identité par le mot d'objet... »

Le monde est donc l'idée qui en est présente en tout être qui vit et qui connaît. Tel est le paradoxe par lequel débute la philosophie de Schopenhauer; l'on pourrait être tenté de ne pas le suivre plus avant et de l'abandonner sur cet étrange défi jeté dès l'abord au sens commun. Et toutefois, quelque choquante qu'une telle manière

de voir puisse paraître au premier regard de la raison, elle n'a rien de nouveau pour ceux qui sont tant soit peu versés dans l'histoire de la philosophie; peut-être même n'en est-il pas de plus familière aux esprits accoutumés à la singularité apparente des points de vue spéculatifs. Pour ne citer qu'un petit nombre des philosophes qui l'ont adoptée, Kant a travaillé une partie de sa vie sur cette idée, et en s'attachant à démontrer que l'espace, le temps, la causalité, sont purement inhérens à la sensibilité ou à l'intelligence humaine, il a donné à la théorie en question un caractère précis et positif. Elle a été reprise de nos jours et présentée avec une rare vigueur par un métaphysicien anglais, le professeur Ferrier. Avant Kant et Ferrier, plusieurs philosophes avaient été conduits à exposer sous les formes les plus variées des idées analogues, entre autres Berkeley et un philosophe aux frais duquel Voltaire a fait rire toute l'Europe, le trop fameux docteur *Akakia*, Moreau de Maupertuis, qui s'exprime ainsi dans ses *Lettres philosophiques* (1) : « Nous vivons dans un monde où rien de ce que nous apercevons ne ressemble à ce que nous apercevons. Des êtres inconnus excitent dans notre âme tous les sentimens, toutes les perceptions qu'elle éprouve, et, ne ressemblant à aucune des choses que nous apercevons, nous les représentent toutes. »

Il y a plus, cette doctrine revêt les déguisemens sous lesquels on est le moins préparé à la reconnaître; elle se rattache par des liens secrets, mais réels, à tel système qui repousserait, je n'en doute pas, énergiquement cette parenté. Le positivisme, par exemple, peut s'étonner qu'on le rapproche d'aucun système métaphysique, et par-dessus tout de celui-là. Quel est pourtant le principe sur lequel il entend élever son édifice? C'est que le monde se compose pour l'homme de faits observables, rien de plus, que nous pouvons bien coordonner ces faits suivant des lois, mais que nous devons renoncer à toute recherche sur la substance, la cause, la réalité quelconque qui est censée se dérober derrière les phénomènes. Or que fait ici le positivisme? Sans s'expliquer sur la nature des phénomènes dont il compose exclusivement la connaissance et au-delà desquels il n'y a pour lui qu'illusions et ténèbres, sans se prononcer sur les rapports de l'esprit et des choses que l'esprit considère, il pose en principe la phénoménalité du monde. Il a beau se récuser par prudence ou par ironie en matière métaphysique, l'idée qu'il prend pour point de départ implique toute une théorie. Et d'ailleurs il s'arrête trop tôt, il fait un effort doublement inutile pour contenter l'intelligence par une explication purement physique des choses,

(1) Dresde, 1752.

d'abord parce que les deux bouts de la chaîne des phénomènes doivent échapper éternellement à la science qui n'en peut saisir que quelques anneaux, en second lieu parce que les lois générales que la science constate dans la portion de l'espace et de la durée qui est à sa portée, les lois de la pesanteur, de la communication du mouvement, de la chaleur, de l'électricité, comme celles qui président aux créations chimiques et organiques, réclament elles-mêmes une explication. On veut très inutilement que nous ayons la sagesse de nous en tenir à celle qui nous est fournie par les sciences positives. On perd sa peine à combattre la maladie métaphysique. Maladie, si l'on veut; rien ne peut la guérir ni l'extirper. Elle est commune à tous les hommes, sans en excepter ceux qui font profession de positivisme, et, qui pis est, elle leur est chère. Pour l'animal, l'univers est chose qui va d'elle-même, sans difficulté, sans mystère; l'animal ne se pose aucune question et n'attend aucune explication sur lui-même ni sur le monde, et c'est pour cela qu'il appartient à l'animalité pure. Pour l'homme, le monde est une énigme dont l'instinct le plus invincible de sa nature le pousse à chercher le mot, et ce mot, quand il ne le trouve pas, il le forge. Lorsqu'il s'est mille fois trompé et que ses erreurs l'ont conduit à la conviction qu'il ne parviendra jamais à expliquer le mystère, il peut alors par désespoir, ou pour épargner sa peine, ou pour se faire honneur d'une sagesse au-dessus de l'ordinaire, renoncer momentanément à cet ordre de questions; mais il a beau nier l'énigme, il ne la supprime pas; le monde, exploré scientifiquement et peu à peu découvert, ne dépouille pas pour cela son mystère, et c'est ce que prouvent la renaissance des philosophies comme la durée des religions. Ce n'est pas à dire pour cela qu'il faille se reposer à tout prix dans des solutions incertaines et refuser de prêter l'oreille aux difficultés que vient élever le scepticisme. Le scepticisme est l'aiguillon de la curiosité, comme il est un frein à la témérité des doctrines. Aucune ne peut être à l'abri de l'examen, et si le scepticisme n'atteint pas les lois constatées et dûment vérifiées par les sciences positives, il porte en plein contre l'explication purement physique du monde qui constitue le positivisme lui-même, c'est-à-dire contre la prétention de couper court à la recherche du mot de l'énigme. Par une analogie curieuse, cette prétention d'un système qui se donne pour une doctrine d'affranchissement lui est commune avec les religions intolérantes et dogmatiques, celles-ci repoussant l'enquête parce qu'elles se déclarent en possession du mot qu'on cherche, celui-là condamnant la recherche parce qu'il n'y a pas de mot à chercher.

L'homme est un *animal métaphysique*. Il faut le prendre tel qu'il est et reconnaître que, par-delà l'expérience, il est porté par une impulsion irrésistible à chercher quelque chose qui en rende compte.

Cependant que cherche-t-il en poursuivant ainsi derrière ce monde phénoménal l'explication des choses? Il cherche un *objet* qui soit indépendant de son intelligence, auquel ne s'appliquent pas les formes inhérentes à celle-ci, le temps, l'espace, la causalité, conditions absolues de toute pensée. Il cherche à connaître en dehors des lois de la connaissance; il se propose une tâche qui implique contradiction. Considérez en effet les choses en tant qu'objets de la connaissance, toutes font évidemment partie de la totalité du monde et rentrent ainsi dans l'énigme qu'il s'agit d'expliquer; aucune de ces choses ne peut donc servir d'explication aux autres. Le corps humain, et le cerveau qui est en nous l'organe de la pensée, et la pensée elle-même, sont à leur rang dans la série des actions et des réactions universelles, occupent leur place dans le réseau indéfini des phénomènes qui composent le monde. Vouloir sortir de ce monde pour en chercher l'explication, n'est-ce pas tenter de sauter plus loin que son ombre? Ou bien y aurait-il quelque moyen d'atteindre par adresse ou par surprise cette chose, explication de tout le reste, qui se dérobe incessamment à la pensée directe?

L'homme n'est pas une pensée pure, ou, comme s'exprime notre philosophe, il n'est pas une tête ailée à la manière des chérubins. L'homme est un corps, et par ce corps il tient à la souche commune de tous les êtres. De plus il a le sentiment de son corps; il sent que les mouvemens de son corps répondent aux actes de sa volonté, qu'ils sont les actes de sa volonté, ou plutôt encore qu'ils sont sa volonté même se manifestant dans le monde visible des réalités, car il n'y a pas de volonté positive qui ne soit efficace et ne se traduise aussitôt par un mouvement; toute volonté sans effet est une pure abstraction, la simple idée d'une volonté qui pourrait être, mais qui n'existe pas. Bref, il aperçoit en même temps, comme liés l'une à l'autre, la volonté qui est le principe, et le mouvement qui est l'effet. On pourrait dire en un certain sens que le corps et la volonté sont identiques, avec cette différence toutefois que la seconde est saisie directement par le sentiment, et que le premier est connu par l'intelligence. On peut dire encore, ce qui revient au même, que la volonté est l'aperception *a priori* du corps, et que ce corps est la connaissance *a posteriori* de la volonté; mais cette différence est essentielle : la volonté, c'est la chose primordiale d'où nous procédons et d'où tout procède, c'est le principe universel dans lequel notre existence est enracinée ainsi que toutes les existences, c'est la réalité originelle que nous saisissons en nous directement, que nous ne pouvons saisir que là : elle est la seule chose que nous atteignons directement par le sentiment, tandis que tout le reste est connu, c'est-à-dire dépendant des lois qui régissent l'expérience intellectuelle, relatif à notre organisation particulière, et par con-

séquent phénoménal. C'est ici le passage étroit et bas, mais unique, par lequel il nous est donné de pénétrer dans les coulisses de l'univers; c'est la poterne obscure ouverte pour nous introduire au cœur de la place. De même que le corps et les mouvemens du corps sont les manifestations de la volonté, disons mieux, sont la volonté même apparaissant dans la contexture des causes et des effets, où elle revêt les caractères de l'individualité et de la diversité infinie, soumise à des lois constantes, de même tous les êtres dont l'ensemble compose l'infinité du monde, tous les mouvemens auxquels ces êtres sont soumis ou qu'ils accomplissent, tous ces êtres et ces mouvemens, quelles qu'en soient les lois et la nature, sont les manifestations de la volonté, ils sont la volonté même; car, n'étant point soumise aux conditions de l'expérience intellectuelle, la volonté n'a rien à faire avec les formes du temps, de l'espace, de la causalité, conditions de toute connaissance, en sorte que les catégories d'unité et de pluralité, de simplicité et de composition, de liberté et de nécessité, ne lui sont point applicables. Le monde est volonté en même temps que représentation.

Si l'on a saisi le nœud subtil de la doctrine que je viens d'exposer, et si l'étrangeté de cette doctrine ne la fait pas juger indigne de toute objection, on ne peut manquer de dire : Voilà bien le plus audacieux abus que jamais philosophe se soit permis de faire d'une méthode toujours périlleuse, l'analogie. Quel rapport peut-il exister entre la volonté d'où procèdent les mouvemens de l'ouvrier qui manie un instrument, — de l'acteur qui joue un rôle, de l'orateur qui calcule ses gestes, de l'artiste qui dessine, du maître d'escrime qui parade, — et la cause qui fait couler l'eau ou grandir le végétal, ou les lois qui président aux mouvemens instinctifs et aux fonctions vitales? Peut-on, sans outrer toutes les analogies et sans faire violence au langage, confondre sous un même nom des causes d'où dérivent des effets si différens? N'est-ce pas se moquer que de transporter ainsi au principe universel des choses, quel qu'il soit, une dénomination aussi spéciale que celle de volonté, empruntée au principe le plus propre à l'homme, à un principe dont on a fait la caractéristique de l'humanité et la base même de l'individualité? Et si l'on ne veut que se payer de mots et rendre l'indétermination du principe par la généralité de l'expression, pourquoi chercher en dehors du langage usité? N'a-t-on pas le mot *force?* Il est admis par les savans, adopté depuis longtemps par les philosophes, et d'une généralité qui le rend d'un emploi commode, puisqu'elle se prête à des acceptions très diverses. Si la volonté est une force comme tout ce qui produit des mouvemens, toute force n'est pas cependant une volonté. Pourquoi donc confondre ainsi de parti pris

le genre et l'espèce? pourquoi ce bizarre caprice de remplacer ce qui est plus connu par ce qui l'est moins?

Cette objection conduit à l'un des points les plus délicats de la philosophie de Schopenhauer. Pour le géomètre et le physicien, le mot de force présente en effet un sens parfaitement clair; ils s'en servent pour désigner tout ce qui produit des mouvemens, et ils reconnaissent autant de forces qu'il y a d'espèces de mouvemens. Ces mouvemens, ils les définissent, les décomposent, les comparent, les mesurent, et par le nom de force ils désignent moins encore la cause réelle qui les produit que les conditions constantes dans lesquelles se produisent les mouvemens observables. Bref, ce mot exprime le rapport d'un phénomène donné à ses conditions naturelles, et ce rapport appartient exclusivement à l'ordre des objets qui sont dans le domaine de l'expérience et que nous connaissons en vertu des formes inhérentes à notre intelligence. Ce mot, légitimement applicable dans cette sphère d'objets, ne saurait être transporté dans une autre; s'il indique clairement le rapport d'un mouvement donné à ses conditions, ou de cause à effet, il ne saurait, précisément pour cette raison, indiquer le rapport tout différent de phénomène à ce qui est le fondement du phénomène, et il dissimulerait, au lieu de la manifester, la transcendance de l'être en soi. La volonté au contraire est la seule chose qui ne relève pas de l'expérience intellectuelle, la seule qui soit aperçue sans l'intermédiaire des formes générales de toute notion et saisie directement. C'est ici seulement que les deux aspects de la réalité totale, le phénomène connu par l'intelligence et la volonté saisie par le sentiment, sont embrassés dans leur identité. Voilà pourquoi le mot volonté est le seul juste pour exprimer l'essence primordiale des choses. Il est vrai que les phénomènes de la volonté s'accomplissent ordinairement dans l'homme entourés de circonstances spéciales qui en déguisent jusqu'à un certain point la nature, que, par exemple, les mouvemens qui procèdent de la volonté y apparaissent souvent gouvernés par une pensée et dirigés vers une fin préconçue; mais ces circonstances, que l'on est tenté de prendre pour essentielles à la volonté, sont au contraire accidentelles et secondaires. Dégagez la volonté de ces conditions particulières, opérez cette abstraction qui ne comporte aucune difficulté, l'identité de la volonté à tous les degrés de l'échelle des êtres et comme fondement de tous les phénomènes, depuis la précipitation du cristal et la déclinaison de l'aiguille aimantée jusqu'à l'action réfléchie de l'homme, ne soulève plus d'objection. Il y a plus, cette analogie est la seule clé à l'aide de laquelle tout puisse être expliqué. « Comprenez-vous mieux le mouvement de la bille choquée par une autre que vos propres mouvemens, lorsqu'un

motif vous fait agir? Vous le croyez peut-être, mais je vous dis : C'est tout le contraire. Regardez-y de près, et vous trouverez ces divers mouvemens identiques au fond, identiques, il est vrai, comme le ton le plus grave qu'on puisse entendre est identique au même ton de l'octave la plus élevée perceptible à l'oreille? »

Qu'on nous permette d'appuyer encore un instant sur ce point. Après tout, la séparation de la volonté et de l'intelligence et la subordination radicale de celle-ci à celle-là sont la base sur laquelle repose toute la doctrine de Schopenhauer. Dans le sens habituel qu'on donne au mot volonté, une certaine idée préexiste aux manifestations de la volonté et la dirige vers un but déterminé. De là vient que la nouvelle philosophie allemande, associant, non sans quelque confusion, un mot emprunté au système de Platon et les données de l'expérience vulgaire, a considéré l'idée comme le principe des choses, et la volonté comme un des instrumens dont l'idée se sert pour se réaliser. Schopenhauer renverse les termes : selon lui, la volonté est le principe, la pensée est un moyen particulier et dérivé. Il n'est pas vrai, comme la plupart des philosophes n'ont cessé de le répéter depuis Aristote, qu'il existe deux sortes de mouvemens, le mouvement communiqué et le mouvement spontané : il n'en existe qu'une seule. Il n'est pas vrai non plus, comme la plupart des géomètres s'efforcent de l'établir, surtout depuis Descartes, et comme la plupart des physiciens inclinent à l'admettre, qu'il n'existe que des mouvemens mécaniques, et que les mouvemens spontanés doivent tôt ou tard être ramenés par la science à cette sorte de mouvement : au contraire il n'y a pas d'autres mouvemens que ceux dont la volonté est le principe; seulement ces mouvemens se manifestent aux différens étages de la nature dans des conditions et sous des formes différentes, et c'est ce qui engendre la variété dans l'univers. Le monde des êtres non organisés, objet de la mécanique, de la physique, de la chimie et de plusieurs autres sciences, présente ce trait particulier, qu'entre les mouvemens qui s'y produisent et les conditions auxquelles ces mouvemens se rattachent, il existe une analogie de nature et une équivalence plus ou moins évidente. Qu'il s'agisse d'une simple communication de mouvement par le contact, ou de phénomènes produits par les forces physiques, ou des forces plus cachées encore qui président aux compositions et aux décompositions chimiques, soit que l'on considère le clou qui cède aux coups répétés du marteau, le boulet chassé du canon par la dilatation du gaz, ou l'eau décomposée par l'action de la pile, entre le phénomène produit et ses conditions il existe un rapport visible et mesurable; le phénomène et ses conditions sont soumis à des lois qu'on peut étudier rigoureusement et exprimer en formules

numériques. Le monde inorganique est proprement l'empire des causes. Franchissons les limites qui le séparent du règne des êtres organisés. A peine entrés dans celui-ci, nous voyons les causes revêtir de tout autres apparences. La vie organique, même à ses plus humbles degrés, se développe par l'action de certains stimulans externes ou internes, tels que la chaleur, la lumière, l'air, les alimens solides ou liquides, etc., lesquels ne présentent plus qu'une lointaine et obscure analogie avec les effets produits. Les changemens qui s'accomplissent dans cet ensemble délicat de parties que l'on appelle un organisme ont lieu en présence et sous l'action d'un stimulant; mais ils semblent avoir si peu de rapport avec cette action, qui, à un certain degré, paraît exalter la vie, et qui, à un autre degré, peut en troubler, suspendre ou arrêter pour toujours les manifestations, que le véritable principe de ces modifications diverses réside évidemment dans l'organisme. Un rayon de soleil, une ondée rapide, une petite quantité de chaux mêlée au sol, accélèrent la végétation dans une proportion extraordinaire; un excès de chaleur ou d'humidité, la présence de quelque autre élément, la détruisent. Quelques grains d'opium ou une légère dose de tel ou tel poison surexcitent dans l'animal les fonctions organiques; que cette mesure soit dépassée, les mêmes substances amènent la paralysie et la mort. Ainsi la diversité s'accuse entre les causes et les effets. Faisons un pas de plus : tout dans l'animal ne relève pas de la vie végétative ou organique; l'existence est attachée en lui à des conditions bien autrement complexes que dans le végétal; elle n'est plus soumise à l'action de simples stimulans. La vie de l'animal ne serait pas suffisamment assurée par des actions de cet ordre, il ne tarderait pas à périr, s'il ne pouvait aller saisir des objets éloignés de lui pour se les assimiler ou pour les faire servir à la satisfaction de ses besoins, et s'il n'avait par conséquent la faculté de les apercevoir. Ces objets, placés à distance, agissent uniquement sur lui par leurs propriétés physiques ou chimiques, ils le modifient par les perceptions qu'il en a, perceptions qui s'accomplissent au moyen d'un système nerveux, et, chez les animaux de l'ordre le plus élevé, d'un cerveau. La plante ne perçoit pas : à quoi servirait cette faculté sans la locomotion, qui permet d'atteindre ou d'éviter les objets perçus? La plante est fixée au sol, tandis que l'animal jouit d'une indépendance locale plus ou moins complète. La volonté se manifeste donc chez lui plus clairement que dans le végétal et correspond par ses manifestations à un organisme plus compliqué, sans toutefois changer de nature. Les actions qui constituent le monde animal, où l'intelligence s'épuise dans la satisfaction des besoins, sont caractérisées par la perception et la sensation. Au-delà de ce point, il semble que nous entrions dans un monde nouveau. L'ani-

mal est gouverné presque exclusivement par l'intuition immédiate des objets présens, il n'a que des perceptions; l'homme a des idées. Les objets qui l'ont modifié antérieurement par leur présence agissent sur lui, même absens, par la notion qu'il en garde. Ce n'est pas tout : cette notion ne s'applique pas à un seul individu, elle embrasse tout un ordre d'objets similaires, elle comprend non-seulement ceux que vous avez rencontrés, mais tous ceux de même espèce que vous pouvez rencontrer encore. Outre le moment présent, l'homme conçoit le passé et l'avenir, ce qui est proche et ce qui est éloigné, l'expérience acquise et l'expérience future; il conçoit l'univers entier, que dis-je? il le dépasse, car à l'univers réel il ajoute l'univers plus vaste encore des réalités possibles. La nature entière réside et se meut dans son cerveau, et telle est la délicatesse, l'excitabilité merveilleuse de son organisation, que les idées, ces ombres, après des conflits tumultueux qui souvent agitent sa pensée et troublent son âme, déterminent aussi sûrement son action que le choc d'une bille en mouvement détermine celui d'une bille en repos, — qu'un certain degré de chaleur détermine la vaporisation de l'eau, — que l'action de la lumière et du soleil détermine l'épanouissement de la rose ou la fructification du pêcher, — que la chute d'un moucheron sur la toile d'une araignée attire celle-ci du fond de sa retraite. Seulement le cercle des mobiles ou des motifs auxquels l'homme peut obéir est infiniment plus étendu que celui des causes diverses qui agissent dans les règnes inférieurs, puisque, avec toutes les impressions présentes, il comprend toutes les idées que l'homme a recueillies de son expérience passée, et qui, présentes à son esprit et pouvant contribuer à le déterminer, le mettent à même de réfléchir, de comparer, de délibérer, de calculer, de prévoir. L'homme a donc dans sa volonté le principe premier de son activité, mais il en porte dans son cerveau les causes déterminantes et directrices : l'intelligence est le médium par lequel la nature entière exerce sur lui son action.

A mesure qu'on s'élève de règne en règne, les mouvemens et les conditions qui les règlent se distinguent davantage les uns des autres et deviennent de plus en plus hétérogènes, la cause et l'effet se séparent, le lien qui les unit s'allonge pour ainsi dire, et va s'atténuant jusqu'à ce qu'il se dérobe aux yeux, et semble, par l'effet d'une illusion inévitable, disparaître entièrement. Au plus infime degré de l'échelle, dans la communication du mouvement, on est tenté de croire au premier abord que tout est parfaitement clair, qu'une fois la loi du mouvement constatée, l'esprit satisfait ne désire plus rien, et que le physicien, le chimiste, le géomètre, auraient tout expliqué, s'ils parvenaient à réduire tous les mouvemens d'un autre ordre à celui dont les lois plus simples peuvent être formulées mathématiquement; mais c'est le contraire qui est vrai, et

les actions mécaniques sont les plus obscures de toutes, par la raison que la volonté y est plus séparée de son effet, et y est enveloppée d'une écorce plus épaisse. Parmi les diverses formes de la causalité, la première, qui est sans nul doute la plus simple au regard de la science, est en même temps la plus obscure; la lumière ne commence à se faire que là où le principe efficace se saisit directement lui-même en pleine activité, c'est-à-dire lorsqu'on atteint cette forme de la causalité où le lien qui rattache les mouvemens volontaires aux idées qui les déterminent est plus délicat et devient en quelque sorte impalpable. Arrivé au terme de cette analyse, on voit clairement quel est le rôle, quelle est la nature de l'intelligence; elle n'est pas le principe primordial et créateur, elle est une faculté dérivée et remplit une fonction secondaire; elle répond à la mobilité et aux autres propriétés physiques dans le cristal, à l'excitabilité dans les organismes du règne végétal, à la sensibilité et à la perception dans les animaux. Appropriée aux conditions spéciales et complexes desquelles dépend l'organisation supérieure de l'homme, elle est l'instrument nécessaire de sa conservation.

Nous sommes ramenés ainsi à l'étrange proposition qui sert de point de départ au système : « le monde est un phénomène cérébral. » L'ensemble d'idées qui le constituent dans notre esprit, ce monde d'impressions coordonnées suivant des lois invariables et de notions que nous parvenons à en abstraire, sont un moyen indispensable pour que la volonté se réalise sous une de ses formes, qui est la forme humaine. Le résultat auquel Emmanuel Kant avait été conduit par l'analyse des lois de la connaissance, en réduisant le temps, l'espace, la causalité, à des conditions de l'intelligence et de la sensibilité humaines, Schopenhauer y arrive par une autre voie, par la considération de l'ordre de la nature et de la hiérarchie des êtres, par l'examen des lois de l'organisation vivante, des conditions qu'elle suppose, et des moyens dont elle a été pourvue pour durer. L'étude de l'intelligence et l'observation de la nature convergent et arrivent au même but. Le point de vue idéaliste et le point de vue réaliste s'accordent sur la question essentielle de la nature du monde et des fonctions de l'intelligence, et Schopenhauer exprime ainsi le résultat final auquel il arrive : la volonté est la base infinie de l'édifice des choses, au sommet duquel s'allume, dans le cerveau humain, l'intelligence destinée à éclairer les pas de l'individu et à sauver l'espèce.

Voilà donc l'intelligence, malgré l'importance du rôle qui lui est laissé, remise à sa place, déchue du premier rang qu'elle avait usurpé et des prétentions qu'elle ne cessait d'élever. Dès lors, entre elle et la volonté, l'ordre véritable se trouve rétabli, et le mystère de la vie est éclairé d'une lumière inattendue. L'intelligence hu-

maine dépend de l'organisation, elle ne peut s'affranchir de ses propres lois; mais de quel droit se plaindrait-elle de ne pouvoir dépasser les limites qui lui sont marquées, c'est-à-dire sortir d'elle-même, puisque dans son exercice normal elle n'est qu'un moyen nécessaire à la conservation de l'individu et au salut de l'espèce? Pourquoi lui arrive-t-il de méconnaître cette humble destination? Tant pis pour elle si le cerveau atteint peu à peu dans l'homme un développement parasite, et si elle-même, abusant de cet excès de forces et enivrée de sa propre puissance, au lieu de rester une faculté subalterne au service de la volonté, ose se poser comme le principe et la fin des choses, s'ériger en interprète de l'univers, en maîtresse souveraine de la vie! A qui la faute si, commençant par se méconnaître et par oublier sa fonction naturelle, elle se heurte inutilement contre la borne infranchissable, et se plaint ensuite que l'accès de la vérité absolue lui soit interdit? Si l'homme a tort de se plaindre des conditions imposées à son intelligence, il n'est pas mieux venu à se lamenter sur la malice ou l'imbécillité de sa nature. Qu'est-ce que l'homme? Une manifestation du principe universel au même titre que tous les autres êtres de l'univers. Sa volonté, ou, pour parler exactement, la volonté qui est l'aveugle génératrice des choses, antérieure à toute intelligence, à toute idée, à tout choix, constitue le caractère fondamental de chaque individu, caractère que rien ne peut changer ni détruire. Chaque individu est ce qu'il est, il ne peut pas plus modifier ses tendances que son tempérament, son tempérament que sa figure. L'argile garde les traits qu'il plaît au potier de lui imprimer; mais outre cette nature indestructible qui constitue son caractère transcendant, pour employer l'expression du philosophe, l'individu, considéré dans son histoire et dans la suite de sa vie tout entière, a un caractère empirique dont les manifestations sont soumises à la loi de causalité. Chaque action procède d'un mobile actuel ou idéal, comme chaque mouvement dans l'animal procède d'une sensation, chaque altération dans la plante de l'influence d'un stimulant, — chaque modification dans le cristal d'une force mécanique, physique ou chimique. La loi qui préside à l'enchaînement des idées et qui forme la nécessité logique, celle qui préside à la succession des phénomènes et qui forme la nécessité physique, celle qui préside aux relations dans l'espace et qui forme la nécessité géométrique, ont pour complément la loi qui préside à l'enchaînement des actions et des motifs, et qui forme la nécessité morale. Puisqu'il est borné dans son intelligence et assujetti dans sa volonté, que l'homme sache accepter sa condition, qu'il renonce à ce rêve insensé qu'on appelle le bonheur, qu'il abjure une fois pour toutes des ambitions toujours déçues, qu'il s'abstienne à jamais de récriminations sans objet et d'une puérile révolte

contre les contradictions qu'il aperçoit dans le monde, et dont son intelligence s'irrite comme si elle eût dû être consultée sur l'ordre des choses.

Aux étages inférieurs de la nature, tant que la volonté se déploie dans les ténèbres du règne inorganique ou de la vie purement végétative, les notions de bien et de mal sont sans application possible; ce sont des mots dépourvus de sens. Dès qu'apparaissent la sensibilité et les premières lueurs de la connaissance, la volonté agit dans un monde où tout est effort et fatigue, activité contrariée ou langueur accablante. La souffrance à tous les degrés, depuis la douleur qui tue jusqu'à l'ennui qui mine silencieusement, est la loi absolue de ce monde. Aussi, lorsque l'intelligence s'épanouit chez l'homme dans sa plénitude, chargée qu'elle est de pourvoir à la sécurité et au bien-être de l'individu, ne cherchant à son insu dans l'univers que les moyens d'accomplir sa tâche et ne les y trouvant pas, elle le déclare rempli de contradictions, l'univers se présente à l'homme comme un problème, et comme un problème insoluble. La plus simple expérience suffit pour démontrer sans réplique que la souffrance est la loi du monde : l'univers, par la voix de tous les êtres sentans, exhale un cri de douleur ou un soupir d'ennui; mais la raison qui parvient à se préserver des illusions volontaires créées par les philosophes peut déclarer *a priori* que le monde est condamné au mal et qu'il est le règne de l'absurde, car la volonté va d'elle-même à la vie, et que trouve-t-elle aussitôt qu'elle atteint cet échelon de la nature où la sensibilité et l'intelligence sont une condition nécessaire de l'existence? Elle trouve que la vie suppose de toute nécessité concurrence et destruction. Dès lors la pensée devient pour l'homme une source de perpétuelles tortures. Non-seulement l'individu perçoit, comme les animaux, sous forme de sensation, son état actuel, qui sans cesse exige réparation ou développement, mais sa pensée se tourmente du passé et anticipe les maux à venir. Comme la volonté agit en chaque individu avec toutes ses prétentions, avec toute sa puissance, avec sa fougueuse envie d'être, chaque être sentant et connaissant se fait centre et se considère comme unique; l'égoïsme sans limites est la tendance première et instinctive, et, si rien ne l'arrêtait, il sacrifierait au moi l'univers entier. A l'exemple des moralistes de tous les temps, Schopenhauer ne tarit pas en peintures de l'égoïsme humain, et il trouve pour le caractériser des traits d'une singulière et effrayante énergie.

Le pessimisme, déduit non pas des souffrances accidentelles attachées à la condition humaine, mais des lois de toute existence intelligente, est le fond de la philosophie de Schopenhauer. Il en est aussi l'inspiration constante; c'est à ce point de vue qu'il considère les choses et la vie. N'y a-t-il pourtant aucun moyen de secouer le

joug de fer de l'existence? ne peut-on sortir de la contradiction inhérente à la pensée? et ne saurait-on trouver à ce pessimisme un contre-poids et un remède? Ce remède existe, et même il y en a deux fort différens. Pour les imaginer, Schopenhauer combine ingénieusement Platon et le Bouddha. L'un est l'art, l'autre est l'ascétisme.

L'intelligence, en tant que propriété secondaire de l'individu, destinée au service de la volonté, agent intermédiaire entre elle et les choses dont la vie humaine a besoin pour durer, considère celles-ci, dans les relations qu'elles ont avec l'individu, comme pouvant lui être utiles ou nuisibles. Avant tout, c'est une faculté égoïste et pratique. Néanmoins avec le temps et la culture elle atteint un développement qui, les besoins de la vie une fois satisfaits, laisse un reste, et ce développement se rencontre chez la plupart des hommes, quoiqu'il varie beaucoup d'individu à individu, de peuple à peuple et d'époque à époque. L'intelligence alors ne s'épuise pas tout entière au service de la volonté, elle dispose d'un superflu de puissance qu'elle peut consacrer à considérer les choses, non plus dans leurs relations réelles ou possibles avec la vie, comme pouvant lui être avantageuses ou nuisibles, mais en elles-mêmes, indépendamment de la place que chacune d'elles occupe dans le réseau des causes, et qui constitue son individualité. D'une part, l'intelligence se dégage pour un moment de ses fonctions serviles et s'oublie elle-même; de l'autre, elle considère les réalités sans les rapporter à soi, ou, ce qui revient au même, elle regarde dans chaque objet particulier le type dont il est un exemplaire, — et cette double abstraction une fois opérée, de telle sorte que ce qui pouvait intéresser l'égoïsme du spectateur n'existe plus pour lui, il entre dans un monde nouveau où tout se transforme, où l'image même de ce qu'il y a de tragique dans la destinée devient l'objet d'une pacifique et sereine contemplation. Il est donc permis de dire en un sens très vrai que les idées seules sont l'objet de l'art. Ce sont des idées qu'à l'aide des moyens différens dont elles disposent et sous les formes qui les distinguent, l'architecture et la musique, la sculpture et la peinture, enfin la poésie, se proposent d'exprimer. L'art comme la philosophie, avec laquelle il a des analogies profondes et une intime parenté, est donc la contemplation désintéressée des choses, et la faculté de les présenter aux autres sous cet aspect est l'essence même du génie. Ainsi l'homme est affranchi des liens de la réalité vulgaire, arraché au torrent des intérêts et des mesquines pensées. L'art est pour lui la liberté.

Ce n'est encore là toutefois qu'un remède insuffisant. L'éclair de l'émotion esthétique brille et s'éteint. L'art ne peut pas remplir la vie, une minute d'affranchissement ne fait pas le bonheur, comme

une hirondelle ne fait pas le printemps, et puis cette contemplation du beau, toujours passagère, n'est donnée qu'à de rares privilégiés, elle n'est pas à la portée de la multitude inculte et affairée. Le salut, la béatitude, ne sauraient être d'échapper, pour ainsi parler, à la vie par surprise. Ce n'est pas assez de la fuir, il faut la détruire, et j'ajoute sur-le-champ qu'on ne doit pas entendre par là le suicide, qui ne résout rien. Cette violence faite à la volonté individualisée laisse subsister dans toute sa force la contradiction inhérente à l'existence sensible; le suicide n'est qu'une délivrance illusoire, car l'individu disparaît, mais le principe de toute réalité et la source de toute souffrance demeurent. Le salut ne consiste pas à déserter, il consiste dans la renonciation totale et persévérante de la volonté même qui abdique, dans le détachement absolu qui tue l'égoïsme, et qui fait tout ensemble la sainteté et le bonheur.

Voir et chercher dans les choses des moyens actuels ou possibles pour réaliser sa volonté propre, tel est le principe de l'égoïsme; concevoir au contraire que la volonté est le fonds commun d'où tout être jaillit, et que, diversifiée seulement par le jeu des apparences, elle est cependant identique en tous, c'est supprimer la barrière qui sépare les individus, détruire en leur germe les hostilités réciproques, constituer la fraternité universelle qui embrasse non-seulement tous les hommes, mais les animaux, les végétaux chez qui la vie sommeille, les êtres mêmes où la vie n'apparaît point. C'est introniser la pitié à la place de l'égoïsme, la pitié, qui est le retentissement sympathique de toute souffrance dans le cœur de l'homme, la pitié, que les moralistes proclament unanimement le principe de toutes les vertus, l'initiation à l'amour, qui peu à peu vous achemine au renoncement parfait et vous met en état de déjouer les tromperies du destin, d'échapper à l'éternelle illusion dont la nature vous enveloppe. Nous sommes ici en plein bouddhisme. Ces idées sont une émanation des doctrines désespérées qui de tout temps ont fleuri dans l'Inde; nous y reconnaissons, sous une forme à peine renouvelée, la doctrine de Kapila. Il semble qu'on entende le dialogue de Çakya-Mouni avec lui-même dans la nuit solennelle qu'il passe sous le figuier de Gaja : « Quelle est la cause de la vieillesse, de la mort, de la douleur? — C'est la naissance. — Quelle est la cause de la naissance? — L'existence. — Quelle est la cause de l'existence? — L'attachement à l'être. — Et la cause de cet attachement? — Le désir. — Et celle du désir? — La sensation. — Quelle est la cause de la sensation? — C'est le contact de l'homme avec les choses qui produit telle et telle sensation, puis la sensation en général. — Quelle est la cause de ce contact? — Les sens. — Et la cause des sens? — Le nom et la forme, c'est-à-dire l'existence individuelle. — Et la cause de celle-ci? — La conscience. — Quelle

est la cause de la conscience (1)?... » Et, remontant ainsi la série des *nidanas* ou des causes, il arrive au bord du *nirvana*, de l'anéantissement volontaire, dans lequel on trouve le salut. Tel est aussi le résultat que notre philosophe propose aux efforts de l'homme. Pour l'atteindre, il y a la voie de la spéculation, par laquelle on découvre le mystère de l'illusion infinie, et la voie de l'expérience pratique du malheur attaché à l'être et du néant de la vie. Ces deux voies sont celles que suivent naturellement les sages et qui les conduisent, quand ils ont secoué les rêves de la jeunesse et les ambitions de l'âge mûr, à la résignation parfaite; mais elles ne sont pas praticables à la foule des hommes. C'est pourquoi les religions leur en ont ouvert une autre, elles ont inventé des moyens artificiels, et cependant efficaces, d'engendrer les âmes au détachement. Par l'ascétisme et les mortifications méthodiquement pratiquées, elles triomphent de l'amour de la vie, elles conduisent leurs croyans au dédain du plaisir, puis de l'existence, et de privation en privation elles les mènent, en dépit des protestations de la chair, à la continence, qui est le salut, car en se généralisant elle entraînerait peu à peu l'extinction de l'espèce, et, avec l'extinction de l'espèce, celle de l'univers, puisqu'il requiert pour exister le concours de la pensée humaine.

Je n'ai pas voulu allonger l'exposition de cette philosophie en discutant pas à pas les objections qu'elle soulève. D'ailleurs les difficultés logiques ne portent point contre une doctrine qui se vante de n'être pas un système abstrait, une construction factice d'idées empruntées à la raison pure et reliées avec rigueur. Elle se composerait, à en croire le philosophe, de vérités recueillies indépendamment les unes des autres dans l'expérience; si elle forme un tissu solide et serré, homogène et sans lacunes, c'est qu'elle correspond à la réalité. Elle se pique de trancher par ce caractère vivant avec les philosophies contemporaines et avec leurs méthodes décevantes. Il n'y a pas, à vrai dire, de méthode pour arriver à la vérité; le génie la découvre, les esprits bien faits la reconnaissent et la saluent. Spéculer sur la méthode avant de philosopher, c'est jouer la valse pour la danser ensuite; autant dire qu'Homère devait faire la théorie de l'épopée avant de créer l'*Iliade*. Le philosophe est comme le voyageur qui traverse une ville étrangère et qui, sans se soucier des intérêts qui agitent les habitans, se charge d'en décrire le plan et d'en saisir le caractère; il est comme l'artiste qui dans la campagne voit, non pas des domaines de rapport, des terres à blé, des prairies, des vignobles, mais un paysage sombre ou gai, grandiose ou gracieux. On peut dire encore que le monde se présente au phi-

(1) E. Burnouf, *Introduction à l'histoire du Bouddhisme indien*, p. 460, 486, 488, 509.

losophe comme une langue inconnue qui lui est donnée à déchiffrer; s'il tombe sur la véritable clé de la langue, si du moins il parvient à lui appliquer un système alphabétique qui forme des syllabes, des mots, des phrases, et que ces mots aient une acception constante, et que ces phrases présentent un sens suivi et satisfaisant, il peut se flatter d'avoir rencontré la vérité.

Schopenhauer est riche en aperçus, en indications, en trouvailles heureuses, c'est un penseur; il a plus d'esprit qu'il n'en faut à un philosophe, et, fier de cet esprit, il professe pour le génie systématique un dédain exagéré. Cependant sa doctrine se ramène à deux thèses fondamentales. La première est que le monde et l'esprit sont relatifs l'un à l'autre et ne peuvent se comprendre l'un sans l'autre. Elle repose sur une analyse profonde des conditions de la pensée; mais cette analyse n'appartient pas en propre à Schopenhauer, elle appartient à Kant; c'est par lui qu'elle est devenue un point de départ obligé de la philosophie, et l'on peut dire qu'il n'est plus permis d'aborder par un autre côté le problème de l'opposition de l'idéal et du réel, ou de celle du matérialisme et du spiritualisme, qui n'en est qu'un aspect. Aujourd'hui le matérialisme, enrichi des vérités nouvelles acquises à la physiologie et à la chimie, a plus de faits à invoquer, il hasarde moins d'hypothèses, et n'était son affirmation fondamentale, qui est entièrement gratuite, il pourrait se piquer de n'en hasarder aucune. Le spiritualisme, peu capable de progrès, n'a, depuis Platon, à lui opposer qu'un petit nombre d'argumens toujours les mêmes, mais dont la monotonie ne diminue pas la valeur. Ils ne sont pas encore parvenus à s'entamer l'un l'autre. Celui-ci n'a pu établir jusqu'à présent l'indépendance de la pensée ni prouver que la distinction de la cause et des simples conditions, distinction inadmissible au point de vue des sciences d'observation, soit plus fondée dans le cas particulier qui l'occupe; il n'établit pas que le cerveau ne peut être la cause de la pensée. Celui-là ne réussit pas davantage, malgré l'aide du microscope, malgré les expériences les plus délicates et les plus heureuses, à combler la profonde lacune qui sépare le fait physiologique du phénomène intellectuel. L'antagonisme est sans issue, ou plutôt il n'y a pas de lutte, car les adversaires se menacent de la voix dans le brouillard sans parvenir à s'approcher; ils étudient chacun à part des ordres de faits très distincts et que la science fait bien de séparer par abstraction, mais qui n'en sont pas moins corrélatifs, et dont l'un ne peut être considéré comme générateur de l'autre. Pas de pensée sans objet; mais sans pensée l'objet se dépouille des qualités qui le constituent, il échappe à toute définition, il se disperse et s'anéantit. Otez un des deux termes, l'univers des corps ou l'univers des esprits, tous deux aussitôt s'évanouissent. Toute théorie qui

s'élève au-dessus de ces deux points de vue exclusifs est dans la grande route ouverte depuis Kant, et qui conduit aux découvertes fécondes non-seulement les sciences positives, mais la science de l'esprit et la philosophie.

Cette première thèse est une constatation de faits; la seconde est la plus audacieuse des analogies, et, comme toute analogie, elle est difficile à combattre, soit qu'on emploie contre elle la dialectique, ou qu'on invoque l'observation. Tout être, dit Schopenhauer, est une manifestation de la volonté, et il explique à l'aide de cette clé bien des faits curieux; malheureusement cette doctrine soulève une objection absolue. Schopenhauer combat à outrance ceux qui font de l'idée le principe des choses, parce qu'il n'y a pas d'idée sans conscience; mais il est non moins évident qu'il n'y a pas de volonté sans but préconçu et déterminant. La volonté enveloppe deux choses, l'énergie agissante, plus une règle de son action. Si la nature agit comme nous, entre les œuvres de *sa volonté* et celles de la nôtre, entre le plan qu'elle réalise en même temps qu'elle le conçoit, et dans lequel pensée et matière sont identiques, et nos travaux où la pensée et la matière sont profondément distinctes, où la première est en nous et la seconde hors de nous, il existe sans doute une différence ou plutôt un abîme. Oui, dans tous les ordres d'existence et à tous les degrés de la nature, on doit reconnaître avec Leibniz l'activité et l'effort; mais cette raison diffuse dans la nature, comme le voulaient les stoïciens, et toujours infaillible, cette volonté aveugle qui agit suivant des lois stables et se manifeste en créations régulières, voilà justement l'insondable, — et si le mot de volonté, commenté par le sentiment que nous avons de la nôtre, exprime bien à certains égards le mode d'action de la nature, il ne peut, comme bien d'autres mots, entrer avec cette acception dans la philosophie qu'à titre hypothétique et provisoire.

L'originalité de la doctrine qui vient d'être esquissée n'est pas là, elle consiste dans ses applications morales. Toute philosophie est avant tout spéculative, elle n'enseigne pas plus la vertu que l'esthétique n'enseigne le génie, — et celle de Schopenhauer se propose d'abord, elle aussi, la recherche du vrai; mais au fond elle a de grandes ambitions pratiques, elle aime à se rattacher par ses conclusions morales au christianisme, à la *très sainte* religion du bouddhisme. En expliquant le monde, elle dit quelle est la loi du salut; en dénonçant le mensonge de la vie, elle proclame où est la sagesse. Ce mépris de l'existence, symptôme d'une disposition maladive ou fruit du désespoir, ce détachement que les religions prêchent obstinément, quoiqu'en vain, aux deux tiers de l'espèce humaine, Schopenhauer en donne la raison spéculative. Comme les religions, bien des philosophes ont opposé le monde des apparences

sensibles à celui des idées, le monde des phénomènes à la réalité en soi. Le pessimisme de Schopenhauer est la traduction morale de ces conceptions métaphysiques.

Dans les livres de l'Inde, la vie est représentée comme un songe; pour Schopenhauer, elle est un cauchemar, et c'est afin de nous conduire doucement au sommeil sans rêve qu'il se fait le théoricien du quiétisme. Ce mépris versé à pleines mains sur la civilisation et sur ses œuvres, cette théorie de la souffrance et du néant exposée non par un prêtre, mais par un philosophe qui prétend en donner les raisons spéculatives et la preuve expérimentale, ont quelque chose de piquant. Dans le décri des systèmes, celui-ci, qui semblait le rire éclatant d'un démon sur l'immense *fiasco* de l'univers, était bien fait pour réveiller l'attention blasée. Aussi voyez la bizarrerie de la rencontre. C'est au bout de quarante années qu'il sort de l'obscurité, dans un moment où les ambitions sont fébrilement excitées, où l'homme traite la nature en conquérant, la surmène, se flatte d'en arracher tout ce qu'il voudra, où tous, gonflés de leur droit, demandent à grands cris que la vie soit bonne. Prenez garde : si l'homme est bon, si la nature est bienfaisante et prodigue, quel étonnement mêlé de colère ne va pas susciter l'homme qui fera par hasard exception à cette bonté universelle! Quelle indignation ne provoqueront pas le moindre mécompte, la plus légère inégalité, la plus petite prévention, contre ceux qui trompent le vœu de la nature en s'en appropriant les bienfaits! Comment ferez-vous pour ne pas quereller perpétuellement le destin? Eh! pauvres gens, travaillez, trémoussez-vous, épuisez vos forces et votre esprit pour arriver tout au plus à déplacer le mal. Vous le dissimulerez ou vous en modifierez les aspects, vous ne le détruirez pas. Au contraire, si l'homme est égoïste, si la loi dans l'univers est aveugle et féroce, si le mal est incurable, voilà tout d'un coup la patience devenue naturelle; au moindre bien, vous êtes satisfait, et l'ombre seule de la vertu vous ravit.

Dans un temps où l'on divinise l'humanité, — où c'est un sûr moyen d'enlever les applaudissemens que d'en parler avec emphase, une doctrine qui s'exprime d'un ton à la rendre modeste serait assez à sa place, si elle était moins outrée; mais une invincible protestation s'élève contre les conclusions où elle aboutit. On se demande si l'illusion n'a pas son prix comme la vérité, si trop présumer de soi ne vaut pas mieux que de ne point se placer assez haut, et l'instinct répond, un instinct qui porte l'homme à l'action, à la croyance, au bonheur, et sur lequel il est probable que ne prévaudront pas de sitôt les subtiles doctrines qui l'accusent de mensonge et d'aveuglement.

P. Challemel-Lacour.

UN

POÈTE NORVÉGIEN

BIŒRNSTIERNE BIŒRNSON.

1. *Björnstjerne Björnson Skrifter, Arne;* Bergen 1858. — II. *Halte-Hulda, drama, Mellem Slagene;* Christiania 1858. — III. *Smaastykker,* Bergen 1860. — IV. *Sigurd Slembe;* — Kjöbenhavn 1863, etc. (1).

Celui qui tentera un jour d'écrire une histoire générale des littératures européennes au XIXe siècle sera sans doute fort embarrassé de trouver un fil conducteur dans ce vaste labyrinthe; mais en poursuivant les mouvemens littéraires et les renaissances poétiques chez tant de peuples divers, parfois ennemis, il serait frappé sans doute d'un effort commun et comme d'un grand courant qui les traverse. De même que le réveil énergique des nationalités préside aux mouvemens politiques européens de ce temps-ci, de même le profond sentiment que les races ont acquis de leur originalité est le principe fécond qui a renouvelé la culture intellectuelle, transformé les littératures et retrempé à leur source le génie des nations.

Ce retour aux origines nationales, cet appel à l'âme même des peuples ne prélude-t-il pas dans le mouvement romantique? Certes ce mot de *romantisme* est un de ceux qui ne signifient plus rien à force d'avoir servi, comme un drapeau cent fois repeint qui aurait passé

(1) Il a paru une excellente traduction allemande des œuvres principales de Biœrnson, par M. Edmund Lobedanz : *Dramatische Werke, Bauernnovellen,* Hildburghausen 1869.

par tous les camps. Tour à tour mystique, frondeur, aristocratique, révolutionnaire, chevaleresque, oriental, que sais-je? il a fini par perdre tout prestige. Qu'importe? Il a été une puissance, il aura un sens dans l'histoire. Tout d'abord il voulait dire : liberté, affranchissement. Et qu'était-ce que cette liberté, sinon la révolte du génie propre de l'individu ou de la race contre l'idéal élégant, uniforme et soi-disant classique, imposé par la brillante société de Louis XIV? Tel fut le sens des travaux initiateurs de Herder, qui devina le génie des peuples dans leur poésie primitive, telle fut plus tard la portée des vives intuitions de Chateaubriand, qui d'un coup de baguette ressuscita le monde celtique et mérovingien. Ajoutez que les chocs violens de nations pendant les guerres de l'empire avaient mis en branle les passions élémentaires des peuples. Rien n'était mieux fait pour hâter dans le domaine intellectuel les renaissances nationales. Plus que jamais, les peuples eurent conscience d'eux-mêmes après la tempête. La France, l'Allemagne, l'Angleterre, s'efforcèrent de descendre, par l'étude de leur langue, de leur passé et du peuple, dans les arcanes de leur génie. Les autres nations suivaient. Partout, à Paris comme à Madrid, à Florence comme à Stockholm et à Saint-Pétersbourg, se livrait la bataille entre classiques et romantiques. Angel Saavedra en Espagne, Silvio Pellico, Leopardi, Cesare Balbo en Italie, Pouchkine en Russie, Mickiewicz en Pologne, Kolár en Bohême, Petœfi en Hongrie, quels qu'ils fussent, les novateurs réclamaient une littérature nouvelle. Au fond qu'est-ce qui poussait les romantiques de tous pays? Une même pensée, un vague et puissant instinct. Tous, ils disaient ou du moins sentaient ceci : La culture dite classique ne nous suffit plus. L'idéal littéraire et poétique qu'elle a répandu en Europe est une sorte d'homme moyen, — noble, élégant, mais superficiel, — qui n'est universel que parce qu'il n'a plus rien de saillant, — éternel parce qu'il n'est d'aucun temps, idéal parce qu'il est abstrait. Celui que nous cherchons est à la fois plus profond et plus large, plus énergique et plus franchement humain. Votre idéal vient du dehors, il est comme plaqué sur notre société; nous voulons le faire sortir du dedans, de son fond intime. Derrière votre culture classique, nous voyons le moyen âge et nos origines, derrière l'Allemand le Germain, derrière le Français d'aujourd'hui le Franc et le Celte, derrière chaque peuple son histoire, ses traditions, ses dieux, derrière tous notre berceau commun en Asie. Dans ce passé, nous lisons en caractères plus visibles ce que nous sommes, et ce que nous serons. Voilà l'homme étrange, vivant, terrible ou sublime, éternellement neuf qu'il s'agit d'exprimer. Pour être hommes, soyons avant tout nous-mêmes et de notre race. Tout cela se résume d'un

mot : la force créatrice du XVIe siècle s'est allumée à la renaissance de l'antiquité, celle du nôtre éclate surtout dans le réveil du génie des races.

C'est à ce point de vue, je l'appellerais volontiers le point de vue cosmopolite, que l'histoire des littératures européennes me paraît surtout attrayante. Ce n'est plus seulement une série d'épisodes détachés, c'est plutôt une longue épopée, où les événemens s'engendrent les uns les autres. Alors tout s'éclaire d'un jour plus vif et l'horizon s'élargit, les nations se groupent en latines, germaniques et slaves, et le mouvement qui part des centres vitaux se communique de proche en proche aux extrémités. Le moment de raconter cette histoire dans son ensemble n'est point venu; notre tâche est bien plus facile. Ce que nous nous proposons est tout simplement une excursion en Norvége, auprès d'un poète de modeste apparence, mais d'une forte physionomie, et qui a le mérite d'être un type national. Nous tenions tout d'abord à fixer le point de vue qui nous guidera; dans ce genre d'études, le plus libre et le plus dégagé est aussi le plus fécond.

I.

Jusqu'à nos jours, les peuples scandinaves n'ont guère paru qu'au second rang dans l'histoire politique et intellectuelle de l'Europe. Une seule fois, sous l'héroïque Gustave-Adolphe, la Suède joue le premier rôle sur le théâtre européen. Le *roi de neige*, comme on l'appelait ironiquement à Vienne, jette sa lourde épée au beau milieu de l'Allemagne, et tombe sur un champ de bataille à l'apogée de sa gloire; mais cela suffit pour faire triompher la réforme. Après cet exploit, la Suède rentre dans son repos. Les trois royaumes du nord eurent des savans de premier ordre, comme Linnée, des artistes hors ligne, comme Thorwaldsen, une littérature originale; mais ils n'ont pas produit une de ces révolutions qui s'imposent à une époque, et sans lesquelles nous ne serions pas ce que nous sommes. L'isolement auquel les condamne leur position géographique, les rigueurs du climat septentrional, une certaine lenteur d'esprit innée, expliquent ce rôle moins apparent. La race nordique, qui ne manque pas de profondeur, ne semble douée ni des hautes facultés philosophiques de l'Allemand ni de l'éloquente initiative du Français, moins encore de l'intelligence facile, du riche tempérament italien; mais, outre qu'elle n'a pas dit son dernier mot, elle vaut par d'autres qualités, et ce qui frappe surtout, c'est que les traits primitifs du Germain sont mieux conservés en elle qu'en Allemagne, où ils tendent à s'effacer sous la culture générale. Ce ca-

ractère national, longtemps refoulé dans les littératures du nord, s'y accuse toujours plus vigoureusement et en fait le charme. Nous ne verrions pas au juste la place qu'y occupe Biœrnson, si nous ne donnions pas un coup d'œil rapide à ce développement intellectuel.

Grâce à sa situation, le Danemark fut de tout temps en relation avec l'Allemagne. Dès le XVIIIe siècle et malgré l'invasion du goût français, il subit largement l'influence de ses voisins. Cela s'explique par le séjour prolongé à Copenhague d'hommes comme Klopstock, Basedow, Schlegel, mieux encore par une certaine affinité d'esprit. Le Danois est en général d'un caractère doux et contemplatif, et se rapproche plutôt de l'Allemand du sud que du Prussien raisonneur. Par ce contact incessant, la littérature danoise moderne se développa plus rapidement que ses rivales du nord; mais de là lui vient aussi son manque de couleurs fortes et de haute originalité. Son plus grand représentant, OEhlenschlæger, a beau faire, il est moitié Allemand, moitié Danois; son lyrisme et ses drames se distinguent plutôt par un éclectisme élégant que par la verve créatrice. Lorsqu'il traite des sujets scandinaves comme dans *les Dieux du nord*, il rappelle tour à tour Milton et Klopstock beaucoup plus que la poésie barbare et grandiose dont il essaie de s'inspirer. Lisez, je ne dis pas même l'*Edda*, mais le premier venu de ces vieux chants de bataille (*kämpewiser*) ou de ces ballades guerrières et romanesques qui abondent dans la vieille poésie populaire des Danois, puis comparez ces scènes tragiques et vivantes dans leur énergique concision avec la pâle fantasmagorie du poète moderne. Là-bas tout vit, les forêts et les mers, les oiseaux parlent, l'homme a des passions fortes et subites, on aime, on séduit, on tue; les coups d'épée tombent pesans et terribles : il suffit de deux vers comme ceux-ci :

> Il jette sur elle son manteau bleu,
> La lance sur son cheval gris,

pour nous entraîner au plus vif du drame. Chez OEhlenschlæger, il y a des idées élevées, des descriptions savantes; mais l'ensemble reste froid et sans ferme contour. N'importe, cet homme d'une culture universelle, très versé d'ailleurs dans les antiquités scandinaves, eut le mérite d'imprimer une direction nouvelle à la poésie de son pays. Esprit moins étendu, mais âme plus sensible, enfantine et poétique, Andersen devint une gloire nationale par ses contes, ses romans et ses chansons. Gruntwig, Aarestrupp, Winther, Hertz, ont marché dans des voies analogues. Il y a donc aujourd'hui une littérature danoise. Elle abonde en peintures fraîches et gracieuses,

mais, comme dans les symphonies de Gade, on y retrouve quelque chose de l'aspect uniforme du pays; à la longue, elle rappelle la monotonie des forêts de hêtres du Seeland, ou la ligne horizontale des sombres sapinières qui couronnent les baies de la Baltique, et qu'interrompt çà et là la fumée grêle d'un toit de chaume.

Les Suédois, qu'on a nommés avec quelque justesse les Français du nord, ont en somme plus de feu dans le tempérament, plus d'élan dans le caractère. Il suffit de regarder leurs rois. Sans parler de ces chefs féroces à demi fabuleux des temps barbares, insatiables, gigantesques dans la guerre et l'orgie, des Ynglings et des Skioldungs, dont les plus illustres, selon les *sagas*, se nourrissaient dans leur enfance du cœur des loups, et, devenus vieux, se noyaient parfois dans des cuves d'hydromel, qu'on regarde seulement des figures comme Gustave Wasa ou Charles XII. — Le premier, fugitif, proscrit, sa tête mise à prix, se présente aux montagnards de Dalécarlie, se nomme, les harangue, les soulève et chasse Christian II; le second attaque trois pays à la fois, et se lance aussi témérairement contre la Russie qu'un faucon contre un vautour. Ce caractère généreux et vif s'accentue dans l'histoire littéraire de ce pays, qui a toujours été le cœur et le centre du monde scandinave. Les partis y sont plus tranchés, les luttes plus ardentes. On sait que dès le XVIe siècle la Suède subit fortement l'influence française. La reine Christine écrivait à Scudéri pour qu'il lui dédiât son *Alaric* et envoyait une chaîne d'or à Balzac, c'est tout dire. Autour d'elle, on imitait Ronsard. Jusque vers la fin du siècle dernier, Boileau régna sans conteste sur le Parnasse suédois. Gustave III fonda une académie sur le modèle de celle de Paris, et dans son petit Trianon, au nord de Stockholm, écrivait des comédies à la Destouches. Cette littérature élégante ne pénétrait point au-delà de la cour; on n'invente pas un siècle littéraire avec la règle des trois unités, l'alexandrin et le genre didactique. Cependant les Suédois doivent beaucoup à la France et ne l'ont pas oublié. C'est en l'admirant qu'ils en vinrent à aimer les choses de l'esprit. La réaction ne tarda pas à éclater, et avec elle l'originalité.

Les *phosphoristes*, ainsi nommés d'après leur journal *Phosphorus*, furent les avant-coureurs du grand mouvement. Leurs chefs, Atterbom et Franzen, s'attaquèrent par l'exemple et la critique à l'école française, qui adressait encore ses madrigaux à Chloris. Eux-mêmes imitaient Klopstock ou s'inspiraient de Schelling. Chose étrange, la littérature suédoise était devenue tellement française qu'il lui fallut passer par l'Allemagne pour redevenir elle-même. La vraie renaissance date de la ligue gothique (*Göthiska Förbundet*), dont Geyer et Tegner furent les chefs. Plus de modèles français ou allemands,

disaient-ils, mais l'indépendance absolue; en prenant le nom de gothique, ils se disaient fils de leurs ancêtres les Goths, et arboraient hardiment la bannière scandinave. Leur enthousiasme s'allumait devant les monumens de la vieille langue, qu'on saisissait enfin dans leur grandeur religieuse ou héroïque. Les fragmens abrupts de l'*Edda*, les antiques *sagas* islandaises, sortant de ce long oubli, les étonnèrent comme les tronçons cyclopéens d'un temple de Thor ou de Baldour. Si informes qu'ils fussent, on retrouvait là l'esprit de la race. Certes, en rentrant dans le vieux monde scandinave, les poètes du nord durent éprouver l'âpre frisson de volupté des Northmans qui, revenant des mers chaudes, sentaient de nouveau les tempêtes du pôle soulever la proue de leurs navires. Geyer se plongea dans l'étude des antiquités nordiques, et donna à la Suède sa première histoire sérieuse. Dans ses ballades, comme le *Wiking*, il chantait des héros nationaux, et y joignait lui-même des mélodies qui sont encore aujourd'hui dans la bouche du peuple. Les vieilles chansons populaires suédoises qu'il recueillit avec Afzelius eurent pour la Suède la même importance que le recueil d'Arnim et de Brentano pour l'Allemagne. Bref, cet historien, poète et musicien, fut un scalde moderne. Il eut de ses ancêtres la rudesse farouche, mais aussi le sérieux et la sombre fidélité aux dieux de sa race.

Si Geyer fut l'initiateur de cette école, Tegner en devint le héros par sa *Frithiofsaga*. Ce poème est peut-être le seul dans la moderne littérature du nord qui soit parvenu à une renommée européenne. Il le mérite, quoique ce récit, renouvelé d'une tradition islandaise, ait revêtu çà et là des couleurs un peu trop chrétiennes, et qu'on soupçonne à la fin dans l'auteur un évêque protestant. Cela n'empêche pas que cette épopée maritime ne soit d'une fraîcheur merveilleuse. Certaines scènes, — les adieux de Frithiof et d'Ingeborg, — sont entachées de sentimentalisme moderne; mais d'autres sont pleines de force et d'entrain, comme celle où le héros fait élire le jeune fils du roi Ring, dans l'assemblée des guerriers, en élevant sur son bouclier l'enfant aux cheveux d'or, « fier et tranquille sur l'acier luisant comme un jeune aigle qui regarde le soleil. » Ce poème, qui fut salué avec joie par le vieux Goethe en 1824, a fait époque dans la littérature du nord. — La poésie suédoise était devenue majeure, indépendante, originale, et par cet élan spontané elle se rapprochait plus de sa sœur allemande que par une imitation servile. Tegner célébra en beaux vers cette union idéale entre les deux nations se reconnaissant l'une dans le génie de l'autre.

« Elles se cherchent, les deux sœurs germaniques; — entre leurs poi-

trines fraternelles, la mer se presse en vain. — Entends-tu ce que soupirent les vagues? La sœur appelle la sœur. — Elle se représente les traits de la bien-aimée, et croit entendre la voix de l'absente. — Elles ne sont plus en lutte, elles pensent à deux et rêvent ensemble leurs poèmes. — Mugis donc, ô mer bleue, tu ne peux séparer les esprits. »

Si nous passons en Norvége, tout change encore une fois, le pays, les hommes et l'esprit de la race. Nous voilà dans la vraie Scandinavie. Cette longue bande de terre sauvagement déchiquetée, qui longe l'Océan du Cap-Nord au cap Lindesnäss, n'est qu'une énorme chaîne de montagnes, une Suisse septentrionale plus sombre et plus grandiose. Les avant-monts sont revêtus d'épaisses forêts de sapins ou de frênes, et dominés par des coupoles de glace ou des pics de neige éternelle. Partout des vallées étroites, des précipices abrupts, des cataractes gigantesques comme le Rjukan-Foss (la chute fumante), où un lac entier tombe d'un seul jet d'une hauteur de 1,800 pieds. Dans ces âpres contrées, les routes ressemblent à des sentiers; elles s'enfoncent dans des sapinières sans fin, grimpent en zigzag sur des murs de granit, plongent dans des entonnoirs comme l'hélice de Vindhellen, quand elles ne vont pas se perdre dans des chaos de rochers où l'issue semble impossible. Là les hommes vivent isolés, car des crêtes infranchissables séparent souvent les villages. Les solitudes sont vastes et profondes, parfois on voyage une journée sans rencontrer une habitation, et lorsqu'on s'élève, l'œil, glissant de montagne en montagne sur la cime des forêts, depuis les masses noires du premier plan jusqu'aux ondulations bleues et vaporeuses qui bordent le ciel, embrasse des horizons d'une fierté sauvage et d'une tristesse infinie.

Cependant au milieu de cette nature austère apparaissent çà et là des coins délicieux : c'est un lac paisible endormi entre deux montagnes verdoyantes, un versant de prairies parsemé de fermes et de scieries, ou bien une joyeuse clairière de bouleaux, dont le feuillage imite la robe des elfes, ou un village riant avec son église peinte en rouge, qui étincelle dans une fraîche vallée. Et puis le printemps tardif a des magies étranges dans les vallées norvégiennes exposées au sud. A peine la neige fondue sous le soleil de juin, des fleurs brillantes, d'une suavité exquise, éclosent comme par enchantement, des papillons aux couleurs intenses s'en échappent. Alors, dans ces claires nuits du nord, où l'on distingue chaque arbre dans le crépuscule mystérieux, les vieilles divinités se réveillent, et, s'il faut en croire ce que chantent les jeunes filles, les elfes reviennent :

« La nuit de printemps silencieuse et fraîche — se couche dans les chauds vallons. — D'aimables sons résonnent... — Dis-moi, que signifient ces chants? — Écoute! les elfes saluent les fleurs blanches — qui se balancent dans la rosée sous la pointe de leurs pieds furtifs. — Oh! laisse leur chant pénétrer ton cœur (1)! »

Enfin ce qui fait de la Norvége un pays unique, c'est que la vie alpestre et la vie maritime s'y donnent la main. Par ces défilés étroits qu'on nomme *fiords*, la mer s'enfonce à des trentaines de lieues au beau milieu des montagnes. Dans le Hardanger, dans le Sognfiord, les cascades tombent dans la mer, les avalanches y engloutissent parfois les embarcations. En ces gorges sauvages, que d'existences diverses se côtoient sans se toucher! Souvent le pêcheur qui séjourne dans le fiord voit toute sa vie le village pendu au roc à 3,000 pieds au-dessus de sa tête, sans songer une seule fois à y monter, tandis que le bûcheron qui vit là-haut sur le *field* voit rouler les troncs de sa forêt dans l'écume des rapides et aperçoit dans la profondeur vertigineuse du golfe la voile penchée filant vers la haute mer, sans jamais pouvoir la suivre. En regardant ce beau miroir vert-émeraude qui reluit dans l'abîme, il pourrait se croire au-dessus d'un lac; mais les tempêtes de l'Atlantique s'engouffrent jusqu'à lui par les portes étroites et colossales du fiord. Aussi parfois le vieux sang scandinave se réveille, le bûcheron jette sa cognée et va se faire matelot.

Telle est la patrie des Northmans, qui étonnèrent le moyen âge par leurs invasions téméraires. On connaît assez le caractère de ces rois de mer qui ne respiraient à l'aise que dans l'orage, qui, jetés dans la fosse aux vipères, chantaient sous la morsure des reptiles : « nous avons combattu avec l'épée! mon sourire brave la mort! » Férocité, hardiesse sans bornes, fidélité au chef, soif inextinguible du nouveau et de l'incommensurable, voilà les passions qui soulevaient ces rudes poitrines sous leurs peaux de sanglier. C'est au milieu d'eux que le culte d'Odin et de Thor eut ses plus fortes racines. Le christianisme ne les dompta que par des guerres séculaires et des violences extrêmes; mais, comme les Bretons, les Norvégiens embrassèrent cette religion avec d'autant plus d'ardeur qu'ils avaient mis plus d'opiniâtreté à la combattre. Leur transformation sous l'influence chrétienne rappelle une légende suédoise. Saint Laurent, venant du pays des Saxons, rencontre un géant près de Lund. « Je te bâtirai une église, dit le géant, mais à une condition: quand j'aurai fini, tu me donneras tes deux yeux, à moins que tu

(1) Chanson de Welhaven, né à Bergen.

n'aies trouvé mon nom. » Le saint accepte; aussitôt le géant se met à l'œuvre, entassant bloc sur bloc. En quelques jours, il a presque achevé une église formidable, saint Laurent commence à craindre pour ses yeux. Au même instant, il entend une voix qui dit : « Dors tranquille, ma fille, tu auras les yeux du saint, que ton père Finn t'a promis. » Le saint, joyeux, court à l'église et s'écrie : « Tu t'appelles Finn! » Voyant qu'il a perdu, le géant, furieux, descend de sa tour et veut renverser l'édifice, il entre sous la voûte pour l'emporter sur son dos; mais voici que tout à coup il est changé en pilier de pierre. — Cette histoire est celle de toute la race scandinave et surtout norvégienne. Après une lutte sauvage contre le christianisme, elle s'est comme raidie et immobilisée sous lui. Le Norvégien d'aujourd'hui est naïvement religieux, d'un caractère mâle, sérieux, très renfermé, mais capable de sentimens profonds et de passions fortes. L'âpre énergie scandinave a été refoulée, mais elle est restée dans le sang comme une force latente qui perce sous forme d'éclats subits, de mélancolies sombres, et s'accentue parfois dans une persévérance opiniâtre.

La Norvége moderne, avec sa constitution démocratique vraiment faite pour un peuple de fermiers et de paysans, avec son église protestante, honnête, mais souvent étroite, est trop tranquille, dirait-on, trop heureuse et trop isolée pour produire de grandes choses dans l'ordre intellectuel. Sa littérature, comme sa langue, se confond presque avec celle du Danemark. Au siècle passé, elle fournit au théâtre danois son meilleur comique, Holberg, et depuis ce temps elle a produit nombre de nouvellistes et de lyriques de talent. Ce qui lui manquait encore, c'était une personnalité caractéristique, un représentant hardi de ses aspirations intimes, si peu connues de l'étranger. Pour la première fois elle l'a trouvé en Biœrnson. Par ses qualités comme par ses lacunes, il est vraiment Norvégien, nous voyons même reparaître en lui, avec plus d'énergie que chez aucun poète du nord, les traits marquans du caractère scandinave. Voilà sa nouveauté, voilà ce qui nous attire, car dans la vie comme dans l'art tout ce qui est spontané et vraiment individuel excite la pensée souvent mieux que la perfection savante. Essayons donc de voir tel qu'il est ce Northman moderne, qui est le Tegner de la Norvége et déjà le surpasse. Peut-être nous ouvrira-t-il quelques échappées sur l'avenir d'un peuple jeune et vigoureux.

II.

Biœrnstierne Biœrnson est né en 1832 dans une des contrées les plus solitaires du Dovrefield. Son père était pasteur d'une petite pa-

roisse, Ovikné, au cœur de la Norvége. La nature alpestre, d'une sublimité effrayante, au milieu de laquelle il grandit fut la forte impression de son enfance. D'immenses murailles de rochers gris, aux reflets bleuâtres, dressés contre le ciel et jetant dans les vallées leurs ombres colossales, puis des collines, de vastes bruyères, des forêts de sapins maigres, des ravines pleines de genévriers touffus qu'habite encore « l'ours roi, » des torrens furieux se gonflant comme des fleuves à la fonte des neiges, et qui semblent vouloir entraîner toute la montagne vers la mer, voilà le monde sauvage sur lequel l'enfant ouvrit ses yeux étonnés. Ce qui augmente la grandeur uniforme du paysage, ce sont les longues nuits d'hiver, où tous ces objets prennent des proportions fantastiques; alors chaque montagne devient un géant bizarre et monstrueux. Par contre, le soleil a des rayons rouges en été, de chaudes caresses qui font sortir les gnomes curieux de leurs cavernes et flotter la fée rose, au lumineux sourire, dans la blanche poussière des cascades. L'âme de l'enfant se plongea dans cette nature, qui tantôt le terrifiait et le repoussait, tantôt le fascinait et l'attirait doucement dans ses profondeurs magiques, où il croyait voir s'agiter confusément une foule de divinités redoutables ou séduisantes.

A cette impression se joignit celle de l'église et du presbytère paternel. C'était une de ces églises isolées au milieu d'une vallée, car dans le Dovrefield il n'y a guère de villages proprement dits, les habitations d'une même commune sont fort dispersées. Là, cette église solitaire, qui règle et consacre tous les actes de la vie, seul signe visible du monde idéal que l'homme porte en lui, a une grande puissance sur les âmes. Le paysan y rattache tous ses devoirs, tous les sentimens purs et toutes les espérances. Si le culte chrétien est une contradiction en Grèce et en Italie, sur les terres du soleil, où naquirent les dieux immortels de la beauté et de la joie, l'image douloureuse du Christ a une force étrange dans ces montagnes; la religion du sacrifice y est plus naturelle, et une pauvre église de bois a pour les simples une muette éloquence. Biœrnson subit également ces deux impressions : la nature avec sa magie toute païenne et la religion avec ses émotions morales. Elles dominent sa vie, et se retrouvent dans ses œuvres comme une contradiction non résolue.

On devine que cette enfance fut monotone, les visites n'abondaient pas au presbytère; étant l'aîné de la famille, l'enfant resta livré à lui-même. La Bible, les contes populaires, quelques sagas, ce furent ses seules lectures pendant les longues soirées d'hiver. Pourtant c'était sa saison favorite, car alors le père l'emmenait en traîneau, et ils descendaient la montagne avec la rapidité de l'ou-

ragan. Souvent le presbytère était entouré de remparts de neige comme un château-fort. Grande ressource pour l'alerte gamin : la mère voulait-elle le punir, vite il grimpait sur la montagne de glace; arrivé au sommet, il appelait son père, qui étudiait son sermon juste en face de lui, et l'honnête prédicateur demandait en riant grâce pour son fils. Ce père ayant été transféré dans le Romsdal, le petit montagnard indocile fréquenta l'école, et n'y fit pas merveille. Il était de ces natures profondes qui semblent dormir pendant l'adolescence; elles ont l'air de ne rien voir, mais elles rêvent, et ce rêve est un travail incessant. Ah! si elles pouvaient faire comme les autres et répéter machinalement la leçon qu'on leur serine! Elles ne le peuvent pas, car elles ont en elles tout un monde de sentimens et de pensées qu'elles ne savent exprimer. Alors on les traite de sots, et on les raille sans pitié. C'est ce qui advint à l'enfant farouche et songeur du Dovrefield. On se moqua beaucoup de sa lourdeur. Il n'en fut que plus revêche, se raidit, se concentra, et, comme son héros Sigurd, supporta beaucoup en silence; mais, grâce à sa vigueur, le jeune homme qui sortit de là était déjà un caractère fortement trempé et un esprit original. Il garda cependant de ces premières humiliations un fonds d'amertume et de sauvagerie qui a son charme, puisqu'il cache une sensibilité exquise et vraie.

Biœrnson devint étudiant à Christiania. Après deux visites au théâtre, il fut fixé sur sa vocation, et, sans avoir lu un drame de sa vie, il en écrivit un. Chose plus singulière, l'essai fut admis, et le jeune auteur eut ses entrées libres. Puis, à mesure qu'il vit d'autres pièces, il reconnut les défauts de la sienne et finit par la retirer. Voilà bien l'honnêteté et la persévérance du Norvégien. Il avait jeté son drame au feu, mais de ses cendres il avait vu sortir, brillant phénix, un idéal nouveau. Ne se sentant pas encore la force de lui donner une forme, il se mit en tête de le prêcher aux autres; à cet âge, on croit qu'on peut avec des critiques réformer auteurs, acteurs et public. La suite va de soi; l'audacieux étudiant, qui disait avec trop d'inexpérience des vérités trop dures, fut plaisanté, détesté, calomnié et mis au ban de la société littéraire de Christiania. Heureusement il trouva des amis ailleurs. Dans un voyage à Copenhague, il y rencontra d'excellens protecteurs. Nul n'est prophète en son pays. A Christiania, il avait paru trop Norvégien aux Norvégiens eux-mêmes; dans la capitale danoise plus intelligente, il plut par son étrangeté. Soutenu, encouragé, il loua une mansarde, se mit à l'œuvre et publia bientôt après ses *Contes norvégiens*, qui en peu de temps le firent connaître dans tout le nord. Depuis il a dirigé le théâtre de Bergen, fondé un journal à Christiania et visité Rome, où il écrivit son grand drame, *Sigurd*. Quoiqu'il ait encore des en-

nemis, ses compatriotes l'ont salué comme leur premier représentant en littérature et en poésie. Telle est la simple histoire de Biœrnson; mais sa vraie vie, son histoire intime est contenue dans ses œuvres. Laissons-le donc se développer dans son triple rôle de lyrique, de conteur et de dramatiste.

Les premiers essais de Biœrnson, les manifestations involontaires de son talent furent sans doute les chansons dont ses récits sont parsemés. Ces poésies sont peu nombreuses, très simples, mais d'une allure tout individuelle et d'une mélodie singulièrement pénétrante. Par la forme et l'inspiration, elles se rattachent pour la plupart aux chansons populaires de Suède et de Norvége; c'est le sol frais où elles ont poussé comme de brillantes fleurs alpestres dans un champ d'anémones sauvages.

Enfant, Biœrnson fut bercé de ces romances mystérieuses, de ces ballades tragiques ou enjouées qui se sont conservées jusqu'à nos jours parmi les peuples du nord. Sous leur forme naïve, elles sont les derniers vestiges du paganisme et chantent surtout les divinités élémentaires qui séduisent les enfans des hommes. Ces esprits moqueurs et caressans, beaux et perfides, sont pour eux un perpétuel objet d'effroi et de désir. Tantôt un nix, dieu de mer, entraîne une jeune fille au fond de l'eau, sous prétexte de la conduire à l'église, tantôt deux elfes des bois s'approchent d'un seigneur endormi au clair de lune dans le val des roses. L'un lui prend la main, l'autre lui chuchote à l'oreille : « Réveillez-vous, beau chevalier, aimez-vous ma mélodie d'amour? Seigneur Magnus, répondez-moi! Ne dites pas non, dites oui, oui! » Ces romances, variées à l'infini, peignent toutes l'éternelle attraction de la nature sur l'homme, elles sont pleines de la vague harmonie des mers et des forêts, et leurs refrains expriment avec une remarquable précision les mouvemens secrets de l'âme. Non-seulement le peuple chante ces vieilles ballades, il en fait de nouvelles. Aux danses, aux noces, aux fiançailles, jeunes et vieux composent des chansons, et, comme dans tout lyrisme spontané, la musique s'improvise avec les paroles. En un mot, chez ces peuples, la poésie existe encore à l'état primitif, sous une forme humble, mais très vivante.

Qu'on se figure donc l'adolescent poète du Dovrefield s'ignorant encore, mais tout plein de ces vieux chants, et qui déjà sent sourdre en son propre cœur une vague musique. Il erre loin du presbytère, dans les landes. Nul être vivant dans ces solitudes que la poule de neige qui parfois traverse les airs, et l'aigle qui plane à des hauteurs immenses. L'enfant sauvage se couche au soleil dans les bruyères et regarde les derniers sommets à l'horizon, ou écoute le bruit des eaux dans les profondeurs. De puissantes sensations sou-

lèvent sa poitrine par effluves. Que toutes ces voix résonnent étrangement dans son cœur! et d'où vient cette voix qui tressaille en lui-même? Il voudrait chanter, il ne peut :

« Le jeune pâtre au bois s'en va des jours entiers, — des jours entiers. — Il y avait entendu un si doux chant, — un si doux chant.

« L'enfant coupe un roseau et s'en taille une flûte, — une flûte amoureuse; — il l'essaie et veut voir si la voix y repose, — la voix mélodieuse:

« Et la voix murmure au fin fond du roseau : — Me voici! — Mais à peine y est-elle qu'aussitôt elle fuit, — s'enfuit comme un soupir.

« Souvent dans son sommeil doucement elle vient, — doucement le hanter, — et passe sur son front comme flamme rapide, — comme flamme d'amour.

« Il s'éveille en sursaut, il veut la saisir, — la saisir au passage. — Mais elle n'est plus là, immobile elle plane — dans la pâle nuit.

« Seigneur, reprends-moi près de toi, — oui, près de toi, — car la voix magique a enveloppé mes sens, — et mon âme tout à fait.

« Le Seigneur répond : « La voix est ton amie, — ta douce amie! — si même elle ne reste jamais à ton chevet, — jamais plus qu'une heure! »

« Ah! je sais plus d'une superbe mélodie, — oui, superbe mélodie! — Mais celle-là en vain je la cherche sans cesse, — je la cherche toujours! »

On surprend ici la voix qui s'écoute, l'obscur balbutiement, la naissance mystérieuse du chant au cœur de l'homme. C'est encore l'inflexion naïve, l'accent tendre du lyrisme populaire, vraie musique primitive de l'âme, née sous tous les climats, inépuisable, éternellement variée et toujours touchante, qu'elle s'essaie sur la syrinx ou la lyre, sur la harpe ou la flûte, ou qu'elle s'exhale comme un soupir mélodieux d'une poitrine agreste. La pensée individuelle n'a pas encore pris son vol, mais le poète enveloppé dans la nature vibre et s'éveille à son souffle.

A mesure qu'il s'enfonce dans ses montagnes, elles se révèlent à lui sous des aspects plus étranges et lui disent des choses nouvelles. Les divinités elles-mêmes se montrent rarement, elles craignent peut-être l'enfant du presbytère, elles se contentent d'appeler ou de menacer de loin. Voici une ballade où l'hiver norvégien découvre sa face redoutable, et où gronde sourdement le génie invisible du gouffre :

« Le petit Niels Finn devait sortir, — mais il trébuche dans son patin de neige (1). — Gare à toi! dit la voix de l'abîme.

(1) Les Norvégiens ont des sortes de sabots pour patiner sur la neige.

« Et le petit Niels Finn pose son pied dans la neige. — Va-t'en, méchant gnome, quand je marche doucement! — Hi! ho! ha! dit la voix de l'abîme.

« Niels de son bâton frappe à droite, frappe à gauche; la neige jaillit en poussière. — As-tu vu le génie de la montagne qui s'est levé là-bas? — Hitlihou! dit la voix de l'abîme.

« Voilà un patin qui reste dans la neige; suis-je sot! Niels veut le ressaisir,... et tombe à la renverse. — Prends-le donc! dit la voix de l'abîme.

« Il s'enfonce dans la neige, il trépigne, il gronde, — mais toujours plus bas l'attire un charme terrible. — Ça va bien! dit la voix de l'abîme.

« Le bouleau se met à danser, le sapin rit dans sa barbe, — comme s'il y en avait deux cents contre lui. — Vois-tu bien? dit la voix de l'abîme.

« Le rocher ricane et lance une avalanche, — mais Niels serre les poings : je ne me rends pas encore! — Mais bientôt! dit la voix de l'abîme.

« Et la gueule de neige s'ouvre béante, et la nuée roule sur sa tête. — Et Niels Finn pensa : voici ma tombe ouverte! — Est-ce fini? dit la voix de l'abîme.

« Dans la mer de neige deux sabots regardent tristement autour d'eux. — C'est tout. Du reste, silence et neige, neige et silence. — Où est Niels? dit la voix dans l'abîme. »

Ce petit montagnard est un vrai Norvégien. Comme il accepte vaillamment la lutte avec l'effrayant génie! comme il se défend et ne se rend qu'au fond du gouffre! mais aussi quelle conjuration démoniaque dans la ravine, quelle sarabande dans les arbres, quelle fascination, quelle ironie féroce dans la voix caverneuse de l'abîme, et quelle désolation navrante dans ces sabots effarés « qui regardent » et semblent chercher leur maître!

Adieu l'hiver et ses terreurs au mois de juin! On danse aux vallées, on gravit les versans, on s'appelle, on se répond à tous les étages de la montagne. La jeunesse se réunit, et l'amour discret et voilé se glisse dans toutes les chansons. La vive jeune fille enjouée des vallées plus chaudes apparaît au montagnard sauvage et timide comme une fée étrange qui lui jette un charme.

« La svelte Venevill s'en vint sautant, le cœur léger, vers le bien-aimé. Elle chantait, et sa voix claire résonnait par-dessus le toit de l'église : bonjour! bonjour! Et les oiseaux, fous dans les haies vives, chantaient avec elle. A la Saint-Jean, il y aura danses folles et cris d'allégresse. — Mais la tressera-t-elle sa couronne de fiancée?

« Elle tresse à son ami une riche guirlande d'éclatantes fleurs bleues. « Regarde! c'est la couleur de mes yeux. » Il la prit, la lui rendit et la reprit plus vite encore. « Adieu, mon enfant! » Par la bruyère, il file comme le vent et pousse des cris de joie! A la Saint-Jean, il y aura danses folles et chants d'allégresse. — Mais la tressera-t-elle sa couronne de fiancée?

« Elle lui tresse une autre guirlande de cent fleurs claires et chatoyantes. « Vois-tu, dit-elle en la secouant au soleil, ma blonde chevelure? » Et, tout en la nouant, elle relève la tête. Que sa bouche était rouge! Il sourit, devient pourpre, et sur ses lèvres, comme sceau d'alliance, imprime ses lèvres de feu. A la Saint-Jean, etc.

« Elle en tresse une autre blanche comme les lis. « Veux-tu ma main droite? Et cette autre couronne rouge-sang d'amour enflammée, regarde-la. A toi aussi ma main gauche! » Il la prit, et tout embrasé s'écria : — Comme mon cœur t'aime!

« Elle en tourne, elle en tresse de toutes les couleurs. « Ne les méprise pas! » Elle cueille, elle enlace, elle y mêle ses pleurs. « Prends-les toutes! » Il se tut et les prit, mais n'avait de repos.

« Elle en tresse une grande toute verte. « Ma couronne de vierge! » Elle tresse, et ses doigts en deviennent bleus. « Mets-la, mon ami! » Mais quand elle se retourna, il était parti comme la tempête.

« Elle tressa, et ses yeux en perdirent leur éclat; elle tressa sa couronne de vierge! Et passe la Saint-Jean, et passe tout l'hiver. Las! elle tresse toujours sa pâle guirlande sans fleurs. A la Saint-Jean, il y a danses folles et cris d'allégresse. — Mais l'a-t-elle tressée sa couronne de fiancée? »

Le charme de ces chansons réside surtout dans le rhythme musical qui appelle la mélodie, elles perdent leur vrai sens dans la traduction en prose. A travers ce voile, verra-t-on se dessiner la Norvégienne avec sa grâce rustique et sa douceur, entendra-t-on vibrer sa voix mélodieuse? Je ne sais; mais, dans l'original, c'est une séduisante apparition. Elle reste chaste, enjouée jusqu'en ses plus passionnés aveux, sa tristesse est une fleur suave, et dans son sourire brille une larme. Il y a dans cette âme virginale des élans de tendresse qui s'épanouissent en rougeurs subites sur son front et agrandissent ses yeux par éclairs, comme l'aurore boréale épanouit sa rose dans l'azur foncé du ciel.

Nous pourrions suivre Biœrnson dans d'autres essais, notamment dans quelques poésies religieuses et patriotiques; mais il suffit d'indiquer la note originale de son lyrisme. Nul plus que lui n'a retrouvé l'accent et la forme des chants populaires de son pays. Avec cela, il est très personnel; mais il s'est mis à chanter comme on

chante dans ses montagnes. Ses rustiques mélodies lui sont venues du trop-plein de ses émotions, sans qu'il les ait cherchées et presque sans qu'il s'en doutât. Certes cette poésie-là n'a point les sentimens vastes, les pensées hardies, les horizons lointains du haut lyrisme; par contre, elle a ce que celui-ci possède rarement dans les temps modernes : le parfait naturel, le jet spontané, l'accent du cœur. Elle est moins faite pour être lue au coin du feu que chantée au milieu des travaux et des plaisirs alpestres, dans les fières contrées où elle naquit. Le poète est peu expansif, la séve chez lui reste à la moelle et rarement fend l'écorce, ses chants suffisent pourtant pour caractériser le vrai *folkesang* norvégien. Il ressemble au *lied* allemand en ce qu'il est aussi franchement populaire; il s'en distingue par l'essence du sentiment. Moins ample, moins varié, moins vigoureux, il est plus intime, plus triste et parfois plus pénétrant. Pris dans sa belle époque, de 1780 à 1848, le lyrisme populaire de l'Allemagne embrasse toutes les situations de la vie, parcourt toute la gamme des sentimens humains; celui-ci a quelque chose d'humble, de voilé, j'allais dire de solitaire. On écoute, et l'on entend la voix qui se perd dans les hauteurs; on croit surprendre le dialogue mystérieux de l'âme avec elle-même, mais enfin on est ému, et cela suffit. Le lyrisme norvégien a son talisman, et, pour parler comme Herder, il est une voix parmi les voix des peuples. Pour peu que Biœrnson continue, qu'il élargisse encore son genre, il sera l'Uhland de la Norvége.

III.

Parmi les récits rustiques de Biœrnson, il en est un fort singulier. Thrond était le fils de très pauvres gens qui habitaient un vallon perdu sur un haut plateau. Pas une maison à plusieurs lieues à la ronde; jusqu'à dix ans, l'enfant n'eut d'autre société que ses parens. Une nuit, un bohémien demanda l'hospitalité à la ferme écartée. On l'hébergea; mais, pris de la fièvre, il mourut trois jours après. On cacha cette mort à l'enfant, et on lui fit cadeau du violon du bohémien. Le père lui apprit à jouer de l'instrument, qui exerça sur Thrond une attraction irrésistible. Dans son imagination, ce bois sonore et vivant renfermait tout un monde. A mesure qu'il apprit à le faire parler, il donna un nom à chaque corde, à chaque son, il retrouva dans son violon la voix de son père, de sa mère et du sombre bohémien. Assis sur sa colline des matinées entières, il inventait des airs de danse et jouait tour à tour la forêt, les gnomes, la fée, le Joutoul (démon de montagne), enfin tout ce qu'il voyait, et tout ce qu'il savait. Jamais il n'avait été au village; mais un jour

la curiosité et l'ambition l'y poussèrent. Sachant qu'une noce devait s'y célébrer, l'idée lui vint de s'offrir comme musicien, et le voilà parti. « Il prit la tête du cortége et se mit à jouer. Il lui semblait que l'épouseur et la mariée, jeunes et vieux, les oiseaux, la forêt, le ciel et le soleil, chantaient avec les cordes vibrantes, sinon tout haut, du moins dans le fin fond de leur cœur. Il marchait en avant dans une sorte d'ivresse, et ne sentait plus le sol sous ses pieds. » Mais la vue du village, si nouvelle pour lui, ces fenêtres miroitantes, cette foule en habits de fête, l'église et les cloches qui sonnaient, tout cela l'étourdit si fort qu'il en perdit la tête. Déjà ses doigts tremblaient sur les cordes; alors il fit un suprême effort, et se mit à jouer avec frénésie un air qu'il ne connaissait pas lui-même. Son œil se troublait, l'hallucination commençait. Tout à coup il vit le bohémien assis sur la pointe du clocher, qui le regardait et le raillait. « Il lui sembla alors que le violon voulait monter là-haut, s'il ne parvenait pas à faire descendre le bohémien par son jeu. La musique qu'il faisait se changea en nuages ondoyans; sous ses yeux, le clocher s'inclinait avec le bohémien, les maisons dansaient, le torrent remontait les rochers. Alors sa mère s'élança hors de la foule. « Au nom du ciel, s'écria-t-elle, que joues-tu là, Thrond? — Il la regarda, s'affaissa et crut tomber dans un abîme grisâtre et sans fond. » Revenu à lui-même, il s'enfuit à travers champs et ne s'arrêta que loin du village. Son premier mouvement fut de briser contre terre l'instrument fatal; « mais il voulut le regarder encore une fois. Alors il lui parut qu'il embrassait tout ce qu'il avait vécu et appris; il se souvint de ses rochers, de sa montagne, et se prit à pleurer. » Quand il se releva, il était décidé à quitter le pays pour se faire artiste.

L'histoire intérieure de Biœrnson ressemble beaucoup à celle de ce violoniste primesautier. Comme lui, il vécut d'abord en telle intimité avec la nature imposante de son pays, qu'il pensait, sentait et chantait sous cette impulsion, ou plutôt c'était elle, la toute-puissante, qui chantait en lui. Jeté subitement dans le monde, mis en demeure de donner une forme à sa pensée, il ne sut pas comment exprimer les émotions qui l'envahissaient; il se crut frappé d'impuissance au moment même où lui venait la conscience de son talent. Il connut alors ce désespoir de l'artiste qui touche à la folie; mais, la crise passée, il reconnut sa voie. Peindre fidèlement son pays et ses compatriotes, raconter leur vie rude et simple, remplie par de vastes et profonds sentimens, tel fut son dessein. Il y a pleinement réussi, car il a su montrer par le dedans ce Norvégien qu'on ne connaît guère que par le dehors.

On aurait tort de chercher dans ces récits des situations extraor-

dinaires, de grands conflits de passions, un intérêt dramatique. Il faut les prendre pour ce qu'ils sont, des peintures naïves d'un genre de vie très primitif, mais nullement dépourvu d'idéal. Le héros en est le paysan norvégien, maître absolu dans sa ferme, souvent à la fois laboureur, jardinier, pâtre, bûcheron, jouissant malgré cela d'une éducation et d'une indépendance qui le rendent capable d'une vie intellectuelle et morale. Autour de lui se groupent épisodiquement le maître d'école, conseiller de la famille, et le pasteur, généralement humain et sage, sorte de providence paternelle qui n'intervient que dans les grandes crises. L'homme, dans ce grave isolement, devient silencieux et contemplatif, ses sentimens sont peu nombreux, mais énergiques et persistans. Là comme partout il a ses heures de gaîté folle, mais sa vie est comme enveloppée d'une pensée religieuse. Cela se peut-il autrement dans ce cadre grandiose et sévère qui l'enferme? — Notre conteur peint ces sites non pas en touriste, mais comme quelqu'un qui en sait le secret. La sobre description reflète le paysage comme il doit se refléter dans l'âme du montagnard. Voici une esquisse alpestre. « Au printemps, Aslaug, la belle pastoure, prit le chemin de l'alm (haut pâturage) avec son troupeau. Et quand le jour chaud se couchait sur les vallées, que le haut rocher s'élevait hardiment dans le ciel frais, au-dessus des vapeurs paresseuses pompées par le soleil, quand les cloches des troupeaux se mêlaient aux aboiemens des chiens et que la belle Aslaug chantait à la tyrolienne ou soufflait sur sa corne sa mélodie traînante, les jeunes gars du village se sentaient pris d'un grand mal du cœur lorsqu'ils regardaient là-haut. » Les paysages d'hiver n'ont pas moins de cachet. La montagne est glacée du haut en bas, on n'entend que le vent qui court sur la neige et l'amoncelle par collines, on voit les fermes couchées sur ce vaste tapis blanc comme de lourdes meules de foin d'où jaillissent des étincelles. « Une lumière brillait dans la maison, et la montagne noire, énorme, pendait sur elle. La mer gelée brillait dans le fond, blanche et luisante avec sa ceinture de forêts; la lune montait dans le ciel et reflétait la forêt dans la glace. » Le conteur nous fait pénétrer ensuite dans ces paisibles intérieurs où tout annonce une antique tradition. La chaise sculptée semble prête à parler, la pendule glousse familièrement, et le feu de bouleau qui crépite au foyer raconte, pendant les longues veillées, l'histoire tragique ou souriante des ancêtres. Dans la belle saison, nous voyons les murs se tapisser de feuillages odorans, et les branches de genévrier semées par terre pour célébrer le retour d'un fils ou dire la bienvenue à une fiancée.

La plus caractéristique de ces histoires est celle d'*Arne*. Ce paysan

poète offre un type vrai, celui du Norvégien solitaire et sérieux, triste et renfermé, cachant sous sa rudesse une âme étrangement sensible et rêveuse. Il est né dans la haute montagne, près d'une cascade dont le mugissement monotone rappelle « la voix de l'éternité. » Le père, un tailleur musicien, brillant danseur et enjôleur de filles, avait séduit la simple et bonne Margit, puis l'avait abandonnée; l'enfant est élevé en grande solitude et tristesse. Plus tard, Margit épouse par pitié son séducteur tombé dans la misère. Arne grandit entre ce père vicieux et cette mère fidèle, qui se le disputent comme le mauvais et le bon ange. C'est la mère qui l'emporte par sa douceur et sa résignation; dans le retour de l'enfant vers elle éclate déjà son ardente sensibilité. Un jour, poussé par son mauvais père, l'enfant a offensé sa mère; elle lui jette un long et douloureux regard. « Une chaleur brûlante lui passa sur tout le corps. Il sauta de la table où il était assis, sortit, se jeta sur la terre comme pour s'y enterrer, puis, ne trouvant pas de repos, il se releva pour s'en aller. Il passa près de la grange dans laquelle sa mère était assise; elle cousait un vêtement pour lui. Elle avait l'habitude de chanter lorsqu'elle travaillait seule; maintenant elle se taisait. Elle ne pleurait pas, elle cousait simplement. Alors Arne n'y tint plus, il se jeta devant elle dans l'herbe, la regarda et se mit à sangloter. — Je savais bien que tu étais bon, dit-elle. — Mère, chante quelque chose pour moi, dit l'enfant, sans quoi il me semble que je n'oserai plus te regarder. » Alors, d'une voix douce, elle murmure quelques versets, tandis que l'enfant reste la tête sur ses genoux, et s'endort dans une vision éblouissante. Telle est la puissance du sentiment intime chez cette race, que le chant a sur elle une influence éducatrice prédominante. Il est l'expression de cette religion individuelle qui se mêle à tous les actes de la vie comme une grave pensée. Le développement d'Arne est tout intérieur. Le père étant mort, il reste seul avec sa mère. Celle-ci ne vit que pour son fils; mais le jeune homme devient de plus en plus songeur et renfermé. Il fuit la société, et, par amour de la solitude, se fait pâtre et bûcheron. Printemps, été, automne, il reste dans la forêt, coupant du bois, lisant, rêvant, taillant des lettres dans l'écorce des arbres. Un violent désir le tourmente, le désir des voyages. Son seul ami, le fils d'un capitaine de vaisseau, est parti pour l'Amérique. Depuis ce jour, il n'a qu'une pensée, le suivre, sortir de son étroite vallée, s'arracher aux souvenirs funèbres de son enfance, voir la mer et le vaste monde, y chercher le bonheur. A l'effroi de sa mère, il ne lit que des livres de voyage et reste absorbé des heures sur des cartes géographiques. Il se garde bien de rien dire à personne de ses projets, car, en vrai Norvégien, il est farouche, ombrageux, muet. Plus un sentiment a de profondeur et d'énergie,

moins il est capable de l'exprimer; le silence pèse sur lui comme une montagne impossible à soulever. Heureusement que l'âme tendre et riche qu'il porte en lui comme une source pure dans une caverne ténébreuse trouve une issue dans le chant. Arne a le don de poésie. Ceci n'a rien d'extraordinaire en Norvége, où tout paysan reçoit une certaine instruction, est souvent bercé de vers et de musique. Biœrnson peint au vif ce poète spontané, resté complétement homme du peuple, mais qui par momens trouve des paroles et des rhythmes pour sa souffrance ou son désir. « Comment fais-tu quand tu composes tes chansons? lui demande une jeune fille curieuse. — Je retiens les pensées que d'autres laissent s'envoler. » Souvent, lorsqu'il marche, les mots flottent devant ses yeux comme des flocons de neige, et, lorsqu'il s'assied sur une hauteur, ses pensées s'étendent sur la vallée comme les fils de la Vierge qui oscillent dans l'immensité bleue. Dans cette exaltation, les paroles viennent toutes seules et forment des harmonies qui répondent au mouvement intérieur. C'est dans une disposition semblable qu'il compose son meilleur chant, celui qui le révèle tout entier :

« Quelqu'un peut-il me dire ce que je verrais — au-delà des roches hautes? — Maintenant, hélas! mes yeux ne voient que leur neige éternelle. — Là, en bas, pourtant tout verdoie au bord du torrent et du lac! — Je ne puis me refuser le vœu de ma vie, — dois-je le tenter, mon voyage?

« Il monte haut, l'aigle, d'un fort battement d'aile, — par-dessus les roches hautes. — Il s'élance vers le jour jeune et puissant, — et rassasie son courage dans la libre chasse; — il s'abat selon sa convoitise, — et se pose aux plus lointains rivages.

« Pommier feuillu qui frissonnes, dis, veux-tu t'élancer, toi aussi, — par-dessus les roches hautes? — Ah! qu'un vent t'arrache avec tes racines, et tu secoueras ta neige sur les neiges éternelles! — La paix des vallées ne te suffit pas. — Des oiseaux se balancent sur tes branches. — Les chants et les parfums des terres lumineuses folâtrent dans ta couronne.

« ... Ah! ne passerai-je jamais, jamais, — par-dessus les roches hautes? — Ce mur de pierre me frappe d'épouvante. — Doit-il jusqu'à mon dernier jour, de sa crête de glace, — peser sur moi, terrible comme un sépulcre, — enchaîner à toujours mes bras et mon courage?

« Non! des ailes! je veux partir! loin, loin! — par-dessus les roches hautes! — Ici le temps rampe comme un fantôme et me ronge le cœur. — Mon cœur pourtant est jeune, il est fort et hardi, — il brûle d'escalader ces cimes étincelantes, — dussé-je à leur pied me fracasser contre le roc!

« Un jour, je le sais, mon courage me conduira — par-dessus les

roches hautes! — Déjà m'appelle le flot gonflé du torrent. — Et pourtant, ô mon Dieu, bien douce est la patrie, — dussé-je ne jamais assouvir la soif de mon âme, — que ta volonté soit faite! »

Eh bien! non, serait-on tenté de s'écrier en se laissant entraîner par le mouvement lyrique de ces strophes, pourquoi cette résignation chrétienne après cet élan viril? Encore un effort, hardi montagnard! Romps les liens qui te retiennent, oublie la jeune fille qui t'attend de l'autre côté du lac, franchis les monts. Le navire hisse ses voiles dans le port, fais-toi matelot pour voir les hommes et le monde, ou tente la fortune au-delà des mers. Tes forces cachées qui s'endorment dans le silence de ta vallée se déploieront, ton esprit s'élargira, ta langue se déliera, les fatigues et les déceptions même te feront homme. Ta foi au travail, ton amour de la liberté et ton aspiration idéale, ces nobles étincelles ne s'éteindront sous aucune zone, elles s'enflammeront dans la lutte. Et si tu ne trouves pas de patrie dans le Nouveau-Monde, reviens bâtir sur ton coin de terre une maison plus large, où les échos d'autres peuples s'uniront aux suaves mélodies du nord. — Mais ce serait là sortir du cadre de l'humble idylle norvégienne et, disons-le, du caractère discret et tranquille, quoique mâle et vigoureux, d'Arne, car si l'instinct voyageur s'agite souvent dans le Norvégien, son culte du pays natal et de la patrie est encore plus vivace. Voilà pourquoi cette pensée qui retombe à la fin après l'essor audacieux a quelque chose de touchant. Ne dirait-on pas que c'est le vieux fond scandinave qui perce dans ce vague et vaste désir de voyage? Seulement l'antique soif d'aventures et d'action a été refrénée par le christianisme, tempérée par des siècles de repos et changée en inoffensive mélancolie.

L'histoire d'Arne se termine simplement et gaîment. Au moment où son envie de partir va l'emporter, un charme inattendu le surprend et le retient. Un jour qu'il est assis entre les buissons, une scène riante de bonheur virginal frappe ses yeux. Deux jeunes filles se disent adieu et ne peuvent se séparer. L'une est la fille du pasteur, l'autre, Eli, son amie passionnée, est fille de paysan, mais a reçu par sa compagne une éducation quelque peu supérieure à son rang. C'est elle qui jette un sort au jeune homme farouche. Un sentiment tendre dont il ne se rend pas compte d'abord l'envahit. Comment cet amour triomphera-t-il du désir de partir? Comment la grande aspiration vers l'inconnu va-t-elle s'apaiser en se repliant sur une femme? Voilà l'intérêt du récit. Le dénoûment a de la grâce et de l'imprévu. Par hasard, Eli a trouvé la feuille volante sur laquelle Arne a jeté son chant de départ dans un moment d'invincible

tristesse. Quelle surprise lorsqu'un jour il entend chanter ces strophes par la voix de celle qu'il aime!

« Il alla plus loin comme s'il allait dans l'infini, mais plus il allait, plus il s'approchait de la ferme qu'habitait Eli. Le brouillard avait disparu, le ciel se voûtait comme une arche bleue d'une crête de rochers à l'autre, les oiseaux nageaient dans l'air trempé de soleil et s'appelaient à longs cris, des millions de fleurs riaient dans les champs; ici, aucune cascade mugissante ne menaçait la joie, mais tous les êtres, ravis de vivre, se mouvaient, chantaient, reluisaient, jubilaient vers le ciel sans cesse ni repos.

« Arne se jeta dans l'herbe sous une montagne, regarda vers le village et se détourna pour ne pas le voir plus longtemps. Alors il entendit au-dessus de lui une voix claire et brillante moduler un chant comme il n'en avait jamais entendu. Elle résonnait par-dessus la pelouse entre les gazouillemens d'oiseaux, et, avant qu'il eût reconnu la mélodie, il savait déjà les paroles, car cette mélodie lui était la plus chère, et ces paroles il les avait portées en lui-même depuis son enfance et les avait oubliées le jour même où il les traça sur une feuille. Il s'élança en sursaut comme pour saisir les sons de la voix cristalline, puis il resta immobile pour écouter, car la première strophe, puis la seconde, puis la troisième descendait jusqu'à lui.

« ... Il l'aperçut enfin à travers les buissons. Le soleil tombait droit sur la jeune fille. Elle était assise sur le versant dans son corsage noir sans manches, elle avait sur la tête un chapeau de paille légèrement incliné, et sur ses genoux un livre avec une foule de fleurs des champs; sa main droite plongeait comme en rêve dans cette luxuriante végétation. Son bras gauche était appuyé sur son genou, et sa tête reposait sur sa main. Elle regardait dans la direction d'un oiseau qui venait de s'envoler. De sa vie, Arne n'avait rien vu ni rêvé d'aussi beau. Le soleil jetait tout son or sur elle et enveloppait d'une auréole la place où elle était assise. La voix vibrante semblait encore onduler dans l'air, quoiqu'elle eût expiré depuis longtemps. Arne pensait, respirait et palpitait pour ainsi dire dans cette mélodie. D'étranges pensées lui venaient, comme si ce chant dans lequel il avait exhalé tout son désir, oublié par lui, avait été retrouvé par elle.

« ... Tout à coup elle se leva, secoua les fleurs de dessus sa robe, et poussa un grand cri de joie qui monta haut dans les airs et résonna jusqu'à l'autre rive du lac; puis, prenant sa course, elle disparut entre les arbres. »

Ainsi Arne entend sa pensée intime exprimée pour la première fois par la voix de la jeune fille. En trouvant le secret de son cœur,

elle l'a fixé pour toujours. Il suffit qu'il entende cette mélodie, tant couvée et tant cherchée, s'élancer vivante et douloureuse d'une poitrine de vierge, pour étancher la soif de son âme. Vérité profonde sous forme naïve : dans ses plus ardentes aspirations vers le lointain et l'inconnu, l'homme se cherche toujours lui-même; grand ou petit, il cherche ses frères à travers le monde et veut se reconnaître en des âmes sœurs. Son désir partagé est près d'être assouvi, sa souffrance comprise est presque une félicité.

Après Arne, si sombre et si renfermé, Biœrnson a peint Eivind, *le Joyeux compagnon*, doué d'une gaîté intrépide et d'un rire à toute épreuve. De même que la montagne a deux côtés, l'un fantastique et ténébreux, qui suggère les rêves, les tristesses, les désirs, l'autre riant et clair, qui avive et pousse à l'action, de même il y a deux types de montagnards, le premier pensif et rêveur, l'autre gai et tout en dehors. Moins original, ce dernier a le charme d'un bel entrain, d'une joie saine et comme d'un souffle vif de glacier qui vous vient en plein visage et fouette le sang. Plus tard, avec *la Fille du pêcheur*, l'auteur s'est lancé dans le roman et s'est posé un problème hardi. Une enfant de la côte, fille de marin, élevée au milieu de matelots, mais douée d'une riche nature, s'élève par sa volonté au rang de grande actrice ayant conscience de sa dignité et de sa mission. Ce démon de fille cache une âme fière et indomptable sous le caractère chatoyant et fugace d'une ondine. Impénétrable, elle cache son dessein à tout le monde, le poursuit avec une opiniâtreté toute norvégienne et l'exécute malgré cent obstacles. La partie du récit où Pétra, repoussée de sa maison, errante, abandonnée, est recueillie dans un presbytère, où la bonté, la beauté, tout le monde moral s'entr'ouvre à ses yeux éblouis, est d'une psychologie captivante. J'ajoute que ce roman contient trop de hors-d'œuvre, tandis que les phases capitales du développement de l'héroïne sont brusquées : puis le ton manque d'unité; en quittant sa première manière, l'auteur veut prendre le ton léger du romancier mondain, il n'y réussit qu'à moitié, et son œuvre, d'ailleurs si neuve, y perd beaucoup. Le grand mérite de Biœrnson, c'est d'avoir créé la pastorale norvégienne. En cela, il a doté sa patrie et la littérature européenne d'un genre nouveau qu'on est heureux de saluer. Sans doute il manque encore de plusieurs qualités pour atteindre l'harmonie et la clarté qui donnent la perfection. Le dialogue a tout le décousu de la conversation, et la narration s'égare parfois en détails obscurs et surperflus; en un mot, ce n'est point l'art suprême qu'on admire dans *la Petite Fadette* ou dans *la Mare au Diable*. Par contre, ces idylles norvégiennes ont plus de saveur et de vraie poésie que les contes villageois d'Auerbach, trop souvent entachés de morale bour-

geoise et de prétention philosophique. Ici, on oublie tout système pour se laisser transporter dans un monde écarté, au milieu d'un peuple naïf et vigoureux qui puise dans sa vie contemplative une incontestable noblesse. L'esprit se rafraîchit et s'élève auprès de ces races silencieuses qui sont pour l'humanité des réservoirs de force et de jeunesse, et se montrent capables, le jour venu, des plus surprenantes éclosions.

IV.

Biœrnson a fait plus que de peindre les Norvégiens d'aujourd'hui, sa grande ambition a été de créer le drame national de son pays en remontant à la source du génie scandinave. Dans cette entreprise, il a sinon réussi, du moins frayé des voies entièrement nouvelles. Ses prédécesseurs dans la littérature du nord, le Danois OEhlenschlæger, le Suédois Tegner, avaient bien renouvelé les vieilles traditions; mais, imbus d'idées étrangères, ils étaient restés comme à la surface du caractère national. L'esprit original et primitif d'un peuple n'est pas chose facile à connaître; en tout pays, les églises de tout genre et le nivellement démocratique ont travaillé à l'effacer. Il vit pourtant dans ce paysan, dans ce fonctionnaire, dans ce soldat, dans cet homme en habit noir d'aujourd'hui; mais, pour deviner cette âme cachée, il faut le profond coup d'œil, mieux encore, il faut en sentir le souffle en soi. Notre poète, lui, est un vrai tempérament scandinave, mélange d'énergie virile et de rêverie sombre, d'âpreté sauvage et de douceur profonde. Il lui a été donné d'exprimer vigoureusement ce vieux caractère national qu'on retrouve dans l'histoire du nord et qui persiste dans la race. Les traditions héroïques de la Norvége l'attirèrent de bonne heure. « Nous songeons toujours encore, dit-il, à la vieille nuit des sagas, pleine de lueurs. » L'époque à laquelle l'imagination de Biœrnson se reporte de préférence va du XIe au XIIIe siècle; c'est le temps héroïque de la Norvége, où le mythe se mêle à l'histoire. Alors vécurent les Harald Harfager, les Olaf, les Hakon, les Sverre, rois guerriers et marins dont la domination s'étendait jusqu'aux Orcades, à l'Islande, sur toutes les mers du nord. Dans les guerres civiles, dans les expéditions aventureuses, se déployaient à l'aise les passions encore indomptées de cette race.

Le premier drame de Biœrnson est une de ces tragédies domestiques qui abondaient chez les iarls d'alors. *Houlda* est la dernière survivante d'une famille qui fut toujours en lutte avec celle des Aslak. Un jour, on rapporte dans sa demeure son père tué; la mère en mourut, pour son bonheur, dit sa fille. L'orpheline Houlda est menée de force dans la demeure des Aslak et élevée parmi les fils

de la maison. Malheur à leur race! Elle sera comme un feu allumé à la base de ce tronc et en consumera les branches vertes. Elle grandit, solitaire et farouche, dans la famille ennemie. « Je marchais au milieu de ces hommes comme dans le crépuscule des forêts gigantesques dont les cimes chuchotent entre elles tandis qu'en bas règne un silence de mort. J'errais inquiète parmi les troncs nus, cherchant une issue et ne la trouvant pas. » Les femmes la craignent et la noircissent à l'envi. « La folle flamme des sens, dit la vieille Hallgerde, comme une lave souterraine, brûle en elle et fait pétiller de volupté hardie chaque goutte de son sang. » Cependant les fils d'Aslak sont tous épris de cette fière beauté et se la disputent brutalement. Elle les hait tous à mort, mais pour se délivrer de leurs obsessions elle épouse le plus fort, Gudleik. Quelque temps après, elle rencontre Eiolf Finson, chef des armées du roi de Norvége. Alors cette âme impétueuse si longtemps comprimée s'élance vers lui, toute brûlante dans un regard qui le fixe sur place. « Est-ce notre faute, dit-elle plus tard, qu'à notre premier regard près de l'église, là-bas, nous pâlîmes violemment tous les deux? » Dès cet instant, ils s'appartiennent sans savoir qui a séduit l'autre, et bientôt sont rivés ensemble par toutes les ivresses de la passion. Pendant les heures d'attente, elle croit le voir devant elle dans la salle sombre. « Tu abaisses puissamment ton regard sur moi. Le front que je couvrais de baisers se penche vers moi plein de félicité et de bonheur, et tous les nuages s'envolent loin, loin, et ma poitrine est libre. Je te vois, Eiolf, je vois tes boucles hardies qui roulent follement entrelacées sur ta nuque. Je vois aussi ton bras, ton fort bras de héros; souvent il porte la mort, mais pour moi il n'a que des caresses et me berce doucement! » Pourtant elle est encore la femme de Gudleik, l'esclave d'un Aslak; elle excite son amant à le provoquer; Eiolf se bat avec Gudleik et le tue. Ici commence la tragédie. Eiolf suivra-t-il Houlda dans la voie sanglante où elle l'entraîne? ira-t-il s'exiler avec elle en Islande après avoir exterminé la famille ennemie? La passion l'y pousse, mais une vague anxiété, peut-être aussi la gloire, le retiennent. Ce qui le trouble par-dessus tout, c'est un souvenir d'enfance, une jeune fille de la suite de la reine qui semble vouloir l'arracher à sa destinée. Houlda s'en doute. « Ton regard est double, dit-elle; qui le rend équivoque? » Mais près d'elle il retombe sous le charme. C'est une fascination mêlée de terreur :

« Eiolf. — O sombre magicienne! à peine te vois-je, aussitôt le château royal s'enfonce sous terre derrière moi, le rocher s'entr'ouvre, engloutissant armes et flambeaux, le dernier couple de danseurs disparaît en me faisant signe de la main, les molles harmonies de la harpe

se taisent, les dernières voix de la fête ne sont plus que des plaintes dans la nuit, le page hardi qui présentait la coupe d'hydromel recule effaré! Le cercle des convives, les voix tentatrices des femmes, tout fuit, tout s'éteint. Le manteau de l'évêque s'envole, et, Dieu me pardonne, avec lui toutes ses paroles. Que veux-tu, femme? Regarde, je suis là. Que veux-tu de plus? Gudleik a déjà disparu.

« ..... HOULDA. — Écoute-moi, mon Eiolf, ton cœur est-il vraiment profond et grand? Dis! ou crois-tu que le torrent qui gronde entre les roches est plus profond encore?

« EIOLF, la pressant doucement. — Tais-toi, Houlda!

« HOULDA. — Non, non! ton cœur est plus vaste pourtant, il dépasse mes plus hautes pensées, il est si profond que je puis m'y abîmer. Je serai heureuse, n'est-ce pas?

« EIOLF. — Oui, Houlda, oui! Que vaudrait mon courage, s'il ne pouvait te conquérir une vie splendide?

« HOULDA, l'enlaçant. — Je te crois et me cramponne à toi. Pourvu que Dieu te protége devant la race des Aslak...

« EIOLF, montrant son cœur. — Ils n'ont pas la force de porter la mort jusqu'ici.

« HOULDA. — Quand je jette mes bras autour de toi, je les défie, je les menace!

« EIOLF. — Notre meilleure défense, c'est mon épée.

« HOULDA. — Te fies-tu plus à elle qu'à moi? Alors, Eiolf, tu te trompes.

« EIOLF. — Étroitement unis, nous pénétrerons jusqu'au bonheur!

« HOULDA, insinuante. — Le bonheur est craintif, il faut le guetter pour le saisir.

« EIOLF, doucement. — Eh bien!... à travers les ténèbres... glissons-nous vers lui.

« HOULDA, de même. — Montre-moi le chemin, et sans bruit je te suivrai.

« EIOLF, toujours à voix basse. — Il n'est pas loin,... il me semble que je le vois.

« HOULDA. — Ton regard étincelle... Sais-tu qu'il éblouit?

« EIOLF. — La nuit couvre la retraite où dort la félicité.

« HOULDA. — Ta main tremble... Te fait-elle peur, cette félicité?

« EIOLF. — Si sombre est sa magie, que j'ose à peine la saisir.

« HOULDA. — Courage! je la vois aussi.

« EIOLF, violemment. — Toi aussi? (A voix basse.) Eh bien! soit, n'hésitons plus.

« HOULDA. — Viens donc!

« EIOLF. — Oui, viens!

« HOULDA, élevant subitement la voix. — Mon chemin traverse les mers, il mène en Islande.

« EIOLF, reculant effrayé. — En Islande? Comment?

« ..... HOULDA. — Oui, en Islande! Après-demain, nous hissons les voiles. Nos désirs les gonfleront, et rugisse derrière nous la tempête des calomnies et craque le mât dans la bourrasque; sur la vague voyage la douce espérance; caressante, elle frappe les planches du navire et s'élance en dansant vers la terre où la paix nous attend! Le jour s'évanouira dans les airs avec la côte de Norvége; déjà elle est là, cette paix, elle brille dans le ciel bleu, elle chante dans nos baisers, elle murmure dans nos rires. Voici les montagnes dont la tête touche les nuages. Nous crions terre, et nos joies auront une patrie! »

Il promet de la suivre, mais au fond il hésite. Le lendemain, dans la forêt du château royal, les femmes de la reine mettent malicieusement en présence Eiolf et Swanhilde. La causerie, enjouée d'abord, tourne au sérieux. La fraîcheur matinale de cette âme, son amour, son dévoûment, le ressaisissent. Il croit échapper par elle à la puissance redoutable qui l'enveloppe. Subjugué finalement. il lui promet de la retrouver le soir à la danse; mais Houlda, immobile et cachée, a épié l'entretien, elle voit l'homme auquel elle a jeté sa vie en pâture la trahir et lui échapper, la nef superbe de son bonheur chavire sous elle comme un vaisseau en pleine mer; elle jure de ne pas s'engloutir seule. Elle sait que la nuit, par son charme secret, lui ramènera Eiolf malgré sa promesse donnée à l'autre. En effet, lorsqu'elle éteint son flambeau, il entre pâle et triste; il vient, non pour fuir en Islande, mais pour l'adieu. A la voix de Houlda, la pensée du départ revient miroiter devant ses yeux, son sang de roi de mer lui bouillonne dans les veines, il se voit avec elle sur un navire, là où les flots chantent un chant de fiançailles seul digne de leur amour; mais il est trop tard, — le voulût-il, elle ne veut plus, elle a vu l'invincible hésitation qui divise son âme et l'enferme dans un cercle fatal. « Qu'il est digne d'amour et digne de la mort, dit-elle, et dusses-tu vivre cent ans, jamais tu ne comprendras comment je t'ai aimé! Ce que j'ai pensé aujourd'hui, ce que j'ai souffert, une vie entière ne suffirait pas à l'expier. C'est pourquoi, Eiolf, arrache-toi de moi, si tu peux! Dans ta forte poitrine, j'avais vu quelque chose qui pouvait m'élever haut, haut... je ne sais pas jusqu'où! Je m'y suis attachée, et, par le ciel sublime! jamais personne n'a tenu plus ferme. Si tu ne peux plus me porter, il faut tomber avec moi, je t'entraîne dans l'abîme! » Elle a fait cerner la maison de bois par des hommes armés en leur ordonnant d'en ceindre la base d'un feu de charbons. Le palais embrasé s'effondre sur Houlda rayonnante d'une joie sombre et sur Eiolf, fasciné sous sa dernière étreinte. Ainsi finit mainte saga islandaise.

Voilà le premier, peut-être le plus remarquable drame du poète.

Quelques obscurités, quelques invraisemblances ne peuvent affaiblir la vigueur du tableau. Ce qu'il y a de beau dans cette pièce, c'est la grandeur tragique de l'héroïne. En elle, le fort génie scandinave se déchaîne et rompt les digues comme un magnifique torrent des Alpes. Houlda a du sang de magicienne et de walkyrie dans les veines, sa passion concentrée prend naissance au plus profond de son âme et fait irruption dans la furie des sens par explosions volcaniques. Ses crimes ne sont que les éclats superbes d'une nature puissante qui ne souffre point d'obstacle. Elle s'est précipitée tout entière dans un fier amour pour un homme d'audace héroïque et de désir vaste comme elle; avec lui, elle irait gaîment sombrer en plein orage, mais une fois trahie, et en cela encore elle est bien Scandinave, sa vengeance est implacable, l'amour pour lequel elle meurt et tue ne se rallume qu'à la flamme du bûcher.

Un mot encore des autres drames de Biœrnson. *Entre les batailles* est un curieux épisode des guerres du roi Sverre, plein de couleur locale, où ce monarque populaire apparaît en conciliateur, et qui lance le lecteur au beau milieu de l'enthousiasme guerrier de l'époque. *Le roi Sigurd* est également un personnage historique; l'auteu en a fait une longue trilogie qui offre, comme tous ses drames, des passages hors ligne, mais il n'y a dans l'ensemble ni unité, ni enchaînement. Le héros, en se repentant à la fin, devient infidèle à son caractère. En général, Biœrnson a beaucoup à gagner pour la clarté de l'exposition et la logique des développemens. En ceci comme en beaucoup de choses, Corneille, Shakspeare ou Schiller peuvent lui servir de maîtres. Sa langue sobre, forte, pleine d'éclairs, est parfois énigmatique et trouble; mais il a ce qui ne s'acquiert pas, un tempérament profond et puissant, la vigueur et le jet poétiques.

Ce tempérament, je l'ai dit, est la vraie nature scandinave, énergique, anguleuse, au fond riche et passionnée, qui, au milieu de ses rudesses, se montre tout à coup émue et comme captive d'un sentiment tendre; pareille aux génies des eaux dans les ballades, elle ne résiste pas à la musique, devient humble et douce à ses accens. Ardent patriote, grand partisan du scandinavisme, Biœrnson a le culte de la Norvége. Il la compare quelque part à une aïeule qui prend ses enfans sur ses genoux, les berce de légendes et les mène aux tombeaux des héros; puis la vision grandit et devient une divinité qui s'élève sur les montagnes, et dont le manteau, d'une clarté lunaire, flotte jusqu'au pôle. « Alors s'apaise la flamme de l'enthousiasme; vénérable, elle nous baptise de son esprit, les hauts glaciers se colorent et flamboient rouges. Cette flamme sacrée nous dit : Soyez fidèles jusqu'à la mort. » C'est cette divinité qui l'inspira le jour où il composa son *Chant du Wiking* (roi de mer), où l'an-

tique génie norvégien reparaît tout entier. Il faut être un enfant de la mer pour en parler ainsi :

« C'est vers la mer que s'élance ma pensée, là-bas où elle roule tranquille et grande. Avec la violence de rochers qui tombent, elle voyage éternellement au-devant d'elle-même. Splendide, le ciel se penche sur l'horizon. La mer appelle la terre et l'assaille sans trêve et ne recule pas. Dans la nuit d'été, dans la tempête d'hiver, elle charrie en gémissant le même désir.

« Sous le regard de la pleine lune s'éveille l'ouragan, la nuée s'effondre, et tombe l'eau torrentielle, la mince langue de terre est enlevée, et les plus solides rochers s'émiettent pendant que la mer roule vers l'éternité. Ce qu'elle engloutit suivra les routes ténébreuses de l'abîme, ce qui s'enfonce ne remontera plus. Aucun messager ne vient, on n'entend pas un cri. Ce que murmure la mer, nul ne le comprend.

« O mer! ta grande et lourde tristesse me pénètre, elle pèse sur mes espérances fatiguées, et comme tes oiseaux voyageurs s'envolent mes désirs anxieux. Que ta froide haleine rafraîchisse ma poitrine! La mort nous suit sûrement, elle guette sa proie, mais en attendant jetons hardiment les dés de la vie! Ouvre tes abîmes, mer avide, tu ne m'auras pas de longtemps! Dresse comme des tours tes vagues crénelées, je les brave! Remplis seulement ma grande voile, ô mer mugissante, de tes ouragans de mort, d'autant plus vite la fureur de ta vague portera ma nef flottante vers les grands fleuves paisibles et endormis!

« Pourquoi suis-je debout solitaire au gouvernail? Je suis abandonné de tous, oublié de la mort, quand une voile étrangère de loin me fait signe et que d'autres navires se glissent dans la nuit! J'observe les profonds tourbillons, j'entends soupirer le cœur de la mer lorsqu'elle reprend haleine, j'entends les coups des vagues contre les poutres, passe-temps de ma muette tristesse. Alors lentement s'enfle et déborde mon désir et je sens en moi, profondes comme la mer, tes douleurs, ô nature universelle! La froideur de la nuit et les frissons de la fièvre préparent l'âme au royaume de la mort!

« Puis vient le jour, et sur d'immenses arches de lumière le cœur s'élance vers l'azur. Le navire hennit comme un cheval de mer, se couche sur le flanc et rase voluptueusement la vague glacée. Le mousse grimpe en chantant le long du mât et déroule au vent la voile qui se gonfle de joie. Les pensées se chassent comme des oiseaux inquiets autour du mât et des vergues sans pouvoir se poser. Oui, vers la mer, laissez-moi que je parte! Ah! laissez-moi voguer et tomber en voguant!

« On m'ensevelira dans un lin mouillé, là où un éternel silence me recouvrira, tandis que la vague qui se gonfle et se regonfle sans cesse roulera mon nom vers la plage dans les grandes nuits magnifiques où la lune argente la surface de l'Océan. »

En vérité, ce chant peut se comparer aux fameuses strophes à la mer qui terminent si magnifiquement le quatrième chant de Child Harold; mais tandis que nous trouvons là-bas le ciel lumineux et la robe d'azur de la Méditerranée, nous entendons gronder ici l'Océan sans limites, et la désolation des mers polaires vient peser sur nous. Cependant, pour être à la hauteur de lord Byron, il manque à ce roi de mer qui parle par la bouche d'un de ses rejetons la large idée, l'ardent sentiment de l'humanité qui débordait de ce grand cœur révolté, ce cœur qui, comme dit Alfred de Musset,

Sur terre autour de lui cherchait pour qui mourir.

Par là, j'exprime ce qui manque encore à la poésie scandinave, c'est l'esprit cosmopolite. Je disais au début de cette étude que ce qui caractérise les renaissances littéraires au XIXe siècle, c'est le réveil du génie des races. Il est à prévoir et à souhaiter que le caractère des littératures européennes, telles qu'elles se constitueront à l'avenir, conservera, renforcera cet esprit, mais en y joignant l'esprit cosmopolite. Pour être original, il faut être de sa nation; pour être large, il faut être humain. Le progrès des peuples ne saurait consister dans l'effacement des races sous un nivellement universel, la barbarie serait préférable à cet aplatissement, mais dans le développement varié des races au contact les unes des autres. Aussi le véritable esprit cosmopolite, loin d'être la négation de l'individu et de la race, n'en est-il que l'épanouissement, l'élargissement graduel. Les peuples scandinaves ont retrouvé leur génie propre, c'est beaucoup, mais ce n'est pas assez; ce qui leur manque encore, c'est la culture philosophique, les vastes horizons de l'histoire, et ce qu'on peut nommer le grand courant indo-européen. Leurs aïeux les Northmans, ces hardis écumeurs de mer, sur leurs navires qu'ils disaient vivans, cinglaient toujours vers le sud, et parfois y trouvaient des royaumes. Leurs descendans ont encore dans le domaine intellectuel de l'Europe plus d'une conquête à faire; qu'ils cherchent, ils trouveront. C'est sur ce souhait que j'aime à les quitter.

ÉDOUARD SCHURÉ.

LA

MORTALITÉ DES NOUVEAU-NÉS

ET

L'INDUSTRIE DES NOURRICES EN FRANCE

I. *Bulletin de l'Académie impériale de médecine* (MM. Husson, Fauvel, Boudet, Blot, Chauffard). — II. *De la Mortalité des nourrissons en France*, par M. le Dr Brochard. — III. *L'Industrie des nourrices*, par M. le Dr Du Mesnil.

Depuis longtemps déjà, l'excessive mortalité qui, dans certaines parties de la France, pèse si lourdement sur les enfans du premier âge préoccupait vivement les médecins et les économistes. Les tristes révélations de la cour d'assises, les faits si nombreux et si importans consignés dans les publications des docteurs Brochard et Monot (de Montsauche), les discussions qui depuis quatre ans se continuent à l'Académie de médecine, ont montré toute l'étendue du mal et ont permis d'en apprécier les véritables causes. Malheureusement le doute et l'incertitude subsistent quand il s'agit d'indiquer le remède. Quelques mots échangés à la tribune du corps législatif, dans la séance du 5 février, entre MM. de Dalmas, Jules Simon et le ministre de l'intérieur, nous font prévoir, et nous pouvons dire, nous font espérer de prochains et solennels débats qui produiront, quoi qu'il arrive, un résultat utile en appelant sur ce point l'attention du pays tout entier.

Il est en effet des questions que ne peuvent résoudre ni les investigations du savant ni les enseignemens de la science, des abus que ne peuvent empêcher ni la prévoyance du législateur ni les prescriptions de la loi, des fraudes et même des crimes que la vi-

gilance de l'autorité est impuissante à réprimer. Pour que le mal soit prévenu, pour que le bien soit réalisé, il faut que chacun comprenne à quel point il est lui-même intéressé à ce que le but indiqué par la science, prescrit par la loi, poursuivi par l'administration, soit facilement et complétement atteint, et un pareil résultat ne saurait être obtenu qu'en faisant connaître à tous la vérité, quelque triste qu'elle puisse être.

Diminuer la mortalité des nouveau-nés est un problème dont la solution doit préoccuper chacun de nous comme homme et comme citoyen. Tous nous pouvons être douloureusement frappés, soit directement, soit dans nos proches, par le deuil que la mort d'un enfant répand sur une famille; tous nous sommes intéressés à ce que la nation soit puissante et glorieuse. Si la prospérité matérielle, si la puissance réelle d'un peuple, dépendent du nombre de bras qu'il peut mettre au travail et de l'intelligence qui les dirige, si sa force militaire dépend du nombre d'hommes qu'il peut mettre sous les armes, la situation de notre pays est digne de toutes nos préoccupations. Déjà nous l'avons montré (1), notre puissance relative, basée sur le chiffre de notre population, va en s'affaiblissant depuis l'ère des grandes armées permanentes. Notre population s'accroît avec une lenteur fatale; celle des grands états voisins augmente avec une rapidité consolante pour l'humanité, inquiétante pour l'avenir de notre pays. L'Angleterre double sa population en 52 ans, la Prusse en 54, alors que ce doublement ne s'effectue pour la France qu'en 198 années. Cette faible progression tient à une diminution de plus en plus grande, non dans le chiffre absolu, mais dans le chiffre proportionnel des naissances. Que serait-ce si à cette cause puissante d'affaiblissement nous laissions encore s'ajouter l'excessive mortalité d'enfans déjà trop peu nombreux! Constater la réalité et l'étendue du mal, en rechercher les causes, et, si nous le pouvons, indiquer les remèdes, tel est le but que nous nous proposons.

I.

Dans la première année de sa vie et surtout dans ses premiers jours, l'enfant est exposé à des périls que sa faiblesse rend redoutables. Le froid qui glace ses membres, et contre lequel il n'est trop souvent que fort insuffisamment protégé, une indisposition légère, le seul oubli de quelques précautions hygiéniques, sont pour lui des causes de maladie et de mort. Incapables de supporter des alimens solides, ses organes digestifs exigent une nourriture spéciale, et si

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1867.

sa mère ne peut ou ne veut le nourrir, l'allaitement mercenaire, et plus encore l'allaitement artificiel, presque toujours mal dirigé, lui suscitent de nouveaux dangers qu'augmentent dans de formidables proportions l'ignorance et la misère. Il ne faut donc pas s'étonner que la mortalité du nouveau-né ou de l'enfant dans sa première année soit partout et toujours considérable. Si, pour en déterminer l'étendue, nous recherchons, à l'aide de documens publiés par le ministère de l'agriculture et du commerce, quelle a été pour la France la mortalité des enfans depuis leur naissance jusqu'à un an, en comparant le chiffre des décès au chiffre des naissances, déduction faite des mort-nés, nous voyons que cette mortalité est loin de diminuer. De 1840 à 1854, elle était en moyenne de 16 pour 100; elle monte, de 1855 à 1864, à 18 pour 100; elle s'élève à 19 pour 100 en 1865; il meurt donc en France, depuis leur naissance jusqu'à un an, à peu près 1 enfant sur 5.

Que se passe-t-il à cet égard dans les autres pays de l'Europe d'après les relevés officiels publiés par les gouvernemens? L'Angleterre serait la mieux partagée sous ce rapport, puisque sur 100 enfans de moins d'un an il n'en périrait que 14. Malheureusement nous ne pouvons accepter qu'avec une grande réserve les données des statistiques anglaises pour ce qui concerne le chiffre des naissances et celui des décès des jeunes enfans. L'état civil est confié au clergé, et par cela seul il est entaché d'incertitude; de plus, les enfans morts avant leur cinquième jour sont, pour des raisons que nous ne pouvons développer ici, considérés comme mort-nés, tandis qu'en France, l'inscription à l'état civil étant obligatoire avant le troisième jour, un grand nombre des mort-nés d'Angleterre compteraient parmi les enfans décédés de la naissance à un an.

Pour les autres pays, les chiffres conservent leur valeur. Ainsi, sur 100 enfans venus au monde vivans, il en meurt avant l'expiration du douzième mois : en Belgique 15, en Hollande 19, en Prusse 20, en Autriche 25, en Bavière 30, c'est-à-dire, pour ce dernier pays, près de 1 enfant sur 3 (1).

(1) *Mortalité des enfans au-dessous d'un an.*

France.	1840-1844	4,850,010	naissances	772,384	décès
	1845-1849	4,776,258	—	767,827	—
	1850-1854	4,750,898	—	761,476	—
	1855-1859	4,782,400	—	878,144	—
	1860-1864	4,975,794	—	854,837	—
	1865	1,005,753	—	192,135	—
Angleterre.	1838-1854	9,718,886	—	1,452,902	—
Belgique.	1841-1860	2,670,878	—	408,228	—
Pays-Bas.	1850-1859	1,075,979	—	210,112	—
Prusse.	1859-1861	2,108,027	—	426,844	—
Autriche.	1851-1857	9,220,665	—	2,344,829	—
Bavière.	1835-1860	3,787,126	—	1,144,827	—

A quelles causes peut-on attribuer d'aussi notables différences? Il est difficile de se prononcer sur ce point avec quelque certitude; il faut dire cependant qu'en Angleterre, où la mortalité est à coup sûr peu élevée, la plupart des mères (et l'exemple part de haut) allaitent elles-mêmes leurs enfans, ou, lorsqu'elles ne peuvent le faire d'une manière complète, s'aident du biberon, mais ne se séparent de leurs nouveau-nés que dans des circonstances tout à fait exceptionnelles. En Belgique, comme dans la Grande-Bretagne, l'allaitement par la mère est en légitime honneur, et si les femmes de la classe aisée nourrissent elles-mêmes leurs enfans moins souvent qu'en Angleterre, ceux-ci sont confiés à des nourrices qui ne quittent pas ou ne quittent que très rarement la demeure maternelle. Ce que nous disons pour la Belgique, nous pouvons le répéter pour la Prusse, avec cette différence que l'allaitement artificiel y est un peu plus employé, surtout par les mères qui habitent les grandes villes, et qui par cela même d'une santé peu robuste sont moins fréquemment aptes à l'allaitement naturel. En Bavière, où la mortalité atteint son maximum, les mères, tout en conservant leur enfant auprès d'elles, le confient trop souvent à une femme nourricière (*Kost-Frau*) qui emploie, pour tromper la faim et calmer les cris de son pensionnaire, un petit nouet de linge rempli d'un mélange de pain, de lait et de sucre, mode d'alimentation des plus défectueux.

Les chiffres que nous venons de produire montrent que, si la France est un peu moins favorisée que la Belgique, elle est loin d'être dans une situation fâcheuse relativement aux autres états de l'Europe, et ce n'est pas à la mortalité excessive des nouveau-nés qu'il faut attribuer le faible accroissement de la population française. En dehors du malthusianisme, une autre cause contribue gravement à la diminution du nombre des naissances : c'est la conscription, qui retarde l'époque du mariage, qui affaiblit la race en ne laissant pour la perpétuer que les hommes entachés de quelque infirmité ou de quelque vice de conformation.

De ce que la mortalité des jeunes enfans est moins élevée en France que dans la plupart des pays de l'Europe, cela ne veut pas dire qu'elle ne puisse être diminuée, et il ne s'ensuit pas fatalement que nous devions nous résigner à perdre un sixième de nos nouveau-nés; mais il faut se garder ici des illusions et des exagérations qui compromettent les meilleures et les plus justes causes. Dire, comme un orateur l'a proclamé à la tribune de l'académie, que « 120,656 enfans sont victimes chaque année des procédés barbares qui sont mis en pratique dans notre pays pour élever les enfans du premier âge, » c'est croire possible et réalisable que la mort n'atteigne pas plus de 1 enfant sur 20, tandis qu'elle en

frappe aujourd'hui 1 sur 5; c'est demander plus qu'on ne pourra jamais obtenir; c'est juger la question avec le cœur et oublier la triste réalité des faits, les douloureux enseignemens de la science. L'égalité devant la mort n'existe pas plus que l'égalité devant l'intelligence et la fortune; qui oserait espérer voir, même dans une société idéale, la majorité des hommes arriver à la longévité du centenaire? Des causes multiples, dont les principales ne pourraient disparaître que si l'on créait un nouveau monde social tout différent du nôtre, maintiennent fatalement la mortalité infantile à un degré assez élevé. Les plus importantes sont la faiblesse native, le défaut de soins, l'insuffisance ou la mauvaise qualité de la nourriture.

Les différences si grandes que nous remarquons dans la taille, la constitution, le tempérament, la santé des hommes arrivés à l'âge adulte, différences qui sont dans une assez large mesure le résultat des conditions sociales au milieu desquelles ils ont vécu dans leur jeunesse, nous les trouvons chez l'enfant au moment de la naissance. L'un est vigoureux, bien musclé, ses petits membres potelés annoncent déjà la force, ses joues roses, pleines, rebondies, respirent la santé; l'autre est faible, chétif, ses membres sont grêles, sa figure ridée ressemble à celle d'un vieillard, son être tout entier respire la misère. Il semble né pour mourir et trop souvent il meurt, alors que, dans le même milieu, dans les mêmes conditions extérieures défavorables, le premier enfant, bien qu'affaibli, eût résisté et fût sorti victorieux de la lutte. L'un est l'enfant d'une femme riche de fortune et de santé, l'autre est l'enfant d'une malheureuse épuisée par le chagrin, par les privations et souvent par les maladies. Un fait important rendra évidente cette influence de l'état moral et physique de la mère sur la résistance vitale du nouveau-né dès son premier jour.

Dans cette période de neuf mois qui précède la naissance, l'enfant légitime et l'enfant naturel se trouvent en général dans des conditions bien différentes. Aux douleurs morales — qu'éprouve la fille-mère lorsqu'elle acquiert la certitude de sa maternité — se joignent presque toujours les privations et la misère. Si elle est ouvrière, trop souvent le travail lui est refusé; si elle est domestique, on la chasse; ses ressources s'épuisent, sa santé s'altère, et elle trouve à peine de quoi se nourrir, alors qu'elle doit, aux dépens d'elle-même, nourrir l'enfant qu'elle porte dans son sein. La femme mariée, loin de chercher à cacher sa grossesse par des artifices de toilette nuisibles à l'enfant, prend de bonne heure les précautions qu'exige son état. La fatigue lui est épargnée, pour elle on redouble de soins et d'attentions; aussi devons-nous nous attendre à rencontrer parmi les naissances légitimes un moins grand nombre d'enfans

mort-nés que parmi les naissances naturelles. C'est en effet ce qui existe, et nous allons voir que la proportion des enfans mort-nés ou succombant dans les deux ou trois premiers jours, proportion qui représente la gravité et la fréquence de la faiblesse native, est très différente partout, suivant qu'il s'agit des enfans légitimes ou des enfans naturels.

De 1861 à 1865, sur 100 naissances légitimes, il y eut en Autriche 1 enfant mort-né; en Suède, en Bavière, en Norvége, 3; en Danemark, en Prusse, en France, en Belgique, 4; en Hollande, 5 (1). Pendant la même période, sur 100 naissances illégitimes, il y a eu en Bavière et en Autriche 3 morts-nés, en Suède 4, en Danemark 5, en Prusse, en Norvége, en Belgique 6, en France 8, en Hollande 9. La différence, pour un même pays, est toujours très marquée et parfois elle est considérable, car en France et en Autriche la proportion des mort-nés est double pour les enfans venus hors mariage de ce qu'elle est pour les enfans légitimes. La Bavière seule fait exception : là au contraire la parité existe; mais il ne faut pas oublier que les conditions de fortune exigées pour les mariages en diminuent le nombre à un tel point que le quart des enfans sont illégitimes, et il en résulte nécessairement pour les femmes vivant maritalement une situation qui est toute différente, au point de vue des conséquences physiques, de celle des filles-mères dans les autres pays.

Les effets produits par la faiblesse native, effets qui se traduisent, lorsqu'ils sont au maximum, par une impossibilité pour l'enfant de résister aux influences du monde extérieur, c'est-à-dire par la maladie et par la mort, n'atteignent pas toujours un aussi haut degré de gravité. Lorsqu'ils sont moins marqués, l'enfant peut vivre; mais il est évident que celui qui est faible, chétif, malade avant de naître, demande à être entouré de plus de précautions, exige plus de soins que l'enfant robuste, plein de vie et de santé. Malheureusement c'est à ceux-là même qui en ont le plus besoin que les con-

(1) 1861-1865 (MOYENNE).

	ENFANS LÉGITIMES.		ENFANS NATURELS.	
	nés vivans.	mort-nés.	nés vivans.	mort-nés.
Suède.	120,361	3,898	12,195	601
Norvége. . . .	48,416	1,921	4,132	258
Danemark. . .	46,058	1,885	5,597	293
France.	928,934	39,506	76,000	6,291
Belgique. . . .	141,174	6,599	10,942	757
Hollande. . . .	116,591	6,180	4,768	460
Prusse.	669,695	28,048	60,483	3,649
Bavière.	134,289	4,445	39,389	1,371
Autriche. . . .	639,938	12,059	110,454	3,900

ditions indispensables font le plus souvent défaut. La fille-mère repoussée par tous, sans travail, sans ressources, parfois sans asile, peut à peine se nourrir et n'offre à son enfant qu'un sein tari par les privations. Si elle conserve auprès d'elle son nouveau-né, il souffre et souvent meurt avec elle; si, dans l'espoir de se sauver par le travail en gagnant pour son enfant le prix du lait qu'elle n'a pas, elle le met en nourrice, elle ne peut, faute d'argent, le confier qu'à une de ces détestables industrielles dont le toit de chaume n'est trop souvent que l'antichambre de la mort. Si, plus malheureuse encore, elle l'abandonne à la charité publique, sa vie alors est dans un extrême péril, car la mort l'attend presqu'à coup sûr au seuil de ces tombeaux qu'on appelle les hospices d'enfans trouvés. On ne saurait donc s'étonner que la mortalité des enfans naturels, de la naissance à un an, soit partout supérieure à celle des enfans légitimes du même âge.

D'après les statistiques publiées par le ministère de l'agriculture et du commerce pour les huit années 1858-1865, sur 100 enfans légitimes âgés de moins d'un an, il en est mort 16; sur 100 enfans naturels, il en est mort 32, c'est-à-dire le double. Si pour les autres états de l'Europe aucun document ne nous permet d'établir avec quelque rigueur la même comparaison, nous pouvons du moins remarquer que les pays où il y a le plus grand nombre relatif d'enfans naturels sont aussi ceux où la mortalité des enfans à la mamelle est le plus élevée. Ainsi, pour 1 enfant naturel, la Bavière compte à peine 4 enfans légitimes, l'Autriche et la Prusse en comptent 10, la Belgique en compte 11, la France 12, la Hollande 22, et l'on retrouve à peu près le même ordre, si l'on classe ces pays d'après la mortalité. En tête vient la Bavière, qui perd, comme nous l'avons vu 30 enfans sur 100, puis viennent l'Autriche et la Prusse; la France conserve son rang, mais il y a interversion pour la Hollande et la Belgique.

A la faiblesse native plus fréquente pour les enfans naturels viennent s'ajouter plus souvent aussi pour eux le défaut de soins et une mauvaise alimentation. De plus beaucoup sont abandonnés, tombent à la charge de l'assistance publique, et la mortalité de ces malheureux enfans est véritablement effrayante. De 1839 à 1858, elle a été de 58 pour 100, c'est-à-dire de plus de moitié, pour les enfans assistés du département de la Seine envoyés en nourrice par les soins de l'administration des hôpitaux. Malgré tous les efforts, malgré une surveillance plus active, elle était encore en 1864 de 39 pour 100. Une excellente mesure prise à cette époque, mesure consistant à ne laisser séjourner à l'hospice des enfans trouvés que ceux qui sont malades et à envoyer tous les autres à la campagne,

a fait baisser la proportion de nos pertes au chiffre encore trop élevé de 30 pour 100 pour les années 1865-1868 (1); mais que pouvons-nous dire des chiffres désastreux publiés par le gouvernement à la suite de l'enquête de 1860, lorsque nous voyons la mortalité des enfans assistés s'élever dans l'Indre-et-Loire à 62 pour 100, dans la Côte-d'Or à 66, dans Seine-et-Oise à 69, dans l'Aube à 70, dans l'Eure et le Calvados à 78, dans la Seine-Inférieure à 87, enfin dans la Loire-Inférieure à 90 pour 100? Laisser mourir 9 enfans sur 10 avant qu'ils aient atteint leur première année, c'est arriver par la mort à la suppression des enfans trouvés; ce serait presque justifier cette inscription qu'un de nos hygiénistes proposait, au commencement de ce siècle, de graver sur la porte de l'hospice des enfans trouvés : « ici on tue les enfans aux frais de l'état. » Bien des causes concourent à amener ces tristes résultats; nous ne les examinerons pas. La question des enfans trouvés mérite d'être traitée à part, et nous espérons pouvoir quelque jour mettre en lumière les funestes effets de la suppression des tours et démontrer la nécessité de les rétablir. L'influence considérable qu'exerce sur la santé l'air plus ou moins pur du pays qu'on habite semble devoir faire présumer que la mortalité des enfans âgés de moins d'un an, faible dans les villes de province, devra être plus faible encore et à son minimum dans les campagnes, pour s'élever au contraire à Paris. Ce n'est pas toutefois ce qui résulterait de la statistique mortuaire, car la proportion des décès infantiles *par rapport aux naissances* est à peu près égale dans les villes et dans les campagnes (18 pour 100 dans le premier cas, 17 dans le second), et Paris est plus heureux encore que les campagnes elles-mêmes. A quoi faut-il attribuer ce surprenant résultat? Les transformations de la capitale, en remplaçant dans les derniers travaux exécutés les jardins particuliers par des boulevards, les arbres par des becs de gaz, auraient-elles rendu Paris plus salubre que le plus favorisé de nos hameaux?

Non, si le chiffre des morts parmi les enfans de moins d'un an est si peu élevé à Paris par rapport aux naissances, cela tient à ce que tous les enfans nés à Paris sont, sans exception, inscrits comme nouveau-nés sur les registres de l'état civil, tandis que ceux qui, envoyés en nourrice, succombent hors de Paris, figurent comme décédés non pas sur les registres de la capitale, mais sur ceux du village où habite la nourrice. Ils vont ainsi grossir la mortalité de la population rurale en diminuant celle de Paris, et cette aggravation tout artificielle sera d'autant plus considérable qu'il naîtra dans

(1)

1865	4,887	enfans abandonnés de moins d'un an. . . .		1,516 décès
1866	5,079	—	—	1,487 —
1867	5,396	—	—	1,573 —
1868	5,558	—	—	1,631 —

les campagnes moins de jeunes villageois, et qu'il y mourra chez les nourrices plus de jeunes citadins. Cette remarque est surtout importante pour ce qui concerne la mortalité des enfans naturels dans la population rurale, mortalité qui s'élève à 43 pour 100 alors que celle des enfans légitimes n'y est que de 16 pour 100, et elle rend compte de cette différence si extraordinaire. En effet dans la population rurale pour 1 seul enfant naturel, il y a 21 enfans légitimes, tandis qu'à Paris pour 1 enfant naturel, c'est à peine s'il y a 3 enfans légitimes. Or si au chiffre des décès des enfans naturels nés au village l'on ajoute les décès nombreux des trop nombreux enfans naturels nés dans les grandes villes et envoyés en nourrice, et si l'on compare ce chiffre de décès ainsi augmenté à celui des naissances rurales, laissé sans changement, on arrivera pour les campagnes à une proportion de mortalité qui ne sera pas l'expression de la vérité (1). C'est ce qu'on paraît avoir un peu trop oublié.

Les mêmes raisons expliquent la mortalité, si faible en apparence, des enfans à Paris, et elles doivent nous faire présumer que le maximum de la mortalité devra se rencontrer dans les départemens où s'exerce, surtout pour les enfans de la capitale, l'industrie nourricière. C'est en effet ce qui existe. La mortalité infantile, calculée de cette façon vicieuse, serait de 23 pour 100 dans Seine-et-Oise et le Loiret, de 24 dans l'Oise, Seine-et-Marne et la Marne, de 25 dans l'Eure et dans l'Aube, de 26 dans l'Yonne et la Seine-Inférieure, de 29 dans Eure-et-Loir.

Si au lieu de comparer les décès aux naissances on utilise le recensement quinquennal pour comparer le nombre des décès au nombre des enfans de moins d'un an existant dans un département, quel que soit le lieu de leur naissance, l'on verra, d'après la statistique publiée par le ministère de l'agriculture et du commerce, que cette mortalité, de 11 pour 100 seulement dans la Creuse et les Basses-Pyrénées, de 13 pour 100 dans l'Indre, dépasse 24 pour 100 dans les treize départemens qui entourent Paris. Cette mortalité est pour Seine-et-Marne et la Haute-Marne de 24 pour 100, pour l'Eure, l'Aisne, la Côte-d'Or, l'Yonne, de 26, pour Seine-

(1) Naissances et décès des enfans légitimes et naturels de moins d'un an (déduction faite des mort-nés) en France (1858-1865, moyenne des huit années).

Naissances.

Population urbaine.	225,240	enfans légitimes	29,712	enfans naturels.
— rurale.	650,659	—	29,846	—
Département de la Seine. .	44,655	—	15,995	—

Décès.

Population urbaine.	38,965	enfans légitimes	8,318	enfans naturels.
— rurale.	108,527	—	13,116	—
Département de la Seine. .	7,049	—	3,107	—

et-Oise, la Somme, l'Oise, Eure-et-Loir, de 27, pour la Marne de 29, pour l'Aube de 30, pour la Seine-Inférieure de 37. Paris enfin, non plus déchargé de la mortalité des jeunes enfans qu'il envoie mourir en nourrice, mais conservant la responsabilité de ses morts, est plus malheureux encore, puisqu'il perd 39 enfans sur 100. Ajoutons toutefois que ce chiffre élevé tient surtout au grand nombre de nouveau-nés, la plupart enfans naturels, qui succombent dans les hôpitaux et dans les hospices d'accouchement.

Le doute n'existe plus, c'est à l'industrie nourricière qu'il faut attribuer ces morts si nombreuses que l'on ne constate guère que là où elle s'exerce. Nous sommes en présence du véritable problème à résoudre, nous constatons le mal, nous en voyons les causes, et nous en apprécierons toute l'étendue en recherchant, sur un certain nombre d'enfans envoyés en nourrice, combien succombent, combien revoient, en bonne ou mauvaise santé, mais vivans, le foyer maternel, et nous observerons que dans certains départemens la mortalité atteint le tiers et parfois la moitié du chiffre total des nourrissons. Toutefois, avant de procéder à cette recherche, il nous faut donner une idée sommaire de la manière dont s'exerce en France, surtout autour de Paris, l'industrie des nourrices.

II.

La mère qui ne veut pas nourrir elle-même son enfant, et qui préfère le confier à une nourrice, peut ou appeler la nourrice auprès d'elle dans sa propre demeure, ou envoyer son enfant à la campagne. Le premier mode offre assez souvent des avantages même sur l'allaitement par la mère. L'enfant, sans cesser d'être soumis à la surveillance et à la sollicitude maternelles, trouve dans une bonne et abondante lactation, auprès d'une femme jeune, robuste et d'une excellente santé, des ressources nutritives qu'il ne trouverait pas toujours chez une mère moins vigoureuse et souvent affaiblie par les fatigues d'une grossesse que supportent moins facilement les jeunes femmes du monde. La mortalité des enfans confiés à des nourrices *sur lieu* ne paraît pas devoir différer beaucoup de celle des enfans nourris par leur mère; aussi n'aurons-nous pas à nous en occuper.

Malheureusement une nourrice sur lieu suppose un logement assez vaste, des ressources pécuniaires notables, car à un salaire toujours élevé s'ajoutent des frais de table et d'entretien que les exigences de ces femmes sont loin de maintenir dans les limites du nécessaire. Envoyer l'enfant à la campagne, le confier aux soins d'une nourrice que le plus souvent on ne connaît pas, ne le voir qu'à de longs intervalles, et ne le rappeler auprès de soi qu'après

dix-huit mois ou deux ans, tel est le sacrifice qui semble imposé à beaucoup de familles parisiennes par l'exiguïté de leur habitation et la modicité de leurs ressources. On se décide d'autant plus facilement à cette séparation, qu'elle est en quelque sorte une habitude contractée à Paris depuis plusieurs siècles. Le 13 juin 1350, le roi Jean publiait une ordonnance réglementant l'industrie nourricière, exercée déjà par des femmes appelées *recommandaresses*, faisant métier de procurer des nourrices et des servantes. « Chambrières qui servent aux bourgeois de Paris et autres quelconques prendront et gaigneront trente sols l'an, le plus fort et non plus,... et nourrices cinquante sols et non plus, et si elles sont en service, ne le pourront laisser jusqu'à la fin de leur terme.

« Nourrices nourrissant enfans hors de la maison du père et de la mère des enfans gaigneront et prendront cent sols l'an et non plus, et celles qui jà sont allouées deviendront audit prix et seront contraintes faire leur temps, et qui fera le contraire il sera à soixante sols d'amende, tant le donneur que le preneur.

« Les recommandaresses qui ont accoutumé à louer chambrières et nourrices auront pour commander ou louer une chambrière dix-huit deniers tant seulement, et d'une nourrice deux sols, tant d'une partie comme d'autre. Et ne pourront ni louer ni commander qu'une fois l'an, et qui plus en donnera et en prendra il l'amendera de dix sols, et la recommanderesse qui deux fois en un an louera chambrière ou nourrice sera punie par prise de corps au pillory. »

A côté de la recommandaresse, il y a le *meneur*, sorte de raccoleur parcourant les villages pour y recruter des nourrices, les amenant à Paris et les ramenant à la campagne avec les nourrissons qu'elles se sont procurés dans le bureau de placement tenu par la recommandaresse. Un arrêt du parlement rendu en 1611 fait supposer que le monopole créé au profit des recommandaresses était menacé par une concurrence illicite. Cet arrêt condamne « à 50 livres d'amende et à la prison pour la première fois les meneurs conduisant les nourrices ailleurs qu'au bureau des recommandaresses, et à une amende les sages-femmes et aubergistes recevant, retirant ou louant des nourrices. » Le monopole est confirmé, ou, s'il n'existait pas, établi par lettres patentes de Louis XIII (4 février 1615) faisant défense à toute autre personne qu'aux recommandaresses de faire venir des nourrices et de leur procurer des nourrissons. D'autres lettres patentes de Louis XIV du 6 décembre 1655, un arrêt du parlement du 29 juillet 1705, ne paraissent pas avoir suffi à empêcher les abus, car le 29 janvier 1715 une ordonnance royale porte de deux à quatre le nombre des recommandaresses. Chacune d'elles doit avoir dans son bureau un registre paraphé par le lieutenant-général de police et contrôlé au moins quatre

fois l'an. Sur ce registre devaient être inscrits le nom, l'âge, le pays et la paroisse de la nourrice, la profession du mari, l'âge de leur enfant, le nom, l'âge du nourrisson, le nom, l'âge, la profession, la demeure de ses parens. Copie devait être remise au curé de la paroisse habitée par la nourrice.

La même ordonnance faisait défense aux nourrices, en cas de grossesse ou de maladie quelconque, de prendre ou recevoir chez elles des enfans pour les allaiter sous peine du fouet et de 50 livres d'amende, payables par leur mari; il leur était défendu, sous la menace de la même pénalité, d'avoir en même temps deux nourrissons, de remettre à d'autres les enfans qui leur étaient confiés. Le 1er juin 1756, une sentence du Châtelet faisait défense à toutes les nourrices « de mettre coucher à côte d'elles, dans le même lit, les nourrissons confiés à leurs soins, sous peine d'une amende de 100 livres pour la première fois et d'une punition corporelle exemplaire en cas de récidive. » Enfin une autre ordonnance de 1762 défend aux nourrices « de se charger de nourrissons avant le sevrage de leur enfant, lequel ne peut être âgé de plus de sept mois. » Toutes ces prescriptions étaient très sages, et l'on pourrait en dire autant des règlemens actuels; mais il est plus que probable que prescriptions et règlemens étaient tout aussi peu observés en 1762 qu'ils le sont en 1870.

L'ordonnance royale de 1715 avait créé un monopole, mais elle l'avait établi au profit de quatre bureaux différens. Les quatre recommandaresses ne tardèrent pas à entrer en lutte sous la double influence de la jalousie et de l'intérêt pécuniaire; aussi une nouvelle ordonnance du 1er mars 1727 dispose « que, pour maintenir l'ordre et l'union entre les quatre recommandaresses, elles feront bourse commune entre elles des droits qui leur sont payés à raison de 30 sols par chaque nourrisson. » Le résultat paraît avoir fort peu répondu aux intentions du législateur, ou plutôt la concentration du monopole dans les mêmes mains amena les effets ordinaires, c'est-à-dire les abus et une telle exploitation des nourrices, obligées d'accepter bon gré mal gré les conditions qui leur étaient faites, que le nombre en diminua peu à peu, et qu'en 1769 la population parisienne manqua de nourrices. Un édit du 24 juillet 1769 supprima définitivement la vieille institution des recommandaresses, et l'on créa un bureau général composé de deux directeurs et de deux recommandaresses, les uns et les autres présentés par le lieutenant-général de police. Le bureau général comprenait un bureau pour la location des nourrices confié aux recommandaresses, et un second bureau régi par les directeurs, chargés de faire aux nourrices les avances de leurs mois. Ces deux établissemens, qui existaient rue Saint-Martin et rue Quincampoix, ont duré jusqu'au 1er vendé-

miaire an IV, époque à laquelle ils ont été réunis par une délibération de la commission de police administrative. L'arrêté du gouvernement du 12 messidor an VIII fit passer cet établissement dans les attributions de la préfecture de police; mais un nouvel arrêté des consuls du 29 germinal an IX le plaça définitivement sous la direction du conseil général des hospices. En 1842, la direction des nourrices fut transférée rue Sainte-Apolline : de là le nom de bureau Sainte-Apolline, ou grand bureau, que la population parisienne lui a donné pour le distinguer des petits bureaux particuliers qui ont reparu depuis 1821, et dont nous aurons spécialement à nous occuper.

La direction municipale des nourrices, dont le siége est aujourd'hui rue des Tournelles, relève de l'administration de l'assistance publique; aussi ne pouvons-nous mieux faire que d'emprunter au directeur-général, M. Husson, les principaux détails de l'organisation de ce service. Autrefois la direction des nourrices plaçait dans 21 départemens les nouveau-nés qui lui étaient confiés; la diminution survenue dans ses opérations par suite de la concurrence des bureaux particuliers l'a forcée de se restreindre à 5 départemens : Aisne, Orne, Somme, Yonne, Eure-et-Loir. Ces départemens sont partagés en 7 circonscriptions, comprenant 767 communes. A la tête de chaque circonscription est placé, avec le titre de sous-inspecteur, un agent administratif qui pourvoit au recrutement des nourrices, les envoie à Paris sous la conduite d'une meneuse pour prendre les enfans, surveille les enfans et les nourrices et paie les salaires. Les sous-inspecteurs doivent visiter les nourrissons au moins tous les deux mois, veiller à ce qu'en cas de maladie ils reçoivent les soins du médecin, s'assurer que le lait de la nourrice n'est point partagé avec un autre enfant, que chaque nourrisson a son berceau particulier, qu'il est promené tous les jours, que les layettes sont au complet et en bon état. Si l'enfant est sevré plus tôt qu'à l'ordinaire, le sous-inspecteur doit s'informer des causes qui ont amené la mesure, examiner avec le médecin si la nourriture artificielle peut être continuée sans danger, ou s'il est préférable de remettre le nourrisson au sein et même de le changer de nourrice. Il doit enfin avertir la direction de tous les changemens effectués et l'informer de tout ce qui peut survenir aux enfans.

Les médecins, au nombre de 55, répartis dans les 7 circonscriptions, secondent les sous-inspecteurs et reçoivent pour leur concours et pour la fourniture des médicamens, en cas de maladie de l'enfant ou de la nourrice, une indemnité mensuelle de 1 franc par chaque enfant. Chaque nourrice désignée par le médecin pour être envoyée au sous-inspecteur et de là à Paris doit être munie d'un certificat attestant qu'elle possède un berceau pour son nourrisson, qu'elle a sevré son propre enfant, et qu'elle n'a point d'autres

pensionnaires. Le médecin doit revoir les enfans dans la première quinzaine de leur arrivée et les visiter ensuite une fois au moins tous les mois. Les nourrices, avant d'être envoyées à Paris pour y être présentées au libre choix des familles, sont l'objet d'un examen sérieux au point de vue de la santé et de la qualité lactifère; une dernière visite est faite au chef-lieu de la direction à Paris par un médecin des hôpitaux. Le salaire de la nourrice est librement débattu entre celle-ci et les parens de l'enfant; il est en général de 20 francs par mois, et l'administration garantit à la nourrice un minimum mensuel de 12 francs, au cas, malheureusement assez fréquent, où les parens cesseraient de payer la rétribution convenue.

Avec une pareille organisation qui, théoriquement du moins, semble ne laisser rien à désirer, on pourrait croire que l'administration des hôpitaux doit compter dans sa clientèle la plus grande partie des familles parisiennes. Il n'en est rien, et le chiffre des placemens opérés par elle va sans cesse en s'amoindrissant. Autrefois, lorsque la population n'était que de 700.000 à 800,000 âmes, la direction plaçait 10,000 enfans; aujourd'hui les placemens annuels atteignent à peine le chiffre de 2,000, et, ce qui est à noter, les offres du côté des nourrices ont diminué comme les demandes de la part des familles. Pourquoi cette défaveur? Elle tient à des causes multiples dont nous ne signalerons que les principales.

La diminution dans les demandes des nourrices est due en partie à la surveillance à laquelle elles sont soumises, en partie à la crainte de ne recevoir qu'un salaire insuffisant ou du moins inférieur à la rétribution sur laquelle elles croyaient avoir le droit de compter. Les bonnes nourrices n'ont certes rien à redouter du contrôle exercé sur elles par le sous-inspecteur et par le médecin; mais toutes, bonnes ou médiocres, aiment peu, et cela se comprend, à se soumettre aux formalités, à la réglementation administratives, quand elles peuvent s'en affranchir. Les meneurs des petits bureaux ont donc toute facilité pour les recruter au profit des industriels qu'ils représentent.

L'administration des hôpitaux, a-t-on dit, afin de mettre les nourrices à l'abri de l'éventualité du non-paiement par les parens des mois d'entretien de leur enfant, garantit à celles qui sont placées par la direction municipale un minimum de 12 francs par mois. Cette mesure, excellente dans les intentions, amène des résultats détestables. Bien des gens en France ont une morale singulièrement relâchée à l'endroit de ce qu'on appelle « le gouvernement. » Frauder l'octroi, frauder la douane, frauder l'enregistrement, paraît à beaucoup de nos concitoyens toute autre chose qu'une indélicatesse. Ne pas payer à la nourrice qui le conserve auprès d'elle les soins qu'elle donne à leur enfant, ce serait pour beaucoup de Pari-

siens une action fort blâmable; mais les laisser payer par l'administration leur paraît souvent chose toute naturelle, et leur conscience trop facile est à l'aise par rapport à la nourrice, puisque l'administration assure à celle-ci une indemnité de 12 francs : aussi arrive-t-il fréquemment que les familles cessent d'acquitter la pension du nourrisson. Quelle en est la conséquence? La nourrice était convenue avec les parens d'une rémunération mensuelle de 20 francs; le second, puis le troisième mois se passe sans que l'argent arrive, et l'administration se substitue à la famille; mais, au lieu de 20 francs, la nourrice n'en reçoit plus que 12, et le retour fréquent de pareils faits suffit pour éloigner les nourrices du grand bureau au profit des petits bureaux particuliers (1).

Du côté des parens, d'autres raisons viennent également agir dans le même sens. Bien que le grand bureau offre ses services à toute la population parisienne sans tenir compte de la fortune ou de la position sociale, il semble à beaucoup de personnes que l'intervention de l'assistance publique ait quelque chose de blessant pour leur amour-propre. Enfin une cause que nous ne pouvons taire agit plus puissamment encore. Les bureaux particuliers cherchent par toute sorte de moyens à s'emparer de la clientèle; souvent les médecins servent d'intermédiaires entre les familles et les nourrices, et quelques-uns d'entre eux, laissant croire aux parens que leur préférence n'est dictée que par l'intérêt du nouveau-né, s'adressent aux bureaux particuliers dans le seul dessein de toucher une prime que ne leur offrirait pas le grand bureau.

Le service de la direction des nourrices, il faut le reconnaître, ne réalise pas tous les avantages qu'en laisserait espérer l'organisation. D'après M. le docteur Londe, un des médecins chargés des nourrissons dans le département de la Somme, les règlemens en sont imparfaitement exécutés. La dissémination des nourrices rend la surveillance du sous-inspecteur plus apparente que réelle; ses visites aux nourrissons n'ont guère lieu que tous les trois mois, et si, au moment où il se trouve dans la commune, la nourrice est absente de sa demeure, le représentant de l'administration ne verra l'enfant dont il a la charge qu'une fois en six mois. Le médecin, il est vrai, doit le voir tous les mois, mais que peut faire cette surveillance (en admettant qu'elle s'exerce régulièrement) sur des

(1) Pour faire apprécier à sa juste valeur l'étendue de ce mal, ajoutons qu'en 1864, par exemple, sur 1,416 parens débiteurs de la direction, 681 seulement ont payé ce qu'ils devaient, et 735 n'ont rien payé ou ont laissé en partie leur dette en souffrance; 150 enfans, complétement abandonnés par leurs parens, ont dû être envoyés à l'hospice des enfans assistés. Le nombre des mauvais débiteurs dépasse donc très sensiblement celui des familles qui ont rempli leurs engagemens, et, de 1855 à 1864, l'administration a eu à payer, pour cette cause seule, la somme de 836,749 francs, représentant la garantie des 12 francs par mois.

femmes qui sont quelquefois éloignées de 10 à 12 kilomètres du lieu où réside le médecin? Pour que la surveillance fût efficace, il faudrait qu'elle fût permanente en quelque sorte, ou du moins qu'elle pût être regardée par la nourrice comme toujours imminente; or, dans la pratique, il est permis de dire que ces visites sont faites à longs intervalles et en outre prévues. La nourrice peut donc commettre bien des fraudes, se laisser aller à bien des négligences préjudiciables à la santé de l'enfant; aussi une mortalité considérable frappe-t-elle les enfans du grand bureau, comme le prouvent les chiffres suivans que nous devons aux communications obligeantes de M. Husson.

De 1862 à 1866, 10,794 placemens ont eu lieu par l'intermédiaire du grand bureau. Sur ce nombre, un tiers des enfans étaient illégitimes. La mortalité a été sur les enfans légitimes, de la naissance à un an, de 28 pour 100, un peu plus du quart, et sur les enfans illégitimes de 33 pour 100, c'est-à-dire d'un tiers. De 1863 à 1866, 13,139 enfans assistés ont été placés dans 3,087 communes appartenant à 11 départemens et divisés en 25 circonscriptions. La mortalité pour les enfans, de la naissance à un an, a été de 36 pour 100, un peu plus du tiers. Ces chiffres nous montrent dans leur sinistre signification les dangers de l'industrie nourricière, puisque, malgré une surveillance aussi exacte que peut l'exercer une administration, malgré le choix sévère des nourrices tant au point de vue de la moralité qu'au point de vue de la santé, il meurt dans quelques départemens 1 enfant sur 3, tandis que la mortalité générale des nourrissons dans toute la France n'est que de 1 sur 5, et qu'elle descend dans le département de la Creuse à moins de 1 sur 9.

Jusqu'en 1821, l'administration des hospices resta seule à peu près chargée du placement des nourrissons chez les femmes de la campagne; mais à partir de cette époque il commença de se fonder à Paris quelques établissemens particuliers servant d'intermédiaires entre les nourrices et les familles. En 1828, M. de Belleyme, alors préfet de police, comprit qu'il était indispensable de ne pas laisser sans contrôle une pareille industrie, et une ordonnance rendue le 9 août 1828 fixa les conditions dans lesquelles elle devait s'exercer. L'effet heureux qu'on en espérait ne fut pas obtenu, car le 26 juin 1842 une nouvelle et dernière ordonnance, encore en vigueur aujourd'hui, s'appuie dans ses considérans sur les graves abus pouvant compromettre la vie des enfans, sur les fraudes commises pour cacher le défaut d'aptitude des nourrices, nonobstant les mesures prescrites par l'ordonnance de police du 9 août 1828.

La nouvelle ordonnance, qui n'a guère été plus efficace que l'ancienne, en diffère peu dans les parties essentielles. Elle prescrit pour

la nourrice un certificat attestant qu'elle est de bonne vie et mœurs, qu'elle a des moyens d'existence suffisans, qu'elle n'a point de nourrisson, que l'âge de son enfant (pour lequel rien n'est spécifié) lui permet d'en prendre un, qu'elle possède un berceau et un garde-feu. Un second certificat, délivré par un docteur en médecine, a pour objet de garantir qu'elle a les aptitudes physiques d'une bonne nourrice. Ces deux certificats sont présentés et visés à la préfecture de police. Enfin, lorsqu'elle retourne dans sa demeure, elle emporte un extrait de naissance de l'enfant qui lui est confié, extrait qui doit être remis, dans les huit jours de son arrivée, au maire ou au commissaire de police. En ce qui concerne les loueurs, logeurs, meneurs et meneuses de nourrices, l'ordonnance défend de placer d'autres nourrices que celles enregistrées à la préfecture, de procurer deux enfans à une même femme, de laisser partir un enfant sans la nourrice qui doit l'allaiter, etc.

Telle est l'ordonnance qui aujourd'hui encore régit cette industrie; comme le règlement de l'administration des hôpitaux, elle est théoriquement satisfaisante; par malheur, règlement et ordonnance n'empêchent guère les fraudes. Les nourrices sont tenues de produire un certificat médical attestant leur aptitude à prendre un nourrisson, mais ce certificat leur est délivré par un médecin attaché au bureau, payé par le propriétaire du bureau, et ce n'est pas dans une pareille situation que le médecin doit être placé si l'on veut pouvoir compter sur son indépendance et son impartialité. Quant à la surveillance du nourrisson, dès qu'il est arrivé chez la nourrice, elle est nulle, on peut le dire, car elle n'est faite que par le meneur, qui n'a d'autre intérêt à visiter les enfans et à s'assurer de leur existence que celui de constater son droit à toucher la somme de 1 franc qui lui est attribuée pour chaque enfant. Une pareille organisation, dans laquelle la surveillance est si faible, doit avoir pour résultat d'attirer les nourrices vers les petits bureaux; aussi, en même temps que l'administration des hôpitaux voit diminuer sa clientèle, celle des petits bureaux augmente. De 1855 à 1859, la moyenne annuelle des nourrices de la campagne placées par les petits bureaux était de 8,038; elle s'éleva de 1860 à 1864 à 9,136. Le placement des nourrices sur lieu, qui n'était que de 1,740 dans la première période, dépasse aujourd'hui 2,500.

Les nourrices appartenant à ces deux sortes de bureaux ne sont pas les seules auxquelles les familles parisiennes confient leurs enfans. Il en est d'autres avec lesquelles les parens traitent directement. Ce sont en général des amies, des parentes, des compatriotes de domestiques placées à Paris, et que celles-ci recommandent aux jeunes mères comme des nourrices excellentes, bien que presque toujours elles soient détestables. Affranchies de tout contrôle, ayant

souvent à la fois plusieurs nourrissons, elles mettent dans le plus grand péril la vie des enfans, et c'est chez elles qu'on trouve le maximum de mortalité. Quel est le nombre de placemens faits ainsi sans l'intermédiaire ou le contrôle de la préfecture de police ou de l'administration des hôpitaux? M. Husson croit pouvoir l'évaluer à 3,000, ce qui, pour ces dernières années, 1865 par exemple, donnerait, avec les 1,974 placemens du grand bureau et les 9,042 des petits bureaux, un total d'environ 14,000 *petits Parisiens* envoyés en nourrice à la campagne.

Sur ce nombre, combien en survit-il? Il est impossible aujourd'hui de le dire avec une rigoureuse précision. M. Brochard, qui a le très grand mérite d'avoir le premier signalé la gravité de la question nourricière, avait produit, pour l'arrondissement de Nogent-le-Rotrou, des chiffres qui tendaient à montrer que les petits bureaux présentaient une mortalité de beaucoup supérieure à celle du grand bureau. Une enquête ordonnée par M. le ministre de l'intérieur, le remarquable discours de M. Genteur dans la discussion qui s'éleva au sénat lors du rapport sur la pétition de M. le docteur Brochard, le travail de M. le docteur Du Mesnil, ont montré que les chiffres de cet honorable médecin n'avaient pas toute la rigueur désirable. L'erreur consistait surtout dans une répartition inexacte des enfans d'après la provenance, et l'enquête a démontré que la mortalité si élevée des petits bureaux était due à l'adjonction des enfans placés directement en nourrice par les parens, en dehors de toute intervention administrative. C'est sur cette dernière catégorie d'enfans qu'a dû porter cette effroyable mortalité que M. Broca évalue à 48 pour 100, presque la moitié.

Ce sont là des faits. Ils nous montrent que si la mortalité infantile est dans trente de nos départemens moins élevée que dans presque tous les états de l'Europe, sauf la Belgique et peut-être l'Angleterre, elle est excessive dans quatorze départemens, dans ceux qui entourent Paris, dans ceux enfin où s'exerce l'industrie des nourrices. Si nous n'avons pas de chiffres précis sur la mortalité des nourrissons placés par les petits bureaux ou directement par les parens, nous savons d'une manière certaine que les enfans confiés par l'administration des hôpitaux à des nourrices choisies avec soin et soumises à une certaine surveillance meurent dans la proportion de 1 sur 3. On ne peut donc mettre en doute la part immense que prend l'industrie nourricière dans la mortalité des jeunes enfans, et on en doutera moins encore si l'on examine ce que devient le nourrisson dans la demeure de celle qui doit avoir pour lui les soins et la sollicitude d'une mère.

Élever un nourrisson est pour beaucoup de femmes des départemens qui entourent Paris un métier qu'elles exercent pendant plu-

sieurs années d'une manière à peu près permanente. Sitôt qu'elles se voient pour la première fois sur le point de devenir mères, elles s'informent auprès de leurs compagnes déjà expérimentées des démarches à faire pour avoir un nourrisson qui apporte dans leur pauvre demeure un peu d'aisance relative; le plus souvent un pareil souci leur est épargné. — Le meneur, ce recruteur de l'armée nourricière, connaît d'avance leur situation, leurs désirs, et il ne tarde pas à venir leur faire ses offres de service. Ce meneur est le personnage le plus important, c'est le pivot sur lequel repose et se meut tout le mécanisme; il recherche, trouve et enrôle les nourrices, les amène par convoi à Paris, les surveille, les guide, les conseille dans leurs arrangemens avec les familles, et les ramène au pays chargées de leur nourrisson. Là il leur rend de temps en temps une visite pour s'assurer de la vie de l'enfant, car il doit en donner des nouvelles au bureau de placement, et n'est payé que sur la rétribution mensuelle donnée à la nourrice. « C'est, dit M. Brochard, un homme en général grossier, sans éducation, qui recrute ostensiblement des nourrices pour les bureaux particuliers de Paris, et qui, lorsque l'occasion se présente, recrute en même temps des filles ou des femmes pour d'autres établissemens de la capitale. » Comme une remise lui est allouée par le bureau sur chacune des nourrices qu'il conduit à Paris, la quantité est tout pour lui, la qualité rien, et les mauvaises nourrices, celles qui perdent le plus de nourrissons et qui retournent le plus souvent à Paris, sont précisément celles qui lui rapportent davantage, celles par conséquent qu'il doit préférer.

Le moment est venu, le maire a délivré le certificat nécessaire, le meneur a rassemblé son convoi; on part, on arrive à Paris, on aborde enfin le bureau. Là le désenchantement commence, et aussi commence l'expérience, c'est-à-dire la dépravation, bien vite apprise dans cette école de ruse où se trouvent rassemblées pendant de longues journées des femmes qui n'ont d'autre occupation que de causer des petits mystères de leur industrie, de recevoir les leçons de leurs compagnes plus âgées, ou d'en donner à celles dont elles raillent la candeur. Outre les dépenses qu'il entraîne, le séjour au bureau est loin d'être agréable. Pendant l'été, le mal n'est pas bien grand, on s'assied à l'air, on se promène, on respire du moins; mais pendant l'hiver combien les choses sont différentes! Dans une pièce en général petite et située au rez-de-chaussée sont entassées une vingtaine de nourrices chez lesquelles l'abus des bains n'est pas un défaut dominant, et autant de nourrissons ayant tous les inconvéniens de leur âge. Là règne une odeur aigre à laquelle se mêle le fumet des soupes de toute nature qui font la base de la nourriture des mères et parfois des enfans. De temps en temps,

la porte s'ouvre, une cliente s'est présentée, et successivement on appelle les nourrices en commençant par les moins bonnes, car il faut bien que toutes puissent se placer, si l'on ne veut pas perdre le prix du voyage. Voir l'enfant de la nourrice, s'assurer par ce signe irrécusable de la capacité lactifère de la mère, est pour les parens une des principales préoccupations, surtout s'il s'agit d'une nourrice sur lieu. Si l'enfant est frais, bien portant, on s'empresse de le montrer; s'il est chétif, malingre, amaigri, on peut être à peu près assuré qu'une compagne complaisante prêtera son propre enfant, s'il réalise mieux les conditions requises.

Enfin la nourrice a atteint le but de son voyage, un enfant lui a été confié; ses compagnes ont eu le même bonheur, et le moment est venu de regagner le village. Le meneur forme sa caravane, règle les comptes, et l'on se met en route. Arrivées au chemin de fer, les nourrices s'entassent dans un compartiment de troisième classe. Si la distance est longue, si la nuit est glaciale, l'enfant qu'à Paris même on dispense aujourd'hui avec raison du transport à la mairie pour la déclaration de naissance, l'enfant, exposé au froid, aux courans d'air, contracte souvent des affections pulmonaires qui l'emportent dès son arrivée chez la nourrice. Ce n'est pas tout : malgré les nombreux désidérata que comporte l'état matériel de nos chemins de fer, aujourd'hui du moins les voitures de troisième classe sont à peu près closes et tout à fait couvertes; mais le train ne s'arrête pas au village même de la nourrice, et nous allons retrouver l'ancien état de choses. A la gare stationne un de ces antiques véhicules qui n'ont plus de nom dans l'art du carrossier; c'est une sorte de char à bancs, un vieil omnibus à moitié démembré, une voiture en osier ou même une simple charrette. On y presse, on y entasse pêle-mêle nourrices et nourrissons, et de cahots en cahots, par le vent, par la pluie, par la neige qui pénètre au travers de tous les joints, on arrive tant bien que mal à domicile. Cette voiture du meneur (nous pourrions l'appeler l'enfer), nos campagnards l'appellent d'un nom sinistre, c'est le purgatoire, car pour les nourrissons la route qu'ils parcourent ainsi est le chemin qui mène au séjour des anges.

La voiture s'est arrêtée, la nourrice rentre dans sa demeure; le mari, les voisines sont déjà réunis. Veulent-ils contempler les traits de celui qui devient pour une ou deux années l'enfant d'adoption? Un pareil souci est loin de leurs pensées, et seuls les enfans de la nourrice tournent autour du berceau du nouveau-né, regardant avec leurs grands yeux étonnés le nouvel enfant si bien habillé que leur mère a rapporté de Paris. — Combien paient les parens? Sont-ils riches? ont-ils l'air généreux? ont-ils donné de beaux cadeaux? La layette est-elle bien garnie? — Telles sont les questions princi-

pales. Le nourrisson vient après, et, si l'on s'en occupe, c'est pour savoir s'il promet d'être facile ou difficile à élever, s'il exigera peu ou beaucoup de soins. Enfin vient le partage. Le dernier-né de la nourrice reçoit pour son usage les meilleurs langes, les plus chaudes couvertures; n'est-il pas d'ailleurs l'enfant de la maison? L'autre n'est qu'un étranger, pis encore, c'est un citadin, un petit Parisien; en un mot, c'est une marchandise. Les jours suivans ne démentent pas les promesses que pouvait laisser entrevoir la conduite tenue dès l'arrivée. Le nourrisson devait avoir tout le lait de sa nourrice, mais celle-ci n'a-t-elle pas son enfant, qu'on n'avait paru sevrer que pour les besoins de la cause et afin d'obtenir le certificat du maire? Le biberon et bientôt la bouillie remplacent l'allaitement naturel; l'enfant crie, pleure, s'agite dans son berceau, vite on le bourre de nourriture afin qu'il trouve le sommeil dans une pénible digestion. On devait le promener, mais toute la journée il reste couché dans son berceau, confié aux soins d'un enfant, d'une voisine, tandis que la nourrice travaille aux champs ou à la vigne.

Bientôt la correspondance s'engage avec la famille. La lettre de la nourrice n'a au fond d'autre objet que d'obtenir des cadeaux. Il serait facile d'en donner la formule ordinaire; elle se termine presque toujours par une demande de vêtemens, de sucre et de savon. La mère envoie tout ce qu'on réclame, et le plus souvent c'est pour l'enfant de la nourrice. Enfin un jour arrive où l'enfant, dont les parens n'ont jamais reçu que d'excellentes nouvelles, doit revenir bientôt égayer de sa présence, animer de ses jeux le foyer domestique. Tout se prépare pour le recevoir. Le petit lit est garni de ses blancs et légers rideaux, les jouets sont achetés; la mère compte les jours qui la séparent de ce moment de joie, qui sera pour elle comme le début d'une maternité nouvelle; mais une dernière lettre arrive, l'enfant, qu'on croyait plein de vie et de santé, est mort loin de sa mère, qui n'a pas eu la triste consolation de recueillir son dernier sourire. Si, plus heureuses, les mères ont le bonheur de revoir leur enfant, combien de fois, au lieu d'un petit être frais, rose et bien portant, ne retrouvent-elles qu'un enfant chétif, malingre, ayant sur la peau la trace d'éruptions et de plaies dont la nourrice avait eu grand soin de cacher l'existence, de peur de voir diminuer ou se tarir la source des cadeaux!

Pour comprendre comment de pareils faits peuvent se produire malgré les règlemens qui régissent la profession nourricière, il faut savoir à combien de fraudes, de ruses, de mensonges, se livre un bon nombre de femmes auxquelles tant de familles confient aveuglément leurs enfans. Un certificat du maire de la commune habitée par la nourrice doit indiquer la date exacte de la naissance de son dernier-né; mais, outre que les certificats sont parfois délivrés en

blanc, il n'est souvent que trop facile à la nourrice d'obtenir, sinon du maire, du moins du secrétaire de la mairie, de *rajeunir* ou de *vieillir* son lait. C'est ainsi qu'une femme L..., acquittée par la cour d'assises de la Seine, avait pu affirmer par son certificat que son dernier enfant était âgé de dix mois alors que son dernier accouchement datait de six ans. Les nourrices ne doivent avoir chacune qu'un seul nourrisson : combien en ont à la fois deux, trois ou même quatre! Pour obtenir le certificat, il n'est sorte de fraudes auxquelles elles n'aient recours. L'enfant étranger qu'elles allaitent n'est pas un nourrisson, c'est le nouveau-né d'une voisine malade qu'elles ont pris par charité, c'est un enfant qu'elles ont comme pensionnaire; mais il a été spécifié qu'il ne doit être élevé qu'au biberon. Le certificat qu'on leur délivre sur ces explications mensongères a pour résultat d'amener chez elles une troisième victime. D'autres fois certaines femmes, de celles surtout qui sont en relation directe avec les familles, prennent plusieurs nourrissons à Paris pour les distribuer ensuite à des voisines moyennant une légère redevance.

Hâtons-nous de le dire, à côté des mauvaises nourrices, trop nombreuses, il en est quelques-unes d'excellentes et qui sont pour leurs nourrissons de véritables mères. « Que de fois, dit M. Brochard, qu'on ne saurait trop citer, car il joint au mérite de la franchise l'autorité d'un témoin oculaire, que de fois j'ai vu des nourrices donner à des nourrissons les vêtemens de leurs propres enfans! que de fois j'en ai vu nourrir des mois entiers des enfans dont les termes n'étaient pas payés, ne voulant pas les sevrer prématurément, ne voulant pas d'un autre côté les reconduire à Paris de peur qu'ils n'y fussent pas aussi heureux qu'ils l'étaient chez elles! J'ai vu de ces femmes ne pas craindre d'augmenter leurs propres charges et adopter le nourrisson qu'elles avaient élevé, plutôt que de le laisser mettre aux enfans trouvés. Le petit Parisien continuait à faire partie de la famille et occupait à l'humble foyer le même rang que les autres enfans de la nourrice. » Si de pareils faits étaient fréquens, on pourrait peut-être compter sur la saine contagion des bons exemples; malheureusement il n'en est pas ainsi, et nous devons chercher quels sont les moyens de diminuer les ravages qu'exerce l'industrie nourricière et de protéger efficacement la vie des nouveau-nés contre tant de causes de maladie et de mort.

III.

Dans cette longue discussion qui, depuis près de quatre ans, s'agite à l'Académie de médecine, deux systèmes principaux ont été préconisés et se partagent les suffrages. L'un, celui de la réglementation à outrance, a été proposé par la commission, et surtout par

M. Devillers; l'autre, celui du laisser-faire, a eu pour principal défenseur M. Fauvel. La vérité pratique ne nous paraît être ni dans l'un ni dans l'autre système, mais elle est moins encore dans le premier que dans le second.

Si l'étude du passé nous apprend quelque chose, c'est précisément l'insuffisance, pour ne pas dire l'inutilité de la réglementation. Ni les ordonnances du roi Jean, ni les arrêts du parlement, ni les lettres patentes de Louis XIII et de Louis XIV, ni les règlemens de police, n'ont pu empêcher le mal; monopole au profit de quelques industriels, monopole de l'état au profit de tous, concurrence surveillée, tout a échoué. Un seul remède nous reste, mais celui-là énergique et digne du XIXe siècle; il faut que tous connaissent la vérité, que tous apprécient la portée et l'étendue du mal, que tous comprennent que, s'il est de leur intérêt de le combattre, on ne peut l'atténuer ou le faire disparaître que par un concours commun. Or ce qui l'a fait naître, ce qui l'entretient, c'est la funeste habitude de recourir à l'allaitement mercenaire. Il y a peu de bonnes nourrices, il en est beaucoup de médiocres, et plus encore de mauvaises. Pour supprimer ces dernières, il faut les rendre inutiles en proportionnant les besoins aux ressources, en mettant en rapport l'offre et la demande; pour cela, il n'est qu'un seul moyen : arriver à ce qu'un plus grand nombre de mères nourrissent leurs enfans, remettre en honneur dans la population parisienne l'allaitement par la mère.

Lorsqu'une femme est devenue mère, son devoir est de nourrir elle-même son enfant : tel est le principe que nous devons poser tout d'abord. Malheureusement il faut certaines conditions de fortune ou de santé qui ne se rencontrent pas toujours. Telle femme possède les ressources que donne la richesse, mais sa constitution délicate semble lui rendre difficile ou dangereux l'accomplissement des devoirs maternels; l'autre est riche de santé, mais elle doit vivre de son travail, et l'allaitement d'un enfant est incompatible avec ses occupations journalières. Ce que nous voulons montrer, c'est que ces obstacles, qu'on s'exagère trop facilement, se voient dans la pratique beaucoup moins souvent qu'on ne le supposerait d'après la fréquence de l'allaitement mercenaire.

A Paris, parmi les femmes de la classe riche ou aisée, il en est peu qui nourrissent elles-mêmes leurs enfans. Les motifs de cette abstention sont nombreux; le moins bien fondé et cependant un des plus puissans est malheureusement celui-ci : ce n'est pas l'usage, ou, si l'on veut, la mode. A cela nous n'avons rien à opposer, rien, si ce n'est l'intérêt de l'enfant, argument auquel ne saurait rester insensible le cœur d'une jeune mère. Sans doute la nourrice sur

lieu n'offre pas les inconvéniens d'une nourrice à la campagne, et il sera souvent préférable pour l'enfant d'être nourri par une étrangère sous les yeux de sa mère, lorsque celle-ci sera d'une santé délicate, qu'elle aura peu de lait, ou même lorsqu'elle ne voudra pas sacrifier à ses devoirs les plaisirs ou mieux les fatigues des bals, des soirées, des réunions du monde; mais dans toute autre circonstance des soins rémunérés ne vaudront jamais ceux qu'inspire l'amour maternel éclairé par l'éducation.

Les motifs qui s'opposent à l'allaitement maternel sont souvent beaucoup moins sérieux. Si l'amour de la mère commence dès la naissance de l'enfant, la tendresse paternelle ne s'éveille que plus tard. Il faut que l'enfant cesse d'être une intelligence humaine à l'état d'ébauche; il faut qu'il sache distinguer son père d'avec les autres personnes qui l'entourent, qu'il sache lui garder ses sourires, qu'il puisse lui tendre ses petits bras : aussi le mari est-il en général peu soucieux de se donner des ennuis auxquels il ne trouve aucune compensation. Il craint pour sa femme les fatigues, les maladies; il lui semble pénible de la priver et de se priver lui-même des plaisirs du monde : aussi son avis formel est-il presque toujours de laisser à une nourrice le soin d'allaiter. Si la mère partage les mêmes sentimens, ou si elle est à peu près indifférente, il n'y a pas de discussion sérieuse, on prend une nourrice; mais, si la femme a le ferme désir de remplir tous ses devoirs, le mari en appelle à l'autorité du médecin, et celui-ci, il faut l'avouer, lui vient trop souvent et trop facilement en aide. La mère renonce à un espoir longtemps caressé, et elle y renonce pour toujours, car elle ne veut pas créer d'inégalité dans sa jeune famille, et, n'ayant point allaité son premier-né, elle ne croit pas devoir nourrir aucun autre de ses enfans. Que les jeunes mères se pénètrent bien de cette vérité : on exagère beaucoup auprès d'elles les inconvéniens, les dangers de l'allaitement. Pénible, très douloureux parfois dans les premiers jours, il est ensuite facilement supporté, et quand on veut, quand on peut se conformer aux règles de l'hygiène, éviter les fatigues inutiles, se donner une bonne alimentation, régler l'appétit du nouveau-né, loin de s'altérer, la santé se consolide, s'améliore, et même à Paris il est peu de femmes qui ne puissent nourrir leur enfant.

La question la plus difficile à résoudre est aussi celle qui se présente le plus souvent. La mère est une jeune femme délicate, comme presque toutes les femmes du monde, comme beaucoup de Parisiennes; son lait n'est que d'une abondance médiocre, les ressources pécuniaires du ménage, l'exiguïté de l'appartement, ne permettent pas de prendre une nourrice sur lieu : il faut ou envoyer l'enfant à la campagne ou se résoudre à l'éventualité d'avoir à combiner l'allaitement naturel et l'allaitement au biberon. En présence de cette

alternative, nous ne balançons pas à répondre : Les dangers de l'industrie nourricière sont tels qu'il ne faut pas hésiter à garder l'enfant, même en faisant usage, dans une assez large mesure, de l'allaitement artificiel.

Pour justifier cette opinion, quelques courtes explications sont nécessaires. L'allaitement artificiel et l'alimentation prématurée sont deux choses qu'il faut bien se garder de confondre. Donner à l'enfant du lait au moyen d'un biberon, le faire allaiter par une chèvre, c'est faire de l'allaitement artificiel; le nourrir de trop bonne heure de soupes ou de bouillies, c'est faire de l'alimentation prématurée. Celle-ci est toujours dangereuse. Dans les quatre ou cinq premiers mois de la vie, les organes digestifs de l'enfant ne sont destinés à digérer que du lait; c'est là pour lui une nourriture spéciale, la seule qu'il doive recevoir. Si l'on agit autrement, son estomac se fatigue, des troubles digestifs apparaissent, l'enfant maigrit, perd de son poids et succombe souvent, alors même qu'en présence du danger devenu évident on revient, mais trop tard, à l'allaitement naturel. Telle est malheureusement la pratique des campagnes, telle est l'alimentation à laquelle ont recours tant de nourrices, et si leur propre enfan robuste, vigoureux, parvient de temps en temps à résister, le nourrisson, né à Paris, chétif, affaibli déjà par les fatigues du voyage et par l'irrégularité de l'alimentation dans les premiers, jours ne tarde point à succomber. Que, vers le quatrième ou cinquième mois, on donne chaque jour à l'enfant un potage, une bouillie légère, rien de mieux, puisque sans nuire à sa santé on se précautionne contre l'éventualité d'une indisposition qui pour deux ou trois jours priverait la nourrice de son lait, mais c'est seulement dans ces limites restreintes qu'on peut admettre l'alimentation prématurée; hors de là, elle est fatale.

L'allaitement artificiel est regardé par presque tous les médecins comme absolument nuisible. Il y a sur ce point une exagération évidente qui tient à cette circonstance, que les effets n'en ont guère été étudiés que dans les hôpitaux sur des enfans confiés ou abandonnés à la charité publique, ou dans les campagnes sur des nourrissons pour lesquels le manque de soins et l'alimentation prématurée viennent joindre leurs dangers à ceux d'une alimentation artificielle mal conçue, mal dirigée. Ancien chirurgien de l'hospice des enfans assistés, nous sommes malheureusement aussi éclairé que qui que ce soit sur les inconvéniens, sur les périls de l'allaitement au biberon; combien d'enfans sont morts alors que nous les aurions sauvés, s'il avait été en notre pouvoir de leur donner une bonne nourrice! Si l'on veut apprécier à sa juste valeur la question de l'allaitement artificiel, il faut établir ici une distinction importante. Lorsque des nouveau-nés sont réunis en grand nombre dans un

même appartement, dans une même salle d'hôpital, il se crée autour d'eux une atmosphère viciée, préjudiciable à leur santé. Si ces malheureux petits êtres ont déjà souffert de la faim par le fait même des formalités nécessaires pour l'abandon, si surtout ils sont déjà malades (et c'était le cas pour ceux de nos infirmeries), si enfin l'alimentation artificielle n'est pas donnée avec le plus grand soin, si elle n'est pas entourée d'extrêmes et minutieuses précautions, les enfans nourris au biberon succombent en grand nombre. Aux enfans reçus dans nos hôpitaux, il faut des nourrices, comme il en faut aussi à ceux qui sont faibles et chétifs dès leur naissance; mais tel n'est pas le cas ordinaire, et beaucoup d'enfans peuvent supporter l'allaitement au biberon, à la condition toutefois que cette pratique ne soit pas confiée à des mains incapables. Si l'instrument n'est point tenu dans un état de propreté extrême, le lait qui séjourne dans le vase, qui s'infiltre dans les fissures du bois de la tétière, s'acidifie, altère le lait nouveau qu'on introduit dans le biberon, et l'enfant ne boit qu'un liquide irritant, laxatif, qui a sur sa santé les plus déplorables effets. Le biberon à bout d'ivoire souple, dont chaque pièce peut et doit être nettoyée après chaque repas, met à l'abri de ces inconvéniens; en un mot, l'allaitement artificiel est sans danger pour beaucoup d'enfans, à la condition que ce soit une personne soigneuse, dévouée, qui en soit chargée, à défaut de la mère qui, mieux que toute autre, puisera dans sa tendresse la patience nécessaire pour bien remplir ces délicates fonctions. Lors donc qu'une mère bien portante, mais un peu délicate et n'ayant qu'une quantité de lait même médiocre, se trouvera dans la situation où sont tant de femmes qui placent aujourd'hui leur enfant à la campagne, elle saura qu'elle lui fait courir moins de danger en le gardant auprès d'elle, lui donnant le sein dans la journée et lui faisant donner le biberon la nuit par une personne intelligente et zélée.

Quant aux femmes qui n'ont pas de lait, ou dont les organes de la lactation sont mal conformés, on ne peut leur conseiller l'allaitement artificiel seul que dans les cas où elles ne pourraient se procurer une nourrice digne de toute confiance; mais, que l'on ait recours à l'allaitement artificiel complet ou à l'allaitement mixte, il faut que la mère se décide pour une pratique qui peu à peu devra entrer dans nos mœurs : il faut que tous les huit jours elle pèse son enfant, et si, au lieu de gagner du poids, il reste stationnaire, si surtout il en perd, elle devra immédiatement renoncer à l'allaitement mixte et lui donner une bonne nourrice.

La mise en nourrice a souvent pour cause la difficulté pour la mère de quitter son bureau, son comptoir, ses occupations pour allaiter l'enfant. Il est rare que ces difficultés soient assez grandes pour constituer une impossibilité, et, prévenues des dangers qu'elles

feraient courir à leur enfant en le confiant à une nourrice de la campagne, bien des mères surmonteraient les obstacles et sauraient elles-mêmes nourrir celui dont elles ne se séparent qu'à regret; mais, pour éclairer toutes les mères sur les périls de l'industrie nourricière, pour les engager à nourrir elles-mêmes, il faut leur faire connaître la vérité. Il serait donc à souhaiter qu'une instruction détaillée, comprenant des conseils sur la mise en nourrice, sur l'alimentation et l'hygiène des enfans, fût remise par les employés de l'état civil à toute personne venant faire à la mairie une déclaration de naissance.

Quelques femmes, un trop grand nombre même, sont tout à fait privées de ressources pécuniaires, elles sont obligées de travailler et souvent hors de chez elles pour gagner le pain de la famille; elles ne peuvent conserver et allaiter leur nouveau-né, qu'elles envoient à la campagne le plus souvent par l'intermédiaire du grand bureau. Pour elles, il faut mettre en pratique l'idée de M. Fauvel, réalisée depuis longtemps à Mulhouse, dans cette Alsace protestante qui peut servir de modèle à toute la France quand il s'agit de lutter sur le terrain de l'instruction et de l'esprit d'initiative: il faut qu'une indemnité pécuniaire soit donnée à l'ouvrière qui conserve auprès d'elle et allaite son enfant. La mesure n'est pas d'une difficulté bien grande, car c'est surtout à Paris et dans les grandes villes qu'elle aurait lieu d'être appliquée, et l'exécution pourrait en être confiée momentanément aux bureaux de bienfaisance; nous disons momentanément, car il est temps que nous sachions combattre par nous-mêmes les funestes effets de l'ignorance et de la misère. Il est temps que la charité privée cesse de s'égarer en aumônes données sans discernement et souvent mal employées; suivons l'exemple de l'Angleterre, sachons, en dehors de toute intervention gouvernementale, par des associations charitables librement formées, faire converger vers le bien, notre but à tous, les efforts individuels, qui restent stériles quand ils sont isolés.

Quoi qu'on fasse cependant, beaucoup de femmes seront dans la nécessité d'envoyer leurs enfans en nourrice. Peut-on espérer prévenir les abus par des règlemens rigoureux? faut-il donner à l'état la surveillance ou même le monopole de l'industrie nourricière? faut-il n'accepter que les nourrices agréées par l'administration? Telle ne saurait être notre opinion. L'état n'a pas qualité pour tenir chaque citoyen en tutelle; il doit, par ses conseils, le garantir de certains périls, il doit lui donner les moyens de les éviter, il n'est pas chargé de le sauver malgré lui. Nous ne pouvons donc vouloir que l'état empêche un père de famille de confier son enfant à la nourrice qu'il lui a plu de choisir, cette nourrice n'offrît-elle pas toutes les garanties désirables; mais, si l'état ne doit pas porter atteinte à l'autorité

paternelle contenue dans les limites de la raison, il a le droit et le devoir de surveiller les industries qui peuven têtre préjudiciables à la santé publique, surtout quand ces industries ne s'exercent qu'en vertu d'une autorisation administrative. Toute nourrice placée par les bureaux, toute femme allaitant, moyennant salaire, un enfant autre que le sien peut être et doit être surveillée. Tels sont les principes, voyons les conséquences.

Théoriquement l'ordonnance de 1842 est bonne; il faut peu de chose pour la rendre excellente dans la pratique. Le bureau de l'administration de l'assistance publique, dont MM. Vée et Husson eux-mêmes avaient naguère proposé la suppression, pourrait être conservé pour les placemens d'enfans indigens. Les petits bureaux seraient aussi maintenus; mais, comme chacun doit être responsable de ses engagemens et de ses actes, les loueurs de nourrices, puisqu'ils se portent garans d'une bonne et sérieuse surveillance, doivent être rendus pécuniairement responsables des dommages et intérêts auxquels pourraient être condamnées les nourrices, toujours insolvables, en cas de non-exécution du contrat de louage tel qu'il a été conclu, ou d'accidens arrivés par leur faute aux nourrissons. C'est le meilleur, sinon le seul moyen, d'empêcher les fraudes de la part de ceux qui font le commerce des nourrices. L'enfant du pauvre, du paysan, ne doit pas payer de sa vie l'allaitement rétribué donné par sa mère à un enfant étranger. Une femme ne saurait donc être autorisée à prendre un nourrisson et à se placer comme nourrice sans produire un certificat obtenu sous la responsabilité du maire et attestant que son enfant est âgé de sept mois au moins et d'un an au plus. Le certificat médical serait délivré, pour Paris, à la préfecture de police, partout ailleurs par un médecin désigné par l'administration.

Telle est à peu près dans l'organisation de l'industrie nourricière la part qui revient à l'autorité. Cette part ne peut être complétement supprimée. Si nous vivons en société, si nous supportons des charges communes, si nous nous soumettons aux mêmes lois, c'est afin de profiter des avantages que donne à tous la concentration, la direction des efforts industriels vers un but d'intérêt général. Ce que nous pouvons, ce que nous devons faire, c'est de diminuer le plus possible la part d'action qui appartient à ceux que nous avons chargés d'agir pour nous, c'est de les aider dans la limite de nos forces, c'est enfin d'agir avec eux, d'agir pour eux, en un mot d'agir nous-mêmes. Les nourrices ont besoin d'être surveillées, elles ne peuvent l'être efficacement que si tous se chargent de la surveillance. Pour cela, que faut-il faire? Il faut que des sociétés maternelles, des sociétés protectrices de l'enfance se forment dans tous les chefs-lieux de nos départemens, que chaque commune où il y

a des nourrices ait son comité local, composé du maire, du curé, du ministre protestant, de l'instituteur; quel est celui d'entre eux qui refuserait d'en faire partie? Il faut que nos mères, nos sœurs, nos femmes qui habitent la campagne pendant toute l'année, ou seulement pendant la belle saison, prennent part à la tâche; leur cœur ne peut rester insensible aux dangers des pauvres enfans, aux inquiétudes des mères. Pour rendre cette surveillance possible, il faut qu'on sache dans chaque commune quelles sont les femmes ayant des nourrissons. Il suffit, pour arriver à ce résultat, d'une simple modification à l'ordonnance de 1842. Au lieu de remettre au maire le certificat qui établit l'état civil du jeune pensionnaire, il faut que la nourrice fasse inscrire à la mairie du lieu où elle habite, et sur un registre spécial, le nom, les prénoms, l'âge de l'enfant, les noms et le domicile des parens. Quoi de plus légal, puisque l'enfant devient momentanément citoyen de la commune? Le curé, le maire, l'instituteur, les dames membres des sociétés protectrices, habitant le village ou les environs, vont à la mairie, consultent le registre, savent que telle femme a un nourrisson. Ils vont la voir, s'assurent de l'état de l'enfant; si quelque chose leur paraît défectueux, ils aident la nourrice de leurs conseils; si leur conseil est repoussé, s'il leur semble qu'il y a péril, ils préviennent soit directement les parens, soit le comité d'arrondissement ou le comité départemental. Ceux-ci avertissent la famille, et c'est à elle qu'appartient la responsabilité morale des résultats, c'est à elle dès lors qu'incombe le devoir de sauver l'enfant.

C'est dans cette voie que nous paraît être la solution du problème si grave et si difficile de l'industrie nourricière. Nous pouvons ne perdre que douze enfans sur cent; il faut que ce résultat soit atteint. Pour l'obtenir, il importe que la vérité soit connue de tous, que tous comprennent la nécessité d'agir; il faut que tous s'unissent, car, si l'union fait la force, c'est surtout quand le lien commun est l'amour maternel, quand le but est le salut de nos enfans. Cinq siècles d'expérience ont proclamé l'insuffisance absolue de la réglementation abandonnée à l'administration seule; le XIXe siècle a montré ce que peut l'initiative individuelle éclairée par l'instruction, guidée par l'amour du bien, fortifiée par la libre association des efforts collectifs. Mettons-nous à l'œuvre; la tâche est difficile, mais elle peut être accomplie, et la récompense sera d'avoir sauvé chaque année en France la vie de cinquante mille enfans.

LÉON LE FORT.

IMPRESSIONS

DE VOYAGE ET D'ART

II.

LES ÉGLISES DE ROME. — MICHEL-ANGE DE CARAVAGE.

I. — SAINT-JEAN DE LATRAN.

Saint-Jean de Latran est la première église que l'on devrait visiter, si, pour voir Rome, on suivait une méthode logique, que je ne conseille d'ailleurs à personne d'adopter. Sous le rapport des arts, cette église n'est pas cependant au nombre des plus riches de Rome, mais c'est celle qui réveille les souvenirs les plus imposans et les plus vénérables. La véritable basilique de la tradition du pouvoir catholique, ce n'est pas Saint-Pierre, c'est Saint-Jean de Latran. Saint-Jean de Latran est né le jour même où le christianisme célébrait sa victoire définitive sur le monde, car c'est Constantin qui en jeta les fondemens dans son propre palais, et c'est là qu'en souvenir de cette grande origine chaque nouveau pape vient prendre possession du trône pontifical. Cette basilique parle encore avec éloquence d'un autre grand événement d'un extrême intérêt pour tout Français lettré et qui a quelque sentiment de l'histoire nationale. De la vieille basilique de Constantin, il ne reste plus en effet que l'emplacement; l'église qui se dresse avec un aspect de palais devant l'un des plus beaux paysages qu'il y ait au monde sortit de terre dans les premières années du séjour des papes à Avignon, et deux monumens d'art, une fresque, un tombeau, y gardent la mé-

moire des deux pontifes qui furent le principe et la fin du long exil de la papauté. La fresque, attribuée à Giotto, nous présente l'image du pape Gaetani, Boniface VIII; le tombeau est celui du pape Colonna, Martin V, sous lequel finit la captivité de Babylone.

En contemplant cette basilique, il m'est venu la rêverie assez singulière que l'humanité était encore bien plus ignorante qu'on ne le croyait. Non-seulement les hommes retiennent difficilement le souvenir du passé, non-seulement l'avenir est lettre close devant leurs yeux, mais ils ne comprennent presque jamais le présent et n'éprouvent presque jamais les sentimens que devraient logiquement inspirer les événemens auxquels ils assistent. L'histoire de Saint-Jean de Latran en est la preuve. Il y eut un jour dans notre passé où le souverain de la France, — lequel par parenthèse compte parmi ses titres celui de chanoine de Saint-Jean de Latran, — réussit, par une série de coups politiques d'une audace sans exemple, à mettre les clés de l'église dans sa poche et à déplacer le siége du pouvoir pontifical. Or, au moment même où l'instrument de Philippe le Bel, Bertrand de Gouth, commençait la longue séquestration du saint-siége à Avignon et la série de nos papes français, la vieille basilique de Saint-Jean de Latran fut consumée par l'incendie. Eh bien! il me semble que, si j'avais été un Romain de cette époque, cet accident m'aurait douloureusement fait rêver. Sans trop de superstition, les Romains d'alors auraient pu croire que c'en était fini pour jamais. Eh quoi! au moment même où commençait cette émigration du souverain pontificat, l'antique témoin de l'établissement politique du christianisme à Rome, la *Mater ecclesia, caput orbis et urbis*, disparaissait aussi! Cette coïncidence étrange n'était-elle pas une preuve que le centre de la religion était pour toujours déplacé? Si Dieu n'avait pas permis que ce monument restât debout pour raconter un passé brusquement détruit, c'est que sans doute ce passé ne devait connaître aucun retour. D'autre part, il me semble que, si j'avais été ministre de Philippe le Bel, j'aurais été très frappé de cet événement, et que je l'aurais regardé comme d'un heureux augure pour le succès de la vilaine action qui venait d'être consommée. On pouvait facilement exploiter cet incendie et s'en servir pour persuader aux peuples toute sorte de choses utiles au prince et à la nation française. Dieu détruisait l'église des églises au moment même où le roi de France plaçait la papauté à portée de sa main; n'était-ce pas la preuve évidente qu'il avait condamné Rome, qu'il se détournait d'elle et voulait transporter son église hors des murs de cette ville coupable qui l'avait profanée? Quel thème admirable pour les sortiléges de l'éloquence! En outre, comme on pouvait déjà voir venir l'inique procès des templiers, rien n'était plus facile que

de découvrir dans cet incendie un symbole du sort qui menaçait tous les hérétiques et les simoniaques. Eh bien! ni les Romains, ni les Français d'alors ne connurent aucun de ces sentimens. Les Romains ne s'affligèrent pas; mais avec la constance qui est chez eux traditionnelle ils se remirent aussitôt à reconstruire leur église-mère, et les Français, loin de comprendre un événement si favorable à la cause de Philippe le Bel, envoyèrent des sommes considérables pour la réédification, qui fut commencée sous le pontificat même du triste Clément V.

Une fresque, ai-je dit, conserve le souvenir du pontife qui fut l'origine de cet événement célèbre. Elle représente le pape Boniface VIII proclamant le jubilé de l'an 1300, le fameux jubilé de Dante. On peut garantir la ressemblance de cette image peinte par Giotto, car elle est en exact rapport avec le portrait physique que nous retrace l'histoire, et surtout avec l'âme qu'elle nous présente. Toute la personne respire la force, la santé, la domination et l'orgueil. Sur ses lèvres court le sourire du triomphe et de l'ambition satisfaite. Il vient d'effacer le pontificat du pieux radoteur Pierre de Morone, il se prépare à excommunier les Colonna ses ennemis, il a reçu la soumission de Frédéric de Sicile. C'est tout à fait le pontife violent et politique que dans le Dante appelle et salue du fond du puits des simoniaques le pape Nicolas III, de la maison des Orsini. Combien différent de celui qu'il sera quelques années plus tard lorsqu'il entrera dans Anagni entre Nogaret et Sciarra Colonna, soufflété, abreuvé de fiel, non plus seulement vicaire, mais, comme le dit Dante, représentation même du Christ, et qu'il mourra désespéré, en mordant son bâton pastoral! Mais des documens plus certains que les renseignemens de l'histoire, parce qu'ils sont vivans et portent chair et os, nous garantissent la ressemblance de ce portrait, et c'est ici que l'on peut voir combien le type des races se conserve longtemps. L'image de Giotto date des dernières années du XIIIe siècle, et aujourd'hui même le chef actuel de la famille des Gaetani porte très reconnaissables les traits si caractérisés de cet illustre ancêtre. La nature a construit ces deux visages de dates si éloignées selon les lois de la même architecture simple et robuste; voilà bien les mêmes lignes nettes et fermes, le même nez droit et puissant, la même forme en quelque sorte classique de visage, tant elle est peu compliquée. Pauvre Boniface VIII! c'est donc à cet attentat de Philippe le Bel que devait aboutir ce triomphe du guelfisme que nous avons vu inaugurer par Innocent IV! Ainsi l'église de Rome n'avait évité le Charybde de la maison de Souabe que pour tomber dans le Scylla de la maison de France. Ainsi la papauté n'avait délivré le sol italien de la domination allemande que pour devenir étrangère elle-

même; ainsi le parti guelfe s'était garrotté lui-même les mains, et le protecteur était devenu le vassal du protégé qu'il avait appelé à la domination. Patience cependant! l'œuvre est solide, et triomphera des revers et du temps. Au bout d'un siècle, la papauté reviendra de son exil, plus puissante, raffermie par ce long échec même, car elle reviendra pour être à jamais cette fois le patrimoine exclusif des Italiens, et c'est là ce que proclame au bas de l'autel de la confession le tombeau du pape Martin V. Voilà pour la vengeance de l'église générale; quant à la vengeance plus particulière des injures subies par Boniface, de l'outrage d'Anagni, du soufflet de Nogaret, de l'humiliante captivité dans la maison des Orsini, elle se fera attendre plus longtemps, mais elle viendra à son heure. Dans ces maisons qui vivent de si longs siècles, le vengeur ne manque jamais de se rencontrer, un peu plus tôt, un peu plus tard. Celui de Boniface se fit attendre trois siècles; il eut pour nom Henri, cardinal Gaetani, et vous le trouverez assis sur son tombeau de marbre dans la chapelle des Gaetani, à cette église de Sainte-Pudentienne dont il fut le titulaire, et qu'a prise aujourd'hui sous sa protection le jeune cardinal Bonaparte. Il nous fit tout le mal qu'il put pendant nos guerres civiles du XVIe siècle, et si l'Espagne ne triompha point d'Henri IV, la faute n'en fut pas à lui.

Si vous êtes sensible à la piété historique, vous ne lirez pas sans quelque intérêt le nom d'une autre illustre victime de la puissance et de la politique, Anne de La Trémouille, princesse des Ursins, morte, elle aussi, désespérée et abandonnée de tous, après avoir été presque souveraine de l'Espagne. Le souvenir d'une femme qui ne fut qu'ambition serait peu fait pour toucher; mais il se trouve qu'une multitude de philistins sont venus salir de leurs appellations patronymiques, effacées par d'autres sots, la plaque de marbre où est écrit son nom, et ces ruades de baudets humains suffisent pour changer en respect ému la froide attention que mériterait seulement cette inscription. En face se présente la superbe chapelle des Corsini. Devant la fresque de Giotto, nous étions contemporains de Dante; ici, en dépit de la copie en mosaïque du *Saint André Corsini* du Guide qui décore l'autel, nous sommes contemporains de Voltaire. L'esprit de piété ne trouve guère son compte dans cette chapelle, où rien ne parle fortement des sublimes émotions de la foi : la froideur de l'incrédulité glaçait visiblement les âmes assez petites des artistes qui la décorèrent, les Lironi, les Maïni, les Philippe Valle, et cependant il s'en dégage un ensemble imposant, quoi qu'en disent certains connaisseurs trop difficiles qui ne savent jamais consentir à accepter un plaisir qu'ils ne demandaient pas comme compensation de celui qu'ils cherchaient. Deux tombeaux se font face : l'un est celui

de Clément XII, ce Lorenzo Corsini dont l'irrévérencieux président De Brosses a raconté si plaisamment la mort; l'autre est celui du cardinal Neri Corsini, beau jeune homme, élégant, à l'air cavalier et galant, et qui sous sa robe de prince de l'église a pu faire songer plus d'une Romaine. En regardant ce tombeau, je me suis rappelé que Stendhal a très finement observé qu'à partir d'une certaine époque les tombeaux romains ont souvent l'air d'être une épigramme contre le défunt. Seulement Stendhal attribuait cet aspect épigrammatique à la gaucherie ou à l'absence d'inspiration des artistes, tandis que je suis très porté à croire que ces épigrammes furent parfois préméditées. Depuis la fin du XVIe siècle, les artistes se sont souvent permis à la sourdine d'incroyables facéties. En parlant de Michel-Ange, j'ai déjà eu l'occasion de mentionner la formidable plaisanterie du Bacciccio à l'église du *Gesù;* je ne dirai pas ce que j'ai aperçu dans le personnage du démon, qui est renversé aux pieds de saint Ignace, à l'église de Saint-Pierre. Ici, dans ce tombeau de Neri Corsini, l'épigramme est plus enveloppée, plus fine, mais très saisissable : un bel enfant figurant un génie funèbre est debout au pied du tombeau, et se frotte doucement de l'extrémité du doigt le coin d'un œil où il n'y a pas une larme. Cette simagrée de douleur a l'air de dire et dit en effet : « Ah! voyez un peu comme nous le regrettons, et avec quelle âme nous le pleurons! » Oui, l'ornementation de cette chapelle est d'un goût douteux, un style noblement rococo y règne trop en maître souverain, les sculptures en sont trop précieuses et mignardes, et cependant le tout laisse une impression de magnificence très réelle. Rarement, à mon gré, la grandeur seigneuriale, le faste aristocratique, ont été mieux traduits que dans cette chapelle. Oserai-je dire, — ô blasphème à faire bondir tout Romain! — que je la préférais à la chapelle des Borghèse à Sainte-Marie Majeure? Sans doute la magnificence n'en est pas aussi rare, et elle n'a rien qui égale pour la curiosité et la richesse la vénérable image de la Vierge attribuée à saint Luc, et le morceau de lapis-lazuli dans lequel cette image est enchâssée; mais comme elle est bien éclairée! comme la lumière s'y reflète avec douceur sur les parois de marbre et y glisse avec gaîté le long de la coupole blanc et or! Oh! qu'il est délicieux, après une longue course à travers Rome, d'entrer dans la chapelle des Corsini, de s'asseoir sur la marche de l'autel, et là de reprendre haleine en respirant l'air frais de la basilique, en promenant nonchalamment son œil de ce détail à cet autre! Ces sculptures sont d'un style rococo tant que vous voudrez, mais qu'elles sont agréables à regarder quand on se repose! La statue de *la Tempérance*, de Philippe Valle, est une figure d'aimable danseuse; mais le joli prétexte de

perdre cinq minutes de sa vie! La statue de *la Justice*, de Lironi, ressemble à la justice comme la colombe ressemble à l'aigle; mais qu'elle est donc gentillette, mignonnette, et quel amusant petit madrigal en marbre! Dans la chapelle des Borghèse, l'œil, ne sachant où se reposer, tant les objets sont pressés et abondans, se lasse très vite; ici il ne connaît aucune fatigue, si bien disposés et si judicieusement espacés sont les ornemens! Pour compléter cette impression de magnificence seigneuriale, il ne faut pas oublier de rendre visite au caveau si propre et si bien aéré où sont rangés en cercle les tombeaux des Corsini. Somptueusement mondains dans la vie comme dans la mort, leurs tombeaux sont disposés comme le furent les siéges de leurs salons pour les causeries des jours de réception. Cela est d'une solennité noble et cérémonieuse très frappante. Au centre du caveau, on peut regarder une *Pietà* en marbre exécutée sur un dessin du Bernin, jolie chose sans portée, délicate œuvre d'habile ouvrier qui a su rendre le marbre lucide. La lumière perce à travers les draperies, les mains et les membres même des personnages. « On voit toutes les veines, » me disait avec admiration le sacristain, qui par deux fois m'a fait visiter cette chapelle.

Sur le flanc opposé de la basilique se présente, toute blanche sous ses marbres de date récente, la chapelle des Torlonia, ces heureux possesseurs de tant de belles choses (1); mais comme le principal ornement de cette chapelle est une *Descente de croix* sculptée par Tenerani, nous la retrouverons en parlant de cet artiste. Mentionnons le tombeau du cardinal Casanate, qui serait digne de figurer dans quelqu'une de ces chapelles mondaines. Ce n'est pas le chef-d'œuvre de la sculpture, mais c'est singulièrement agréable à regarder, et surtout aussi peu funèbre que possible. Sous sa robe sacerdotale aux nobles plis et ses dentelles finement reproduites par le ciseau, le beau cardinal est élégamment étendu, appuyé sur le coude, dans la mieux séante des postures. Il s'en faut cependant que tous les tombeaux de Saint-Jean de Latran portent ce cachet de mondanité, et évitent aussi soigneusement d'offenser l'imagination en parlant trop fortement de la mort. Les contrastes ne sont jamais bien loin dans Rome, et si vous voulez savourer l'horreur de la mort après avoir joui de ces somptuosités seigneuriales, promenez-vous à pas lents dans l'allée circulaire des vieux tombeaux qui est dessinée par le renflement de la tribune. Rien ne jette dans des rêveries plus tristes. Quelques-uns de ces tombeaux sont de fort mauvais goût, mais ils n'en produisent qu'une plus profonde impression. Êtes-vous partisan du mauvais goût dans les monumens funèbres?

(1) Le palais de la place de Venise, la villa Albani, le palais Giraud, etc.

Pour moi, j'avoue que je le pardonne très aisément. Le mauvais goût peut seul bien rendre l'horreur de la mort, qui est elle-même une chose d'un caractère détestable, et qui n'éveille que des images offensantes aux sens, menaçantes à l'âme. Par exemple, un certain cardinal Rasponi s'est fait ensevelir sous une niche profonde creusée dans une des murailles de la basilique; dans cette niche, on voit la Mort ou le Temps (je ne sais trop lequel des deux) avec sa faux, des chaînes et d'autres emblèmes aussi peu récréatifs. Cela est franchement exécrable; eh bien! je connais peu de choses qui donnent mieux le sentiment de cette geôle humide dans laquelle la mort nous enferme pour l'éternité, rien qui dise plus éloquemment: « Qu'est-ce que l'homme? — Simplement le prisonnier du trépas. »

Les très belles mosaïques de la voûte de la tribune sont l'œuvre de fra Jacopo de Turrita, et datent de la fin du XIIIe siècle. Elles représentent la Vierge entourée des principaux apôtres. La disposition naïve des personnages de cette mosaïque est digne de remarque; aux deux côtés de la Vierge, l'artiste a placé saint François et saint Dominique, plus le pape Nicolas IV en prière. Or les apôtres et la Vierge sont de taille colossale, tandis que les saints ont à peine la moitié de leur stature, et que le pape est encore plus petit que les saints. C'est afin de conserver la hiérarchie divine que le pieux artiste a commis cette respectueuse gaucherie; mais on voit combien on est loin ici de cette croyance qui chez certains peuples catholiques a fait de saint François l'émule et l'égal du Christ lui-même. La présence du pape Nicolas IV dans cette mosaïque nous a particulièrement intéressé. C'est un pontife dont le nom est peu connu hors d'Italie, mais qui pour les Romains a eu une importance fort singulière. Si pendant de si longs siècles, si aujourd'hui encore on n'a pas pu, on ne peut pas voyager en pleine sécurité dans la campagne romaine, c'est à lui que nous le devons par suite d'un enchaînement fort bizarre de circonstances. Ce pontife ne régna que quatre années, pendant lesquelles son seul soin fut d'enrichir la maison des Colonna; il fut l'origine véritable de la puissance de cette famille, qui fut de son côté l'origine véritable du brigandage romain. En effet, comme par leurs possessions ils tenaient toute la campagne depuis Rome jusqu'au-dessus de Palestrina, ils transformèrent leurs paysans en défenseurs armés de leurs intérêts, de leurs passions et de leurs rancunes. Laboureurs le jour, les paysans devenaient soldats d'aventure le soir et la nuit. Cette double existence dura plusieurs siècles, au bout desquels les habitudes, étant invétérées, survécurent aux circonstances qui leur avaient donné naissance. Dans cette existence à demi militaire, les paysans avaient contracté les vices et les vertus qu'engendre la vie du soldat, l'amour du gain

facilement acquis, le recours incessant à la force, les bizarreries du point d'honneur, la susceptibilité hautaine qui pour une injure veut du sang : de là les coups de couteau et les embuscades à main armée, et voilà comment ici-bas tout s'enchaîne.

La cour du cloître conduit au baptistère de Constantin, édifice, comme l'église, d'origine antique et de construction moderne. Sur les côtés de la rotonde, où chaque année, pendant la sainte semaine, sont baptisés les mécréans convertis à la foi, descendans de Sarah ou descendans d'Agar, deux petites statues en bronze réclament un instant votre attention. L'une est un saint Jean l'évangéliste de Jean-Baptiste Della Porta, œuvre forte et mâle, où les types traditionnels du disciple bien-aimé ont été transformés. Ce n'est plus le beau jeune homme donné pour fils adoptif à la Vierge par le Christ mourant, ce n'est pas davantage le vieillard visionnaire de Patmos, c'est un homme fait, de corps robuste, de physionomie grave, plein de pensée, et animé par une inspiration intime d'une extrême intensité. L'autre est une statue de saint Jean-Baptiste, exécutée d'après l'original de Donatello. Est-ce parce que le Baptiste est le patron traditionnel de Florence que le grand sculpteur florentin l'a si bien compris? Tous ceux qui ont vu à la galerie des Offices son petit *Saint Jean* à côté du *Bacchus* de Michel-Ange ont certainement emporté dans leur mémoire l'image de ce jeune homme maigre, à l'élégante austérité. Il m'a semblé que le saint Jean du baptistère de Saint-Jean de Latran se rapprochait beaucoup de celui que le propre frère de Donatello, Simone, a exécuté pour une des chapelles de la vieille église de San-Clemente, où les curieux pourront l'aller chercher. Dans les œuvres des deux frères, le saint a été représenté avec une grande austérité, si grande qu'elle touche à la sécheresse. La poésie de la vertu n'est sous aucune de ses formes dans ces deux figures, qui sont celles, non d'un prophète sauvage et inspiré, mais d'une sorte de puritain juif, de radical de la morale et de la vie sévère. Les prédicans de la réformation purent ressembler souvent à ce type de saint Jean-Baptiste. La façon dont les deux frères de Florence ont conçu le saint est-elle la plus vraie? Je ne sais trop, et c'est là une question à renvoyer à M. Renan; en tout cas, c'est bien une des façons dont on peut le comprendre, une des plus ingénieuses et des plus heureuses.

Le paysage qui s'étend devant Saint-Jean de Latran est d'une originalité unique. La superbe place avec son immense obélisque pour centre, l'édifice de la *Scala santa*, la rangée d'arbres qui va vers Santa-Croce-in-Gerusalemme, les maisons à mine délabrée éparses sur la route, les inégalités du terrain, çà et là effondré par les pluies et laissé sans réparation, les ruines, la longue file des

arches de l'aqueduc de Claude par derrière Santa-Croce, tout cela compose une des scènes les plus singulières qui se puissent voir, pleine de contrastes puissans, misérable et somptueuse, magnifique et dévastée, et sur cette scène rôde le génie de la solitude, qui parle là avec plus d'éloquence que je ne lui en ai trouvé nulle part ailleurs. La dernière fois que je suis allé à Saint-Jean de Latran, il avait plu dans la matinée; le sol était détrempé, et sous la lumière pâle d'un ciel recouvert de grands nuages blancs ce paysage ne laissait apercevoir que l'aspect de la tristesse et de l'abandon; à trois heures, au moment où je sortais de la basilique, un rayon de soleil, perçant tout à coup les nuages, se liquéfia pour ainsi dire dans l'air entier comme un or subtilement dissous, et aussitôt tout se mit à resplendir avec une gaîté et une jeunesse incomparables. Je m'arrêtai frappé d'admiration, croyant assister à un de ces miracles de résurrection dont nous entretiennent les légendes des saints. Lors de mes précédentes excursions, je n'avais vu là qu'une vieille reine, superbe encore sous ses rides et attestant par ses ruines mêmes sa beauté d'autrefois, et je me trouvais tout à coup en face d'une jeune magicienne qui me disait triomphante : « Comprends-tu cette fois la puissance des sortiléges par lesquels j'enchaîne les âmes? Circé, Armide et Alcine furent de grandes enchanteresses; mais, pour retenir leurs captifs, elles eurent besoin de somptueux palais et de délicieux jardins : à moi, il ne me faut rien que quelques pans de vieux murs, une plaine que hante la fièvre, et des fondrières où trébuchent les chevaux. Voilà où est mon génie : cette plaine où tu grelottes te retient immobile comme la statue de la femme de Loth; ces fondrières où je te cahote avec une malice sans pitié te paraissent allées sablées, et dis-moi si les jardins d'Amathonte auraient jamais pu parler à ton âme avec autant de puissance que mon paysage à l'aspect de cimetière! »

II. — SANTA-MARIA-IN-COSMEDIN.

Nombreuses sont à Rome les églises qui marquent la transition du paganisme au christianisme; mais parmi celles-là aucune n'est aussi curieuse que Santa-Maria-in-Cosmedin, toute parée, à l'antique manière romaine, des dépouilles opimes enlevées aux temples païens (1).

Santa-Maria-in-Cosmedin est un musée vivant. C'est là une épi-

(1) J'indique encore aux curieux la vieille église de Saint-Georges au Vélabre, église toute composée de pièces et de morceaux. Sur les seize colonnes qui la soutiennent, il n'y en a peut-être pas quatre qui appartiennent au même ordre d'architecture.

thète qu'on a rarement l'occasion d'appliquer aux musées, car, quelque riches qu'ils soient, ils ont toujours quelque chose de funèbre. Rien n'est triste d'ordinaire comme la vue de tous ces objets de provenance et d'origine diverses; séparés de leur destination, ne remplissant plus aucun office d'utilité ou d'agrément, ils ont été par cela même touchés par le doigt de la mort. De là le léger grain d'ennui que ne manque jamais de faire naître la plus courte des promenades dans un musée. En perdant l'espèce de servitude que leur impose la vie, les beaux objets perdent en même temps une partie de leur âme; que dis-je? en changeant seulement de place, ils perdent une partie de leur signification. Par exemple, on a transporté au Vatican les deux magnifiques sarcophages de porphyre qui se trouvaient au baptistère de Santa-Constanza, et en effet, à considérer la grandeur, la richesse et l'importance de ces sarcophages, il semble qu'ils soient mieux à leur place dans les salles du palais pontifical que dans la pauvre petite église nue de la Porta-Pia; je ne puis cependant m'empêcher de remarquer que, lorsqu'on les rencontre pour la première fois au Vatican, ils ont l'air de deux énigmes avec leurs sculptures singulières où le symbole chrétien de la vigne joue un si grand rôle, tandis que, placés au baptistère de Santa-Constanza, ils étaient en parfaite harmonie avec le caractère des peintures allégoriques de la voûte, où ce même symbole de la vigne et de la vendange est présenté dans une série de scènes d'une littéralité toute prosaïque; mais à Santa-Maria-in-Cosmedin aucun maladroit déplacement n'a troublé l'unité de ce caractère de transition qui donne à cette église une physionomie si intéressante. De nombreuses parties de son mobilier religieux ont appartenu au culte condamné, et le christianisme s'est emparé de ces objets et les a sauvés de la mort en leur donnant une destination nouvelle. Ainsi préservés, ils sont deux fois attachans pour nous, et parce qu'ayant servi à un culte détruit, ils sont les témoins encore debout de la vie morale du vieux monde, et parce que, servant à un culte nouveau, ils relient les anciennes générations aux nouvelles. Les antiquités chrétiennes de cette église ne perdent rien au voisinage de ces témoins d'un culte plus ancien, car ces témoins sont des captifs qui racontent le triomphe du christianisme avec une éloquence que n'atteindront jamais les plus habiles des orateurs et des panégyristes, l'éloquence du fait, qui est là visible, tangible, incontestable.

Santa-Maria-in-Cosmedin a été bâtie originairement sur l'emplacement d'un temple de Cérès, et de nombreuses parties de ce temple sont entrées dans la construction de l'église. Le vase de porphyre en forme de baignoire qui sert de base au maître-autel fut un des

ustensiles du culte de Cérès. Le vase de marbre ciselé qui tient lieu d'urne baptismale est venu d'un temple de Bacchus. Les sceptiques qui en sont encore aux théories religieuses du dernier siècle, les âmes naïves qui appartiennent aux civilisations de fraîche date, peuvent trouver un sujet de risée ou de scandale dans la destination nouvelle qu'ont reçue ces objets, provenant d'un culte tenu pour impie; mais sceptiques et âmes naïves doivent apprendre qu'il n'y a là matière ni à risée ni à scandale. L'usage nouveau auquel ces objets ont été consacrés se trouve, fait bien curieux, en exact rapport avec leur usage ancien. Ce vase de porphyre appartenait au temple de Cérès, la mère nourricière des hommes; c'est logiquement qu'il sert de base aujourd'hui à l'autel où s'accomplit le mystère de cette eucharistie qui, dans la foi chrétienne, est présentée comme le véritable pain de vie. Ce vase de marbre ciselé vient d'un temple de Bacchus, dieu de la vigne, symbole de résurrection, de vie transformée; il sert aujourd'hui à contenir l'eau du baptême, qui efface la tache originelle et rachète l'homme nouveau de l'esclavage de l'homme ancien. La destination nouvelle de ces objets a donc été déterminée avec un tact aussi fin que plein de scrupules. S'étonner que ces instrumens du culte ancien aient reçu un usage nouveau est au fond aussi naïf qu'il le serait de s'étonner que les Italiens, de païens qu'ils étaient, aient pu devenir chrétiens, car en tout temps et en tous lieux les choses suivent nécessairement leur maître et doivent s'accommoder à la nouvelle vie qu'il adopte. Aujourd'hui les dogmes païens sont lettre close pour le vulgaire, qui n'y voit qu'une mythologie poétique et texte à controverses pour nos savans en symbolique; mais pour les chrétiens des premiers siècles la tradition païenne n'était pas matière à érudition; même longtemps après le triomphe politique du christianisme, elle était là, vivante, opiniâtre, forte de sa longue durée et de son exégèse, devenue d'âge en âge plus compliquée, plus subtile, plus morale. Beaucoup d'entre les chrétiens avaient vécu d'une vie double; ils connaissaient les nuances les plus subtiles des symboles qu'ils condamnaient, et quand ils adoptaient pour le service du nouveau culte un objet ayant appartenu à un culte ancien, ils savaient l'emploi précis qu'ils pouvaient lui donner sans profanation ni impiété. Ce vase de porphyre et cette urne de marbre disent bien des choses instructives, entre autres celle-ci sur laquelle nos modernes radicaux pourraient réfléchir plus souvent qu'ils ne le font : c'est que jamais à aucune époque, même au milieu des crises les plus violentes, la tradition n'a pu être interrompue ni seulement suspendue. Le christianisme a été la révolution la plus radicale, la plus complétement victorieuse, la plus universelle surtout qu'il y ait eu dans le

monde, et cependant il n'a détruit le passé qu'en se l'assimilant, et c'est par l'intelligence des symboles du paganisme que les plus éclairés, sinon les meilleurs d'entre eux, arrivèrent à l'intelligence des symboles du culte nouveau.

Un autre débris bien curieux de l'antiquité romaine est appuyé contre un des flancs du portique, c'est un énorme mascaron en marbre qui a perdu depuis longtemps une partie de son nez; mais en dépit de cette mutilation cette figure conserve encore un superbe caractère. Les cheveux sont hérissés, les yeux grands ouverts, la bouche béante; il y a dans sa physionomie quelque chose d'effaré qui la fait ressembler au visage d'un géant saisi d'un étonnement burlesque. Quelques érudits veulent voir dans cette figure une représentation du dieu Pan; mais comme ce mascaron servait à fermer la bouche d'un cloaque, ne se pourrait-il pas que cette figure hérissée comme Apollon, d'ailleurs de belle et assez juvénile apparence, fût celle du soleil, qui dessèche toutes les fanges et purifie tous les cloaques par son action bienfaisante? A cette figure se rattache une tradition populaire : au moyen âge, jeunes Romains et jeunes Romaines amenaient là les préférés de leurs cœurs et leur faisaient mettre la main dans la bouche béante. S'ils ne pouvaient la retirer qu'avec difficulté, c'est qu'ils avaient été infidèles à leurs sermens. De là le nom de *Bocca de la Verità* donné à ce bâilleur de pierre. Ce mascaron remplissait donc autrefois le même office que remplit dans Arioste la coupe enchantée où Renaud refuse de boire; mais, hélas! tout dégénère : de cet office si poétique il est tombé à l'emploi de Croquemitaine, et il n'y a plus que les mères et les nourrices qui conduisent leurs marmots à cet oracle. La décadence de ce mascaron serait touchante, s'il n'y avait pas à Rome bien d'autres victimes du temps, entre autres ce pauvre Pasquino que l'on voit à l'angle du palais Braschi, et que je ne pouvais jamais regarder sans commisération. Qui croirait, à le voir ainsi mutilé, sali par la pluie, noirci par le temps, que ce torse sans bras, sans jambes, à peu près sans visage, a été partie d'une statue de Ménélas? Et où sont les gaîtés satiriques d'autrefois, quand il donnait si bien la réplique à son confrère Marforio? Alors il pouvait ressembler à un effronté mendiant aux joyeux propos et au franc-parler, tandis qu'aujourd'hui il a l'air d'un cul-de-jatte, survivant de la cour des miracles et des maladreries du moyen âge. Bientôt même le lieu qu'il occupe ne lui conviendra plus : sa présence ne sera-t-elle pas une offense aux yeux dans le voisinage de cette superbe place Navone, si pittoresque, si romaine, qu'on est en train d'habiller à la moderne? Revenons à Santa-Maria-in-Cosmedin.

Les autres curiosités de l'église sont d'origine chrétienne. Sur un

des murs du chœur, le sacristain vous montrera un reste de peinture de l'église primitive, ce débris date du IIIe siècle de notre ère. Les *ambones*, ou, autrement dit, les deux chaires en marbre des premiers siècles, élevées au-dessus du sol de quelques marches seulement, placées aux deux côtés de la nef, marquent le milieu de l'église. Tout au fond, par derrière le maître-autel, une chaise de marbre est adossée au mur; la tradition veut que ce soit celle de saint Augustin. Enfin, au-dessus de cette chaise, se présente comme cachée aux regards du vulgaire, masquée qu'elle est par l'autel, la merveille de l'église, une Vierge byzantine qui pour nous est au nombre des choses les plus importantes qu'il y ait à Rome, où il s'en voit tant de belles.

Selon la coutume, on n'a pas manqué d'attribuer cette Vierge à saint Luc, mais une tradition beaucoup plus croyable veut qu'elle ait été apportée d'Orient en Italie au VIIIe siècle, alors que régnait à Constantinople Léon l'Isaurien, et que triomphait avec lui la secte des iconoclastes, triomphe qui eut des résultats nombreux et importans dont deux au moins méritent d'être signalés. Le premier et le plus grand, c'est qu'il fit faire un pas énorme à la puissance politique de la papauté, en l'affranchissant définitivement et pour jamais de ces liens de déférence qui depuis la chute de l'empire en Occident avaient attaché l'église de Rome à la cour de Byzance. Après la chute de l'empire, la papauté était devenue l'autorité la plus considérable et la plus certaine de Rome; mais cette autorité était toute morale, et les Romains d'alors, la papauté elle-même, s'étaient habitués à regarder la lointaine cour de Constantinople comme le centre de leurs intérêts politiques, le lieu de dépôt de leurs traditions, rompues en Italie, le siége de leur véritable gouvernement; après la chute du royaume de Théodoric, l'établissement de l'exarchat avait donné à ces sentimens une demi-réalité. Un jour une secte longtemps obscure, sorte d'islamisme chrétien ou de puritanisme oriental, protégée par un empereur originaire de la farouche Isaurie, étendit sur l'empire sa propagande dévastatrice, et alla partout brisant les images chères au peuple. Ce fut une rage sans merci, car cette querelle, qui peut faire hausser les épaules à un sceptique de nos jours, avait les racines les plus profondes qui se puissent concevoir; les iconoclastes étaient parvenus à établir la guerre civile dans l'âme grecque elle-même en mettant aux prises les deux parties dont elle se compose. En effet, née de cette subtilité grecque traditionnelle qui autrefois avait produit les sophistes et enfanté la métaphysique la plus déliée, elle s'attaquait à cet amour non moins traditionnel de la Grèce pour la beauté et la reproduction par les formes extérieures des rêves de l'âme. Non moins sensibles que les

Grecs à la beauté, les Italiens purent se soustraire, grâce à l'éloignement et à la nature de leurs rapports avec Constantinople, à ce torrent de destructions; mais dans cette querelle, il y eut au moins une idole qui fut brisée à jamais pour eux, ce fut l'idole jusqu'alors respectée de l'empereur d'Orient. Si l'autorité de la papauté resta encore toute morale, au moins à partir de ce moment elle n'eut plus à incliner la tête lorsqu'on prononçait certain nom devant elle; l'empereur était devenu pour elle comme pour l'Italie un souverain étranger. Le second résultat de cette guerre des iconoclastes, c'est qu'elle fit pour les arts quelque chose de comparable à ce que fit pour les lettres grecques la prise de Constantinople par les Turcs. De toutes parts, on se mit à sauver, à cacher les images saintes. De tous les moyens de salut, l'émigration était le plus certain, et c'est ainsi qu'un certain nombre d'images byzantines passèrent alors en Italie, et entre autres, selon la tradition, cette madone de Santa-Maria-in-Cosmedin (1).

Ce qui fait pour nous de cette œuvre une œuvre à part parmi toutes les peintures byzantines que nous avons pu voir jusqu'à ce jour, c'est un étonnant contraste entre le sentiment et l'exécution. Visiblement, celui qui fit cette peinture avait la main libre et l'esprit captif; il était maître de son pinceau, et serviteur intelligent, mais soumis, d'une doctrine rigoureusement théologique. Le caractère de cette Vierge est un caractère surhumain. Nous sommes bien loin ici de la Vierge attendrissante, dite de saint Luc, à la chapelle Borghèse. La Vierge de Santa-Maria-in-Cosmedin n'a rien des sentimens de l'humanité, et ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est qu'elle est cependant belle comme la plus parfaite des filles de la terre. Le calme des dieux a quelque chose de terrible pour nous, enfans du temps mobile, et ce n'est pas sans une espèce d'admiration effrayée que nous nous représentons les puissances immuables du monde métaphysique. C'est cette terreur que fait passer en nous la Vierge de Santa-Maria-in-Cosmedin. Le sérieux redoutable de son visage est, pour ainsi dire, le sceau que l'éternité lui a imprimé; jamais cette Vierge n'a ri, pleuré, souffert, aimé, haï. Bonheur et malheur sont des expressions sans valeur pour cette figure qui semble une représentation plastique du verset solennel des psaumes : *sicut erat in principio, et nunc, et semper, et in secula seculorum.* C'est un être qui appartient aux régions de la nécessité, au monde des destinées; devant elle, l'âme, toujours en mouvement, s'arrête, se replie et se tait. Elle est faite pour la plus austère contemplation,

(1) C'est-à-dire *sainte Marie la bien parée, aux beaux atours* (*cosmos*, ordre, monde, ornement), disent les racines grecques. Ce nom fut donné par le pape Adrien Ier à cette église qui le mérite vraiment, ne fût-ce que pour cette Vierge.

non pour la vénération et la prière. Mais est-ce une illusion de mes yeux ou un miracle dû au génie de l'artiste? Cette Vierge a cent pieds de haut, et cependant le cadre est de taille fort ordinaire. Tel est le sentiment moral de grandeur concentré par l'artiste dans cette figure, qu'il réussit à faire naître chez le spectateur le sentiment de la grandeur matérielle; on voit cette vierge géante parce qu'on la sent surhumaine. La dernière fois que je visitai Santa-Maria-in-Cosmedin, je pensai, devant cette image, à l'œuvre d'un artiste des jours de décadence, ce pauvre Carlo Maratta, qui a peint la gigantesque Vierge de l'horloge du palais du Quirinal. Comme l'artiste byzantin, Carlo Maratta semble avoir eu la volonté d'exprimer la grandeur morale du personnage de la Vierge; mais, tout génie faisant défaut, il n'a trouvé d'autre moyen de faire apparaître cette grandeur qu'en exagérant la stature matérielle, et il a peint une Vierge géante qui semble originaire du pays de Brobdingnac, et fait penser aux allégories de Rabelais et à la mère du bon Pantagruel.

Oh! que devant cette image nous sommes loin de la douce mère de nos pays d'Occident, même de la Vierge théologique du mystère de l'immaculée conception et du miraculeux privilége de l'assomption! Avec quelle rigueur métaphysique ces Grecs subtils ont compris le christianisme, et séparé de toute humanité ses personnages humains! Décidément nos peuples d'Occident n'ont été en cette matière que des barbares charnels qui dans les personnages divins ont vu de simples compagnons de leurs joies et de leurs souffrances. La Vierge de Santa-Maria-in-Cosmedin est, comme son fils, préordonnée par Dieu de toute éternité; elle est une pièce nécessaire de l'ordre invisible de l'univers. Malgré cette rigueur théologique, nulle raideur et nulle sécheresse dans l'exécution, nulles étroites formes traditionnellement systématiques. Un génie individuel d'artiste s'est ici librement exprimé; cette Vierge surhumaine est peinte à larges traits, d'un pinceau hardi et sûr. Bref, dans cette image se combinent de la manière la plus singulière et tout ce qu'on cherche dans l'art byzantin et tout ce qu'on cherche dans l'art italien. Un passage de l'*Orlando* me revint au souvenir pendant mes visites à Santa-Maria-in-Cosmedin, celui où l'enchanteresse Mélisse montre à Bradamante dans un miroir magique la longue série des princes de la maison d'Este qui doivent sortir de son sein : cette Vierge aussi est un miroir magique dans lequel on voit défiler la longue procession des artistes italiens depuis Giotto jusqu'au Dominiquin, *ultima Thule* du grand art. C'est plus que le principe de l'art italien, c'est déjà l'art italien dans tout son épanouissement.

En dépit de sa beauté, l'impression que laisse cette image est

d'un sérieux terrible, et, pour la secouer, je m'arrête à regarder longuement le petit temple de Vesta, qui fait face à l'église sur la place de la *Bocca de la Verità*. La vue de ce joli temple rond, avec son toit au caractère agreste, chasse loin de moi ces austères pensées byzantines, et me ramène aux souvenirs de jours plus naïfs. C'est une de ces innombrables chapelles que les Romains avaient multipliées en l'honneur de la *Vesta mater*, la plus célèbre des divinités indigènes de Rome. Cela me reporte à une société toute rustique, et je pense à l'antique roi sabin et à l'invocation qui termine le premier chant des *Géorgiques*. Pour achever de me rassurer tout à fait, je tourne autour de la fontaine que le pape Albani a fait élever au centre de cette place, et je redeviens aussi calme que si ces sirènes et ces tritons avec leur majesté de sculptures du XVIIe siècle avaient fait pleuvoir sur ma tête toute l'eau qu'ils peuvent verser en cinq minutes. Près de cette fontaine, un charron et ses apprentis sont occupés à appliquer à une roue de carriole sa ferrure de fer, car ce n'est pas à Rome que le petit peuple se gêne pour obstruer la voie publique de ses industries. Nous voilà rentrés dans la réalité la plus prosaïque; mais, si vous n'êtes pas fatigués de grandes émotions, vous n'avez qu'à faire quelques pas, et vous vous trouverez en face d'un admirable spectacle, la vue du Mont-Aventin et du cours du Tibre au *Ponte rotto*. Tels sont les contrastes de Rome.

III. — SAINT-AUGUSTIN. — LA MADONE DU SANSOVINO. — MICHEL-ANGE DE CARAVAGE A ROME.

De Santa-Maria-in-Cosmedin à Saint-Augustin, le saut est considérable en apparence, car tout diffère entre ces deux églises, art, esprit, souvenir, origine. Santa-Maria-in-Cosmedin est une des plus vieilles églises de Rome, tandis que Saint-Augustin vint au monde à la fin du XVe siècle et eut pour père un Français, le cardinal d'Estouteville. Nous les rapprochons cependant, parce que ce sont les deux églises qui nous disent le mieux ce qu'il faut penser de ce paganisme qui a été tant et si souvent reproché aux Romains. Santa-Maria-in-Cosmedin nous a montré comment, durant les siècles de transition, les chrétiens firent entrer dans leurs temples, le plus naturellement, le plus logiquement et le plus innocemment du monde, certains débris du paganisme, et l'église de Saint-Augustin nous présente l'exemple le plus remarquable de ce qu'on a nommé l'idolâtrie romaine.

A l'entrée de l'église se trouve un groupe du Sansovino représentant la madone et l'enfant. Les Romains ont pris cette madone en

grande vénération, ou, pour mieux parler, en grand amour. C'est l'enfant gâté de toute la population. Ils ont passé des colliers de perles autour de son cou, ils ont accroché des boucles de diamans à ses oreilles, ils ont passé des bracelets autour de ses poignets, ils ont chargé de bagues précieuses ses beaux doigts; rarement cadeaux eurent une destination plus heureuse, car la toilette va fort bien à cette madone, et les bijoux ne font que mieux ressortir le grand air qui lui est naturel. En effet, cette madone est vraiment aristocratique; son visage est maigre et noblement allongé, ses traits sont à la fois grands et fins; mais ce qu'elle a surtout d'incomparable, c'est la main, une main délicate de belle dame aux doigts minces et effilés. Le peuple en raffole, et je dois avouer que j'ai pensé à son égard comme le peuple. J'ignorais son existence lorsque je suis entré à Saint-Augustin, et dès la première minute, avant même d'avoir remarqué les bijoux qui témoignent de l'amour des Romains, je me suis senti pris pour elle d'un sentiment d'involontaire sympathie. Les sentimens humains se distinguent entre eux par des nuances extrêmement fines qui peuvent aisément les faire confondre; on fera donc entrer, si l'on veut, dans l'ordre des sentimens païens le mouvement de sympathie que j'éprouvai, mais je suis sûr qu'il n'en était pas ainsi, car dans cette sympathie il n'entrait rien de l'admiration sensuelle qu'arrache la beauté : c'est une de ces figures que l'âme a plaisir à regarder encore plus que l'œil, et dont l'aspect crée en nous une sorte de lumineux sourire dont nous sentons notre être intérieur réjoui. Comme j'ai pour principe de respecter scrupuleusement les usages des pays que je visite (rien n'étant plus ni même aussi respectable qu'un usage), j'aurais volontiers baisé le pied de cette madone, si ce pied eût été de marbre; mais, pour le protéger contre l'action incessante des baisers, il a fallu le remplacer par une sorte de fer à repasser en cuivre, et j'ai cru devoir m'abstenir de cette dévotion, au risque de scandaliser les fidèles alors en prière, lesquels ont semblé voir mon abstention avec des yeux d'où le mépris n'était pas absent. Je me suis contenté de déposer dix sous dans son tronc, sans songer que je donnais à plus riche que moi, car, outre son air noble, cette madone possède un autre privilége des aristocraties, c'est-à-dire la richesse, et tout récemment, comme on a eu besoin de son secours pour je ne sais quelle entreprise, ses coffres ont libéralement fourni trois cent mille écus romains.

Il y a dans le fait de cette adoration quelque chose de fort singulier. Les images qu'adore le peuple sont d'ordinaire plus vénérables et surtout plus anciennes que belles. La dévotion populaire repose sur une sorte d'archéologie morale instinctive. Ce qu'il lui faut, ce

sont des images auxquelles se rattache quelque souvenir miraculeux passé en légende, ou quelque opinion passée à l'état de croyance. Cette madone préserve de la fièvre, cette autre protége les femmes en couche; quand on est dévot envers cette troisième, on gagne toujours à la loterie. La question de laideur et de beauté est d'un intérêt fort secondaire pour des images qui possèdent de tels pouvoirs. En outre l'obscurité et le vague ont toujours été chers au peuple; il n'aime pas à connaître l'origine des choses qu'il doit respecter, en quoi il montre son grand bon sens. Pour qu'il adore une image, il est bon que l'auteur en soit inconnu, qu'elle ne porte aucun nom certain. Si cette image a été longtemps ignorée et que le hasard la fasse découvrir sous des décombres ou des toiles d'araignées, cela n'en vaut que mieux, parce qu'alors l'imagination n'est plus gênée par aucune origine. Les églises de Santa-Maria-del-Orto et de Santa-Maria-della-Scala ont même été bâties pour conserver deux de ces vénérables images, trouvées l'une dans un jardin et l'autre sous un escalier. Mais jamais on n'a vu le peuple adorer une image créée par un artiste célèbre, portant une date certaine, et, à bien considérer la chose, là serait le véritable sentiment d'idolâtrie. En effet, dans le culte d'une antique image sans auteur connu, le sentiment du respect est le seul qui soit ému, tandis que le culte d'une image créée par un grand artiste mériterait vraiment le nom de paganisme, cette adoration ne pouvant s'adresser qu'à la beauté extérieure de l'idole. La madone du Sansovino fait donc à cet égard une exception éclatante. D'où vient cette exception? Cela ne peut tenir à sa beauté, bien que les Italiens soient plus sensibles à cet attrait que les autres peuples, car il y avait à Rome vingt images peintes et sculptées plus belles après tout que la madone du Sansovino. Piqué de curiosité, je me suis efforcé de découvrir d'où avait pu venir un tel sentiment. Ayant éprouvé le même attrait que le peuple, j'ai tâché de raisonner comme lui, et je suis arrivé à ce résultat, que, s'il a pris cette madone en vénération particulière, ce n'est pas pour sa beauté, c'est pour son grand air. J'ai dit que le caractère de cette Vierge était tout aristocratique; les Romains ont pris plaisir à la prier parce qu'ils lui ont trouvé un aspect noble, et, comme nous dirions en France, une physionomie *comme il faut*. Ils se sont tenu instinctivement le raisonnement que voici : « celle-là n'est pas une belle paysanne, ou une jolie bourgeoise, c'est une vraie *madame*, *una vera madonna;* on le voit bien à ses grands traits et à ses longs doigts. C'est celle-là que nous devons prier, car elle doit être bien plus puissante que les autres auprès de Dieu pour nous faire obtenir ce que nous demandons. Une telle dame ne peut avoir qu'une très haute influence dans la cour céleste. » Ils l'ont

donc adorée comme une princesse Borghèse ou Barberini du ciel, qu'ils ont supposée logiquement être une protectrice plus efficace que la plus belle des filles du Transtevère ou de la campagne romaine.

J'ai voulu savoir jusqu'à quel point ma supposition était fondée, et je l'ai exposée un jour devant un Romain que je rencontrai à notre académie du Monte-Pincio. « Ce que vous dites est tellement vrai, me répondit-il, que je puis corroborer votre supposition par un fait dont j'ai été le témoin pas plus tard qu'hier. Je me suis arrêté au coin du Corso, devant une boutique de gravures où se trouvait une madone de Murillo, jolie brune piquante, à la physionomie à la fois vive et aimable, légèrement ébouriffée, et avec un petit air de *gitana*, comme toutes les vierges du maître espagnol. Deux petites blanchisseuses étaient en contemplation devant cette image et se communiquaient leurs impressions: — C'est une madone, dit l'une. — Oh que non pas! répondit la seconde, ce n'est pas une madone, c'est une paysanne. Je t'assure bien que je ne ferais pas mes prières devant elle. » Ce mot de la blanchisseuse romaine devant la madone de Murillo nous aide à comprendre le sentiment d'adoration que le peuple de Rome a porté sur la madone du Sansovino. Si le peuple n'aime guère en tout pays que ce qui lui ressemble, en revanche il ne respecte que ce qui est entièrement différent de lui, et cette madone du Sansovino a reçu un culte précisément parce qu'elle porte une empreinte aristocratique.

Si l'on cherchait les raisons qui ont déterminé la dévotion du peuple italien pour telle ou telle image, je suis convaincu qu'on s'apercevrait que ces préférences reposent la plupart du temps sur des nuances de sentiment singulièrement délicates, profondes et subtiles, en sorte que cette idolâtrie dont on l'accuse, loin d'être chez le peuple italien un signe d'infériorité, est au contraire la preuve d'une vie morale infiniment plus poétique et surtout plus souple que celle d'aucun autre peuple de l'Europe. J'en veux citer un second exemple. L'image la plus vénérée de Rome est à coup sûr la statue de saint Pierre qui se trouve à la basilique vaticane. J'avais toujours entendu citer ce fait comme la preuve la plus convaincante du paganisme romain. Cette image est une ancienne statue de Jupiter dont le christianisme a fait un saint Pierre, et il est certain que, lorsqu'on vous raconte une telle chose à deux ou trois cents lieues de Rome, vous vous sentez involontairement choqué, quelque peu hostile que vous soyez; mais comme on a peu envie de se scandaliser lorsqu'on est sur les lieux mêmes, et qu'on peut se rendre compte du caractère de l'image adorée! Cette statue était une figure de Jupiter, me dites-vous? Je considère son attitude, sa physionomie,

et je vous réponds en toute assurance : non, l'étiquette s'est trompée de sac, et je ne vois devant moi que la figure d'un vénérable sage quelconque. Où est dans cette figure cette imposante majesté qui est inséparable du père des hommes et des dieux? où est son caractère d'impassible justice et de sévère paternité? Peut-être en effet l'artiste païen a-t-il eu l'intention de faire un Jupiter; mais la tradition s'était altérée, un esprit nouveau remplissait le monde, et de même que, dans le roman d'Apulée et dans la fable de Psyché, nous surprenons flottans dans l'air païen les sentimens de tendresse et d'onction propres au christianisme, de même ici l'artiste païen a imprimé à son image de bronze le cachet des vertus que l'esprit nouveau commençait à souffler sur l'humanité; il a créé un personnage vénérable et non imposant. Loin d'être divin, ce Jupiter a quelque chose de très particulièrement populaire : combien de confesseurs, de martyrs, d'évêques de la primitive église ont dû ressembler à ce respectable sage, aux traits calmes avec une nuance de tristesse, que l'on sent fait pour l'autorité exercée par la persuasion, le conseil fraternel, la réprimande amicale! De la vue de cette statue, nous avons tiré cette conclusion très singulière : c'était à l'époque où l'on appelait cette statue un Jupiter que l'on se trompait, et c'est depuis qu'on l'a nommée un saint Pierre que l'on ne se trompe plus. C'est bien en réalité à un saint Pierre que les Romains adressent leurs prières; ils peuvent l'adorer en toute sécurité de conscience; l'esthétique le leur permet aussi bien que la tradition.

C'est dans cette église de Saint-Augustin que l'on admire, peint à fresque sur un des piliers de la nef, l'*Isaïe* de Raphaël; passons sans nous arrêter devant cette belle œuvre que nous retrouverons en parlant du peintre d'Urbin, et allons dans la première chapelle à droite admirer quelque chose de beaucoup moins rare, une superbe toile de Michel-Ange de Caravage. Ce tableau représente, paraît-il, Notre-Dame de Lorette adorée par deux pèlerins; j'ai cru longtemps qu'il s'agissait d'une adoration des bergers, ou de quelque chose de semblable. Notre erreur était excusable, car la Vierge est comme noyée sous ces vigoureuses ombres noires familières à Caravage, et les deux figures des pèlerins qui sont éclairées par ce non moins vigoureux reflet de lumière rougeâtre qu'affectionne le robuste ouvrier sont deux figures où l'énergie des bandits de la campagne romaine ou napolitaine se combine agréablement avec une expression de triviale bonhomie. Ces deux figures ont quelque chose à la fois de farouche et de câlin qui les fait ressembler à des bêtes fauves qui veulent bien replier les griffes et faire gros dos sous les caresses. Ainsi doivent se courber, adorer, sourire les thugs d'espèce inférieure lorsqu'ils font leurs dévotions devant l'image de la déesse Kali. Ce superbe et violent ouvrage est une des pages où on

peut lire le plus aisément les qualités et les défauts propres au talent de ce bandit qui eut nom Michel-Ange de Caravage, dont la main d'effronté spadassin sut tenir un pinceau avec autant de fermeté qu'un poignard. Là surtout on peut surprendre les faciles secrets dont cet artiste trivial a su faire un si remarquable usage. Ces secrets sont au nombre de deux : l'énergie obtenue par la reproduction telle quelle de la réalité, le contraste vigoureusement marqué d'une ombre épaisse et noire et d'une lumière intense à rouges reflets.

C'est par haine du convenu, a-t-on coutume de dire, que le Caravage s'adressa, sans en vouloir jamais sortir, à la réalité acceptée sans choix. Dites plutôt que ce fut par impuissance de génie et surtout par bassesse native d'âme. Est-ce que jamais âme pareille fut capable de s'élever à la conception de quelque chose de noble et de grand? La nature lui avait octroyé d'admirables dons d'ouvrier, elle lui avait refusé tout génie : là dut être pour le Caravage une source de souffrances poignantes. Posséder un incomparable instrument et n'avoir quoi que ce soit à lui faire dire, quel martyre! Ah! si la croyance de certains sauvages était vraie, si en tuant son ennemi on pouvait faire passer en soi son âme, s'il suffisait de poignarder, d'empoisonner, d'écumer de rage et de déborder de violence pour acquérir la tendresse d'un Dominiquin, la science de composition d'un Annibal Carrache! Malheureusement ces miracles sont impossibles; mais il reste une ressource : si on ne peut compter sur la magie, on peut au moins faire appel au charlatanisme. Le rôle de négateur est toujours facile; pourquoi ne pas déclarer que tout ce que les hommes ont admiré est pure convention, science académique, violence à la nature? Ainsi fit Michel-Ange de Caravage. S'étant gratté la tête avec frénésie sans y trouver ombre de conception quelconque, il appela à son secours un beau désespoir et descendit bravement dans la rue. Là il se campa en embuscade au coin d'une borne pour exécuter le coup qui devait le sauver de l'obscurité, et il arrêta le maçon revenant du chantier tout étoilé des éclaboussures de sa truelle, le *facchino* aux fortes épaules, le chantre à trogne couperosée mis en goguette par l'aigre vin d'Orvieto, le mendiant hâve se rendant à son poste à la prochaine église; puis, les ayant amenés dans son atelier, il fit leurs portraits en pied avec cette vigueur de main qui lui était propre, et il intitula le tout apôtres, disciples, saints, etc. Il est certain que ces gredins du Caravage ont malgré tout du caractère; ces apôtres sont des apôtres à *poigne*, ces saints sont solides des rognons, et si ces disciples n'ont pas d'âme, il est incontestable qu'ils ont de la tripe : pardon de ces expressions; mais pour faire comprendre le Caravage, il est absolument nécessaire d'avoir recours à la triviale énergie du langage populaire. Cependant il ne faudrait pas faire honneur de ce

caractère à son génie, car toute la gloire en revient à la réalité, qu'il copia scrupuleusement. S'il se fût adressé à la réalité d'un autre pays, en suivant son système, il n'eût été que le plus plat des peintres; mais il eut l'insigne bonheur de s'adresser à une nature dont les vulgarités elles-mêmes sont marquées d'un cachet d'énergie; il faut louer de ce mérite l'Italie et la beauté de la race qui l'habite.

Le réalisme du Caravage est certainement le plus absolu, le plus radical qu'il y ait eu dans les arts, car il ne s'y mêle aucune nuance de fantaisie et d'imagination. Les Hollandais, qu'il faut toujours citer en première ligne quand il s'agit de l'imitation de la nature, ne sont point réalistes à ce degré-là, heureusement pour leur gloire. Van Ostade, Gérard Dow, Jean Steen, inventent en imitant; ils font leurs paysans plus laids que nature, ils chargent leurs modèles, allongent le nez de celui-ci, exagèrent la verrue de celui-là, donnent au strabisme de ce troisième une malice bêtement diabolique, et ils créent ainsi des scènes pleines de verve, d'humour, d'agrément comique ou sentimental qui n'étaient pas dans la réalité. Caravage au contraire copie ses modèles tels qu'ils furent, sans prendre même la peine de les modifier selon l'esprit de la scène qu'il veut rendre; il en résulte qu'en dépit de leurs traits si caractérisés, ses personnages sont surtout remarquables par une absence d'expression qu'on ne trouverait nulle part aussi complète. Ces figures aux traits si farouches et qui ont l'air de tant promettre sont cependant d'une platitude désespérante; jamais le Caravage n'a su mettre sur une figure un atome d'esprit moral; tout ce qu'il sait faire, c'est tirer de robustes copies de ses modèles et les grouper avec talent.

Si, comme les Hollandais, le Caravage n'eût appliqué ce réalisme qu'aux scènes tirées de la vie vulgaire, aux tableaux dits de genre, sa prétention eût été excusable, et cependant on pourrait encore lui reprocher la dimension exagérée de ses cadres. Ici nous placerons une observation qui n'a pas été faite encore, et qui a une importance pour ainsi dire d'actualité, puisque nous avons vu de nos jours, puisque nous voyons encore des artistes ressusciter le système du Caravage, et donner à des scènes de la vie vulgaire les proportions des scènes historiques ou sacrées. Quand ils firent leurs personnages de dimensions microscopiques, les Hollandais découvrirent d'instinct une des lois les plus importantes de la peinture. Le but de la peinture est d'intéresser l'esprit par le moyen des yeux; elle se compose donc à doses à peu près égales de réalité et de poésie. Or les scènes et les personnages qu'elle nous présente ne contiennent pas à égales doses ces deux élémens : les scènes et les personnages de la vie réelle parlent aux yeux plus qu'à l'imagination; les scènes et les personnages de l'histoire parlent à l'imagination plus qu'aux yeux. Pour donner de la poésie aux

premiers, de la réalité aux seconds, il n'y a qu'un moyen, un seul, c'est de renverser leurs proportions naturelles, de transposer les dimensions sous lesquelles nous les voyons soit par les yeux de la chair, soit par les yeux de l'esprit. Pour cela, il suffira de supposer le spectateur armé d'une lorgnette et regardant les scènes historiques par le gros bout, les scènes de genre par le petit bout. Que faisons-nous au spectacle, dans un jardin, dans une nombreuse assemblée, lorsque nous nous servons du petit bout de la lorgnette pour observer des personnes et des choses qui sont tout près, trop près de nous? Nous cherchons à nous créer une illusion charmante au sein même de la réalité la plus immédiate. Le petit bout de la lorgnette ne fait perdre à la vérité aucun de ses traits, au contraire il accuse ses moindres nuances avec plus de finesse, et il y ajoute la magie de l'éloignement et le charme du rêve : telle est la loi du tableau de genre. Que faisons-nous au contraire lorsque, solitaires au coin de notre feu, nous essayons de nous représenter les scènes et les personnages de l'histoire et de la religion? Nous faisons sur nous-mêmes une opération de sorcellerie; nous tâchons d'évoquer des fantômes, et les fantômes, on le sait, apparaissent toujours sous des formes colossales. Telle est la loi du tableau d'histoire. En un mot, pour conserver l'équilibre entre les deux élémens qui constituent la peinture, il est logique d'éloigner les personnages familiers aux yeux de la chair, de rapprocher au contraire les personnages qui ne sont aperçus que par l'imagination (1).

Le Caravage, dis-je, ne se contenta pas d'appliquer son facile système aux scènes de la réalité, il eut l'outrecuidance inconnue avant lui de l'appliquer à la représentation des grandes scènes illustrées par le pinceau de tant de maîtres célèbres. Les conséquences inévitables de cette erreur monstrueuse furent d'enlever à ces scènes toute universalité pour les rapetisser aux proportions d'épisodes biographiques quelconques, d'effacer de leurs personnages tout caractère traditionnel et consacré. Aucune de ses œuvres ne montre plus clairement ces affreux défauts que son grand tableau de l'*Ensevelissement du Christ*, qui se voit à la galerie du Vatican, page admirable par la force d'exécution et les qualités de métier qui s'y révèlent. Il n'y a rien dans cette scène qui avertisse de l'importance qu'elle a pour le genre humain, rien qui dise : C'est le deuil de l'humanité entière, bien mieux encore, c'est le deuil du ciel et de la terre. — Et comment en serions-nous avertis? Aucun de ces personnages n'est reconnaissable à première vue par le type qu'a fixé pour chacun d'eux la tradition, type par lequel ils ont acquis un caractère

(1) Cette loi, absolue pour le tableau de genre, ne l'est cependant pas tout à fait pour les tableaux historiques ou religieux.

d'universalité, les générations successives des hommes les ayant connus sous les mêmes traits. Il est bien entendu que ce type consiste surtout dans le caractère moral qui, respecté, suffit pour conserver l'identité du personnage que le peintre veut présenter, et pour le faire reconnaître à l'instant du spectateur. Ainsi un peintre ne pourrait, sans pécher contre le bon sens, présenter un saint Jean vieux et laid, un saint Pierre jeune et sans gravité, un saint Paul qui n'exprimât pas l'autorité, une sainte Madeleine qui fût autre chose que tendresse et abnégation, etc. Les Flamands ont certes beaucoup osé avec ces types, car ils leur ont donné tous les caractères de leur nationalité, et cependant qui se trompe sur ces personnages? qui ne nomme chacun d'eux à première vue? Au contraire, je défie bien qu'on nomme sans se tromper chacun de ces personnages de l'*Ensevelissement* du Caravage. La Vierge seule est reconnaissable, grâce à la douleur qui se lit sur son visage. Encore cette Vierge n'a-t-elle aucune expression qui la tire d'une condition privée, et en fasse un personnage intéressant d'une manière universelle; ce n'est point là Marie, la mère du Christ, dont la douleur est celle de tous; c'est une pauvre veuve italienne de la petite bourgeoisie, quinquagénaire, avec des restes de beauté un peu molle, et dont la douleur n'intéresse qu'elle-même et quelques amis. Et qu'est-ce que cette fillette maigre, pâle, chétive, au profil sec et régulier, avec une expression de faiblesse énergique? Est-ce que ce serait quelqu'une des saintes femmes par hasard? Eh! non, c'est une fillette des quartiers populaires de Rome ou de Naples qui assiste à l'enterrement d'un cousin ou d'un oncle. Et les personnages qui sur le devant de la scène approchent du sépulcre le cadavre du Christ, est-ce que ce sont le noble Joseph d'Arimathie et le bon Nicodème? Non, ce sont de serviables voisins qui sont venus assister la famille en ces circonstances douloureuses. Avec la meilleure volonté du monde, il est impossible de voir dans ce tableau autre chose qu'un groupe de Transteverins ou de paysans de la campagne italienne qui ensevelissent un des leurs. Cela dit, il faut reconnaître que l'énergie d'exécution de cette toile arrache l'admiration. Quelle solidité de touche! quelle pâte vigoureuse! comme ces personnages font saillie, et que ce coloris sombre a de force!

Pendant que le Caravage stationnait sur la voie publique pour racoler ces premiers passants venus de bonne volonté dont il a fait les personnages de ses tableaux, il eut le temps d'observer un phénomène très-intéressant, celui de la nature de la nuit italienne. Les ténèbres d'Italie ont une vigueur que nous ne leur connaissons pas dans nos brumeux pays tempérés ou dans nos froids pays du nord; elles ont aussi une tout autre manière de faire leur entrée dans le monde. Le char de la nuit, le char du soleil, ces expressions, pure-

ment métaphoriques en tout autre pays, sont en Italie d'une stricte réalité. Là notre gris crépuscule, avec son clair-obscur enveloppant les objets et les faisant transparaître au sein d'une ombre diaphane, est à peu près inconnu. Pour faire comprendre au lecteur combien la transition de la lumière aux ténèbres est différente en Italie de ce qu'elle est chez nous, nous sommes obligé de nous inspirer du génie de M. de La Palisse, et de dire : En Italie, tant qu'il fait jour, il fait jour, et dès qu'il ne fait plus jour, il fait nuit. Quand viennent les heures du soir, on voit le jour non pas baisser comme chez nous, mais pâlir : on dirait en toute vérité un char de flamme qui laisse derrière lui un sillage lumineux, et que l'on voit s'éloigner peu à peu; mais en s'éloignant il ne crée pas l'obscurité; l'air reste pur, clair, brillant. La nuit n'arrive pas à la sourdine, en s'insinuant; elle fait son entrée brusquement et prend triomphalement possession du monde. Cette nuit est bien la fille de l'Érèbe; vous pouvez aisément la personnifier sous la forme d'une belle femme brune, au teint bistré, à la taille robuste. C'est une nuit noire comme de l'encre, épaisse à couper au couteau, comme dit le peuple, intense, profonde, une véritable méditerranée de ténèbres. Le divin éclairage de la lune et des étoiles n'altère pas le caractère de cette nuit, qui ne sert qu'à mieux encadrer leur beauté; il faut voir comme lune et étoiles ressortent sur ce fond de fortes ténèbres : on dirait des incrustations d'or sur une vaste surface d'ébène. Nous voilà bien loin de ces tons d'acier brillant et froid que leurs clartés prêtent aux nuits du nord. Cependant l'effet le plus magique est celui que produisent les flambeaux simplement allumés par les chétifs mortels, effet qui est dû en partie à cette intensité des ténèbres sur lesquelles la moindre lumière se détache avec une vigueur incomparable, en partie à la nature de l'éclairage qu'emploient les habitans de cet heureux pays. Les gens du peuple et les marchands en plein vent s'éclairent de préférence avec des lumières non protégées, espèces de torches ou d'énormes lumignons qui brûlent librement à l'air en lançant un jet de flamme aussi robuste que les ombres qu'il est chargé de dissiper. Tous les objets qui sont touchés par ce jet de flamme ou qui se trouvent dans son voisinage sont aussitôt arrachés de l'ombre par cette lumière crue, presque brutale, tant elle a d'énergique éclat, et illuminés comme *à giorno* d'un reflet rouge de cuivre qui les oblige à ne rien dissimuler de leurs formes, tandis qu'à côté et aux alentours tout reste sombre. Que de fois en traversant les rues de Rome le soir, j'ai eu occasion, devant une boutique en plein air ou devant un cabaret populaire, de m'écrier : « Allons, encore un Caravage! » C'est là le phénomène qu'a surpris le grand ouvrier, dont il a fait la facile sorcellerie de ses tableaux, et que vous reconnaîtrez particulièrement

sur la toile de l'église de Saint-Augustin représentant les deux pèlerins en adoration devant la Vierge. Son procédé consiste à plonger une partie de la scène dans une ombre noire, et à faire éclairer par contraste un ou plusieurs de ses personnages d'un reflet énergique. La première fois qu'on voit cette diablerie, on est vivement intéressé; mais elle perd beaucoup de son attrait lorsqu'on s'est familiarisé avec le spectacle des nuits romaines. Il n'y a là aucun secret véritable de la lumière, il n'y a que la reproduction exacte d'un phénomène d'ordre secondaire. Il y a loin de cette magie de lanterne magique au clair-obscur hollandais et au rayon lumineux de Rembrandt.

C'est ce même phénomène qu'a saisi et exploité jusqu'à satiété le Hollandais Honthorst, que les Italiens ont si justement appelé *Gherardo della Notte*, — le contraste de l'ombre nocturne et d'une lumière artificiellement disposée; seulement il fait ses ombres moins intenses, plus blondes, et ses lumières moins vigoureuses. Comme l'occasion ne se présentera plus pour nous de citer Honthorst, que nous avons rencontré par hasard sur notre chemin, disons que Rome possède de lui divers ouvrages qui valent la peine d'être regardés, lorsqu'ils se présentent à vous sans que vous vous soyez donné la fatigue de les chercher, fatigue que je ne conseille à personne, étant donnée la brièveté de la vie. Donc si le hasard vous conduit vers lui et que le jour soit propice, consacrez dix minutes à la *Décollation de saint Jean-Baptiste* de Santa-Maria-della-Scala. Il est un second tableau que vous ne pouvez manquer de rencontrer, car il est dans la même chapelle que le délicieux *Saint Michel* du Guide, à l'église des Capucins. Cette toile représente le moment où le Christ, après la flagellation, est salué ironiquement roi des Juifs par la canaille, qui vient de lui remettre aux mains le sceptre dérisoire de roseau. La passive résignation du Christ a été bien rendue; c'est plutôt, il est vrai, la résignation d'un disciple de saint François que celle du Messie, fils de Dieu; aussi, en considérant ce Christ, je pensai à ce passage des *Fioretti* où il est raconté comment le bon Bernardo di Quintavalle, étant à Bologne, se laissait tranquillement insulter et tirer la barbe par tous les polissons de la ville sans répondre un seul mot, lorsqu'un citoyen qui contemplait ce spectacle avec admiration vint arracher le fidèle disciple du réformateur évangélique à cet indigne traitement en disant : « Vraiment, voilà bien le plus haut état de religion dont j'aie jamais entendu parler! » Les trémoussemens facétieux de la canaille ont aussi été fort bien rendus, et avec beaucoup de diversité drolatique. Si les capucins de la piazza Barberini regardent quelquefois ce tableau, et si le voisinage du beau *Saint Michel*, qu'ils sont justement fiers de

montrer, ne lui nuit pas dans leur estime, ils peuvent y retrouver quelque chose de l'esprit de patience et de passive résignation qui inspira les ordres monastiques pareils à celui dont ils font partie.

Deux peintres marchèrent dans la voie ouverte par le Caravage, l'Espagnol Ribeira et le Français Valentin. Ainsi qu'il arrive souvent, les disciples dépassèrent le maître. Les deux hommes que nous avons nommés n'eurent pas cependant à un aussi haut degré les qualités matérielles de l'ouvrier; mais Ribeira a une tout autre portée de sentiment, et Valentin possède une sagesse, un attrait, un pathéthique original, qui furent étrangers à son maître. A la galerie du palais Sciarra, on voit un charmant ouvrage, *les Petits Joueurs de cartes*, qui porte le nom de Caravage; mais d'aucuns veulent que cet ouvrage soit de Valentin, et nous serions charmé, pour notre part, que ce fût à notre compatriote que revînt la gloire de cette page spirituelle. Il nous est souverainement désagréable de penser que ce brutal puisse être l'auteur de ce gentil tableau; c'est bien assez d'être obligé de convenir qu'il a fait dans l'*Ensevelissement du Christ* une peinture d'une exécution magistrale. A vrai dire, dans ce tableau, nous ne reconnaissons pas plus la couleur ordinaire à Valentin que la couleur propre au Caravage; mais les qualités de l'œuvre sont bien françaises, et elle porte bien le cachet historique de la France de Louis XIII. Deux gentils drôles, dans la première fleur de la jeunesse, sortes d'enfans perdus de troupes irrégulières, à demi aventuriers, à demi escrocs ou peut-être pis, sont accoudés aux deux coins d'une table, jouant aux cartes; ils paraissent discuter sur une des cartes jouées. Devant eux, tout droit debout, fièrement campé, le feutre à plumes sur l'oreille, un grand escogriffe, dont le visage est empreint d'une expression méphistophélique, prononce sur le coup en mettant son gant troué qui laisse passer significativement la pointe de son index. Rien dans ce tableau ne parle de l'Italie de cette époque, rien n'y rappelle les sujets et les types du tableau de genre italien; tout y parle au contraire de la France de Louis XIII et y rappelle les types alors en vogue du théâtre et du roman. Ce matamore, nous le connaissons par Cyrano de Bergerac, par Scarron, par Corneille, par Callot; ces deux petits tire-laines et coureurs de grandes routes, nous les connaissons par les deux polissons de l'odyssée du burlesque d'Assoucy, et par les aigrefins du *Francion* de Sorrel. Oui, l'âme de ce tableau est bien française, et non italienne, et c'est bien dans notre pays qu'il en faut chercher l'auteur.

ÉMILE MONTÉGUT.

LA

VILLE DE PARIS

DEVANT LE CORPS LÉGISLATIF

La révolution pacifique qui fera de l'année 1870 une date mémorable a mis à l'ordre du jour deux questions dont se préoccupe vivement l'opinion publique, le règlement du budget et l'organisation municipale de la ville de Paris. Le corps législatif sera bientôt appelé à les résoudre. Déjà la loi du 11 avril 1869 l'a chargé de voter le budget extraordinaire de la ville. L'empereur, en ouvrant la session des chambres le 28 novembre suivant, a proposé en outre de lui confier la nomination des membres du conseil municipal. Le conseil d'état avait même été saisi, dans les derniers jours de 1869, d'un projet de loi relatif à cette nomination. Cependant il ne semble pas que le cabinet du 2 janvier 1870 ait à cet égard de résolution arrêtée, puisqu'à la date du 5 février le ministre de l'intérieur a institué une commission chargée « d'étudier dans leur ensemble l'organisation administrative de la ville de Paris et celle du département de la Seine, et de proposer les solutions que réclament des intérêts si multiples et si considérables. » Cette commission a été composée d'une manière très large, toutes les opinions y comptent des représentans. En même temps que ces changemens étaient ou apportés ou annoncés dans l'administration de la ville de Paris, le préfet qui la dirigeait depuis dix-sept ans était relevé de ses fonctions; le premier acte du ministère du 2 janvier a été de donner un successeur à M. Haussmann.

Les causes de ces mesures sont trop notoires pour qu'il y ait lieu de s'y arrêter. Si le régime de 1852 a dû se transformer, c'est

d'abord sous l'action du sentiment public soulevé contre les expéditions ruineuses du dehors et les abus de pouvoir au dedans, c'est aussi par suite des entreprises exagérées et des embarras financiers qu'a produits le régime administratif de la ville de Paris. Ce système, on l'avouera, n'était point fait pour donner aux contribuables toutes les garanties nécessaires. Le préfet de la Seine, nommé par le chef de l'état, présentait lui-même au choix du souverain les membres du conseil chargé de surveiller les actes de son administration. Le conseil d'état, la cour des comptes, les ministres eux-mêmes, n'ont pu modifier ou arrêter la gestion d'un fonctionnaire relevant de l'empereur seul, dont il passait auprès des uns pour exécuter fidèlement les ordres, tandis qu'il n'était pour les autres que l'exécuteur de ses volontés personnelles. Pendant dix-sept ans, il a marché ainsi, tantôt applaudi avec passion, plus souvent critiqué avec amertume, toujours impassible devant l'éloge ou le blâme. Il avait su prendre une telle situation que, lorsque le corps législatif fut appelé en 1869 à voter le dernier emprunt de la ville de Paris, et que la discussion eut fait ressortir à tous les yeux les vices et les dangers du système, c'est seulement sur une partie des attributions du préfet, sur le règlement du budget extraordinaire, qu'on osa porter la main. Toutefois cette première mesure a paru bientôt insuffisante, et l'une des premières préoccupations du ministère libéral de 1870 a été de donner immédiatement au conseil municipal les garanties durables de contrôle et d'indépendance qui lui sont absolument nécessaires. Le moment est donc opportun pour examiner la situation financière de la ville de Paris, pour rechercher de quelles ressources on peut disposer encore, si l'on veut continuer l'œuvre de la transformation de la capitale, enfin, — puisqu'une modification profonde de l'organisation du conseil municipal est à l'ordre du jour, — pour passer en revue les diverses combinaisons proposées.

I.

Les recettes ordinaires de la ville de Paris, — celles qui sont fournies par les centimes communaux, l'octroi, le produit des propriétés communales, des halles, marchés, abattoirs, etc., — se sont élevées, ainsi que l'assure le dernier rapport de M. Haussmann, de 1852 à 1869, à 1 milliard 795 millions. En 1852, ces recettes montaient à 52 millions 1/2; pour 1870, elles sont évaluées à 171,530,000 fr. Entre les deux dates, il est vrai, se place l'extension des limites de Paris qui a donné tout d'un coup à la ville 500,000 habitans de plus et a été suivie d'une augmentation constante qu'on peut évaluer en

moyenne à 30,000 âmes par année. L'octroi seul, qui était porté dans le budget de 1852 pour 34 millions 1/2, dépasse 105 millions dans celui de 1869. La progression moyenne des recettes ordinaires a été, de 1852 à 1859, de 3,800,000 francs par an; depuis l'agrandissement de la ville jusqu'en 1870, elle atteint presque invariablement le chiffre de 6,700,000 francs, et le préfet de la Seine s'est plu souvent à déclarer que cet accroissement n'était dû à aucune taxe nouvelle. On ne peut, il est vrai, donner ce nom aux taxes qu'on a dû étendre aux habitans des communes annexées : elles ont été compensées et au-delà par des avantages de toute nature; mais lorsque, sous prétexte de classemens de tarifs, on a fait passer d'une classe moins imposée à une classe supérieure des objets de consommation, lorsqu'on a frappé à l'entrée les matériaux de construction, on ne peut soutenir qu'on n'a pas établi de nouveaux impôts.

Tandis que les recettes s'augmentaient ainsi, les dépenses correspondantes ne suivaient pas la même marche. L'ensemble des dépenses ordinaires pour cette période de dix-sept ans n'est que de 973 millions. La progression moyenne a été de 1,500,000 francs de 1852 à 1859, et depuis lors elle a dépassé à peine 3 millions. Le budget des dépenses ordinaires, qui en 1852 s'élevait à 40 millions 1/2, figure en 1870 dans les comptes de la ville pour 134,030,000 francs. Toutefois il importe d'aller au fond des choses et de ne pas se payer de mots. Si les dépenses *ordinaires,* c'est-à-dire celles qu'il faut acquitter nécessairement chaque année, celles qu'on ne peut remettre à un exercice suivant, étaient toutes comprises dans cette première partie du budget de la ville, il n'y aurait qu'à féliciter l'administration d'avoir su ménager un excédant de ressources qui, pour l'ensemble des dix-sept dernières années, a dépassé 822 millions, et qui, pour la seule année 1870, promet de s'élever à 37 millions 1/2; mais on a distrait des dépenses ordinaires un certain nombre de charges qui auraient dû y prendre place, et qu'on est surpris de voir figurer au budget extraordinaire. La classification aurait dû être plus rigoureuse.

Le budget ordinaire des dépenses de 1870 se résume en trois articles : la dette municipale (amortissement non compris), qui s'élève à près de 46 millions 1/2, les services administratifs de la préfecture de la Seine, qui dépassent 70 millions, et les dépenses de la préfecture de police, qui en atteignent 16. Si l'on pénétrait dans le détail de ces services, on serait frappé de l'importance qu'ils ont prise, au grand avantage de la population parisienne; on verrait ce que chaque année la ville et le département de la Seine font d'efforts pour améliorer l'état sanitaire, répandre l'instruction, satisfaire aux besoins de l'assistance. Il nous suffira de dire que pour

1869, en une seule année, la longueur des conduites d'eau s'est accrue de 37 kilomètres, celle des galeries souterraines de 7 kilomètres 1/2, et l'étendue de la voie publique de 79 (1), — qu'en 1870 la subvention payée à l'assistance publique, dont la dépense totale s'élève à Paris à 23 millions 1/2, se monte, avec tous les frais des établissemens de bienfaisance, à 12,435,000 francs. Chaque jour, on réalise des améliorations nouvelles, et l'on tente des expériences heureuses. Le système de secours à domicile pour les malades, pour les femmes en couches, pour les mères pauvres, se substitue de plus en plus au système du secours en commun, lequel désagrége la famille et favorise ces épidémies sur les femmes en couches et les nouveau-nés qui exercent dans les hôpitaux de si cruels ravages. L'histoire de l'administration de l'assistance publique à Paris serait un plaidoyer éloquent en faveur de la charité laïque, tant attaquée par une orthodoxie intolérante. — On ne contestera pas du moins à M. Haussmann et à ses collaborateurs les services rendus à l'instruction populaire. Déjà le gouvernement de 1830 avait beaucoup fait pour l'enseignement primaire, dont les dépenses pour la capitale seule s'étaient élevées de 140,000 francs en 1830 à 1,100,000 francs en 1847. Dans le premier budget réglé par M. Haussmann en 1852, nous les voyons figurer pour 1,300,000 francs, et dans le budget de 1869 l'instruction primaire est comprise pour 6,192,000 francs. Le rapport présenté au 1er janvier de cette même année par l'inspecteur de l'académie chargé de ce service a constaté la présence de 200,000 enfans dans les écoles du département de la Seine et l'ouverture de 140 établissemens nouveaux en une seule année, ce qui porte à 1,952 le total des écoles publiques et libres (2). Ce n'est pas tout : pour mesurer l'ensemble des sacrifices faits en faveur de l'assistance et de l'instruction, il convient d'ajouter à ces chiffres les allocations correspondantes du budget extraordinaire : pour 1870, le préfet a proposé d'ajouter 6,600,000 francs (dont 5 millions pour

(1) L'étendue entière des conduites d'eau est de 1,200 kilomètres, sans compter l'aqueduc de la Dhuys qui en a 131 et celui de la Vanne 172. La distribution des eaux est de 250,000 mètres cubes par vingt-quatre heures, et pourra doubler. Le réseau des égouts est de 400 kilomètres.

(2) Une contestation singulière s'est élevée à ce sujet entre le préfet de la Seine et le conseil d'état. Le préfet, pour faire face à cette dépense, recourait à l'impôt spécial de 3 centimes autorisé par la loi du 15 mars 1850. Depuis treize ans, la cour des comptes n'a fait aucune objection contre la perception de cet impôt. En 1869, la section du contentieux au conseil d'état, sous prétexte que la loi précitée accorde seulement cette faveur aux communes dont les ressources sont insuffisantes, a déclaré illégale l'imposition des 3 centimes pour la ville de Paris, qui étale avec orgueil les excédants de son budget ordinaire. Le corps législatif devra intervenir et régulariser cette imposition dans le vote du budget extraordinaire.

la construction de l'Hôtel-Dieu) aux 12 millions 1/2 portés au chapitre des dépenses ordinaires des établissemens de bienfaisance. Avec d'autres secours de même nature, c'est un total de près de 19 millions qui vient grossir le budget particulier de la charité publique. A aucune époque, efforts pareils n'ont été faits. D'autre part, les lycées, les bâtimens scolaires, sont compris pour un chiffre important dans les sommes consacrées soit aux réparations, soit aux constructions nouvelles.

Après les dépenses de l'assistance et de l'instruction, viennent celles qui sont désignées sous la dénomination de *service municipal des travaux publics*, et dont l'ensemble pour 1869 s'élève à près de 25 millions. A ce service se rattachent toutes les améliorations obtenues dans la viabilité, la distribution de l'air, de l'eau et de la lumière aux habitans de Paris (1).

En résumé, le budget ordinaire de la ville révèle un souci très louable de tous les intérêts, un fonctionnement minutieux, exact, de tous les rouages administratifs, descendant jusqu'aux agens les plus inférieurs et réglant leurs moindres attributions, et c'est sans doute pour cette cause que dans la dernière session du corps législatif, qui vit retirer au préfet de la Seine le règlement du budget extraordinaire, on ne crut pas devoir changer le mode d'établissement du budget des dépenses ordinaires. Malheureusement, le principal article des recettes du premier étant formé par l'excédant des recettes du second, la manière d'établir celles-ci pèsera fatalement sur le règlement de celles-là. Le classement des dépenses est en outre bien souvent arbitraire; est-il rationnel de dédoubler, comme on le fait, le service de la dette annuelle, — de mettre au passif du budget ordinaire le paiement des intérêts et au passif de l'autre budget l'amortissement? N'y a-t-il pas aussi un défaut de logique à retrancher du budget ordinaire certaines dépenses obligatoires et à les porter au budget extraordinaire, c'est-à-dire à les faire figurer dans des dépenses qu'on doit pouvoir ajourner, si les ressources manquent? Beaucoup de charges qualifiées d'extraordinaires sont vraiment obligatoires; il faut donc les acquitter coûte que coûte. On voit que, s'il importe peu qu'il y ait deux budgets quand ils sont préparés et réglés par la même main, on n'en saurait dire autant lorsqu'ils sont dressés par deux pouvoirs différens.

(1) En 1852, les voies publiques de Paris avaient une longueur de 384 kilomètres et une surface de 453 hectares. Les voies classées des anciennes communes étaient de 355 kilomètres sur une surface de 504 hectares. Aujourd'hui le réseau total est de 850 kilomètres et embrasse 1,229 hectares. Les trottoirs parcourent 1,088 kilomètres; 100 kilomètres de promenade sont mis à la disposition du public, avec 25 squares et 5 grands parcs.

II.

Le budget extraordinaire, on le sait, comprend d'une part les recettes variables, accidentelles, obtenues par des sacrifices volontaires, souvent onéreux, toujours passagers, — d'autre part les dépenses dont l'utilité, quoique grande, ne crée pas une obligation stricte, et dont l'ensemble s'équilibre nécessairement avec les ressources présumées, car le budget extraordinaire ne comporte pas d'excédant. Les dépenses extraordinaires ont eu deux causes principales : le percement et la reconstruction de Paris, l'extension des limites de la ville. L'annexion de 1859, dont les charges étaient *a priori* estimées 150 millions, a coûté, suivant le dernier rapport du préfet de la Seine, en travaux extraordinaires de toute nature, 352,650,000 francs. En admettant que les communes suburbaines aient apporté à la ville un contingent de 32 millions de recettes annuelles contre 19 millions de dépenses ordinaires, on voit quelle part a dû être demandée aux ressources extraordinaires. Nous avons toujours regretté, au point de vue politique et administratif, la mesure de 1859. C'était aggraver encore la prépondérance excessive de la capitale que d'introduire dans ses murs tant de populations nouvelles où l'élément conservateur ne dominait assurément pas, c'était aussi multiplier les difficultés de l'administration. On s'en aperçoit aujourd'hui qu'on veut modifier le régime municipal de Paris. Toutefois, la mesure étant admise, — et elle reçut même alors l'approbation d'une notable fraction du parti libéral, — il n'est pas juste de reprocher à l'ancien préfet de la Seine l'importance des dettes qu'elle a nécessitées. Si l'on songe qu'il a consacré dans les communes annexées 89 millions pour les édifices religieux, civils et hospitaliers, 133 pour les grands travaux de voirie, 49 pour les voies publiques et les promenades, 78 1/2 pour les eaux et égouts, ne doit-on pas lui reconnaître le droit de renvoyer ceux qui accusent son administration financière de prodigalité à ceux qui le blâment de n'avoir pas encore satisfait aux besoins de la zone annexée?

En même temps que ces dépenses étaient effectuées dans le nouveau Paris, l'ancien Paris en nécessitait de semblables. Les travaux d'architecture, de la voie publique, des eaux et égouts, des ponts, ont absorbé un total de 467 millions. Dans les bâtimens nouveaux figurent 10 églises, 2 temples, 2 synagogues, 8 mairies, 75 établissemens scolaires et 4 théâtres. Les halles, marchés et abattoirs couvrent 80 hectares. Les anciens hôpitaux ont été agrandis, et 6 hospices nouveaux créés, ainsi que 28 maisons de secours. Les hôpitaux renferment 7,820 lits et les hospices 11,260, sans parler des secours distribués à domicile; en 1869, on a soigné 63,395 ma-

lades. Tous les quais ont été nivelés, 11 ponts reconstruits, et 4 nouvellement édifiés. L'éclairage entier de la ville est fait par 33,852 appareils, dont 32,320 au gaz. Toutes ces dépenses, y compris surtout celle des eaux, ne sont pas stériles. M. Devinck, dans son rapport sur le budget de 1870, déclare que la ville « a eu soin de conserver ou d'acquérir des intérêts ou des droits de retour qui rapporteront dans l'avenir des ressources, soit en capitaux, soit en revenus, dont la valeur représentative dépasse 1 milliard. »

Ce n'est pas qu'on ne puisse critiquer l'exécution d'un certain nombre de travaux. Les travaux d'art en particulier n'ont pas toujours satisfait des juges qui ont bien le droit de se dire compétens. Quoi qu'il en soit, il y aurait injustice à méconnaître dans son ensemble le caractère de ces entreprises. Les travaux des égouts, l'aménagement des eaux, la construction des ponts et des quais, la réfection des trottoirs et des chaussées, l'éclairage et l'arrosage de la ville, constituent une œuvre importante, dont l'utilité n'est pas contestable et dont l'exécution ne mérite que des éloges.

Nous avons vu que les dépenses nécessitées par l'extension des limites de Paris se sont élevées à 352 millions 1/2, que celles des travaux extraordinaires de l'ancien Paris ont dépassé 467 millions 1/2. Pour avoir l'ensemble des dépenses extraordinaires faites pendant les dix-sept premières années de l'empire, il faut joindre aux chiffres précédens 1 milliard 297 millions qu'ont coûtés les grandes opérations de voirie. Encore ce total de 2 milliards 117 millions doit-il être augmenté du prix de l'amortissement graduel des dettes diverses de la ville accompli pendant la même période (1).

L'origine des grandes opérations de voirie est bien connue; il fallait aérer des quartiers malsains, ouvrir de larges voies pour répondre aux besoins d'une circulation sans cesse accrue par le trafic des chemins de fer, satisfaire aux nécessités stratégiques qu'impose le maintien de l'ordre dans une capitale où les masses industrielles et la population nomade créent des dangers permanens, enfin réaliser, ne fût-ce que par amour-propre national, des améliorations matérielles dont l'exemple était donné ailleurs. Depuis qu'en 1851 M. Léon Faucher, ministre de l'intérieur, avait présenté le projet de la reconstruction des halles centrales et du prolongement de la rue de Rivoli, plusieurs décrets, successivement rendus, en 1852, 1853 et 1854, complétaient cette œuvre de l'assemblée nationale, et

(1) On a amorti les deux emprunts de 25 et de 50 millions contractés ayant 1852, remboursé des sommes dues au trésor avant 1848 sur les produits de l'octroi, racheté le péage des ponts et payé une ancienne dette de 12 millions à l'assistance publique. Le dernier mémoire du préfet porte que le service des engagemens anciens (capital et intérêts) a absorbé 143 millions, et que le même service pour les engagemens nouveaux a coûté 240 millions, mais il ne fait pas la part des intérêts et celle de l'amortissement.

témoignaient de l'activité du nouveau préfet de la Seine. L'ouverture des boulevards de Strasbourg et de Sébastopol dégageait les quartiers les plus obstrués. Avec la loi du 10 juin 1857, le boulevard de Sébastopol passa la Seine, et les améliorations de la rive droite se poursuivirent dans les quartiers de la rive gauche; mais ce fut en 1858 que se révéla dans toute son ampleur le plan de la rénovation de Paris. Moyennant le concours de l'état, la ville se chargea d'exécuter en dix ans des travaux qui comprenaient la création de neuf boulevards, l'ouverture de dix rues ayant 20, 22 et 40 mètres de largeur, le raccordement d'un grand nombre d'autres rues aux précédentes et le percement de six nouvelles avenues.

Jusqu'alors, le préfet de la Seine avait sollicité le concours de l'état pour les grandes opérations de voirie; il s'ensuivait que ces opérations elles-mêmes étaient appréciées et à quelques égards contrôlées par le corps législatif; mais, sous prétexte que la ville allait poursuivre avec ses seules ressources une nouvelle série de travaux, le préfet, à partir de 1864, cinq ans même avant le délai fixé pour l'achèvement de l'œuvre inaugurée en 1860, donna tout à coup à une entreprise déjà si grande des proportions plus grandes encore, s'affranchit désormais de toute surveillance hiérarchique et ne connut plus de frein. La caisse des travaux de Paris, créée en novembre 1858, pour centraliser le mouvement de recettes et de dépenses propres à ces percemens, fournissait à la préfecture, par l'émission de bons spéciaux, une ressource importante, qui a varié de 100 à 150 millions; mais cette émission était encore l'objet d'un vote annuel du corps législatif. Ce moyen de trésorerie ne suffisant plus à défrayer les dépenses des percemens nouveaux, le préfet inaugura le système des concessions amiables à des compagnies d'entrepreneurs qu'on solda par la remise de bons de délégation sur les revenus futurs de la ville. Prétendant que ce n'était là qu'un emploi des ressources ordinaires, un aménagement de l'avenir et nullement un emprunt, il put, cinq années de suite, échapper à tout contrôle et s'engager librement dans d'énormes dépenses.

D'après une locution prise du système d'exécution des chemins de fer, on a appelé premier, deuxième, troisième réseau, chacune des séries successives de ces grandes opérations de voirie. Le premier réseau comprenait les travaux qui avaient fait l'objet des lois antérieures à 1859, c'est-à-dire les halles, les boulevards Sébastopol, rive droite et rive gauche, la rue de Rivoli, le dégagement de la Cité. Le deuxième réseau fit l'objet de la loi de 1859 et du traité dit des 180 millions; la ville s'obligeait à l'achever en dix ans. L'article 1er de cette loi mentionne la création des boulevards du Prince-Eugène, du Nord, du Château-d'Eau, de Malesherbes, de Beaujon, des trois avenues partant du pont de l'Alma,

enfin du boulevard Saint-Marcel. Il décrète en outre l'ouverture des grandes rues du Château-d'Eau, de Rouen, de Rome, de Lafayette et de Médicis. Après avoir ainsi élargi les communications au centre, après avoir assaini les quartiers extrêmes, à la barrière du Trône, à la rue Mouffetard et à Chaillot, on décide de transformer le parc de Monceaux, les bois de Boulogne et de Vincennes. Il ne s'agissait pas encore de créer les parcs des buttes Chaumont et de Montsouris, de niveler le Trocadero et de percer le Luxembourg. La dépense totale de ces deux réseaux, dont l'exécution aurait satisfait une moins haute ambition que celle de M. Haussmann, donne un total de 682 millions, dont 272 pour le premier et 410 pour le second. La part de l'état dans ce chiffre ramène la dépense de la ville à 588 millions.

Le troisième réseau, c'est-à-dire l'ensemble des travaux faits sans subvention, et que nous qualifierions volontiers de réseau du nouvel Opéra, parce que c'est la construction inutile de ce monument qui en est l'œuvre principale, le troisième réseau comprend, sur la rive droite, les rues Halévy, Auber, du cardinal Fesch, du Dix-Décembre, le boulevard Haussmann, l'avenue Napoléon, etc., et, sur la rive gauche, le boulevard Saint-Germain, les rues de Rennes, Gay-Lussac, Bonaparte, Solférino, Monge, des Feuillantines, etc. Il absorbe à lui seul la différence qui existe entre 682 millions, prix des deux premiers réseaux, et 1,297 millions, chiffre auquel s'élève la dépense totale des trois réseaux. Il est vrai que cette somme de 1,297 millions est ramenée, par la déduction des subventions de l'état, du prix des terrains revendus et des matériaux, au total définitif de 933,474,720 francs 32 centimes, d'où il serait peut-être juste de retrancher encore 62 millions représentant la valeur des terrains qui restent à la ville.

Dans cette énorme dépense, que peut-on critiquer? En principe, tout ce qui n'a pas reçu l'approbation législative avant d'être payé par un emprunt plus ou moins déguisé, c'est-à-dire tout le troisième réseau, et ce qui, même dans l'achèvement du deuxième réseau, objet du traité des 180 millions, a dépassé si notablement ce chiffre; — en fait, tout ce qui n'a qu'un caractère somptuaire et n'émane que de la pensée de *faire grand*. Lorsque tant de boulevards ont été ouverts dans des localités où la circulation était déjà suffisamment aisée, lorsqu'on s'est avisé de niveler des montagnes et d'approprier des quartiers vides d'habitans à des constructions qui tardent à s'élever, n'a-t-on pas été entraîné à des dépenses inopportunes, improductives, qui devaient être laissées aux générations futures? Vainement on prétend qu'à reculer ces travaux, ils coûteraient un jour plus cher par l'effet de la plus-value de toutes choses. Ce raisonnement est dangereux. Peut-on prévoir les besoins

ou les fantaisies de nos descendans? Alors que l'ouverture de la rue de Rambuteau semblait réaliser un progrès dans les dimensions de la voie publique, si, sous le prétexte spécieux de devancer la plus-value que les terrains ont acquise depuis, on avait exproprié une partie de Paris pour ouvrir des rues sur ce modèle, ne trouverait-on pas le plan mesquin et insuffisant aujourd'hui? A chaque époque ses goûts et ses besoins! Le grand, le beau, en pareille matière, ne peuvent être déterminés à l'avance, et c'est à chaque génération qu'il appartient de payer elle-même ce qui lui plaît le mieux. Lorsque, pour rétablir la symétrie des lignes, pour créer, avant que les besoins s'en fassent sentir, des quartiers qui peuvent rester inoccupés pendant un quart de siècle, l'on épuise toutes les ressources disponibles et qu'on engage même l'avenir, peut-on s'attendre à l'indulgence de successeurs auxquels incombera la tâche ingrate des économies?

C'est l'emprunt sous ses formes les plus variées qui a été la principale ressource avec laquelle on a payé tous ces travaux. Avant 1852, les sommes demandées au crédit n'atteignaient pas des chiffres considérables. Le gouvernement de juillet ne contracta que deux emprunts : un de 40 millions en 1832, dont les deux tiers étaient destinés au remboursement de dettes antérieures, et un de 25 millions en 1847, qui n'était pas recouvré lorsque éclata la révolution de février, et qui fut émis avec les modifications nécessaires en 1849. L'emprunt destiné à la construction des halles et au prolongement de la rue de Rivoli, en 1852, ne s'éleva qu'à 50 millions. Sous l'administration de M. Haussmann, les chiffres grossissent, et les dettes s'accumulent dans de bien autres proportions. En 1855, la ville emprunte 60 millions pour solder toutes les dépenses du premier réseau. La loi de 1859, dite des 180 millions, par laquelle au moyen d'une subvention fixe de l'état la ville s'engageait à achever en dix ans le deuxième réseau, autorise un nouvel emprunt de 133 millions. En 1865, pour parer à l'accroissement des dépenses qu'entraîne l'extension des limites de Paris, on emprunte tout d'un coup 270 millions; enfin, après que le préfet de la Seine eut conclu avec le Crédit foncier le traité de 1867, par lequel il voulait rembourser au moyen d'annuités tous les bons de délégation remis aux entrepreneurs des grands percemens, c'est à l'énorme chiffre de 465 millions 1/2 que le corps législatif porte le dernier emprunt de 1869. Du chef des trois emprunts de 1855, 1860 et 1865, la ville a reçu 463 millions 1/2, et en remboursera 519, sur lesquels 482 sont encore dus. L'emprunt de 1869 n'a été émis que jusqu'à concurrence de 250 millions (plus 10 millions pour les frais de l'opération), la créance du Crédit foncier a été atténuée d'autant; mais il n'en faut pas moins compter comme dette

existante les 215 millions 1/2 qui restent à émettre, puisqu'ils ne serviront qu'à convertir en obligations vendues au public des bons de délégation déjà négociés au Crédit foncier.

Aux 947 millions environ fournis par ces quatre emprunts successifs, il convient d'ajouter le remboursement des bons de la caisse des travaux, dont le chiffre a varié plusieurs fois, et qu'une dernière décision du corps législatif avait limité à 100 millions; mais ce n'est pas 100 millions seulement qu'il faut rembourser, puisque, dans son dernier rapport, M. Haussmann avoue une avance de 27 millions en plus. La ville possédant encore environ pour 62 millions de terrains acquis, on devrait peut-être défalquer cette somme du montant de la dette flottante de la caisse des travaux. Malheureusement une telle masse de terrains ne peut être vendue à la fois, et puisque la liquidation de la caisse des travaux a dû commencer au 1er janvier 1870, il faut considérer le montant des bons comme une dette à consolider; c'est donc 127 millions à ajouter aux 947 millions de la dette fondée, en laissant la vente des terrains de la ville entrer peu à peu dans les ressources extraordinaires de l'avenir.

Est-ce tout? Non sans doute; il y a encore à faire la part des mécomptes et de l'imprévu. La manière de procéder de M. Haussmann est connue : quand il demandait l'émission d'un emprunt, un autre était déjà nécessité par des dépenses engagées. Lors de l'emprunt de 300 millions en 1865, les bons de délégation avaient déjà cours. En 1867, le traité avec le Crédit foncier est conclu pour 398 millions, et au commencement de 1869 le corps législatif reconnaît que, outre les 398 millions avancés par le Crédit foncier pour les bons de délégation, il faut encore payer 54 millions 1/2 à divers concessionnaires et près de 13 millions pour des acquisitions d'immeubles. Toutefois, en autorisant cette grosse émission de 465 millions, la chambre croit avoir donné le moyen de liquider tout le passé; mais voilà que huit mois après le préfet confesse de nouveaux mécomptes dans les évaluations : 33 millions d'engagemens restent à solder sur les trois réseaux; aussi demande-t-il que le solde de l'emprunt de 1869 soit élevé de 215 millions à 250. Le budget extraordinaire est présenté au conseil d'état avec cette rectification, et c'est en fait un nouvel emprunt de plus de 35 millions, de 40 même avec les frais d'émission, qu'il faut ajouter aux précédens.

Une autre dépense encore, urgente par sa nature, déjà entamée, quoique non approuvée, ajoute de nouvelles charges au fardeau de la ville. — Lorsque le corps législatif, votant la loi du 18 avril 1869, s'efforçait d'arrêter les empiétemens d'une administration qui avait pu, sans l'intervention des représentans du pays, escompter si gravement l'avenir, on est venu déclarer à la tribune que le préfet, à ce moment même, ne craignait pas de traiter avec une compagnie

particulière pour une entreprise de 40 millions et de lui concéder une subvention payable en soixante annuités. Il s'agissait d'un entrepôt réel à créer à Bercy pour emmagasiner les liquides destinés à l'approvisionnement de la capitale. La loi d'annexion de 1859 avait en effet accordé une double concession : aux usiniers de l'ancienne banlieue, elle donnait le droit d'entrée sans taxes pour les matières premières destinées à la fabrication, la houille notamment, et aux marchands de vins des communes annexées la faculté d'entrepôt à domicile. Ces deux priviléges étaient concédés pour dix ans. Comment finirait le premier? Par l'établissement de taxes uniformes dans l'ancienne et la nouvelle ville, soit qu'on exigeât des usiniers de la banlieue les mêmes droits d'entrée que ceux précédemment perçus dans Paris, soit qu'on réduisît la quotité des droits pour tous. Cette question méritait assurément d'être mûrie et discutée à l'avance; mais elle était de celles qui peuvent compromettre la popularité de l'administration, ou déranger l'équilibre financier : on en retarda donc la solution le plus possible, et c'est seulement aux derniers jours de 1869 qu'un premier projet a été présenté au conseil d'état. Repoussé d'abord comme trop peu libéral, il a été suivi d'un second qui réduit les droits sur les charbons et facilite l'entrée des matières premières. La question, encore en suspens comme on le voit, présente une certaine gravité en ce qu'elle ouvre la discussion sur le système général de l'octroi, base à Paris de tout l'édifice financier.

Quant à la faculté d'entrepôt à domicile pour les vins, concédée pour dix ans, la solution est tout imposée d'avance; la ville s'est obligée à bâtir un entrepôt réel ou à faire profiter toute la capitale de la faculté d'entrepôt à domicile; mais comment exécuter cette dernière mesure, lorsque Paris renferme 4,000 marchands de vins en gros et 22,000 détaillans, alors surtout que tout propriétaire a le droit d'introduire chez lui une certaine quantité de liquide, pourvu qu'il se soumette à l'exercice, c'est-à-dire à la vérification des quantités par les agens du fisc? L'entrepôt à domicile ne pouvant être accordé sans l'exercice, qui est vraiment impraticable, il n'y avait qu'à établir un entrepôt réel, lieu de dépôt pour les liquides avant la vente et le paiement des droits d'entrée. Malheureusement on s'est avisé bien tard de satisfaire aux prescriptions de la loi. C'est au commencement de 1869 seulement que le préfet de la Seine a signé avec la société des magasins-généraux un traité pour construire à Bercy, moyennant une subvention payable en soixante annuités, un entrepôt véritable, dont la dépense était évaluée à 40 millions. Le traité, soumis d'abord au conseil d'état, devait être présenté au corps législatif. Il imposait au concessionnaire l'avance de toutes les sommes à débourser, sauf à en récupérer l'intérêt et l'amortissement par la

perception des droits d'entrepôt. La ville était intéressée dans les bénéfices de cette régie pour les deux cinquièmes, et comme les produits de la régie devaient compenser et au-delà le montant des annuités dues à la compagnie, le préfet ne trouvait pas qu'il y eût à faire mention de cet article au budget, soit comme recettes, soit comme dépenses; il se bornait à le mentionner dans une simple note au bas d'une page de son dernier rapport. Ainsi la ville, n'étant pas prête à substituer au 1er janvier 1870 l'entrepôt réel à l'entrepôt fictif, a loué des locaux provisoires où les propriétaires et les commerçans seront tenus de déposer leurs vins, s'ils veulent éviter de payer les droits d'octroi avant la vente réelle des liquides, et de faire ainsi une avance que M. Jules Simon, devant le corps législatif, a évaluée à 18 millions de francs. Ces locations forcées constituent une première dépense; de plus, pour préparer la construction de l'entrepôt réel, la ville a acheté beaucoup de propriétés privées. M. Simon en évaluait le total déjà réalisé au 22 décembre dernier à 13 millions. Il faudra en acheter encore, et enfin bâtir l'entrepôt lui-même, ce qui coûtera cher, surtout si l'on veut se donner le luxe d'un monument de plus. Certes on doit blâmer l'administration de la ville d'avoir tant retardé l'exécution d'une loi formelle, au risque de troubler dans ses intérêts la plus grande industrie de la France, contrainte à déménager brusquement 2 millions d'hectolitres de vin; mais il faut de plus reconnaître que dans cette circonstance, comme dans les précédentes, une dépense considérable a été engagée et un emprunt contracté sans autorisation. On a remédié comme on a pu au manque provisoire d'entrepôt réel et pourvu aux besoins du commerce; on propose aujourd'hui de régulariser la dépense et l'emprunt par l'adjudication de l'entreprise. Une loi a été présentée qui annule le traité de 1869, et, « attendu que la ville ne peut prélever sur ses budgets, dans l'espace de deux ou trois ans, la somme considérable qu'exige la création des entrepôts, autorise le préfet à concéder, par voie d'enchères et de concurrence, la construction d'un entrepôt dont le prix pourra s'élever à 40 millions. » Le concessionnaire sera remboursé en soixante annuités, couvertes avant tout par le produit des droits de magasinage, dont il partagera ensuite les bénéfices avec la ville. Il n'est pas douteux que ces droits suffiraient à couvrir les dépenses; la charge de la ville ne serait de ce chef que nominale. Il importait toutefois de ne pas omettre cette dépense extraordinaire dans le bilan de l'exercice 1869.

Ces comptes, hâtons-nous de le dire, ne sont que ceux de M. Haussmann, tels que les relate le mémoire du 28 novembre dernier. Ils ont étonné d'abord, et bientôt ils ont inspiré de nouvelles craintes. Tout avait-il été confessé? Si explicites que fussent les aveux, ils n'ont pas suffi pour calmer les appréhensions, et la suite a bien fait

voir que la défiance était fondée. Il n'a pas fallu moins de deux mois au nouveau préfet de la Seine pour revoir tous les chiffres, apurer les comptes, avant de transmettre un travail définitif au conseil d'état, et les résultats diffèrent notablement de ceux qui avaient été produits par son prédécesseur avec l'approbation accoutumée du conseil municipal. C'est ainsi que les avances de la caisse des travaux s'élèvent, non plus à 27 millions, mais à 49. Dans le mémoire présenté au conseil au commencement de mars, M. Chevreau déclare qu'il faut verser à la caisse des travaux immédiatement, sous peine de voir protester la signature de la ville, 19 millions pour la mettre à même de liquider ses comptes, plus 30 millions que le caissier municipal a prélevés, pour les lui prêter, sur les *fonds hors budget*. En outre la ville a contracté une série d'engagemens qu'il faut récapituler, si l'on veut connaître à fond sa position. Ce sont toutes les sommes à rembourser, en même temps que les annuités de la dette, pour le rachat des ponts, du canal Saint-Martin, du privilége des voitures, des abattoirs, etc., — pour les acquisitions des immeubles à long terme, les constructions des écoles, les subventions applicables aux travaux de voirie; il y a aussi le remboursement des bons de la caisse des travaux échelonnés jusqu'en 1876. A ces obligations formelles, on doit enfin ajouter les dépenses des entreprises commencées, qui constituent une véritable *dette morale*. Au 31 décembre 1869, on devait en solder pour 30 millions environ. L'ensemble de tous ces travaux, parmi lesquels on doit citer au premier rang la dérivation fort avancée des eaux de la Vanne, est évalué par M. Chevreau à 128 millions. En laissant de côté Bercy pour lequel la ville a dépensé 24 millions, y compris les sommes employées en achats de terrains, c'est donc, avec le déficit de 50 millions relevé plus haut, 178 millions à répartir sur les budgets futurs. Comment fera-t-on face à toutes ces dépenses? Comment réglera-t-on enfin le budget extraordinaire de 1870, que le corps législatif n'a pas encore été mis à même de voter?

Tel que l'avait présenté M. Haussmann, ce budget se soldait en recettes et en dépenses par 210 millions; mais ces chiffres n'étaient qu'apparens, il y avait à en retrancher avant tout 142 millions de l'emprunt de 1869, destinés à rembourser pour pareille somme les bons de délégation remis au Crédit foncier, ce qui constitue une simple conversion de dettes. Il fallait aussi déduire des recettes l'excédant du budget ordinaire, soit 37 millions 1/2; les recettes extraordinaires de 1870 se bornaient à 30 millions environ, dont 25 devraient être fournis par la vente des terrains appartenant à la ville. Quant aux dépenses, si l'on en retranchait 20 millions pour le remboursement forcé du capital de la dette de la ville, et 7 millions des subventions dues à l'assistance publique, il ne restait plus que

41 millions à consacrer à des dépenses dont la plus grande partie était faite déjà ou engagée. — C'est en portant à 250 millions seulement le solde de 215 millions à fournir par l'emprunt de 1869, en convertissant les bons de la caisse des travaux en bons de la caisse municipale, que M. Haussmann comptait faire face aux besoins de ce modeste budget extraordinaire.

La situation relevée par M. Chevreau lui a commandé des mesures plus larges. Les recettes et les dépenses s'élèvent à la somme de 324 millions, et, au lieu d'un supplément d'emprunt de 30 à 40 millions seulement, c'est un nouvel et véritable emprunt de 250 millions qu'il demande au corps législatif. Dans ce système, la ville ne rembourserait plus au Crédit foncier le solde des bons de délégation; le nouvel emprunt servirait à payer en 1870 le découvert de 1869, ainsi que les travaux déjà engagés, et à fournir pour les exercices suivans le moyen de continuer des entreprises commencées, dont les unes, comme les grands percemens, intéressent tout le monde, dont les autres constituent les améliorations indispensables dues aux communes annexées. — De cet emprunt, le budget de 1870 absorberait à lui seul 113 millions. Le nouveau préfet ne comprend plus dans les recettes l'excédant du budget ordinaire que pour 35 millions, et le produit des ventes de terrains que pour 8 millions au lieu de 25. Il porte aussi à l'actif et au passif ce qui a trait à l'entrepôt de Bercy, ajoutant que les dépenses de cette entreprise, qui peut s'élever à 40 millions, seront fournies ou par un concessionnaire ou par un emprunt spécial. Or il paraît assez douteux jusqu'à présent que le dernier traité pour la construction d'un entrepôt soit approuvé par le corps législatif, et le budget de la ville pourrait encore de ce chef éprouver un mécompte.

Quoi qu'il en soit, la chambre ne peut manquer de voter les moyens nécessaires pour que Paris tienne tous ses engagemens; mais dans le rapport de M. Chevreau nous tenons à relever une confusion de termes qui peut contribuer à nourrir, et ce serait un grand mal, les illusions du passé. En récapitulant toutes les charges auxquelles, dans un délai de sept années, la ville devra pourvoir, et qui, en sus de ses dépenses ordinaires s'élèvent à 842 millions, le nouveau préfet établit que l'excédant des ressources annuelles, dans la même période de temps, doit monter à 602 millions. Avec 62 millions de ventes de terrains, 10 millions de taxes de pavage et 250 millions du nouvel emprunt, on aura ainsi un total de 924 millions, sur lesquels on trouvera un boni de 82 millions, soit une moyenne de 11 millions 1/2, que des *combinaisons financières* en ce moment à l'étude permettront d'appliquer « aux grandes entreprises déjà commencées et à un ensemble de travaux complémentaires dont la non-exécu-

tion laisse en souffrance des intérêts qu'il importe de satisfaire. »

Ce dont M. Haussman a le plus abusé est, sans contredit, l'excédant prétendu des recettes. Il en a fait le fondement de tous ses calculs; il n'a pas craint, même dans son dernier rapport, qui est comme son testament administratif, d'écrire que l'excédant des revenus ordinaires pourrait servir soit à continuer les grands percemens, soit à diminuer les droits d'octroi. M. Chevreau reconnaît la vanité de cette dernière promesse, il déclare qu'il est impossible de diminuer les charges des contribuables, qu'il faut proroger la surtaxe et le second décime de l'octroi, maintenir les centimes spéciaux de l'instruction primaire et les taxes de pavage. Certes nous applaudissons à cette courageuse déclaration, de même que nous relevons avec plaisir dans le cours du mémoire la nomenclature « de certaines dépenses portées jusqu'ici au budget extraordinaire, et qui par leur périodicité et leur caractère obligatoire devront figurer dans le budget ordinaire. » C'est revenir aux vrais principes. Pourquoi faut-il qu'à propos de l'*excédant* le nouveau préfet de la Seine retombe dans les erremens de son prédécesseur, bien plus, qu'il les dépasse? M. Haussmann ne composait l'excédant du budget ordinaire qu'après l'avoir chargé des intérêts de la dette; il ne laissait en dehors, et nous l'en blâmions, que l'amortissement. M. Chevreau augmente l'excédant du revenu ordinaire de tout le chiffre des annuités de la dette, intérêts et amortissement. C'est ainsi que pour 1870, là où M. Haussmann avait trouvé 37 millions seulement d'excédant, il en inscrit 80, et il arrive à constituer pour sept années, de 1870 à 1876, ce gros total de 602 millions. Il y a ici un abus de langage et une source d'illusions dangereuses. En vain dans les dépenses correspondantes on aura fait figurer 554 millions pour les intérêts et l'amortissement de la dette actuelle et 79 millions pour le service du futur emprunt de 1870; ce n'est pas là une dépense extraordinaire, pas plus que l'excédant de M. Chevreau n'est un excédant régulier. En admettant les 2 millions annuels d'accroissement de recettes ordinaires que le préfet de la Seine prévoit dans l'avenir comme on a fait dans le passé, on doit avouer qu'il n'y aura *aucun excédant de recettes* une fois le nouvel emprunt émis, — si l'amortissement figure avec les intérêts des dettes dans le budget ordinaire, — et c'est avec le solde du nouvel emprunt seulement qu'on pourra continuer les grands travaux. Que fera-t-on avec ce simple boni de 80 millions en sept ans? Il y a quatre grandes entreprises commencées, l'avenue Napoléon, la rue de Rennes, le boulevard Saint-Germain, la rue Réaumur. Sans doute il importe de ne pas laisser inachevées des églises, des mairies, des écoles, l'aqueduc de la Vanne surtout, et M. Chevreau a bien fait de dresser ce bilan des 128 millions applicables au paiement des *dettes morales*;

mais tous ces grands percemens à moitié engagés ne sont-ils pas aussi des *ruines neuves?* n'y a-t-il pas là de grands intérêts en souffrance?

Le corps législatif ne tardera pas à être juge de toutes ces questions, puisqu'enfin le budget extraordinaire de 1870 va lui être soumis; mais déjà l'on se demande si l'objet de la loi du 18 avril 1869, c'est-à-dire la division des deux budgets, n'est pas condamné d'avance. Les travaux de la commission chargée de réformer l'organisation de la ville de Paris et celle du département de la Seine concluront peut-être au rapport de cette loi. Selon que le mode de nomination du conseil municipal inspirera plus ou moins de confiance dans l'indépendance de ses membres, la division des deux budgets et surtout le vote du budget extraordinaire par le corps législatif paraîtront moins indispensables. Avec l'élection directe par le suffrage universel, cette mesure offrirait une contradiction manifeste. Il nous reste donc à examiner de quelle solution semble susceptible la seconde question dont le corps législatif sera prochainement saisi, et à indiquer quelques-uns des systèmes déjà formulés sur ce point si important de notre régime intérieur.

III.

L'organisation municipale de Paris, telle qu'elle subsiste encore, ne date ni du second empire ni de la dictature qui l'a précédé. C'est un décret du gouvernement provisoire de 1848 qui a dissous le conseil municipal élu du régime constitutionnel de 1830 et rétabli le maire de Paris avec le nom et les pouvoirs qui rappelaient l'ère républicaine. Les lois du 5 mai 1855 et du 16 juin 1859 ne firent qu'homologuer le décret du gouvernement provisoire et rendre à la commission municipale le nom de conseil ainsi qu'au maire de Paris la qualification de préfet de la Seine, sans rien changer au système autoritaire de l'administration; les décrets du 23 mars 1852 et du 9 janvier 1861, en étendant considérablement les attributions du préfet de la Seine, ont voulu rendre définitif le régime provisoirement établi. « Il appartient à l'empereur, disait M. Haussmann dans un discours de 1864 à l'Hôtel de ville, de nommer le conseil municipal de Paris; ce n'est pas un état de choses provisoire, c'est l'exécution d'une loi organique rendue dans des circonstances qui en accroissent la force et en assurent la durée. » Et, pour achever de détruire tout espoir de modification future, il rappelait que dans la discussion de la loi organique de 1855, lorsqu'on avait demandé de réserver la question du régime municipal de Paris, le rapporteur, M. Langlois, avait, aux applaudissemens de la chambre, déclaré énergiquement qu'il fallait en finir avec le régime provisoire de la

capitale, dont le moindre inconvénient était d'irriter les aspirations sans les satisfaire. Enfin, ajoutait M. Haussmann, « pour que nul parti politique ne fût tenté de chercher un moyen de protestation et de polémique dans l'organisation des communes limitrophes, la commission du corps législatif avait proposé elle-même par amendement que tous les conseils municipaux du département de la Seine fussent nommés également par l'empereur. Il était impossible que le législateur affirmât sa pensée avec plus de solennité et de persistance. C'est qu'en aucune matière il ne se prononçait avec plus de *sagesse* et de *certitude*. »

On se souvient du bruit que fit ce discours. La polémique, depuis longtemps déjà engagée sur l'organisation municipale de Paris, s'en empara avec une nouvelle ardeur; la théorie des nomades et l'affirmation que Paris n'appartient pas aux Parisiens soulevèrent des orages qui ont fini par balayer la théorie et emporter l'affirmation. Que sont devenues la *sagesse* et la *certitude* de 1865? Les hommes ont disparu, et les institutions prétendues définitives sont de nouveau mises à l'étude pour subir une réforme complète.

La première question à résoudre est celle de l'organisation du département de la Seine. Si l'on considère les charges qui résultent pour ce département du voisinage de Paris, si l'on établit la proportion entre les ressources départementales proprement dites et les dépenses de même nature (telles que le service des aliénés et celui des enfans assistés, par exemple, qui, dans le département de la Seine, coûte près du tiers de ce que paie la France pour le même objet), on trouvera que la ville la plus riche de l'empire est située dans le département le plus pauvre. — Il y a donc équité stricte à ce que Paris intervienne dans les affaires du département, non-seulement pour le paiement des dépenses, mais encore pour l'administration; aussi d'une part le préfet de la Seine est le véritable maire de Paris, et de l'autre les soixante membres du conseil municipal de la ville font partie en même temps de la commission départementale, qui se compose en plus de douze représentans de Sceaux et de Saint-Denis. Les soixante-douze membres sont en ce moment nommés par l'empereur, ainsi que les conseillers municipaux des communes suburbaines. On sait que celles-ci vont rentrer dans le droit commun, quel parti prendre pour la représentation du département lui-même? Comment se fera la nomination du conseil-général ou de la commission départementale? La confiera-t-on au corps législatif en même temps que celle des conseillers municipaux de Paris? Avant tout, veut-on conserver le département de la Seine tel qu'il est? On a souvent proposé de laisser la ville de Paris seule et de rattacher les arrondissemens de Sceaux et de Saint-Denis au département de Seine-et-Oise. Il paraît difficile, depuis

l'établissement des chemins de fer, après les changemens que le système nouveau des voies de communication a introduits dans les habitudes du public, que la division territoriale de 1790, accomplie à la hâte, subsiste sans subir de graves remaniemens. Quoi qu'il en soit, on concevra avec peine que sous une forme ou sous une autre Paris ne soit pas entouré d'un territoire annexe soumis, pour la police et le régime financier et administratif, à une même autorité, lié en un mot avec la capitale par des rapports étroits. Ce premier côté de la question a son importance, et le ministre de l'intérieur l'a particulièrement recommandé à l'étude de la commission qu'il a instituée le 5 février dernier.

Quant à la partie la plus épineuse du problème, la représentation municipale de Paris, il y a déjà un point hors de doute, c'est que le mode encore en vigueur ne sera pas conservé. L'hésitation ne commence que sur le régime à y substituer. Peut-on soumettre Paris au droit commun et lui accorder la liberté, dont jouissent les autres communes, d'élire son conseil? Avant tout, il faut bien se rendre compte de la signification complète de ces mots : la liberté communale. Le régime municipal peut avoir non-seulement la liberté pour origine et pour base, mais encore, selon une formule consacrée, pour *couronnement*. Il a la liberté pour origine quand les citoyens nomment eux-mêmes leurs représentans, élisent le conseil municipal; il a la liberté pour couronnement quand les maires et adjoints, c'est-à-dire le pouvoir exécutif de la commune, sont nommés aussi par les citoyens et sont plus ou moins indépendans d'autorités supérieures dans l'exercice de leurs fonctions. Veut-on cette double liberté dans le régime municipal de Paris? On ne saurait nier que les élémens de la population parisienne ne diffèrent singulièrement de ceux qui forment toutes les autres agglomérations de citoyens. C'est une masse mobile, passionnée, composée en partie d'élémens nomades, dans les hautes sphères de la société aussi bien que dans les moindres. L'ambition et les plaisirs, non moins que l'appât des gros salaires et les nécessités de l'industrie, renouvellent sans cesse cette multitude d'hommes, dont un petit nombre seulement naît, vit et meurt dans les mêmes murs. Cette foule capricieuse et mobile doit-elle exercer sur le pays une influence prépondérante? Si Paris comme capitale diffère de toutes les autres communes, il nous semble que la logique ne défend pas d'appliquer à des situations dissemblables un régime différent; néanmoins la raison et l'expérience commandent de ne pas frustrer entièrement la ville de Paris des garanties du système électif, sans lesquelles on dérogerait à ce principe des sociétés modernes, que l'impôt doit être voté par celui qui le paie.

Toutefois, nous n'hésitons pas à le dire, avec les dispositions

d'esprit où se trouve le corps électoral de Paris, la solution la moins heureuse serait celle qui remettrait au suffrage universel et direct, s'exerçant dans les conditions actuelles de domicile requises pour le droit à l'élection des députés, la nomination des membres du conseil municipal. Si le respect des minorités est chose désirable, si la tyrannie du nombre doit être évitée, on ne pourrait voir l'oubli du droit des minorités plus complet, et la prépotence du nombre plus brutale que dans l'application, à Paris, d'un pareil système. Personne ne niera que le suffrage universel, tel que la loi électorale le constitue, introduirait un seul élément de la population au conseil municipal et dans des vues bien éloignées des intérêts communaux. On s'est plu, depuis que nous faisons l'expérience du vote universel, à remarquer l'intelligence avec laquelle les suffrages différaient de nature et de caractère, selon qu'ils s'appliquaient à des élections de députés, de conseillers-généraux ou de conseillers municipaux. Tel candidat qui se présentait avec succès pour obtenir l'un de ces mandats n'était pas choisi par les mêmes électeurs pour en obtenir un autre. On a donc argué de cette aptitude du suffrage universel pour appliquer les mêmes conditions d'électorat dans toutes les élections générales ou locales. Cependant il n'y a pas d'illusion à se faire. Paris n'est ni Londres, ni Washington, ni New-York; le conseil municipal serait élu surtout au point de vue politique, et un conseil de quarante, soixante ou quatre-vingts membres prétendrait bien certainement, comme représentant direct de la capitale, exercer une influence décisive sur les destinées du pays. Pour éviter un mal, on serait tombé dans un pire, et la commune révolutionnaire ferait à coup sûr regretter la commission impériale.

Les inconvéniens de l'investiture gouvernementale et de l'élection directe étant notoires, vaut-il mieux confier la nomination du conseil municipal de Paris au corps législatif, déjà investi du vote du budget extraordinaire de la ville? Les objections à ce système sont nombreuses et paraissent concluantes. Le principe sur lequel il se fonde est encore l'axiome prétendu que Paris n'appartient pas aux Parisiens; par contre, il viole la loi universellement reconnue que c'est aux vrais représentans des contribuables à voter l'impôt. Que la capitale de la France renferme beaucoup d'étrangers, un grand nombre de provinciaux, une foule d'ouvriers de passage, soit. Encore est-il impossible de soutenir que les propriétaires qui paient l'impôt foncier, les marchands qui paient l'impôt des patentes, les locataires qui acquittent l'impôt personnel et mobilier, seraient vraiment représentés par les députés des départemens. L'état a pu logiquement être investi, sous un régime autoritaire, du droit de nommer des conseillers locaux devenus en quelque sorte des fonc-

tionnaires administratifs, il a bien eu à certaines époques le pouvoir exclusif de faire des lois, comme il n'a cessé d'avoir celui de les exécuter; mais le bon sens ne proteste-t-il pas contre la désignation d'un conseil municipal faite par les représentans de localités étrangères, au moment même où l'on témoigne l'intention de rentrer dans les vraies conditions de la liberté? — En dehors du droit de faire cette désignation, quelle aptitude y apporteraient les députés des départemens? S'ils ne sont point les représentans des Parisiens, connaissent-ils du moins les besoins, les usages de cette grande ville? Puisqu'on essaie d'enlever à la représentation municipale de Paris une origine purement politique, il ne faut pas la lui rendre par une voie détournée, moins franche et tout aussi dangereuse. La majorité du corps législatif ferait tout naturellement de cette élection une affaire de coterie ou de parti. Les intrigues de couloirs et de bureaux remplaceraient ou les abus des désignations gouvernementales ou les violences des journaux et des réunions publiques. Il y a plus : on peut prévoir le cas où cette désignation deviendrait très dangereuse pour la considération de la chambre elle-même et conduirait à des attaques contre son autorité. Que le conseil municipal ainsi nommé suspende ou poursuive, par exemple, les travaux qui occupent tant d'ouvriers, et le corps législatif sera populaire ou impopulaire; que les taxes municipales soient élevées ou amoindries, et la responsabilité en remontera bien vite à l'assemblée d'où le conseil tirera son origine, et qui lui aura véritablement donné son mandat. Illogique, impuissant ou dangereux, ce système ne paraît guère admissible.

Les inconvéniens que nous venons de signaler ne pourraient-ils être atténués en partie? Ne peut-on enfermer le choix de la chambre des députés dans certaines catégories de personnes dont la compétence et l'honorabilité ne donneraient lieu à aucune objection? L'agglomération parisienne se compose de catégories très distinctes, divisées par des intérêts sérieux et permanens, les industriels, les commerçans, les professions libérales, la magistrature, l'université, l'administration, les oisifs eux-mêmes. Chacun des élémens principaux de la population veut et doit être représenté dans le conseil municipal. Pourquoi ne pas imposer au corps législatif l'obligation de faire légalement ce que le gouvernement de la restauration et celui de l'empire ont toujours exécuté en fait, à savoir, de prendre dans l'Institut, les cours et les tribunaux, le conseil des ponts et chaussées, la chambre et le tribunal de commerce, parmi les notaires et les avoués aussi bien que dans les rangs des habitans notables, des membres appelés par leurs aptitudes spéciales à décider de tout ce qui intéresse la ville? Cette limitation de choix répondrait peut-être à une des objections précédentes; toutefois elle ne remédierait en

rien aux inconvéniens que l'immixtion du corps législatif dans les affaires de la ville de Paris entraînerait pour lui-même. Si d'ailleurs le principe des catégories pour la représentation de Paris est bon et applicable, pourquoi l'introduire par un moyen détourné? Pourquoi ne point l'admettre directement, comme nous l'avons proposé ici même (1), et comme on pourrait y arriver à l'aide d'institutions déjà existantes? Les membres du tribunal de commerce, les conseils des prud'hommes sont nommés à l'élection; que les électeurs de ces magistrats consulaires choisissent un certain nombre de conseillers municipaux représentant l'élément industriel et commercial. Les avocats, les agréés, les avoués, les notaires élisent leurs chambres de discipline; que les bâtonniers, les présidens siégent aussi à l'Hôtel de ville, que l'Institut y envoie des savans et des artistes, les cours et tribunaux des magistrats, les facultés, les conseils de l'université et des ponts et chaussées des représentans des lettres et des sciences; l'on obtiendrait ainsi des mandataires compétens de toutes les fractions de la population de Paris. Quoique l'élection se fît en quelque sorte à deux degrés, ce serait encore l'élection réelle et sérieuse, et l'on pourrait dire que l'administration municipale aurait la liberté pour origine. Enfin nous remarquions, en présentant ce système, que, dans toutes les communes, quand il s'agit de voter des emprunts et des impôts, la loi adjoint aux conseillers municipaux un nombre égal des citoyens les plus imposés. A Paris, cette disposition n'a jamais pu être appliquée; rien ne paraît plus logique que de revenir sur ce point à la loi commune, et peut-être même de faire de ces notables les plus imposés des conseillers ordinaires.

On ne peut objecter qu'une chose, à ce qu'il semble, au système que nous rappelons sommairement : il blesse nos habitudes, il n'est pas en apparence conforme aux traditions, quoiqu'en réalité il se borne à ériger en loi un usage constant; il offense notre culte pour l'égalité. On ne se représente pas volontiers, réunis pour une œuvre commune, mais à des titres divers, ces magistrats, ces ingénieurs, ces savans, ces artistes, ces propriétaires, à côté de commerçans, de patrons et sans doute de contre-maîtres d'industries, si ce n'est même d'ouvriers. Les souvenirs des trois ordres aux états-généraux nous importunent, et notre amour de l'uniformité se révolte contre une assemblée ainsi composée. Il n'y a donc pas lieu d'insister sur un mode dont la simplicité n'est pas, à vrai dire, le premier mérite; mais alors que notre système électoral tout entier peut être l'objet de modifications utiles, qu'il nous soit permis de prendre la nomination des conseillers de la ville de Paris comme un exemple des réformes qu'il serait le plus désirable d'opérer.

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1863, — *Paris, ses finances, ses travaux publics, depuis le commencement du siècle.*

Pour l'élection des députés au corps législatif, on conçoit que, les aptitudes générales à l'électorat une fois fixées, les aptitudes locales et la condition de domicile soient d'une importance secondaire. Avec la division du territoire en circonscriptions et l'attribution d'un seul député à chacune d'elles, on peut dire que l'élu la représente d'abord; mais comme l'œuvre du législateur s'applique au pays entier, il est non moins vrai de dire qu'il est le mandataire du pays lui-même. Le mandat local n'est que le moyen, le mandat général est le but. Chaque citoyen vote au lieu qu'il habite parce qu'il faut voter quelque part et qu'on ne peut voter qu'une fois; mais il n'importe pas essentiellement qu'il réside depuis plus ou moins longtemps dans ce domicile électoral, il suffit qu'un temps quelconque se soit écoulé depuis son arrivée dans la localité.

En est-il de même des élections d'intérêt local? Les affaires communales ne se font pas toutes au jour le jour, tant s'en faut; elles embrassent des périodes souvent longues, comme les impositions et les emprunts, les constructions d'édifices publics, voire l'achèvement des chemins. L'intérêt municipal sollicite bien autrement les habitans sédentaires que les hôtes passagers venus de la veille et qui s'éloigneront le lendemain. Un mot, pris souvent en mauvaise part et qui cependant éveille une foule d'idées et de sentimens respectables, caractérise ces intérêts : on les appelle des intérêts de clocher. Si cette distinction est vraie, il y a lieu de s'étonner qu'on n'ait pas senti la nécessité d'exiger des conditions plus rigoureuses de domicile pour les élections communales que pour la nomination des députés. Le seul moyen en effet de protéger les minorités contre la tyrannie du nombre, si dure dans les petites localités surtout, consiste à n'accorder le droit électoral, base de tout pouvoir, qu'aux personnes vraiment intéressées. Cette vérité est bonne à rappeler au moment où l'on veut faire de nouveaux et sérieux efforts pour diminuer les abus de la centralisation. En tout cas, si l'on ne modifie point les conditions de l'électorat municipal pour toute la France, et si la situation exceptionnelle de la capitale justifie un régime exceptionnel, il faudrait exiger de l'habitant de Paris une plus longue résidence que celle de six mois. Un délai de deux ou trois ans ne semblerait pas trop prolongé pour l'investir de ce droit redoutable de peser indirectement, à propos d'intérêts municipaux, sur les intérêts généraux du pays.

Chez un peuple où dominerait l'esprit conservateur, la préoccupation de l'intérêt social, au lieu de ce sentiment contradictoire et irréfléchi qui porte à diminuer les devoirs en multipliant les droits, la première et l'indispensable condition de l'électorat municipal devrait être le paiement de la cote personnelle et mobilière, c'est-

à-dire la constatation que le citoyen est chez lui et qu'il participe aux dépenses municipales. Dans ce cas seulement, on peut dire que la ville lui appartient et qu'il appartient à la ville; dans ce cas seulement, il apprend à surveiller les dépenses communales, à les restreindre ou à les développer. L'augmentation ou la diminution des centimes additionnels lui donne le plus profitable de tous les enseignemens; mais que dire de tous ces habitans des villes *rédimées* où, ainsi qu'à Paris, une dépense générale du budget rachète les petits locataires du paiement de la contribution mobilière et personnelle? Qui peut les avertir des besoins municipaux, les tenir en garde contre une administration dépensière? Ils n'ont pas cette règle de proportion évidente que l'impôt direct fournit au contribuable sur la marche de l'administration; ils se désintéressent des affaires locales, ou n'y portent qu'une attention capricieuse et intermittente, déterminée souvent par les passions les plus aveugles. Le rachat des contributions pour les petits logemens nous paraît aller contre le but le plus sérieux et le plus politique auquel un législateur puisse prétendre, celui d'attacher les citoyens au bien à réaliser par le prix dont ils le paient. D'ailleurs l'exonération est nominale plutôt que réelle, car le locataire contribue d'abord pour une large part aux impôts indirects, puis son loyer en est augmenté d'autant. Tant qu'on n'aura pas modifié en ce sens notre système financier, il est logique de ne comprendre parmi les électeurs municipaux que ceux qui acquittent la taxe personnelle et mobilière.

Quelques-uns de ces systèmes, d'autres encore, ont été discutés par la commission ministérielle. Une proposition a été faite pour donner à chaque arrondissement un conseil électif qui enverrait lui-même ses délégués au conseil municipal. On l'a repoussée vu la difficulté d'organiser les attributions de ces vingt conseils d'arrondissement et le danger de créer des occasions de conflit ou des centres d'opposition violente. Une autre s'inspirait du mode de votation qu'on appelle en Angleterre le vote cumulatif. Pour trois conseillers à élire par arrondissement, on demandait que chaque électeur eût trois voix, ce qui permettait à la minorité, en réunissant ses voix sur un seul candidat, d'avoir son représentant. Ce mode compliqué, qui pouvait faire faire un pas décisif au principe de la représentation proportionnelle, auquel appartient sans doute l'avenir, n'a point été adopté. Il en a été de même de la combinaison qui divisait le conseil municipal en tiers, dont le premier serait nommé par les grands corps de l'état, le second par différentes associations, la chambre des notaires, la chambre de commerce, le conseil de l'ordre des avocats, etc., le dernier enfin par le suffrage universel. On a cru un moment que la commission se résoudrait purement et simplement

à former pour les élections municipales une liste différente de celle qui doit servir aux élections politiques. Il en était ainsi avant 1848, et la nature des choses l'exige. Sur la liste communale figureraient les Parisiens de naissance et les habitans domiciliés depuis un temps plus long que les six mois requis pour l'inscription sur les listes ordinaires. A cette première condition suffisante pour l'électorat, on a voulu ajouter des conditions plus rigoureuses d'éligibilité; il a été aussi question d'adjoindre aux élus du suffrage universel des conseillers nommés par le corps législatif. Au dernier moment, la majorité s'est prononcée pour la nomination simultanée de quarante conseillers élus par le suffrage universel et de vingt par le gouvernement. Une fois admis le principe d'un long domicile, et le scrutin de liste étant de rigueur dans toute élection communale, nous préférerions à toute autre la proposition déjà faite au corps législatif par M. Ferry, député de Paris, qui consiste à faire élire par le suffrage universel trois conseillers par arrondissement, mais avec cette modification que chaque bulletin ne portât que deux noms, de façon que la minorité pût toujours faire passer un représentant.

Dans tous les cas, si l'organisation municipale recouvre à Paris la liberté pour base, on ne saurait s'aventurer plus loin. On peut discuter sur le mode de nomination des maires en général, vouloir qu'ils soient choisis par le gouvernement dans le sein du conseil municipal avec ou sans liste de présentation, aller même jusqu'à les faire élire par le conseil lui-même : au fond, si les maires n'avaient point à s'occuper d'élection, on ne tiendrait guère, et on aurait raison, à ce dernier mode; mais à Paris, où le mélange de l'intérêt local et de l'intérêt général ne permet pas de fractionner la ville en vingt municipalités distinctes et indépendantes les unes des autres, personne ne saurait admettre que le chef de toute l'administration pût être autre chose qu'un délégué du gouvernement, un fonctionnaire nommé par le pouvoir exécutif; sans cela, le maire de Paris jouerait bientôt le rôle des maires du palais.

IV.

La substitution d'un régime nouveau au système actuel, la nomination d'un conseil librement élu à la place de celui qui mérite plutôt le nom de commission, ne suffiront pas à garantir désormais le respect des droits de tous, et ce qui constitue, à proprement parler, la liberté. Il faut que la législation générale vienne en aide à la réforme administrative, et tempère le zèle exagéré dont un conseil municipal élu sous l'empire de préoccupations irréfléchies ne serait pas moins exempt qu'un fonctionnaire choisi par un sou-

verain désireux de laisser de son règne un monument magnifique. M. Haussmann s'est servi pour accomplir son œuvre de deux instrumens d'une égale puissance qu'il faut briser aujourd'hui, la prépondérance que l'organisation municipale lui assurait, les facilités que lui a laissées la loi d'expropriation pour cause d'utilité publique.

On ne saurait se lasser de montrer les imperfections et de signaler les dangers de cette législation. L'un des promoteurs de la loi de 1841, la dernière et la plus complète des lois promulguées sur cette matière, M. Legrand, directeur général des ponts et chaussées et des mines sous la monarchie de juillet, s'excusait souvent d'avoir participé à la rédaction d'une loi dont sa prévoyance redoutait la portée politique et sociale, mais que l'état des esprits hostiles aux grandes entreprises publiques rendait si nécessaire, alors qu'il s'agissait de faire regagner à la France l'avance que ses voisins avaient sur elle dans la création des chemins de fer. Cependant s'il était impossible en 1841, comme il le sera toujours, de définir exactement l'utilité publique et d'éviter les interprétations arbitraires, du moins à cette époque une loi seule pouvait prononcer l'utilité. Les choses ont bien changé depuis; d'une arme dangereuse, l'on a fait une arme terrible, irrésistible. Une loi de 1851 est d'abord venue étendre la zone des surfaces soumises dans les villes à l'expropriation, puis le décret du 20 mars 1852, en donnant au chef de l'état le droit de prononcer souverainement l'utilité publique, a réduit les conditions restrictives de l'expropriation aux proportions d'une simple formalité administrative : c'était ouvrir la porte à tous les abus.

Il est juste de reconnaître que l'administration de la ville s'est attachée à rendre l'expropriation peu cruelle pour ceux qui en ont été frappés. Elle a su calmer tous les regrets et vaincre toutes les résistances en distribuant des indemnités dont on n'aurait jamais supposé les chiffres il y a vingt ans; elle a, tant pour les propriétaires dépossédés que pour les locataires congédiés, créé un mouvement de capitaux qui doit être considéré comme la principale cause des progrès de la richesse publique à Paris, et sans lequel toutes les constructions qui ont modifié la physionomie de la ville n'auraient pu être achevées. Le trouble à cet égard a pénétré plus encore dans les esprits que dans les fortunes; chacun s'est habitué à perdre le respect de la propriété et le sentiment de la tradition si nécessaires dans notre société mobile, emportée vers la jouissance rapide de toutes choses. Aucune des garanties qui avaient paru suffisantes aux auteurs de la loi de 1841 n'existe aujourd'hui, ou du moins ne présente un caractère d'efficacité sérieuse contre le danger d'usurper sur la propriété privée. Les projets de la préfecture

de la Seine, préparés de longue main, en partie exécutés à l'avance par l'achat des propriétés à exproprier, afin d'éviter les renchérissemens de prix qui deviendraient inévitables, sont adoptés par un conseil qui délibère à huis clos. Le décret de déclaration d'utilité paraît sans que l'opinion ait été avertie. L'enquête qui la constate passe le plus souvent inaperçue, à moins de soulever, comme lorsqu'il s'est agi du jardin du Luxembourg, l'irritation non-seulement d'un quartier, mais de la ville entière. Aussi la formalité des enquêtes, qui dans les départemens, pour les routes, pour les chemins de fer, remue les populations et les amène en quelque sorte sur le lieu du combat, n'excite guère à Paris que la curiosité des rares visiteurs de plans aux mairies et la cupidité des hommes d'affaires spéciaux. Après l'enquête, une des prescriptions les plus salutaires était celle qui exigeait le paiement préalable d'une juste indemnité avant la mainmise sur les propriétés. C'était là un empêchement qui pouvait bien arrêter l'état, les départemens, les communes, tous peu pourvus d'argent ou qui n'en disposent qu'à bon escient; mais à Paris, avec les entreprises de gré à gré, avec les marchés à forfait, enfin avec les établissemens de crédit, la nécessité de l'avance n'a été qu'un élément de plus pour ces spéculations gigantesques où tant de profits de tout genre se sont réalisés, où banquiers, hommes de loi, architectes, sans compter l'armée des travailleurs du bâtiment, ont trouvé une mine d'or aussi riche que celles du Sacramento et de l'Australie.

Le moment est venu de remédier aux lacunes de la législation en matière d'expropriation publique. Il faut retourner le plus promptement possible aux prescriptions du législateur de 1841 et rendre à la loi ce que le décret du 26 mars 1852 lui a ôté, il faut enlever à l'état la faculté de prendre une propriété tout entière quand il n'a besoin que d'une partie de la propriété. Il faut réduire de même la zone de terrain dont on peut s'emparer de chaque côté d'une rue ouverte; en un mot, il importe de défendre non-seulement la propriété privée contre l'administration jalouse d'embellir les villes, mais de protéger les communes contre l'attrait d'une spéculation de terrains qui ne leur est permise à aucun point de vue. L'intervention du corps législatif dans toute demande d'emprunt peut obvier sans aucun doute à la plupart de ces inconvéniens, car presque toutes les grandes entreprises entraînent des emprunts; mais, outre que le contraire peut arriver, le vice légal n'en subsisterait pas moins, et, sous ce rapport comme sous tant d'autres, la législation dictatoriale de 1852 a révélé des inconvéniens et des abus.

Si nous signalons les lacunes ou les imperfections de la loi, c'est que nous ne voulons pas, comme on a été trop tenté de le faire,

rejeter tout le mal sur un seul homme, quelque important qu'ait été le rôle joué par lui. Assurément le nom de M. Haussmann recueillera une grande part de l'éloge ou du blâme prononcé sur les résultats de ces dix-sept années; mais sera-t-il seul à subir le reproche d'avoir compromis, à la recherche d'améliorations précieuses, les finances de la ville? Ne comprendra-t-on pas dans la même accusation tous ceux, ministres ou députés, qui ont approuvé les actes du préfet de la Seine, pallié ses torts, amnistié tous les moyens de trésorerie, sans lesquels M. Haussmann déclare qu'il sera impossible de faire rien de grand après lui?

Un spirituel critique, sortant du Théâtre-Français où venait de se jouer l'unique représentation des *Bâtons flottans,* disait de l'auteur : « Il lui était si facile de ne pas faire cette comédie! » Ce qui est plus facile encore que de ne pas faire une œuvre mauvaise, c'est de ne pas l'applaudir. Oui, quelque chose nous choque plus que les abus de pouvoir commis par M. Haussmann, ce sont les approbations que ses actes ont obtenues, et qui se sont si vite, chez les mêmes hommes, changées en reproches sévères; mais il faut laisser de côté ces questions personnelles et porter le débat plus haut. La véritable responsabilité des fautes doit être imputée aux vices de la législation et du régime politique qui a pesé sur la France de 1852 à 1868. En outre, une partie du public a concouru par sa connivence et par des spéculations de tout genre à cette métamorphose à vue d'œil que nous nous plaisions à montrer aux étrangers. A tout prendre, si le but ne justifie pas tous les moyens, le résultat, considéré en lui-même, obtiendra peut-être l'adhésion reconnaissante de nos descendans. La transformation de Paris n'a pas été seulement une entreprise qui a coûté cher, une œuvre d'art gigantesque faite pour éblouir les yeux. En excitant dans toutes les classes le goût du bien-être, plus encore, l'amour du luxe, cette longue et active administration de M. Haussmann a contribué, pour une large part, au développement général du commerce et de l'industrie; elle a servi la grande cause du travail. En satisfaisant aux besoins des classes les plus pauvres, en se préoccupant de l'instruction comme de la santé publique, elle a bien mérité des amis de la civilisation et du progrès.

BAILLEUX DE MARISY.

LA

SOCIÉTÉ DE BERLIN

DE 1789 A 1815

D'APRÈS DES CORRESPONDANCES ET DES MÉMOIRES DU TEMPS PUBLIÉS DE 1859 A 1869.

I.

LE MONDE ISRAÉLITE ET LES IDÉES NOUVELLES.

I.

Il y a d'étranges contradictions dans la vie des peuples. La période que la France considère volontiers comme la page la plus humiliante de son histoire, l'époque où elle perdit pour toujours ses colonies, où sa gloire militaire elle-même sembla s'éclipser, fut incontestablement celle de sa plus grande influence en Europe. Tout ce que l'état perdait en force matérielle, la nation le regagnait en puissance intellectuelle, grâce à l'essor incomparable de sa littérature et de sa philosophie. C'est ainsi que, cinquante ans plus tard, les idées allemandes allaient trouver le chemin de la France au moment même où le vainqueur d'Iéna tenait l'Allemagne écrasée sous son talon; le livre de Mme de Staël est de 1810. Tout le XVIIIe siècle fut à genoux devant l'esprit de la France. A toutes les cours de l'Europe elle envoie ses idées et jusqu'aux hommes qui doivent réaliser ses idées. Le mouvement littéraire de l'Allemagne doit en grande partie sa naissance et surtout la direction qu'il a prise à

cette impulsion française; il est difficile de dire ce que Wieland eût été sans Voltaire, Lessing sans Diderot, Herder sans Rousseau.

L'esprit français, qui était l'esprit du siècle, n'éveilla pas seulement l'esprit original de l'Allemagne, qui dormait; il pénétra aussi la société d'outre-Rhin, la haute société du moins; il lui imprima un caractère particulier, différent du caractère allemand proprement dit. Nulle part cette influence ne se fit sentir plus puissamment qu'à Berlin, où la trace des goûts français de Frédéric II n'a pas disparu encore même de nos jours, et continue après un siècle à donner au Prussien de la Marche la physionomie *sui generis* qui le caractérise, et où la raideur germanique et le clinquant slave s'associent d'une façon assez étrange à l'acuité de l'esprit français. Longtemps avant que Voltaire vînt à Potsdam, la politique religieuse de Louis XIV avait conduit à Berlin une colonie française qui ne fut point oublieuse de sa patrie, et qui prépara le terrain aux idées et aux hommes que la France devait envoyer en Prusse cinquante ans plus tard. La cour devint toute française à la mort du brave caporal qui avait su faire l'armée dont Frédéric II, son fils, devait si bien se servir. Dès lors l'éducation de la noblesse prussienne fut presque exclusivement française; ce sont les « philosophes » de Paris qui fournissaient les précepteurs; un collége français florissait depuis longtemps dans la capitale du nouveau royaume; l'académie de Berlin était présidée par un Français, Maupertuis; tout un quartier de la grande cité s'appelait et s'appelle encore « la ville française. »

L'exemple et la politique du grand Frédéric avaient permis en même temps à un autre élément social de se développer et de se produire. Sous un gouvernement tolérant et tutélaire, les Juifs avaient enfin osé sortir du *ghetto* moral où ils avaient été confinés jusque-là. Ils avaient acquis de grandes fortunes pendant la guerre, et commençaient à faire maison quand la paix fut venue. Ils se rendirent vite maîtres de la civilisation française, qui était à la mode et vers laquelle les attirait une secrète affinité. Si certaines vertus qui n'appartiennent qu'aux races libres, si les qualités françaises par excellence, la bravoure, la fierté, l'esprit chevaleresque, faisaient forcément défaut au descendant d'une race opprimée, il avait dans son esprit d'autres qualités qui lui permettaient de s'assimiler plus vite que l'Allemand la culture française. D'abord il possédait et il possède l'esprit proprement dit, la saillie, le goût des choses fines finement dites, le ton moqueur et la promptitude à saisir le ridicule, puis le bon sens, un certain rationalisme pratique, porté dans l'arrangement même de la vie, et qui fait le désespoir des natures rêveuses, incapables de le comprendre, partant promptes à le condamner. La sagacité pénétrante, l'intelligence ennemie des nuances qui échappent à l'analyse, comme des sentimens qui n'ont point de

caractère tranché, se trahissent d'ailleurs dans la vie des Israélites autant pour le moins que dans leurs œuvres d'esprit. La raison, qui dicte généralement les mariages juifs, l'esprit de famille, qui vient consacrer ces choix de la raison, — la tendresse des parens pour les enfans, le respect et l'amour des enfans pour leurs parens, — sont communs aux Juifs et aux Français. La noble habitude de s'entr'aider, si étrangère aux races germaniques, qui laissent à l'individu le soin de se tirer d'affaire et de se conquérir une place au soleil, la prudence et le goût de l'épargne, le désir de paraître, la parole facile, mille autres qualités qu'on trouverait à la réflexion, ne se rencontrent nulle part au même degré que chez le Français et l'Israélite. Ce n'est point l'effet du hasard si Henri Heine et Meyerbeer se sont si vite acclimatés de ce côté-ci du Rhin, et ont été en Allemagne comme des représentans intellectuels de la France.

Riches et en possession de la culture intellectuelle du temps, les Juifs de Berlin essayèrent de se rapprocher de la société, et comme ils rencontraient encore dans la bourgeoisie des préjugés que ne partageait plus l'aristocratie, élevée dans les idées des encyclopédistes français et philosophant comme eux, c'est vers la haute noblesse qu'ils tournèrent leurs regards. Elle ne se fit pas prier. Les jeunes gens, qui ne trouvaient dans la maison paternelle que le cérémonial et l'ennui qu'engendre infailliblement la vie des femmes aisées quand elles n'ont point cultivé leur esprit et qu'elles se refusent à combler ce vide par un peu de coquetterie, — les jeunes gens se réfugiaient volontiers auprès des belles et aimables Juives dont les riches parens avaient singulièrement soigné l'éducation intellectuelle. Ils y trouvaient tout ce qui pouvait les retenir : un grand luxe inconnu à la maison protestante, de l'élégance, beaucoup d'esprit naturel, et surtout une grande liberté, car les hôtes ne marchandaient pas trop leur indulgence à qui consentait à oublier leur origine. La noblesse de ce temps, — celle de Prusse aussi bien que celle de France, — était d'ailleurs toute pénétrée et comme enivrée des idées libérales qui étaient alors dans l'air, et les hommes de naissance n'eussent eu garde de déserter ces salons juifs où ils rencontraient non-seulement des femmes jeunes, jolies et d'un esprit moderne, mais encore une absence totale de préjugés, chose bien naturelle chez des émancipés d'hier, sans passé ni tradition dans une société dont ils ignoraient les lois et les principes. La noblesse d'ailleurs, si elle conservait encore quelque prévention, se sentait trop distante de ce monde parvenu pour en craindre le contact comme eût pu faire la bourgeoisie, et peu à peu tout ce qu'il y avait de distingué à Berlin y fut entraîné : après les diplomates, qui rompirent la glace, les gentilshommes de la Marche, enfin la fa-

mille royale elle-même par deux de ses membres les plus brillans.

Si la bourgeoisie se tenait à distance de cette société imbue des principes modernes, il n'en était pas ainsi des hommes de lettres et des savans. La capitale prussienne n'avait pas encore son université, mais elle était déjà le siége d'une académie célèbre. Depuis que Lessing y avait publié, avec Moïse Mendelssohn, les fameuses *Lettres sur la littérature* (1757), les écrivains de l'Allemagne entière y affluaient, apportant avec eux cette manière de voir, — dirai-je idéale ou libre? — qui est propre à la période classique de la littérature allemande, et qui ne tient nul compte de la morale de convention, parce qu'elle place hardiment l'instinct et le génie au-dessus des formes et des lois sociales. Les hommes de lettres, pauvres pour la plupart, appréciaient au moins autant que les hommes de noblesse, et pour les mêmes motifs, ce terrain neutre où ils pouvaient oublier la *res angusta domi* sans l'échanger contre le triste plaisir de la tabagie ou de la taverne. Le haut commerce chrétien en effet, peu nombreux d'ailleurs, se plaisait encore, à la façon allemande, dans la simplicité du ménage bourgeois; la classe moyenne instruite n'existait guère ou se formait à peine; le fonctionnaire mourait de faim ou était devenu une pure machine de travail, à moins qu'il n'appartînt à la haute noblesse, auquel cas il vivait strictement séparé de ses collègues roturiers. Nicolaï seul, l'ami de Moïse Mendelssohn et de Lessing, qui de libraire était devenu auteur et jouissait d'une fortune considérable, recevait parfois les savans; mais il n'aurait point réussi, quand même il l'aurait voulu, à fixer chez lui la noblesse instruite et dilettante. La cour, avant 1786, était triste; Frédéric II ne se montrait guère en dehors de son cher Sans-Souci, et la reine vivait séparée à Schönhausen. Les choses changèrent peu, du moins aux yeux du public, à l'avénement de Frédéric-Guillaume II. Le neveu du roi philosophe s'enfermait dans son « sérail de Potsdam, » entouré de ses maîtresses, de ses *rose-croix*, de ses piétistes et de ses favoris sans esprit, sans conviction et sans savoir, il ne s'occupait point de la société de sa bonne ville. Le relâchement moral de la nouvelle cour ne fut pourtant pas tout à fait sans action sur la noblesse prussienne, déjà préparée par l'exemple d'indifférence religieuse de l'oncle. Il s'était formé ainsi, dans les dernières années du siècle, un esprit berlinois tout particulier, mêlé de judaïsme, de *lumières*, comme disaient nos aïeux, et de quelque chose comme l'atticisme français. « L'esprit du XVIIIe siècle, disait Varnhagen, le règne de Frédéric II, le sol de Berlin, l'action de Moïse Mendelssohn et de Lessing, il avait fallu tout cela pour produire pareille floraison. »

Le premier trait d'union de ces élémens divers avait été en effet Moïse Mendelssohn, dont le caractère a fourni plus d'un trait au

type de la tolérance religieuse du XVIIIe siècle, à *Nathan le Sage*, de Lessing. Ce philosophe populaire, qui devait émanciper ses coreligionnaires, et qui émancipa du même coup les Allemands, avait eu des commencemens bien difficiles. Maladif, contrefait, pauvre, il était venu à l'âge de quatorze ans à Berlin (1743) pour y suivre un maître adoré, le rabbin Fränkel. C'est à peine s'il put vivre en copiant les commentaires du Talmud, et plus d'une fois il fut obligé de marquer son pain d'avance à l'endroit où il fallait s'arrêter, afin de s'assurer quelque chose pour le lendemain. Ajoutez l'exclusivisme des Juifs, plus grand encore que celui des chrétiens. On comprend tout le courage qu'il fallut à Mendelssohn pour lire et pour écrire des livres allemands, quand on se rappelle qu'en 1756, peu après son arrivée à Berlin, la communauté juive avait expulsé de la ville un enfant qui avait accepté d'un chrétien la commission de porter un livre allemand d'une rue à l'autre. Je ne dirai rien ici de l'œuvre littéraire de Mendelssohn, qui répandit en Allemagne le déisme anglais; je ne parlerai pas davantage de ce qu'il fit pour ses coreligionnaires; Mirabeau le raconta en son temps à la France dans son écrit sur *Moïse Mendelssohn et la réforme des Juifs*. Kant salua la *Jérusalem* du philosophe populaire, ce premier programme de la séparation absolue de l'église et de l'état, comme « l'annonce d'une grande réforme qui ne se ferait que lentement, mais qui embrasserait toutes les religions. » C'est ici l'action personnelle de l'homme plutôt que son influence littéraire qui nous intéresse. Il était parvenu à l'aisance, grâce au chef d'une famille juive qui, après avoir appris à l'estimer comme précepteur de ses enfans, l'avait associé à ses affaires. Il s'était marié et était entouré d'une famille qui l'adorait; mais sa situation était loin encore, vers 1760, de ce qu'elle devait être vingt ou vingt-cinq ans plus tard. Après avoir mûrement pesé le pour et le contre de toutes les religions, il était resté attaché au judaïsme, qui lui sembla la moins imparfaite, et il avait fait élever ses enfans dans cette foi. Ils en eurent beaucoup à souffrir d'abord. Les préjugés populaires étaient plus forts encore que la volonté du roi, qui désirait que « dans ses états chacun pût faire son salut à sa façon. »

« Ici, dans ce soi-disant pays de tolérance, écrivait alors Mendelssohn, je vis tellement resserré par l'intolérance que, pour l'amour de mes enfans, je suis obligé de me renfermer toute la journée dans une fabrique de soie. De temps en temps seulement je me promène le soir avec ma famille. — Papa, s'écrie la chère innocence, qu'est-ce donc que nous crient ces gamins-là? Pourquoi nous jettent-ils des pierres? que leur avons-nous fait? — Oui, cher papa, dit l'autre, ils nous poursuivent toujours dans les rues et nous insultent : Juifs, Juifs! Est-ce donc une si

grande honte que d'être Juif? — Hélas! je baisse les yeux et je soupire en moi-même : Hommes, hommes! où en avez-vous laissé venir les choses! »

Dans sa maison modeste, mais hospitalière, le philosophe pratique unissait encore d'une façon assez étrange les traditions patriarcales et sévères du mosaïsme à l'esprit d'émancipation du siècle. Le sabbat y était observé rigoureusement; sa femme portait le bandeau de velours qui doit cacher les cheveux de l'épouse israélite. Il maria sa fille Dorothée à la juive, à seize ans, et sans même la consulter. Il ne se doutait pas, l'excellent homme, que Dorothée, aussi bien que sa sœur Henriette, de belles intelligences toutes deux, mais exaltées et rêveuses, allaient donner un jour un démenti cruel à ses principes d'éducation en devenant de pieuses et ferventes catholiques. La maison de Mendelssohn, malgré sa simplicité et sa sévérité, n'était pourtant pas fermée aux *amis des lumières*, et l'auteur de *Sebaldus Nothanker*, celui que Goethe a immortalisé dans *la Nuit de Walpurgis* sous le nom du *proctophantasmiste*, Nicolaï en un mot, l'ami intime de Moïse, n'était pas le seul chrétien qui y fût admis. L'homme qui en littérature donna au déisme français et anglais son expression allemande forma de même dans la société le centre du mouvement qui se faisait en faveur de la philosophie du sens commun. Aussi était-il mal vu des anciens orthodoxes, qui gouvernaient despotiquement leur maison et leur paroisse de derrière la grille où ils trônaient en souverains, et qui réprouvaient les idées modernes aussi énergiquement que la parure, le théâtre et les autres joies mondaines. Si on les eût écoutés, il aurait fallu interdire aux filles d'Israël tout contact avec les chrétiens, qui ne pouvaient que les détourner de l'esprit de famille, traditionnel dans la nation proscrite.

Ce n'était pas là le compte de ces jeunes femmes qui, nées aux environs de 1770, avaient déjà profité des conquêtes de Mendelssohn en recevant une éducation plus libre et plus conforme aux tendances du siècle. Elles aimaient la lecture, et les romans anglais faisaient leurs délices. Elles avaient appris le français sans doute parce que leurs pères le trouvaient utile pour les mieux marier; mais elles tenaient à s'en servir, et avec qui parler français, sinon avec les jeunes gentilshommes qui revenaient de Paris? Rien de plus gênant d'ailleurs que d'être écouté lorsqu'on cause entre jeunes gens, et les parens du moins n'entendaient pas le français. Aussi « tous les élégans et les jeunes savans, écrit Schleiermacher à sa sœur (août 1798), qui veulent voir la bonne compagnie sans s'imposer trop de gêne se font introduire dans ces grandes maisons juives, où l'on accueille avec empressement tous les hommes de talent. »

Parmi ces salons juifs, celui du banquier Cohen se distinguait par son luxe et son élégance. On y jouait la comédie française, et Mme de Genlis surtout s'y était fait une véritable réputation d'actrice. « Que voulez-vous! disait-elle aux personnes étonnées de lui voir un art aussi consommé, j'ai joué la comédie toute ma vie. » C'était pourtant la maison du conseiller intime Éphraïm, où les officiers nobles et les gens de lettres aimaient le plus à se rencontrer. Un de ces derniers, doublé d'un mystique, d'un charlatan et d'un aventurier, Leuchsenring, — le *Pater Brey* de Goethe (1), le *Frank* d'Achim d'Arnim, — s'y plut même si bien qu'il voulut y faire son nid, et il s'en fallut de peu qu'il n'épousât la jolie fille du vieil Israélite. Le mariage manqua, et Leuchsenring quitta Berlin pour aller saluer à Paris l'aurore de la révolution. Il y fut suivi et gardé de près par Mlle de Bielefeld, autre victime de ce Cagliostro germanique. On dit qu'elle lui prépara dans la grande ville et se prépara à elle-même un long enfer avec d'étranges alternatives d'amour et de haine. Quant à la jolie et opulente Adèle Cohen, qui avait échappé à Leuchsenring, elle se maria bientôt après avec un grand seigneur prussien. Elle ne fut pas la seule de ses coreligionnaires à faire un brillant mariage. Le banquier Meyer, dont la maison rivalisait en richesse et en gaîté avec celles d'Éphraïm et de Cohen, avait deux filles dont le sort devait éclipser de beaucoup celui de leur petite amie, car elles étaient appelées à tenir le sceptre de la société élégante dans deux grandes capitales, à Berlin d'abord, à Vienne ensuite. Belles, aimables, distinguées toutes les deux, elles avaient été courtisées beaucoup dès leur première jeunesse. Lessing, dit-on, et Herder avaient essayé de plaire à Sarah (née en 1760); Goethe la trouvait charmante, et, bien qu'elle manquât un peu d'esprit, s'il faut en croire les méchantes langues, il correspondait avec elle assez activement. Mme de Genlis, qui donnait des leçons de français à Berlin, — car la marquise de Sillery, ne pouvant utiliser ses talens de comédienne, se résigna noblement à ce dur gagne-pain, — Mme de Genlis l'adorait, et le vieux prince de Ligne, ce type accompli du gentilhomme philosophe au XVIIIe siècle, en était vivement épris. Après avoir goûté, — pendant bien peu de temps, il faut le dire, — d'un triste mariage de convention, la belle Sarah se convertit au christianisme, revint à l'Ancien-Testament, et finit par épouser un gentilhomme livonien. La maison de la baronne de Grotthuiss devint une des plus brillantes de Berlin. Bonne, excellente même, malgré une vanité qui paraît avoir touché

(1) Outre cette pochade satirique, Goethe a laissé un portrait moins fantaisiste de l'homme à la cassette mystérieuse dans ses *Mémoires*, livre XIII. Nous y apprenons qu'il colportait entre autres choses dans cette célèbre cassette des lettres intimes de Julie Bondelli, l'amie de Jean-Jacques Rousseau.

à la folie, et en dépit d'une coquetterie assez innocente, mais très marquée, elle était néanmoins plus admirée qu'aimée. Elle eut des amis cependant, car que ne pardonne-t-on pas à une femme belle, gracieuse, riche, lorsqu'elle a un grand fonds de bonté et qu'elle désire plaire? Rahel, qui ne savait supporter les personnes qu'elle ne pouvait estimer, lui resta toujours dévouée tout en la jugeant parfaitement, car elle la place en tête de la fameuse liste des « quatre personnes les plus vaines » qu'elle ait connues. Les autres étaient le docteur Böhm, le major Gualtieri, le plus aimable des sceptiques, et un émigré français, le comte Tilly, qui jouait un rôle marquant dans les salons de Berlin et qui devait finir comme Gualtieri d'une façon tragique. La vanité de Mme de Grotthuiss avait quelque chose de naïf; « elle s'en faisait accroire à elle-même, nous dit Rahel, et se rendait à elle-même des visites de congratulation... Elle s'attribuait simplement tous les avantages et en était heureuse sans autre façon. Elle n'avait un peu de chagrin que si elle s'apercevait par hasard que quelqu'un pourrait bien la juger autrement qu'elle ne se jugeait elle-même. Pourtant, comme cela ne la trouble guère dans la bonne opinion qu'elle a d'elle-même, dans le grand et comfortable mensonge où elle s'est casée, elle y voit seulement une impertinence qu'il faut relever, comme tout autre désordre s'introduisant dans la société, mais une impertinence qui ne la touche guère personnellement. »

Plus belle et plus attrayante encore que Mme de Grotthuiss, sa sœur cadette, Marianne, semble avoir racheté par une intelligence plus vive ce qu'elle avait de moins que sa sœur en bonhomie et en coquetterie instinctive. D'une beauté moins junonienne, elle avait plus d'aisance et de désinvolture que Sarah. Au fond tout aussi prétentieuse que Mme de Grotthuiss, elle laissait moins voir ses prétentions, précisément parce qu'elle était plus intelligente. Froide et calculée, elle savait jouir du présent, non en étourdie, mais avec un dessein prémédité, comptant comme bonne prise tout ce qu'elle pouvait atteindre de jouissance, et sans se soucier de l'avenir. « Après moi le déluge! » avait-elle coutume de dire, et « sa belle bouche, son esprit enjoué, dit Varnhagen donnaient à ce mot si dur une grâce qui vous aurait fait y souscrire momentanément. » Les personnes sans jugement, comme Henriette Herz, ne virent en tout cela que de l'étourderie; Varnhagen et Rahel la pénétraient mieux et ne se laissèrent tromper ni par sa grâce ni par sa vivacité. Elle avait en effet une volonté très décidée et très précoce lorsqu'il s'agissait de ses intérêts. A l'âge de quinze ans, et à l'insu de ses parens, elle se convertit au christianisme pour se rendre plus facile l'entrée dans les grandes familles aristocratiques où elle brûlait de pénétrer. Il fallait cependant que cette naïveté de franc égoïsme,

comme il arrive souvent lorsqu'il se rencontre chez une femme jeune et très belle, fût étrangement séduisante pour les hommes. Goethe, qui approchait de la cinquantaine lorsqu'il la connut (1797), la trouva singulièrement aimable, et ne cacha pas le goût très vif qu'elle lui inspirait. Treize ans plus tard, aux eaux de Töplitz, Fr. de Gentz se plaint encore que le poète n'a d'yeux absolument que pour la belle Marianne, « la seule avec laquelle il aime réellement à se trouver. » Il faut dire que Goethe avait toujours eu un goût particulier pour ces charmantes natures à la française, dont le bon sens choquait ses compatriotes bourgeois comme un défaut de poésie, dont la gracieuse coquetterie prenait à leurs yeux les proportions d'un manque de pudeur. Les étrangers et les hommes du grand monde ne la jugeaient point si sévèrement. Le corps diplomatique de Berlin semblait se la disputer : l'ambassadeur de l'électeur de Saxe, le comte Gessler, s'éprit fortement d'elle, et, sans sa prévention indestructible contre la *juiverie*, l'eût certainement épousée. Le comte Christian de Bernstorff, alors attaché à la légation danoise de Berlin, plus tard ministre de Prusse, en était amoureux fou. Il fallut l'opposition formelle de son père pour qu'il renonçât à son projet de mariage, et à peine le vieux comte eut-il fermé les yeux que l'amoureux accourut offrir sa main à la belle Marianne : trop tard, hélas! car il arriva le jour même de ses noces avec un autre diplomate, plus mûr celui-là, et qui n'était autre que le prince de Reuss, de la maison souveraine de Reuss, alors ambassadeur d'Autriche à la cour de Berlin. Le fait est qu'elle lui était déjà promise, d'autres disent mariée secrètement, depuis plusieurs années. Le prince ne vécut guère, et en 1799 sa veuve morganatique, Mme d'Eybenberg, — c'est le nom que la famille de Reuss avait imposé à l'épouse, — quitta Berlin pour s'installer à Vienne, non pourtant sans revenir souvent dans sa ville natale. Elle s'était liée avec les plus grandes dames des deux cours, et la jolie Juive traitait avec les princesses de Courlande et les familles de Ligne et Clary sur un pied parfait d'égalité. Sa conversation vive et enjouée était fort prisée, et on goûtait particulièrement ses portraits à la Célimène qu'elle ne craignait même pas de confier au papier, à la grande terreur de ses amis. On dit que la moins charmante de ces ébauches à la plume ne fut point la silhouette qu'à la demande et sur une sorte de défi de Mme de Staël elle traça d'elle-même. Ressemblait-t-elle à l'original? Ce n'est guère probable, si Varnhagen, qui la connut après Iéna, alors qu'elle approchait déjà de la quarantaine, juge bien l'aimable épicurienne dont « l'ennui était amusant, dont l'égoïsme plaisait. »

Elle ne consentit jamais à devenir auteur malgré toutes les instances de ses amis littéraires et malgré l'exemple de sa sœur aînée,

qui avait écrit des nouvelles, des drames, des articles de morale et même de politique, la plupart du temps en français, et qui avait rencontré beaucoup d'approbation, comme il arrive quand une grande dame daigne mettre sur le papier quelques essais qu'on ne pardonnerait pas à un débutant à la veille de forcer l'entrée de la carrière littéraire. Les sœurs ne restèrent pas toujours dans la situation brillante où nous les avons vues d'abord. Mme de Grotthuiss sut encore se caser dans une honnête médiocrité quand la guerre eut ruiné son mari. La veuve du prince de Reuss, vivant toujours dans le présent, fut prise à l'improviste par la perte totale de sa fortune après Austerlitz. La belle parvenue, élevée dans le luxe et habituée au plus grand monde, allait connaître, avant de mourir assez jeune encore (en 1814), la pauvreté et l'abandon qu'elle entraîne. L'aimable égoïste regretta-t-elle de n'avoir pas fait son nid d'avance? Il est certain que ses dernières années furent assombries par un pessimisme un peu chagrin, triste consolation des intelligences vives et pénétrantes qui ne se laissent point imposer par les apparences de la comédie humaine, mais qui ne savent pas davantage deviner ou se créer par l'imagination un monde idéal où elles puissent oublier la réalité et ses misères.

Presque en même temps que Mme de Grotthuiss et Mme d'Eybenberg, deux autres jeunes Juives, les filles du riche banquier Itzig, de Berlin, avaient quitté les bords de la Sprée pour ceux du Danube, après avoir fait, elles aussi, de brillans mariages dans la noblesse. On le voit, l'esprit de tolérance de Frédéric II portait ses fruits, et le mariage mixte, naguère encore inoui à Berlin, devint un fait assez commun dans les dernières années du siècle, au moins dans la noblesse prussienne, alors plus libre de préjugés que la bourgeoisie. Les choses ont bien changé depuis; c'est aujourd'hui la classe moyenne, toute pénétrée de l'esprit d'indifférence religieuse prêché et pratiqué par les écrivains classiques, qui a renoncé à ses préventions, tandis que l'aristocratie, tristement dévoyée du noble chemin où elle s'était engagée de 1808 à 1815, est revenue à toutes ses préventions de caste et de race. C'est à dessein que j'emploie ces mots, car les préventions, il faut le dire, reposent uniquement sur l'antipathie de race et de caste; l'intolérance religieuse y entre pour bien peu. Le Juif est un parvenu aux yeux du hobereau allemand; il est l'étranger pour le bourgeois. Rien n'est tenace comme ces antipathies nationales. Si la France a pu les déraciner comparativement vite, c'est que l'Israélite ne se trouvait et ne se trouve chez elle qu'à l'état d'infime minorité. En Allemagne au contraire, comme en Hollande et en Pologne, il a été longtemps dans la situation et presque dans la proportion numérique du métis d'Amérique, et le préjugé qui le frappait était de la même nature

que celui qui frappe, au-delà des mers, l'homme de sang mêlé. Aussi la conversion ne changeait-elle absolument rien à ces rapports. Le préjugé n'a pas disparu encore sans doute, mais il tend à disparaître, et le mariage mixte, rare en France, devient un fait quotidien en Allemagne. Or il ne faut pas l'oublier, ce n'est point l'admission dans les salons, ce n'est pas l'accès ouvert aux dignités de l'état qui effacent les barrières invisibles entre les races comme entre les castes : c'est le mariage. Le plébéien romain eut raison de ne se croire vraiment l'égal du patricien que le jour où il eut enlevé la dernière de ses conquêtes, le *connubium*.

Quoi qu'il en soit aujourd'hui de ces relations entre Juifs et chrétiens, à l'époque dont je parle, les filles d'Israël ne semblent pas avoir eu trop de difficulté à pénétrer dans la noblesse brandebourgeoise. Le père Itzig du moins, qui n'était à son arrivée à Berlin qu'un petit prêteur sur gages, n'eut pas de peine à bien établir dans le monde ses douze enfans, dont chacun pouvait compter sur une fortune considérable, et qui tous avaient reçu une éducation aussi brillante que solide. Sa fille cadette, Cécile, devenue baronne d'Eskeles, fut un peu effacée à Berlin par son aînée, la belle Fanny d'Arnstein, qui à son tour se sentit un moment éclipsée par Mme d'Eybenberg, dont elle ne manqua pas d'être fort jalouse. Bientôt, « quand la bise fut venue, » la grande et belle Fanny prit sa revanche sur sa gracieuse et insouciante rivale. Parlant les langues modernes avec facilité et élégance, vive, intelligente, apportant de Berlin la liberté d'esprit que Frédéric II et Lessing y avaient acclimatée, elle fit, pour parler avec Varnhagen, de son salon à Vienne « un poste de mission » de l'esprit nouveau et de l'esprit berlinois. Le prince Charles de Lichtenstein vit la belle Prussienne et lui offrit sa main, son titre et sa fortune colossale, — la baronne d'Arnstein était devenue veuve tout récemment. Elle refusa cette offre accompagnée du désir impérieux de la voir se convertir. Les choses n'en restèrent malheureusement pas là, et cet amour du prince souverain entraîna une terrible catastrophe. Un chanoine laïque, le baron de Weichs, qui rivalisait avec le prince, le provoqua et le tua en duel. La capitale de l'Autriche témoigna en cette occasion toute sa sympathie et toute son estime à celle qui avait été la cause involontaire du malheur. Quant à elle-même, elle conserva longtemps le souvenir de cet amour, auquel elle n'avait point voulu sacrifier la religion de ses pères. Désormais, à chaque anniversaire de la mort du prince, elle s'enferma dans l'obscurité et la solitude pour prier. Elle ne vécut plus, à partir de ce jour, que pour sa fille et pour la charité : c'est ainsi que nous la retrouverons en 1813. Pour le moment, — nous sommes encore au XVIIIe siècle, — Berlin se consolait du départ de la baronne dans les salons de sa sœur aînée, Mme Sarah

Lévy (née en 1763), qui, après la mort de son père Itzig et jusqu'après Iéna, continua de tenir maison ouverte pour la noblesse et les beaux esprits de la Marche. Pourtant c'était là une maison plus française encore qu'allemande; on n'y parlait que la langue de Voltaire; l'éducation y avait été faite par un précepteur français, la plupart des hôtes étaient Français. Mirabeau y était venu assidûment autrefois; aujourd'hui le comte de Tilly et les autres émigrés y passaient leur vie, Mme de Genlis et Mme de Staël y paraissaient souvent. Revenons donc au monde allemand, et avant d'arriver chez Rahel Lévin, qui fut vraiment le soleil de cette constellation et l'âme de Berlin, entrons dans une autre maison juive, plus modeste que les palais opulens des Itzig, des Éphraïm, des Cohen et des Meyer, mais où nous trouverons, à défaut de grands seigneurs, des noms qui ont profondément marqué dans l'histoire de l'esprit allemand, et qui ne seront jamais oubliés. Rahel sut tout réunir et concilier : chez elle, nous rencontrerons des hommes de guerre et des diplomates, des artistes et des savans; elle se souciait peu du rang, du titre, de la renommée de ses hôtes et de ses amis : elle ne prisait que l'originalité et le naturel, le reste lui importait peu. Aussi sera-ce chez elle que nous pourrons étudier le mieux toutes les curieuses figures d'hommes qui composaient la haute société de Berlin de 1789 à 1815; mais pour voir en déshabillé les penseurs et les poètes du temps, ce n'est pas chez elle qu'il faut aller d'abord, c'est chez sa coreligionnaire et sa rivale, Henriette Herz. Nous y trouverons G. de Humboldt et Schleiermacher, Jean-Paul et le jeune Louis Börne, plus tard encore Chamisso, rassemblés autour de la belle et froide idole qu'on a coutume d'appeler la Récamier allemande.

II.

Henriette Herz (née à Berlin en 1764) avait été élevée d'après les plus strictes traditions mosaïques. Son père, le docteur de Lémos, dont la famille était d'origine portugaise, avait épousé une Juive française, et le ménage Lémos était un ménage modèle, chose qui n'est point rare parmi les Israélites. Les deux époux, qui rivalisaient d'orthodoxie et de rigorisme religieux, y joignaient de grandes vertus patriarcales, et leur affection réciproque, sincère et profonde, en avait pris je ne sais quelle teinte sévère. Ce puritanisme n'excluait cependant pas le soin des formes extérieures, ni le souci d'une culture intellectuelle assez analogue à celle qui distinguait la famille Mendelssohn. Comme il est d'usage dans les familles portugaises qui forment une aristocratie de sang parmi les Israélites, on y apprenait surtout les langues étrangères, et Henriette devait tirer un jour

gloire et profit même de cette instruction de linguiste. Un petit vieillard français, du genre de ceux que la gallomanie de Frédéric avait en si grand nombre attirés à Berlin, lui enseignait en même temps le menuet, afin que rien ne manquât à ses talens de société. Sans doute le théâtre d'amateurs qui égayait les maisons Cohen et Itzig lui était interdit; mais, à la façon du temps, on la laissa libre de lire les comédies qu'on lui défendait de jouer, et il va sans dire qu'elle lut du même coup tous les romans dont elle pouvait s'emparer, surtout les romans à grands sentimens si fort à la mode à cette époque. De bonne heure, elle attira l'attention de tous par sa beauté extraordinaire, et elle se rappelait encore avec complaisance, dans son extrême vieillesse, d'avoir été tout enfant remarquée et caressée par mesdames les princesses royales, sœurs de Frédéric II; ce fut à l'occasion de la fête israélite des tabernacles que la cour avait voulu voir, et où la petite Henriette apparut ravissante dans un gracieux costume blanc. Si elle se rappela toujours cet incident, elle n'oublia pas davantage les complimens que lui adressaient déjà les officiers de la garde royale.

A l'âge de douze ans et demi, elle fut fiancée au docteur Marcus Herz, soit que le père connût personnellement ce confrère très distingué et crût assurer ainsi le bonheur de son enfant, soit qu'il se servît d'un *schatchin* ou courtier conjugal, comme les familles israélites avaient coutume de le faire dans ces circonstances. Les années d'attente durent naturellement être plus longues qu'elles ne le sont d'habitude chez les Juifs, qui ont l'usage français de faire suivre d'assez près les fiançailles par les noces. Toutefois, dès que Henriette eut atteint l'âge de quinze ans, le mariage eut lieu. On a encore d'elle un portrait de ce temps, dû au pinceau de Dorothée Therbusch et qui la représente en Hébé : on le dit ravissant. Le célèbre Schadow, un des habitués de son salon et même un de ses intimes, a laissé d'elle un buste remarquable qui la montre à l'âge de vingt ans, et j'ai sous les yeux une gravure excellente du portrait qu'Antoine Graff fit d'elle en 1794, c'est-à-dire au moment de sa plus grande beauté, à trente ans. Il est vraiment difficile de se figurer un visage plus complétement beau. La tête, un peu petite, comme celle des statues antiques, est légèrement agrandie par une chevelure abondante, retenue, selon la mode du temps, par un simple ruban, un peu au-dessus d'un front pur, rond, mais qui manque peut-être de largeur. La figure ovale, la bouche extrêmement petite, pleine et fine à la fois, le nez absolument grec, sont comme illuminés par des yeux de la forme la plus pure, plus lumineux encore que profonds. Le fichu à la Marie-Antoinette, — les femmes allemandes n'avaient pas encore échangé la belle mode nationale dont parle Tacite contre la cravate lourde et masculine

d'aujourd'hui, — le fichu laisse voir la naissance d'une riche poitrine, et l'attache nette et gracieuse d'un cou rond et dégagé. On devine sa haute taille, — elle était aussi grande que la reine Louise elle-même, — et cette taille achevait certainement de donner à sa personne le cachet de majesté qui imposait si fort aux admirateurs de la *Muse tragique*, comme on l'appelait à Berlin. Cet air de grandeur ne fut toutefois pas assez prononcé pour qu'on ne s'éprît pas très humainement de *la belle Circassienne*, autre surnom que lui avait valu la blancheur de son teint. Depuis Guillaume de Humboldt, qui avait six ans de moins qu'elle et qui l'adorait à sa façon, c'est-à-dire avec une sentimentalité un peu voulue, jusqu'à l'ami de trente-trois ans qui demanda sa main quand elle en avait vingt de plus (en 1817), les admirateurs ne lui firent jamais défaut. Le beau Charles de La Roche, le fils de l'amie de Wieland et l'oncle de Bettina, — Schleiermacher, le pasteur romantique, — L. Börne, encore enfant, beaucoup d'autres moins connus, gravitaient dans son orbite; mais il semble qu'elle ait su les tenir avec une rare prudence, et tout en leur accordant une grande intimité, dans les limites de l'amitié la plus platonique.

Le docteur Marcus Herz, qui avait plus du double de l'âge de sa femme, ne paraît d'ailleurs pas s'être beaucoup préoccupé de ces incendies qui couvaient sans jamais éclater. C'était un disciple dévoué de Kant, et il avait écrit lui-même des travaux philosophiques estimés. Esprit pénétrant, clair, froid et positif, il était comme un étranger dans ce cercle de voyans et de romantiques qui s'assemblait autour de sa jeune épouse. En littérature, il en était resté à Mendelssohn et Lessing. Il avait été, comme ce dernier, fort choqué de *Werther*, et plus encore de la sensiblerie rêveuse que ce roman fit éclater, s'il ne la créa point. On comprend que les excès voulus, les enthousiasmes à froid, le sensualisme mystique de l'école de Frédéric Schlegel, ne trouvèrent point grâce devant cet esprit amoureux de bon sens. Il se contenta cependant de sourire, paraît-il, aux extravagances de la *ligue de vertu*, fondée par Henriette et qui préludait aux folies du romantisme. Le jeune Guillaume de Humboldt y jouait le rôle principal. Je ne citerai pas tous les hommes, les uns âgés, les autres haut placés déjà, les troisièmes destinés à la célébrité, qui appartenaient à cet ordre, où l'on se *tutoyait* tendrement, où l'on s'écrivait de longues lettres en caractères hébreux, où l'on échangeait bagues et silhouettes, où l'on se proposait « le développement moral » et « le bonheur par l'affection, » — mais sans devoirs, « car l'affection ne connaît point de devoirs, » — et où l'on supprimait « toutes les barrières d'une bienséance purement conventionnelle. » Rahel, on la reconnaît bien là, refusa de faire partie de cette franc-maçonnerie puérile. Toute jeune qu'elle était alors,

elle aperçut déjà le vide absolu que cachait toute cette phraséologie doucereuse. Les *ligueurs* se souvinrent longtemps d'avoir été pénétrés de la sorte par la jeune fille de seize ans. Il faut lire les lettres insipides de G. de Humboldt à Henriette pour se rendre compte de la pauvreté de toutes ces aspirations idéales. C'est, à la méthode et à l'expérience près, le même cours de morale qu'il fit quarante ans plus tard à Charlotte Diede, et qui, dit-on, était moins nécessaire à celle-ci que ne l'eût été « le moindre grain de mil. » La future femme de Guillaume de Humboldt s'était aussi égarée dans ce cercle, et s'y rencontrait avec une autre idole, — aucuns disent la fiancée secrète, — de son futur époux, Thérèse Heyne. Celle-ci quitta bientôt la ligue et le jeune baron pour épouser George Forster, le célèbre voyageur, qui devint député de Mayence à la convention nationale et tomba victime de la terreur. Sarah et Marianne Meyer, encore jeunes filles, Brenna de Lémos, la sœur de Mme Herz, Henriette et Dorothée Mendelssohn, les intelligentes et nobles filles du philosophe, Sophie Schubarth, la hardie amazone d'Iéna, qui se fit enlever à son premier mari par Clément Brentano, le frère de Bettina, — toutes les célébrités féminines de Berlin, en un mot, semblent avoir appartenu à cet étrange cénacle, dont Marcus Herz, le rationaliste, devait rire de bien bon cœur dans le cercle de ses amis, tous plus ou moins de la vieille école un peu voltairienne de Lessing et de Wieland.

Le contraste entre ces deux camps ne faisait cependant qu'augmenter l'attrait exercé par la maison d'Henriette Herz, dont la beauté était comme une des curiosités de Berlin. Mirabeau, lors de son séjour dans la capitale prussienne, n'eut garde de la négliger, et, comme Henriette parlait le français à merveille, elle put apprécier toute sa supériorité. « On oubliait tout quand il parlait, dit-elle dans ses mémoires après avoir donné un portrait repoussant de sa laideur; jamais je n'ai rencontré pareille élégance de langage au milieu de la passion, et il se passionnait facilement. » On comprend de reste qu'il se soit aisément passionné en présence de la belle Juive. S'il faut en croire ses contemporains, elle augmentait encore volontiers le pouvoir de son invincible beauté par une légère nuance de coquetterie qui ne devait point échapper à Mirabeau, nullement novice, on le sait, dans cette science délicate. Elle en convient d'ailleurs elle-même dans ses confessions. Il est vrai qu'on faisait dans ce cercle d'anatomistes moraux d'étranges distinctions et classifications entre « la coquetterie libérale et la coquetterie illibérale, celle qui se propose de captiver l'homme tout entier et celle qui se contente d'éveiller ses sens. » C'est Schleiermacher qui parlait ainsi, et il considérait la première de ces coquetteries non pas comme un défaut, mais comme « une qualité es-

sentielle de la nature féminine. » Aussi enseignait-il à Henriette que cette coquetterie protégeait les femmes de « l'humiliation d'être inactives dans l'amour depuis ses premiers commencemens. » Elle-même ajoute à son aveu l'observation un peu banale que toute femme peut toujours tenir un homme à distance, même après l'avoir attiré. Cela ferait croire, comme on est d'ailleurs tenté de le soupçonner, qu'elle appartint à la classe si redoutable des coquettes vertueuses, lesquelles ont la naïveté de se croire plus morales que leurs sœurs moins prudentes.

Le salon d'Henriette changea un peu d'aspect dans les dernières années du siècle. La *ligue de vertu* avait cédé la place au *cercle de lectures* dont Rahel fit partie, et qui dura jusqu'après la mort de Marcus Herz (janvier 1803). C'était le beau temps où chaque foire de Leipzig apportait un nouveau drame de Schiller ou un volume de Goethe, sans compter les étoiles de seconde grandeur qui gravitaient autour de ces astres. On se réunissait alors pour lire ces nouveautés à haute voix, et à rôles distribués lorsque c'étaient des drames. Henriette lisait remarquablement, et il se comprend qu'on aimât à l'écouter. L'élément aristocratique se mêla de plus en plus à son cercle. Le comte Bernstorff, que nous connaissons déjà comme l'amant malheureux de Marianne Meyer, Fr. de Gentz, le spirituel conseiller de guerre, à la veille de son évolution politique, encore enthousiaste de la révolution, mais déjà sur le point de se convertir, le comte de Dohna-Schlobitten, élève et ami de Schleiermacher, plus tard ministre d'état, et qui offrit à la belle Henriette, peu après la mort de Marcus Herz, une main qu'elle refusa; Gustave de Brinckmann, gentilhomme suédois fort distingué et grand ami de Fritz Jacobi et de Rahel, Ancillon, le futur ministre des affaires étrangères, Adalbert de Chamisso, le Français germanisé qui l'appelait « sa souveraine, » mille autres célébrités se pressaient dans son modeste salon, attirées par ce je ne sais quoi d'une maîtresse de maison accomplie qui, sans grande supériorité intellectuelle, possède cet art singulier qui ne s'enseigne ni ne s'apprend, et qu'on appelle l'art de recevoir. Sans doute Henriette avait l'esprit orné; elle avait lu plus que ne lisent généralement les femmes, même les plus instruites; elle parlait toutes les langues modernes avec une rare élégance, — elle se mit même plus tard à étudier le sanscrit, le turc et, Dieu me pardonne, le malais! — Elle a écrit des nouvelles, et pourtant, à en juger d'après ses lettres et ses mémoires, ce ne fut ni une intelligence supérieure ni surtout une individualité. Varnhagen l'appelle, du mot inventé par Goethe dans le *Wilhelm Meister*, une *Anempfinderin*, c'est-à-dire une personne sans spontanéité dans ses impressions et dans ses vues, qui saisit facilement les pensées et les sentimens d'autrui, se les assimile

et en porte les dehors au point de faire illusion à la plupart des hommes. « Sa vie a effleuré toutes les grandes individualités, disait le même observateur, mais elle n'a jamais pu s'en approprier que ce qu'il y a de moins important : la connaissance extérieure. Celle-là, il est vrai, elle a su la retenir dans toutes ses amitiés avec une grande persévérance et une rare constance. » Autrement dit, et pour me servir d'une expression familière, mais énergique, Henriette Herz ne fut jamais quelqu'un. Comment une personne belle, il est vrai, charitable et intelligente, mais aussi absolument dépourvue d'originalité et de personnalité, a-t-elle pu si longtemps imposer aux esprits supérieurs qui se rassemblaient autour d'elle? On le devine quand on songe qu'elle n'exerçait guère son empire que sur la jeunesse. Le ton avec lequel ses amis, même Schleiermacher et Dorothée Schlegel, parlèrent d'elle quand ils furent arrivés à l'âge où l'on ne prise plus guère que le naturel, la vérité et l'individualité, prouve que les illusions ne durèrent pas toujours. Au moment dont nous parlons, elles étaient encore entières.

On comprend que les étrangers qui passaient par Berlin cherchèrent à voir « la belle Henriette, » qui recevait tout le monde et que les originaux si nombreux de ce temps n'effrayaient pas plus que les apôtres non moins nombreux. L'ami de Mme de Staël, le bizarre poète de *Luther*, Zacharias Werner, rêveur et viveur à la fois, ce qui n'est point aussi incompatible qu'on pourrait le penser, se montra souvent chez elle pendant son séjour à Berlin. « Ses sourcils longs et touffus, ses yeux brillans, ses traits grossiers, ses cheveux en désordre et sa peau brune, qui semblait crier après le rasoir, » le signalaient aux curieux. Il venait en ce moment de divorcer pour la troisième, mais non pour la dernière fois, et il était encore tout plongé dans le péché, d'où il devait sortir avec tant de pieux éclat bientôt après. A côté du futur mystique, le capucin défroqué Fessler, l'auteur de *Marc-Aurèle*, tour à tour moine et spinoziste, précepteur et franc-maçon, professeur polonais et dramaturge allemand, auteur de divers romans en action qui étaient connus de tout le monde, converti au protestantisme, marié sans l'être, puis divorcé et remarié, fondateur de l'ordre des *évergètes*, et finalement favori du favori Bischofswerder. Jean-Paul et Schiller eux-mêmes, lors de leur séjour dans la capitale prussienne, aimaient à fréquenter la maison Herz, où ils étaient sûrs de trouver tout Berlin. Jean-Paul, naïvement logé chez Sophie Bernhard, protectrice en titre des poètes, femme intelligente et sensible, sinon jolie, Jean-Paul, qui fut la coqueluche de toutes les dames de Berlin, établissait le soir son quartier-général chez Mme Herz.

Il est difficile de se faire une idée de l'enthousiasme qu'éprou-

vaient les femmes pour ce romancier sentimental qu'on lit si peu aujourd'hui. Il avait déjà été fort gâté à Weimar, d'où il revenait en ce moment. A l'exception de Goethe et de Schiller, dont le goût classique ne pouvait guère s'accommoder de la forme débraillée de *Titan* et d'*Hesperus*, tous, même Herder et Wieland, y avaient fait du romancier l'objet d'un véritable culte. Trois des plus belles et des plus intelligentes dames du monde thuringien s'étaient littéralement jetées dans ses bras et avaient brigué l'honneur d'être ses *titanides*. C'étaient Charlotte de Kalb, à peine guérie de sa violente passion pour Schiller et de la douleur de l'avoir vu épouser Mlle de Lengefeld; Mme de Krüdener, bien éloignée encore de l'état de sainteté et de contrition où on la vit plus tard, à Paris, expier ses erreurs d'autrefois; enfin Émilie de Berlepsch, jeune veuve aussi belle qu'intelligente, et dont le commerce poétique et sentimental captiva le rêveur au point de lui faire oublier, à ce fils exemplaire, une mère qui se mourait en ce moment même. L'excellent Jean-Paul, au sortir de sa mansarde et qui se trouvait pour la première fois à pareille fête, en eut le vertige. « Ici tout est révolutionnaire, écrivait-il, et le titre d'épouse n'a point de valeur... Il y a dans cette société des mœurs que je ne puis peindre que de vive voix. Il est certain qu'une révolution, plus grande et plus intellectuelle, mais tout aussi meurtrière que celle de Paris, bat dans le cœur du monde. » Malgré ce dédain pour « le titre d'époux, » il avait failli se marier dans les forêts de la Thuringe. Ce fut même une jeune demoiselle de la cour de Hildburghausen qui avait manqué de donner sa noble main au romancier roturier. A Berlin, les ovations féminines continuèrent de plus belle. Les carrosses des grandes dames ne cessaient de s'arrêter à sa porte et d'y faire queue. Heureuses celles qui réussissaient à pénétrer auprès du grand homme, qui recevait ses comtesses et ses baronnes en pantoufles et en robe de chambre; heureuses celles surtout qui obtenaient un souvenir du poète, ne fût-ce que quelques poils de son caniche favori, pour les porter sur le cœur dans un médaillon précieux! L'intelligente comtesse de Schlabrendorf elle-même, l'amie de Rahel, en eut la tête tournée. La princesse Louis, sœur de la reine, la reine elle-même, qui invita le poète à Potsdam et se fit son *cicerone* à Sans-Souci, participèrent à l'ivresse générale. Le jeune roi, impatienté, finit par éclater en son style elliptique : « Trop de bruit autour de ce Jean-Paul! Comment donc parler d'un grand homme d'état ou d'un héros? Les femmes ne savent jamais garder la mesure! » Aussi refusa-t-il la sinécure qu'on sollicitait pour l'auteur de *Titan*. Jean-Paul n'en fut pas moins enchanté de son séjour à Berlin, où il admirait le mélange des classes, si inconnu encore dans le reste de l'Alle-

magne, et où il faillit se convertir à la religion nouvelle du romantisme. Les faveurs des grandes dames expliquent aussi sans doute le bon souvenir qu'il garda de la capitale prussienne :

« Elles lui savaient gré, dit finement Henriette Herz, de s'être dans ses œuvres si exclusivement occupé d'elles et d'avoir cherché à pénétrer jusque dans les replis les plus secrets de leur âme. Surtout les dames... du grand monde lui étaient reconnaissantes de ce qu'il les représentait bien plus idéales et de plus haute portée qu'elles n'étaient en réalité. Cela avait sa raison en ce qu'il les peignit avant de les connaître, et que partant il put à leur égard laisser libre cours à sa riche et bienveillante imagination. Celles qu'il connut plus tard firent naturellement tout ce qu'elles pouvaient pour le maintenir dans ses illusions, et pour lui paraître aussi idéales que possible. C'est ainsi qu'à vrai dire il n'a jamais réellement connu les femmes du grand monde, bien qu'il en ait tant vu plus tard, et celles dont il a fait une connaissance plus intime, il les a toujours mal jugées... Elles ne se montraient pas à lui telles qu'elles étaient, elles s'appliquaient à ne faire paraître que leurs côtés les plus brillans. Par là, son jugement se troublait à l'égard des femmes qui ne voulaient passer que pour ce qu'elles étaient en réalité, et je me compte parmi celles-là. »

Il perce dans ce jugement, on le voit, un peu de dépit féminin, et le dépit est clairvoyant. Jean-Paul parlait peu en effet de la belle, moins encore de la sensible Henriette, mais bien du « célèbre Herz et de sa grande savante femme. » Or si l'on voulait bien passer pour instruite, on n'en espérait pas moins être remarquée comme aimable.

Si Jean-Paul ne brûlait pas assez d'encens aux pieds d'Henriette Herz, une autre célébrité du temps, le grand doctrinaire du premier romantisme, Schleiermacher, ne lui ménageait ni son admiration ni ses sympathies. C'était le comte Alexandre de Dohna-Schlobitten, son élève, qui, en 1794, avait présenté son ex-précepteur, alors âgé de vingt-six ans, à M. Marcus et à Mme Henriette Herz. Deux ans plus tard, Schleiermacher revint à Berlin pour s'y fixer cette fois comme prédicateur à la Charité, et c'est alors que commença cette longue intimité qui ne cessa guère qu'avec le départ de Berlin du trop sensible pasteur. Tout le monde ne crut pas au platonisme parfait de cette liaison entre le traducteur de Platon et la belle Juive; mais tous les deux se défendirent toujours chaleureusement contre ces soupçons, qui ne semblent en réalité pas fondés pour qui a étudié avec soin la correspondance de Schleiermacher avec Henriette et avec sa propre sœur. Celle-ci était restée plus fidèle que le frère et à la tradition orthodoxe de la famille et à l'édu-

cation piétiste qu'ils avaient reçue parmi les frères moraves. Elle s'inquiétait, comme de juste, du salut de son frère dans la nouvelle Babylone, et surtout de son intimité avec une Israélite. Il lui avait écrit lui-même :

« Je vis surtout chez Mme Herz. Elle habite pendant l'été une charmante maisonnette dans le *Thiergarten*, où elle voit peu de monde, et où par conséquent je puis bien jouir de sa société. Je passe au moins une journée entière par semaine chez elle. Je ne pourrais faire cela qu'avec bien peu de gens; mais cette journée-là s'écoule pour moi bien agréablement, en alternant sans cesse les occupations et les distractions. Elle m'a enseigné l'italien ou plutôt elle me l'enseigne encore; nous lisons Shakspeare ensemble, nous nous occupons de physique, je lui communique un peu de ma science naturelle; nous lisons à bâtons rompus quelques pages d'un bon livre allemand; entre temps, nous nous promenons dans les belles heures du jour, causant bien du fond du cœur et sur les choses les plus importantes. C'est ainsi que nous avons fait depuis les premiers jours du printemps, et personne ne nous a dérangés. Herz m'aime et m'estime, si différens que nous soyons l'un de l'autre. »

La sœur de Schleiermacher, je l'ai dit, conçut de vives inquiétudes de cette liaison, et il eut toutes les peines du monde à la rassurer.

« Tu me croiras certainement sur ma simple affirmation que, dans mes rapports avec les femmes, il n'y a pas la moindre chose qu'on puisse mal interpréter avec une apparence de raison seulement. Dans tout ce que j'en ai dit, tu n'auras pas remarqué trace de passion, et je t'assure que je suis bien éloigné de tout accès de ce genre. Le temps que je passe avec elles n'est nullement consacré au seul plaisir; il contribue directement à augmenter mes connaissances, à inciter mon esprit, et je leur suis à mon tour utile en ce sens. Le fait que Mme Herz est Juive n'a pas paru tout d'abord produire une impression si défavorable sur toi, et je te croyais convaincue comme moi que lorsqu'il s'agit d'amitié, lorsqu'on a trouvé une âme organisée à l'instar de la nôtre, on peut et on doit faire abstraction de ces circonstances extérieures. »

Rien ne peint mieux l'époque, la nature allemande et l'individualité de Schleiermacher que ces apologies sans cesse répétées et ce mélange de naïveté et de pédantisme, de sentiment et de raisonnement, de liberté et de réserve. Toutes ces protestations cependant ne suffisent pas pour rassurer la sœur, et le jeune pasteur est obligé d'insister à tout moment pour la convaincre.

« Il est singulier que tu ne puisses pas, sans nous avoir vus ensemble,

te faire une idée exacte de mes relations avec Mme Herz. C'est une amitié très intime et très cordiale, où il n'est absolument pas question d'homme et de femme. N'est-ce pas une chose bien facile à imaginer? Pourquoi rien de plus ne s'en est mêlé et ne s'y mêlera jamais, c'est là une tout autre question; mais il n'est pas non plus si difficile d'y répondre. Elle n'a jamais produit sur moi un effet qui eût pu me troubler dans le calme de mon âme. Quiconque s'entend un peu à l'expression d'une figure reconnaît aussitôt en elle un être sans passions, et, quand même je voudrais céder à l'impression de son physique, elle n'a rien de séduisant pour moi, quoique son visage soit incontestablement très beau. Sa taille royale et colossale est tellement le contraire de la mienne que, même en me figurant que nous soyons libres tous deux, que nous nous aimions et que nous voulions nous marier, je trouverai toujours de ce côté-là quelque chose de grotesque et d'absurde dont je ne pourrais faire abstraction que pour des raisons tout à fait majeures. »

Il eût été difficile en effet d'imaginer un contraste plus complet que celui entre la « muse tragique » et le petit Schleiermacher, qui portait sa belle et fine tête sur un corps frêle et légèrement contrefait. Le public de Berlin, très porté à rire, se moquait déjà passablement du pasteur quand il sortait le soir de chez Henriette, une petite lanterne attachée au bouton de son habit, ou quand le *bijou*, — c'est ainsi que Fr. Schlegel et Mme Herz appelaient leur ami, — était suspendu au bras de sa majestueuse Melpomène. Il circulait même une charge où *la belle Circassienne* était représentée portant à la main un petit Schleiermacher sous forme d'ombrelle-marquise. — Sœur Charlotte n'était pas seule à s'émouvoir de cette liaison. Les autorités ecclésiastiques crurent devoir avertir le jeune ministre. On lui conseilla de quitter Berlin pendant quelque temps. « On n'était pas assez pédant, disait-on, pour s'opposer à la fréquentation des Juifs: les parens de son chef (l'évêque Sack) avaient été eux-mêmes très intimes avec Mendelssohn; mais pour ces bureaux d'esprit, ils ne plaisaient pas à l'évêque. S'il était par trop connu que le jeune prédicateur vivait si entièrement dans cette société, cela ferait mauvais effet dans le public. » Schleiermacher semble avoir facilement calmé ces inquiétudes; il eut plus de peine à persuader à deux amis de la maison, à Frédéric Schlegel et à Dorothée Veit, la fille de Mendelssohn, qu'il n'y avait que de l'amitié au fond de ses relations avec Henriette. Frédéric et Dorothée étaient en effet trop intimes l'un avec l'autre pour ne pas supposer pareille intimité chez le couple ami. Schleiermacher se plaint à plusieurs reprises à Henriette « de la complète inintelligence de Schlegel » dans cette affaire.

« Un jour, raconte-t-il, je m'étais aperçu que Schlegel et Mme Veit

avaient quelque crainte que je ne me trompasse sur moi-même, qu'il n'y eût de la passion au fond de mon amitié pour Mme Herz, que je ne le découvrisse tôt ou tard, et que je n'en fusse très malheureux... Voilà qui me parut trop fort après tout, et j'en ai ri comme un enfant pendant des heures entières. Que des personnes vulgaires croient à propos d'autres personnes vulgaires qu'un homme et une femme ne peuvent être intimes sans devenir passionnés et amoureux, cela est tout à fait en règle; mais ces deux-là à propos de nous deux! Cela me parut si étrange que je ne voulus pas même entrer en explications, et que j'assurai simplement sur ma parole à Schlegel que les choses n'en étaient pas là et n'en viendraient jamais là; mais la pauvre Mme Herz fut pendant quelques jours toute troublée de ce malentendu. Dieu merci, voilà tout aplani de nouveau, et nous suivons notre chemin sans nous laisser troubler. »

Il ne suffit pas aux deux amis de repousser les insinuations des autres, ils s'expliquent à eux-mêmes, tout en se tutoyant tendrement, pourquoi ils ne peuvent s'aimer d'amour. « Nous sommes liés par l'amitié la plus pure, la plus fidèle, la plus dévouée, s'écrie Henriette; mais jamais, jamais je ne pourrai, je ne devrai t'appartenir comme épouse! — Tu as prononcé une grande parole, répond Schleiermacher, car, si le vrai époux venait pour toi, si la vraie épouse apparaissait pour moi, que ferions-nous alors? » On n'a pas idée aujourd'hui de la virtuosité de cette génération dans la dissection du sentiment. Les lettres où les deux amis s'assurent qu'ils se développent et se perfectionnent mutuellement sont interminables. Tout le monde alors s'occupait plus ou moins de cette étude, qui enlevait toute fraîcheur aux sensations et aux impressions. On s'examinait comme des objets scientifiques, et les réflexions psychologiques forment pendant plus de trente ans le fond de toutes les innombrables correspondances du temps. « Ne pensons ni à l'espace ni au temps, ne songeons qu'à nous et à ce qui nous est le plus cher, le monde intérieur, le seul vrai, » écrit Schleiermacher à Henriette en trahissant le secret de toute sa génération, qui allait cruellement expier cette étrange erreur de compter pour rien le monde réel, les devoirs positifs, l'activité publique, et qui regardait avec *orgueil* (le mot y est) les hommes d'action qui ne savaient pas s'élever à ces hauteurs éthérées du pur sentiment, qui ne savaient affiner leurs âmes jusqu'à comprendre tant de délicatesse. « Encore un mot de ta sentimentalité, » écrit Schleiermacher une autre fois en envoyant à Henriette dix pages sur le délicat, le grand, le vrai, le noble, etc. Les larmes, les assurances d'amitié et les sensibleries de toute sorte alternent avec je ne sais quelle pathologie de l'âme; on analyse, divise, fendille à l'infini les idées morales, la plupart du

temps dans un langage emphatique et fatigant qui rappelle Klopstock et son cénacle. Ce langage-là, disait Henriette Herz plus tard, n'était que la forme des sentimens. Chaque temps a « sa monnaie de langage, celle d'alors était plus ornée, plus brillante que celle d'aujourd'hui, et elle ne passe plus; mais l'or dont elle était frappée était pur et vrai. » — Cela se peut, mais il faut avouer que c'était là une monnaie qu'on a bien fait de fondre.

D'ailleurs cette amitié chaste et ces subtiles discussions ne paraissent pas avoir suffi à Schleiermacher. Il avait fait la connaissance d'une jeune femme, Éléonore de Grunow, qui, depuis quelques années déjà, vivait dans un mariage malheureux et sans enfans. Elle n'aimait pas son mari, et cette raison eût suffi à Schleiermacher pour lui conseiller un divorce, quand même il n'aurait pas espéré l'épouser après la séparation. Son mariage n'en était pas un à ses yeux, puisqu'il lui manquait la « condition intérieure et essentielle du vrai mariage. » C'était un devoir moral, disait-il, de dénouer pareille liaison, fausse dans son principe, si toutefois les institutions civiles le permettaient. Quant à lui-même, il essaya de fuir l'objet de sa passion, et pendant près de deux ans se retira à Stolpe, dans les environs de Berlin, d'où il ne cessait cependant de correspondre activement avec Éléonore. Celle-ci se décida enfin, ce qui parut une bien grande faiblesse de caractère à Schleiermacher, à demeurer avec son mari, et à partir de 1805 cette liaison, qui avait beaucoup fait jaser à Berlin, fut définitivement rompue. Schleiermacher en fut accablé. La lettre qu'il écrivit à Henriette semble inspirée par une douleur vraie. A Éléonore elle-même il écrit sur un ton moins simple : « Mon esprit a la phthisie. Je me consume visiblement de jour en jour. Pourquoi est-ce que je ne meurs pas avec ce sentiment si net de ma fin prochaine? Ce n'est pas lâcheté, mais ce n'est rien non plus qui vaille beaucoup mieux : une faible lueur d'espoir, qui parfois m'apparaît de loin, et, pour pouvoir vivre un jour avec Léonor, fût-ce mille fois plus tard encore, je supporterais encore longtemps cette misérable vie. » Il se consola cependant, et quatorze ans plus tard, en 1819, venant à rencontrer par hasard Mme de Grunow dans un salon, il lui tendit la main : « chère Éléonore, lui dit-il, Dieu a pourtant bien fait les choses avec nous. »

Avec lui certainement, car il avait épousé, peu d'années après sa rupture avec Éléonore, la charmante Henriette de Willich, une jeune veuve de dix-huit ans, et dont le premier mari avait été très lié avec lui. Ce mariage fut très heureux, et, s'il faut en juger d'après les lettres des deux Henriette, la seconde, qui ne se donnait point pour une muse, avait infiniment plus de charme réel, de grâce féminine et de valeur morale, plus de sens surtout et d'originalité d'esprit que la première. Schleiermacher le sentit bien plus

tard, et il raillait même volontiers, nous dit Varnhagen, celle dont il avait dit quelques années auparavant : « Si jamais j'avais pu épouser Mme Herz, cela aurait fait un mariage capital, à moins qu'il ne fût devenu trop uni. Je me procure parfois le triste plaisir, ajoutait-il, de penser quelles personnes se seraient convenues, car souvent, quand on réunit trois ou quatre couples, on ferait d'excellens mariages, si l'on pouvait faire des échanges. » Ces paroles, si surprenantes dans la bouche d'un pasteur protestant, lui étaient évidemment inspirées par les nombreux ménages malheureux qu'il voyait autour de lui, grâce précisément à l'exaltation sentimentale qu'on apportait au mariage. « Rien n'est plus commun aujourd'hui que de tristes unions, et si du temps du Christ cela prouvait la dureté des cœurs, cela paraît venir à présent de la pauvreté et de la faiblesse des âmes. On ne sait pas dès le début arranger sa vie et son amour, et on n'y attache aucun but élevé, aucune idée. » C'est peut-être le contraire qu'il eût fallu dire.

III.

Le plus célèbre exemple de ces infortunes conjugales, H. Herz et Schleiermacher l'avaient tous les jours sous les yeux dans la personne de Dorothée Veit, la fille aînée de Moïse Mendelssohn, qui s'était étroitement liée avec Frédéric Schlegel avant de pouvoir l'épouser. C'est encore chez Mme Herz que Schleiermacher lui-même avait vu pour la première fois le chef de l'école romantique, et une amitié intime n'avait pas tardé à s'établir entre les jeunes gens. Frédéric Schlegel y dominait absolument, bien que Schleiermacher fût son aîné de quatre ans. Celui-ci s'était développé tard. Douteur et mystique à la fois, il avait été étouffé un peu dans sa première jeunesse par la sévérité orthodoxe de son père et des frères moraves qu'il avait eus pour maîtres. C'était un esprit d'une rare souplesse, grand orateur, grand travailleur, intelligence vive, prompte et pénétrante. Peut-être manquait-il d'originalité; il paraît en tout cas n'avoir pas eu assez de confiance en lui-même : sans Henriette Herz et Frédéric Schlegel, il se peut qu'il n'eût jamais écrit. Il est certain qu'il ne composa qu'à l'instigation de ses amis son premier et son plus célèbre ouvrage, les *Discours sur la religion* (1798). On sait les principes nouveaux que Frédéric Schlegel voulut introduire dans la littérature. Cette prétention d'ériger en devoir le caprice individuel, il la faisait valoir dans la vie comme dans la poésie, sous prétexte « de vivre la poésie, » comme il entendait « poétiser la vie. » Il fit vite la conversion de Schleiermacher, dont l'esprit mobile n'avait pas encore trouvé sa voie, et qui, dans cette période de transition (1796 à 1804), subissait volontiers des influences. Schleier-

macher devint le théoricien de l'école; il réduisit la religion à n'être plus que le « goût de l'infini » et « l'intuition de l'éternel; » il prêcha « la sanctification de l'individu, » le culte de l'originalité, la transformation de la vie en art et poésie. Il allait bientôt illustrer de ses commentaires jusqu'au pauvre roman où Frédéric Schlegel chantait la volupté divine. Dès la première rencontre des deux apôtres, qui, dans la suite, devaient si fort s'éloigner l'un de l'autre, Schleiermacher crut reconnaître une nature supérieure en Schlegel; il fut littéralement ébloui.

« C'est un jeune homme de vingt-cinq ans, écrivit-il à sa sœur (1799), d'un savoir si étendu qu'on ne comprend pas comment il est possible de tant savoir à un âge aussi peu avancé. Il a un esprit original qui dépasse de beaucoup tout ce qu'il y a ici d'esprit et de talent (et il y en a beaucoup). Dans ses manières, il a un naturel, une franchise, une jeunesse dont l'union avec cette supériorité intellectuelle est peut-être ce qu'il y a de plus merveilleux en lui. Il est partout bien accueilli, autant à cause de ce naturel que pour son esprit. Pour moi, il est plus qu'un compagnon agréable; il m'est d'une grande, d'une essentielle utilité. Je n'ai jamais été ici sans amis savans, cela est vrai, et pour toute science en particulier qui m'intéresse, j'avais à qui parler; mais ce qui me manquait totalement, c'est un homme à qui je pusse confier mes idées philosophiques et qui entrât avec moi dans les abstractions les plus profondes. Cette grande lacune, Frédéric la remplit de la façon la plus splendide. Non-seulement je puis épancher en son cœur ce que je possède déjà, mais encore, grâce au courant intarissable de vues et d'idées nouvelles qui vient sans cesse affluer à son esprit, bien des choses qui sommeillaient en moi sont mises en mouvement. Bref, pour mon existence dans le monde philosophique et littéraire, c'est une nouvelle période qui commence avec cette connaissance plus intime. Je dis plus intime, car bien que j'admirasse depuis quelque temps déjà sa philosophie et ses talens, c'est pourtant une de mes particularités de ne pouvoir introduire une personne dans l'intérieur même de mon intelligence, si je ne suis en même temps convaincu de l'honnêteté et de la pureté de son âme. Je ne puis philosopher avec une personne dont les convictions morales me déplaisent... »

Bientôt les deux amis se logèrent ensemble, et Schleiermacher raconte avec beaucoup d'entrain la vie qu'ils menèrent, travaillant, causant, se promenant et rêvassant. Il était toujours sous le charme.

« Pourtant, dit-il, le sens du « délicat » lui manque un peu. De même qu'il préfère les livres à gros caractères, il aime à trouver chez les hommes des traits grands et forts. Ce qui n'est que doux et beau ne le captive pas beaucoup, parce qu'il croit trop, d'après l'analogie de son

propre esprit, que ce qui ne paraît ni ardent ni fort est faible. Quoique cette lacune singulière ne diminue en rien mon amour pour lui, elle lui rend cependant impossible de découvrir complétement et de comprendre certains côtés de mon âme. Il sera toujours plus que moi, mais je le saisirai mieux et je le comprendrai plus complétement qu'il ne me comprendra. »

« Il me manque la douceur, la grâce qui gagnent l'affection, » écrivait Frédéric lui-même à son frère, et il semble que son extérieur ait été à l'avenant; il appelait plutôt l'attention que la sympathie.

« Une taille, dit Schleiermacher, qui, sans être élégante ni robuste, fait l'impression de la force et de la santé, une tête très caractéristique, visage pâle, cheveux très noirs coupés courts tout autour de la tête et sans poudre ni frisure, un costume qui manque d'élégance et qui est cependant fort distingué et *gentlemanlike,* — voilà ce qui peut te donner une idée de l'extérieur de ma moitié momentanée. »

Il va sans dire que la *moitié* dut faire partie du cercle intime qui se réunissait chez Henriette Herz. Si Frédéric ne fut pas tout à fait du goût de la maîtresse de maison, dont la nature, « toute de calme et d'ordre, » répugnait un peu à la « sensualité violente et débordante » du jeune apôtre de l'évangile nouveau, il eut le bonheur de faire grande impression sur l'amie intime d'Henriette, l'exaltée et malheureuse Dorothée Veit. Dorothée avait reçu de son père, Moïse Mendelssohn, l'éducation la plus soignée. D'une intelligence peu commune, elle était vite arrivée à se faire une opinion à elle sur les hommes, les choses et les livres (1). Son père l'avait laissée libre, comme c'est la coutume allemande, de choisir elle-même sa lecture, et elle s'était jetée de préférence sur les romans sensibles, si fort à la mode à ce moment du siècle. Son imagination, naturellement vive, s'y était encore enflammée, et elle se voyait déjà l'héroïne d'un roman sentimental, une Julie ou une Clarisse, lorsque le père Mendelssohn la maria, à peine âgée de seize ans, et sans la consulter, à un banquier juif qui avait toute sorte de qualités, sauf celles d'un héros de roman. Veit en effet n'était ni très jeune, ni très beau, ni d'un esprit brillant; son grand fonds de bonté et d'intelligence solide était de nature à ne se révéler qu'à la longue, et ne frappa point la jeune fille romanesque. Dorothée le considéra dès le premier jour comme un ami paternel plutôt que comme un époux bien-aimé. Elle se crut « incomprise; » elle sentit un vide qu'elle ne pouvait combler et qui la rendait malheureuse. Pourtant l'union des deux époux resta paisible et calme, en apparence du

(1) Le roman inachevé de Dorothée, *Florentin,* est bien supérieur à tous les drames et romans de Schlegel.

moins, jusqu'au jour où elle vit Frédéric Schlegel, à peine âgé de vingt-cinq ans, déjà célèbre, et qui venait de jeter le gant aux rois de la littérature allemande, à Schiller et Goethe (1). Cet acte d'éclat, qui était considéré comme un véritable exploit, entourait le jeune romantique d'une sorte d'auréole, et ses théories hardies et paradoxales achevaient de lui donner les apparences d'un être supérieur. Dorothée, qui avait sept ans de plus que lui, en fut subjuguée. La sympathie du premier moment devint bientôt de l'amitié, et l'amitié dégénéra vite en intimité. « C'est, écrivit-il dès 1798 à son frère, une brave femme, d'une valeur solide. Elle est très simple, et n'a de goût pour rien au monde en dehors de l'amour, de la musique, de l'esprit et de la philosophie. En ses bras, j'ai retrouvé ma jeunesse, et je ne puis plus imaginer ma vie sans elle. » Dorothée quitta la maison conjugale pour vivre avec Frédéric Schlegel, et on accusa Henriette Herz de n'avoir pas été étrangère à cette résolution. Son mari fit mine de lui défendre la maison criminelle des deux amans. Henriette eut le courage de braver l'opinion et de passer outre sur les ordres de Marcus Herz en soutenant que les coupables « habitaient des appartemens séparés. » Ce n'était pas encore une affaire commune alors qu'un éclat de ce genre. L'opinion admettait le divorce aussi facilement que la loi, elle n'admettait point l'adultère, et à cet égard les idées allemandes n'ont pas changé : aujourd'hui encore on pardonne et on approuve aisément la séparation, on est d'une sévérité extrême pour des liaisons secrètes. Aussi le monde jeta-t-il les hauts cris. Les amis furent plus indulgens. Schleiermacher ne fut point choqué malgré le caractère sacré dont il était revêtu. Un mariage comme celui de Veit et de Dorothée était pour lui « une profanation du mariage. » Il trouve même exorbitante la prétention du père de garder un des enfans qui « a absolument besoin des soins maternels et de l'éducation intelligente de Dorothée. »

Les deux amans avaient fini par fuir Berlin et par s'établir à Iéna auprès d'Auguste-Guillaume Schlegel, qui avait épousé la charmante et très admirée fille de Michaelis. Schleiermacher savait que la mésintelligence régnait dans le ménage, et il craignait que ses amis ne trouvassent pas chez le frère aîné un asile bien assuré. Il ne s'était pas trompé; à peine le couple fugitif était-il arrivé à Iéna, qu'Auguste-Guillaume se sépara de sa jeune femme pour la

(1) Ce fut en deux articles parus l'année précédente, 1796, dans le *Deutschland* de Reichardt, l'un intitulé le *Nouvel Orphée* et dirigé contre Schlosser, le beau-frère de Goethe, le second sur l'*Almanach des Muses* de Schiller. Les *Xénies* des deux poètes punirent sévèrement ces attaques du jeune audacieux. Pourtant Schlegel était encore alors dans la période d'admiration en ce qui concerne Goethe personnellement; il ne se tourna contre lui que dix ou douze ans plus tard dans les *Annales d'Heidelberg*.

laisser libre de donner sa main à l'illustre Schelling. Frédéric et Dorothée furent obligés d'aller chercher un refuge ailleurs.

« Ce sont là, disait Schleiermacher, de malheureuses complications qui ont leur source dans la contradiction de nos lois avec nos mœurs et auxquelles les hommes les plus vertueux ne peuvent souvent échapper... C'est une histoire bien malheureuse, et je plains de toute mon âme ces deux amis, qui n'ont à supporter tant d'ennuis et de chagrins que parce qu'ils ont agi plus simplement et plus honnêtement que le monde n'a coutume de le faire. »

Fichte lui-même, le sévère Fichte, cette personnification de l'impératif catégorique du maître et qui se trouvait alors à Berlin parce qu'il avait sacrifié sa position d'Iéna à ses opinions et à sa liberté, Fichte écrivit à sa femme, qui était restée à Iéna, pour lui recommander Dorothée :

« Je te dois et je dois à Mme Veit de te la recommander instamment. L'éloge d'une Juive peut paraître étrange dans ma bouche; mais cette femme a détruit la conviction où j'étais que rien de bon ne pouvait venir de cette nation. Elle a énormément d'esprit et de savoir, avec peu ou point d'éclat extérieur. Il y a en même temps chez elle une complète absence de prétention et une grande bonté de cœur. On n'apprend que peu à peu à l'aimer, mais alors aussi on l'aime de tout cœur. J'espère que vous serez amies. Elle n'est point mariée avec Frédéric Schlegel et ne le sera probablement jamais, car de grands obstacles s'y opposent; mais elle s'occupe de lui avec une tendresse touchante, et je considère ce choix comme le plus grand bonheur pour Schlegel, puisqu'il est le Schlegel qu'il est. Sans doute il vous sera toujours difficile de comprendre les relations où elle est avec lui; mais réfléchissez qu'il ne dépend point d'elle d'y rien changer. Schlegel ne peut être marié à elle nulle part, à moins qu'elle ne se fasse baptiser. Abstraction faite de l'odieux de cet acte pour une personne honnête qui possède d'ailleurs au fond du cœur la foi de tous les honnêtes gens, elle a encore une mère et des parens à qui, par cette démarche, elle plongerait le poignard dans le cœur. »

Ces difficultés cependant furent levées : Veit se conduisit envers Dorothée avec la plus grande noblesse. Non-seulement il consentit au divorce, mais encore il lui laissa ses enfans, lui fit une pension, la secourut dans la misère où elle allait tomber bientôt après son mariage avec Frédéric Schlegel, et jusqu'en 1811, lors de leur séjour à Vienne, veilla sur la mère de ses enfans, qui devinrent des hommes fort distingués et qui restèrent très attachés à Dorothée. La veuve de Moïse Mendelssohn avait d'ailleurs suivi dans la tombe le digne philosophe, et rien ne s'opposait plus à l'union légale des deux amans. Nous ne les suivrons pas dans leur odyssée à Iéna,

Weimar, Dresde, Paris, Cologne, Bonn et Vienne; nous ne ferons point l'histoire de leur misère, de leur constance, de leur éclatante conversion. Nous les retrouverons plus d'une fois encore sur notre chemin : Frédéric portant dans la foi nouvelle ses habitudes de bohême et d'épicurisme, Dorothée son ardeur, sa sincérité, son exaltation. Au moment où nous sommes arrivés (1799), ils mènent encore à Berlin « leur existence ennuyée et paresseuse, » — le mot est de Fichte, — et ils viennent de scandaliser le monde des lettres, comme ils ont déjà scandalisé le monde bourgeois. Bien que nous écartions à dessein l'examen des systèmes et des ouvrages de ce temps, bien que nous nous bornions autant que possible à l'étude de la société, qui n'a pas été faite encore, il faut nous arrêter un instant au singulier épisode littéraire qui émut l'Allemagne en 1798, et à l'œuvre bizarre qui fut comme le programme de la nouvelle école poétique, décidée à révolutionner la vie et les lettres, ou, comme disait Schlegel, à organiser « l'opposition contre la légalité positive et l'honnêteté conventionnelle. »

La *Lucinde*, — tel est le titre de l'étrange roman où Fréd. Schlegel annonçait le message nouveau, — n'est autre chose qu'un long dithyrambe fort ennuyeux et fort pédantesque en l'honneur des sens, du caprice et des « droits de l'individu. » L'auteur l'appelle une « apologie de la nature et de l'innocence sous la forme d'un poème cynico-sapphique. » Les Allemands ont un singulier besoin de justifier devant la raison chacun de leurs actes, et de le justifier au moyen d'un système. De là cette contradiction surprenante d'une nation d'originaux, — disons d'individualités pour ne pas prêter à l'équivoque, — qui manque totalement de spontanéité. Mme de Staël s'étonnait avec raison de l'abondance d'idées et de vues qu'elle rencontrait en Allemagne. Grâce à une disposition naturelle très prononcée, développée encore par de longues habitudes de dialectique, l'Allemand était arrivé à une sorte de *maëstria* dans l'usage des idées abstraites. Aussi cette souplesse de gymnaste imposait-elle fort aux étrangers, moins habitués à se rendre compte de chacun de leurs mouvemens, à en rechercher les principes et à les mettre en système. Cette coutume de généraliser et d'abstraire a fait un tort singulier à l'imagination créatrice des Allemands, qui en a été comme paralysée. Aujourd'hui même on citerait à peine en Allemagne un romancier qui consentît ou qui réussît à amuser son lecteur, comme le font des centaines d'auteurs anglais et français; il est rare qu'on y trouve un peintre qui ne cherche à symboliser. Pourtant la manie d'édifier des théories ne fut jamais poussée plus loin qu'il y a soixante ans. Il n'y avait donc rien d'étonnant que Frédéric Schlegel essayât lourdement de mettre en système non-seulement la passion, mais encore le ca-

price amoureux. Il est moins surprenant encore qu'à force de se guinder et d'élever sa prétendue passion à la hauteur d'un principe, il lui ait ôté la seule chose qui pût l'excuser : la naïveté. Sans doute il y a là aussi, tout au fond, quelque chose de meilleur que dans la passion naïvement grossière, quelque chose qui tient à l'essence même de la nature allemande et à l'idéalisme qui lui est propre. Dès que la sensualité a un côté esthétique, pour parler le langage transrhénan, il y a des chances pour que ce côté l'ennoblisse jusqu'à un certain point, qu'il l'empêche du moins de se souiller. Chaque nation apporte ainsi dans l'amour, comme dans la poésie et la vie, la qualité dominante de sa nature : le Français y met de l'esprit et de la gaîté, l'Anglais le sentiment du devoir et la gravité, l'Italien la passion et la jalousie violente. Le sensualisme allemand, — même celui de Fr. Schlegel, — n'est jamais sans un mélange de sentimentalité. L'amour de l'Allemand est sérieux, réfléchi, et il ne va pas sans une bonne dose d'enthousiasme. Or, dès que l'homme s'imagine être dans l'idéal, fût-ce à tort, la réalité dans laquelle il vit prend quelque chose d'idéal, et ce quelque chose fera forcément défaut à ceux qui ne poursuivent que la passion ou le plaisir « sans phrase. » De là aussi je ne sais quoi d'impudique dans l'amour allemand dont l'étranger se choque aisément. Le plaisir et la passion se cachent, car ils ont conscience de leur illégitimité; la sentimentalité aime à faire montre d'elle-même, à s'étaler en public, à s'enorgueillir de sa noblesse idéaliste.

Ici pourtant le manque de pudeur passait les bornes. Dorothée elle-même se plaignit. Déjà l'année précédente son indiscret amant avait inutilement blessé sa délicatesse par un écrit sur l'idéal féminin et sur sa *Diotima*, car il voulut avoir sa *Diotima* aussi bien qu'Hemsterhuys et Hölderlin. Il y avait semblé proposer l'hétaïre grecque comme cette femme idéale! Il alla bien plus loin cette fois que dans cette première attaque contre « la fausse pudeur,... fille de la crainte hypocrite, compagne d'une intelligence pervertie et de mœurs corrompues. » Dorothée ne put retenir un cri de douleur. « Souvent j'ai froid et chaud au cœur, dit-elle à Schleiermacher, en pensant que l'on retourne ainsi le dedans (*das Herauswenden des Innern*). Je rougis en songeant que ce qui a été si intime, si secret, si sacré, est livré désormais à tous les curieux, à tous les ennemis ! » La *Lucinde* dépassait en effet tout ce que le sensualisme raisonneur de l'Allemagne avait produit jusqu'ici. Heinse lui-même et E. Wagner semblaient réservés à côté de cet évangile de l'amour, qui simplement divinisait les sens sous prétexte de combattre les préjugés. Si encore le romancier savait intéresser; mais on sent qu'il s'échauffe à froid, et que l'auteur n'a pas plus de passion que le héros. « Même l'effort visible d'être immoral ne lui réus-

sit pas, dit excellemment un historien moderne; c'est la frivolité affectée d'un pédant-né. » Rien de plus froid, de plus voulu que ces effusions lyriques en l'honneur de la nature, de l'amour, de l'oisiveté, de l'inconstance, qui se prétendent inspirées par « la religiosité. » Ces paradoxes ne sont pas même inventés pour excuser les passions, ils sont le résultat de la réflexion qui a voulu se guinder pour être créatrice, et qui n'arrive qu'à prouver jusqu'à l'évidence sa complète stérilité.

« Oh! enviable liberté de préjugés! toi aussi, s'écrie le héros en s'adressant à l'héroïne, rejette-les tous les restes d'une fausse pudeur, comme souvent j'ai semé autour de nous dans une belle anarchie tes ennuyeux vêtemens!... Tous les mystères de la folie féminine et de la joie de l'homme semblaient planer et folâtrer autour de nous... Nous nous embrassions avec autant de volupté que de religion. Je te priais de te laisser aller à la fureur, et je te suppliais d'être insatiable. Et pourtant j'écoutais avec une froide réflexion!... Il suffit d'une seule combinaison audacieuse pour nous élever au-dessus de tous les préjugés de la civilisation et des conventions sociales, et pour nous retrouver d'un coup à l'état d'innocence et dans le sein de la nature... Oh! oisiveté, tu es l'air vital de l'innocence et de l'enthousiasme! C'est toi que respirent les bienheureux, et bienheureux est qui te possède et te choie, ô sacré joyau! fragment unique de la similitude divine qui nous es resté du paradis!... Sous tous les climats, c'est le droit de l'oisiveté qui distingue les grands du vulgaire, et qui est le vrai principe de la noblesse... Les temps sont venus, l'essence intime de la divinité peut être révélée et montrée; tous les mystères peuvent se dévoiler, et la crainte cessera. Initie-toi, et annonce que la nature seule est digne de respect, et la santé seule aimable! »

On hésite avant d'oser citer pareilles extravagances, qui pourtant sont moins choquantes encore que certaine « fantaisie dithyrambique sur la plus belle des situations, » que d'autres « aveux d'un maladroit, » que les « années d'apprentissage de la virilité. » Et ces belles théories furent continuées dans des vers aussi lourds de forme que de pensée, car la muse n'avait point souri à Frédéric.

« Jurons-nous gaîment, en nous embrassant, infidélité éternelle! — Partout où des charmes nous attirent, goûtons-les! — Et pour exaucer avec sollicitude tous les désirs de notre petite âme, — cherchons des joies légères dans le beau changement! — Et si le méchant sérieux vient troubler nos jeux, — maudissons la longue et pâle monotonie. — De la sorte, nous vivrons de plus en plus libres, — jusqu'à ce que, divinement légers, nous flottions dans les airs! »

Il n'y a pas de spectacle plus pénible qu'un pédant qui fait le

Lovelace, si ce n'est celui de l'impuissance poétique se complaisant dans la peinture de la passion, et ce fut le cas de Frédéric Schlegel plus que de tout autre. Varnhagen a trouvé admirablement, comme toujours, la source de cette impression pénible que nous laisse le chef de l'école nouvelle : c'est « la disproportion entre une trop grande sensualité et une force créatrice insuffisante. » Et pourtant le même juge a su être plus juste qu'on ne l'est généralement aujourd'hui pour le critique égaré sur un terrain qui n'était pas le sien. « C'était une nature toute composée de contradictions, dit-il de lui, de complications, d'étrangetés, de cachettes et d'irrégularités de tout genre, où les revenans, les démons et les génies se mêlaient en un bourdonnement confus. » On ne saurait mieux dire; mais, quoi qu'on puisse penser de cet éternel bohême, il est certain qu'on préférera toujours *les Liaisons dangereuses* aux élucubrations prétendues poétiques de son impuissance surexcitée. Il semble qu'on n'avoue pas volontiers les avoir lues, moins encore les avoir lues avec bonheur. Que dire de Schleiermacher et de ses amies, qui se mirent à écrire des commentaires sur ces aberrations, car il est certain que l'*Éléonore* des *Lettres intimes sur Lucinde* ne fut autre qu'Éléonore de Grunow, et il est probable que *Caroline* fut le nom de guerre d'Henriette Herz, qui osa revendiquer en quelque sorte la maternité de ces lettres en se vantant encore neuf ans plus tard à Varnhagen de les avoir inspirées? Rien de plus curieux que cette correspondance entre trois femmes du monde et un ministre de l'Évangile, lequel propose « de déporter en Angleterre toutes les prudes, » tandis que l'une des amies lui répond que cette menace est inutile à son égard, puisqu'elle partage absolument sa façon de penser sur la pruderie. Elle le montre en effet quelques lignes plus bas, où elle trouve « fort sot que dans la plupart des romans on attache un si grand prix à la conservation de la chasteté avant le mariage! » C'est sur ce ton que les quatre correspondans commentent « cet ouvrage grave, digne et vertueux » qui s'appelle *Lucinde!*

Ces doctrines-là n'eussent point été dangereuses, si elles avaient été isolées, si elles n'avaient exercé aucune action sur la vie réelle; mais on a pu voir que la paix des familles souffrit de ces théories, qui très souvent furent des motifs de séparation bien plus puissans que la passion et l'affection réelles. Schleiermacher avait proposé « de faire des échanges » pour mieux assortir les ménages; Fr. Schlegel alla plus loin. « Presque tous les mariages ne sont que des concubinats, disait-il crûment, mariages de la main gauche ou plutôt essais provisoires du vrai mariage, » et il proposait « le carré du cercle » en demandant brutalement ce que l'on pourrait bien objecter à « un mariage à quatre. » La société allemande ne le suivit pas tout à fait jusque-là; mais on ne saurait nier que les liens de la

famille ne fussent fortement ébranlés par les divorces nombreux qui venaient souvent sans doute dénouer des unions mal assorties, mais qui plus souvent encore tranchaient, sous le coup d'un simple caprice ou d'une humeur du moment, des nœuds qui auraient pu braver le temps, que parfois même on aurait voulu renouer. On aurait grand tort assurément de juger des Allemands et des protestans d'après la mesure qu'on a coutume d'appliquer à des Français et à des catholiques. L'époque dont nous parlons fut d'ailleurs le moment d'une profonde crise morale aussi bien que politique pour l'Allemagne entière. Enfin l'amour de la vérité qui possède les Allemands était pour beaucoup dans cette impatience avec laquelle on supportait des unions légales que l'affection véritable ne sanctifiait plus. Il n'en est pas moins incontestable qu'aucune société ne saurait vivre longtemps avec de telles théories et une pareille pratique en matière conjugale; il est certain aussi que l'Allemagne les répudia bientôt, et que plus tard elle accusa ces orgies de l'imagination malade et de « l'idéalisme appliqué, » autant au moins que les désordres de la chose publique, de la terrible catastrophe de 1806.

IV.

L'absence de Frédéric Schlegel fit un grand vide sinon dans la société de Berlin, du moins dans le cercle qui se réunissait autour d'Henriette Herz et de Schleiermacher. Pour celui-ci, qui s'était toujours laissé dominer par Frédéric, ce fut un grand bien. Il ne devint vraiment lui-même qu'à partir de ce moment. Les impressions de sa première éducation religieuse se ravivèrent; le fond protestant de sa nature se réveilla, et le dialecticien rationaliste qui dominait en lui l'emporta définitivement sur le mystique sensuel qui pour lui n'avait jamais pu être qu'un rôle. Son ami ne lui pardonna pas ce revirement, cette « félonie. » Il vit en lui un *apostat;* il prétendit avoir toujours pressenti cette *intolérance protestante* que Schleiermacher manifestait maintenant à l'égard du catholicisme d'amateur et d'artiste qui avait remplacé chez l'auteur de *Lucinde* la religion de la chair. Il alla jusqu'à l'accuser de *cruauté huguenote*, et le déclarait capable de faire envers les romantiques christianisans ce que Calvin avait fait de Servet. « Sans doute, ajoutait-il, je ne prends pas ces mots au pied de la lettre. Dresser un bûcher, brûler les gens, voilà des choses que Schleiermacher n'approuverait jamais; mais chauffer légèrement un homme qui ne pense pas comme lui, afin qu'il se convertisse, le roussir un tant soit peu, voilà à quoi mon petit ami, — je le connais très bien, — ne saurait refuser sa voix. » Il est évident que c'est Schlegel qui est ici l'intolérant. Il

n'admettait pas la contradiction, et certaines habitudes de polémiste contractées par Schleiermacher, ce que Varnhagen appelait son « poivre dialectique, » lui donnèrent le change sur cette âme inoffensive qu'il n'avait jamais comprise. Schleiermacher pouvait en effet blesser sans le vouloir, mais il s'empressait de panser ces blessures dès qu'il s'en apercevait. Son esprit, a-t-on dit, était une machine à mille tranchans qui répandait le sang rien qu'en fonctionnant et sans en avoir conscience, et c'est encore Varnhagen qui l'a comparé à un joueur d'échecs acharné à sa partie, oublieux de l'enjeu comme du partenaire. Il eût fallu ajouter que, dès que ce joueur passionné quittait l'échiquier, il redevenait pour son adversaire de tout à l'heure l'ami le plus dévoué et le plus fidèle. Cette fois-ci encore, vis-à-vis des accusations de Frédéric Schlegel, il se tut, un peu par amour de la paix, beaucoup par piété et par respect pour une amitié qui, à ses yeux, avait eu un caractère sacré. On sait qu'il devint dans la suite non-seulement le premier orateur évangélique de l'Allemagne, — on l'appelait le Massillon allemand, — mais encore une des colonnes du protestantisme libéral en Prusse.

Le départ de Schlegel avec Dorothée, qui allait être pour le critique insouciant une mère et une sœur en même temps qu'une épouse dévouée, prête à l'admirer toujours, à l'inspirer souvent, — le départ de Schlegel, dis-je, fut bientôt suivi d'un autre événement qui troubla plus profondément encore le petit cénacle dont Henriette Herz était le centre. En janvier 1803, le docteur Marcus Herz mourut. Ce mariage n'avait point été une de ces unions idéales comme on les rêvait alors, et il n'eût tenu qu'à Henriette de se sentir aussi malheureuse que Dorothée Veit. — Son bon sens, le calme aussi de sa nature, son respect des conventions surtout, l'empêchèrent toujours de se poser en victime : ce fut un mariage presque français, si j'ose ainsi dire, conclu, non point par spéculation, mais par raison et sans grande passion, subsistant par l'amitié et par une estime réciproque, se consolidant par l'association des intérêts et la communauté des habitudes plutôt que par l'union complète des âmes. Aussi ce mariage parut-il toujours quelque chose d'énigmatique à Schleiermacher, qui ne comprenait pas une chose aussi simple. « Les rapports de Herz avec toi et avec ta vie, écrivit-il à Henriette au lendemain de la mort de Marcus, étaient bien complexes et miraculeusement enchevêtrés. » Elle-même se prononça sur ce mariage longtemps après, alors qu'elle était déjà devenue chrétienne, et elle le fit avec beaucoup de justesse, sinon sans un grain de prétention idéaliste qui déplaît chez elle, parce qu'il n'est point naïf comme chez Dorothée Veit ou chez Rahel :

« Je puis appeler mon mariage une union heureuse, sinon un mariage

heureux. Le mariage ne constituait pas pour Marcus le centre de son existence. De plus le nôtre ne fut point béni par des enfans. Si ce bonheur m'avait été accordé, je sais que je serais devenue une bonne mère, comme j'ai été une bonne épouse, car je puis me donner ce témoignage que j'ai rendu mon mari aussi heureux qu'une femme pouvait le faire. »

Börne, alors âgé de dix-huit ans et qui se trouvait en pension chez Marcus Herz, son coreligionnaire, — les Israélites allemands formaient plus encore en ce temps qu'aujourd'hui une grande franc-maçonnerie, — Börne atteste dans ses lettres l'exactitude de ces mots d'Henriette. Ces lettres (1802 à 1807), pour le dire en passant, ne nous donnent guère une idée avantageuse de celui qui dut être un jour le porte-drapeau du radicalisme allemand. Déjà on y découvre l'amertume de cet esprit, aigri à dix-huit ans, et qui s'aigrit de plus en plus; déjà on y entend le rire strident, le goût de la critique, le mot blessant, l'esprit de négation, qui lui valurent sa grande réputation de polémiste. Comme l'ennemi puritain d'Henri Heine, le vertueux républicain, l'incorruptible jacobin paraît dès lors inférieur à son heureux rival, qui avait reçu d'une bonne fée le don de la poésie pour adoucir et arrondir toutes les duretés de sa verve, tous les angles de son esprit satirique! Je sais bien qu'il est injuste de juger des hommes, même moralement, d'après les opinions de leur première jeunesse, et je pardonne certainement à Börne l'étalage des grands principes dont il se pare déjà dans ces lettres d'adolescent; mais quand je vois à chaque page percer cette vanité sourde d'un enfant qui, au lieu d'admirer et d'aimer toutes les grandeurs intellectuelles dont il est entouré, les fuit, de crainte d'en être écrasé ou obscurci, quand j'aperçois chez un jeune homme de dix-huit ans l'esprit de dénigrement aussi développé et une absence aussi complète d'enthousiasme, je ne puis me défendre de la pensée que la vanité blessée et l'envie entrèrent pour beaucoup et dans l'opposition de l'homme et dans son enthousiasme radical, et jusque dans cette antipathie pour l'Allemagne qu'il affichait en oubliant qu'après tout l'Allemagne était sa patrie, à moins qu'on ne conteste toute patrie à l'Israélite allemand.

Les premières lettres du jeune Börne sont écrites à Berlin, dans la maison même d'Henriette, et nous révèlent la passion insensée du collégien pour la belle *Hofräthin* (conseillère aulique) qui avait bien vingt ans de plus que lui. Cette passion fut très réelle et plus qu'une émotion à la Chérubin. Deux fois il essaya de s'empoisonner de désespoir, et Henriette fut obligée à la fin, après l'avoir vainement grondé, de le renvoyer pour le guérir. Peut-être eût-elle mieux fait de ne pas encourager, comme elle fit tout d'abord, les

premiers commencemens de cette folle passion. A Halle, où il alla étudier la médecine, et d'où la plus grande partie de sa correspondance et de son journal est datée, il retrouva bientôt Schleiermacher, qui y avait été appelé comme professeur de théologie. Le nouveau professeur fut peu édifié, il faut le dire, du jeune paresseux que sa chère Henriette lui avait si chaudement recommandé, et l'étudiant ne semble guère s'être soucié de ce mentor incommode.

On voit que la maison d'Henriette se dépeuple de plus en plus. Malheureusement la pauvreté y entra au moment où l'amitié, qui aurait pu la rendre moins pénible, en sortait. Marcus Herz, qui avait eu des revenus considérables, ne laissait presque rien, et Henriette fut obligée de tirer argent de son savoir. Le comte de Dohna-Schlobitten, l'ancien élève de Schleiermacher, offrit bien à la veuve sa main et sa grande fortune, mais elle refusa, probablement pour ne point chagriner sa vieille mère par une conversion qui aurait été nécessaire, et elle se mit à donner des leçons de français, d'anglais, d'italien. C'est à cette occasion qu'elle connut la mère de Mme de Dino, la belle et noble duchesse de Courlande, qui devint pour elle une véritable amie. C'est le spirituel et galant prince Louis-Ferdinand, le cousin du roi, qui présenta Henriette, qu'il avait souvent vue chez Rahel, à Mme de Courlande. « Regardez bien cette femme, avait-il dit à la duchesse, elle n'a jamais été aimée comme elle l'eût mérité. » Ce fut encore le prince Louis qui recommanda Henriette à la reine, alors qu'il s'agit de donner une gouvernante à la princesse Charlotte (depuis impératrice de Russie, femme de Nicolas). La veuve de Marcus Herz, aussi digne vis-à-vis de la cour que vis-à-vis de son jeune amant, refusa cette brillante position, toujours afin de n'être pas obligée de changer de religion et d'affliger ainsi une mère profondément attachée au culte mosaïque. Nous verrons cependant qu'Henriette se convertit plus tard, tout spontanément et dans des conditions très particulières. En 1803, le moment des conversions éclatantes qui marquèrent les dernières années de l'empire n'était pas venu encore.

La duchesse de Courlande, chez laquelle Henriette continua de voir le monde élégant et lettré qu'elle ne pouvait plus recevoir chez elle, était une des premières grandes dames chrétiennes de Berlin qui réagit contre la séparation des classes, déjà un peu effacée parmi les hommes, et qui osa disputer aux riches Juives le droit d'accueillir et de patronner le talent. Son exemple fut bientôt suivi, et l'aristocratie prussienne mit autant d'amour-propre à se distinguer par l'esprit et par la culture de l'esprit que naguère elle en avait mis à étudier la science héraldique. Le salon de Mme de Courlande réunissait toutes les classes de la société, et les distinctions religieuses y étaient entièrement inconnues. Juifs et chrétiens, sa-

vans et grands seigneurs, grandes dames et comédiennes, tout cela s'y rencontrait, s'y confondait, car la duchesse s'attachait à placer ses hôtes à une douzaine de petites tables séparées où il fallait bien que les grandes dames fissent bonne mine aux convives roturières avec lesquelles l'habile maîtresse de maison savait les mêler. Cet exemple fut contagieux et eut d'excellens résultats pour le rapprochement des classes. Et cette fusion était bien réelle; les nombreux mariages qui se nouèrent là, et qui, autrefois ou plus tard, eussent passé pour des mésalliances choquantes ou des scandales, en sont la meilleure preuve. C'est dans cette maison que se rencontrèrent Rahel et le prince Louis-Ferdinand, Mme de Staël et Auguste-Guillaume de Schlegel, qui avait remplacé son frère à Berlin, la princesse de Radziwill, sœur du prince Louis-Ferdinand, et Jean de Müller, le célèbre historien, — Mme de Genlis et le comte de Tilly, ami de Mirabeau, — Genelli, le peintre, et Gualtieri, l'humoriste, — Frédéric de Gentz, la plus puissante plume de publiciste que l'Allemagne ait jamais eue, et Guillaume de Humboldt, le diplomate philosophe; en un mot, tout ce que Berlin comptait de distingué par l'esprit.

L'apparition la plus brillante cependant dans ce brillant salon resta toujours la charmante, l'aimable duchesse elle-même. Toute jeune encore, — elle était née dans la même année qu'Henriette, en 1760, onze ans avant Rahel, — la belle Dorothée avait frappé tout le monde par son enjouement, son bon sens, sa grâce irrésistible, et ces trois qualités se déployèrent dans tout leur jour une fois qu'elle occupa la haute position à laquelle elle ne semblait guère destinée. Le duc de Courlande, déjà deux fois divorcé, épousa en troisièmes noces la jeune comtesse de Medem, et s'en trouva fort bien à tous égards. Ce fut elle, « née pour régner, » dit un contemporain, qui rétablit l'ordre dans la fortune mal administrée de son mari, qui réorganisa d'une main ferme et délicate à la fois les affaires du duché, alors encore indépendant, absorbé plus tard par la Russie, comme l'on sait. Dorothée vécut depuis alternativement à Berlin et à Vienne, où elle fut la providence des pauvres et l'idole de la société élégante. On trouvait souvent auprès d'elle sa sœur aînée, Élisa de Recke, qui formait avec sa cadette le contraste le plus singulier. D'une beauté imposante, d'une imagination chaleureuse, sentimentale et crédule, autant que sa sœur était gracieuse, sensée et enjouée, Élisa avait été mariée à quinze ans, avait obtenu son divorce à vingt-deux ans, et continuait à vivre dans les meilleurs termes d'amitié avec son mari. Elle perdit sa fortune, et se voyait réduite à l'hospitalité de sa sœur, lorsque son ouvrage sur Cagliostro attira l'attention de Catherine II, qui lui fit une pension pour la récompenser de cet acte de courage et de ce service rendu « à la raison. »

Élisa, qui fournit aussi à Schiller beaucoup de détails pour son *Visionnaire*, avait été en effet très liée avec Cagliostro, lequel avait fondé en Courlande une « loge des dames. » Elle avait été complétement dupe, elle était même devenue un des principaux membres de sa loge, et tandis que la jeune Dorothée fuyait les ennuyeux discours du thaumaturge, l'exaltée Élisa en savourait chaque parole. Elle ne tarda pourtant pas à découvrir la friponnerie du maître et en fut révoltée. A Berlin, Nicolaï entreprit de la guérir complétement de son mysticisme, et y réussit à merveille. Le livre des révélations sur Cagliostro fut le résultat de ce traitement rationaliste. Il la brouilla à jamais avec ses deux nobles et mystiques compatriotes, la princesse de Galitzin, la *Diotima* d'Hemsterhuys, qui faisait alors en Westphalie son métier d'apôtre en jupon, et la jeune Mme de Krüdener, l'auteur de *Valérie*, la titanide de Jean-Paul, séparée de son mari comme Élisa elle-même. Celle-ci s'attacha depuis lors Tiedge, le séraphique poète d'*Urania*, lequel la suivit dans ses longs voyages d'Italie, s'enivrant avec elle de poésie nuageuse et de clair de lune, tout en faisant, pour varier les distractions, une cour moins éthérée à la femme de chambre de sa muse.

La fantaisie, on le voit, fut la seule souveraine reconnue de cette société étrange, qui prétendait inaugurer le règne de la tolérance sociale. Le monde de la cour, celui de la bourgeoisie surtout, pouvaient avoir des allures un peu différentes; les principes qui les dominaient furent les mêmes, si toutefois il est permis de parler de principes à une époque de transition et dans un monde qui professe une liberté aussi grande, une aussi complète absence de préjugés. Préjugés de naissance, de religion, de convenance sociale, tout cela semblait en effet avoir disparu, et tout cela pourtant devait reparaître, car aucune société ne peut vivre sans préjugés. J'ai dit que les années de 1789 à 1815 furent une crise pour l'Allemagne aussi bien que pour la France, — une crise politique et nationale, tout le monde le sait, une crise littéraire et philosophique, personne ne l'ignore; mais ce fut aussi une crise morale, et c'est à le prouver que s'appliquent surtout ces pages. Oui, l'Allemagne était hors de ses gonds. L'ancienne société était dissoute; un roi libertin et dévot à la fois venait de fouler aux pieds toutes les traditions de cette maison de Brandebourg, qui seule avait su résister aux dangereux exemples de Louis XIV et de Louis XV, si follement, si servilement copiés par tous les princes d'Allemagne. La religion positive elle-même n'existait plus, ni pour les classes élevées, qui étaient allées avec Frédéric II à l'école des encyclopédistes, ni pour les classes lettrées, chez lesquelles le piétisme et la religion de sentiment d'abord, le rationalisme ensuite, avaient détruit l'ancienne orthodoxie. Une religion nouvelle allait se fonder, mais elle n'existait pas encore au

moment dont je parle. Des systèmes ingénieux, des principes à l'essai, des dogmes improvisés, tenaient lieu de la boussole qui manquait, et ils égaraient plus souvent qu'ils ne guidaient une génération affolée qui marchait à tâtons au milieu des ruines. Il fallut du temps avant que l'ensemble de doctrines, le nouveau code social et religieux de l'Allemagne, ce nouvel édifice dont Kant a jeté les fondemens, que Goethe et Schiller ont élevé, fût debout. Une fois debout, il se montra solide et à l'épreuve du feu; on le vit bien en 1813. Les hommes qui régénérèrent l'Allemagne et qui la délivrèrent s'étaient tous assis, à peu d'exceptions près, aux pieds du sage de Kœnigsberg; ils avaient répété tout jeunes les vers enthousiastes de Schiller, et le *credo* humain et tolérant qui a mis la religion du cœur à la place de la religion du dogme, la morale de conscience à la place de la morale de convention, est resté jusqu'à nos jours la profession de foi de l'immense majorité des Allemands.

Quant au mariage en particulier, la société allemande semble également rentrée dans la vérité et la justice. Elle est devenue plus rigoureuse pour la rupture de l'union conjugale; elle n'a point renoncé au divorce. Elle ne l'aurait pu. La race germanique voit en effet dans le mariage moins une association qui a pour résultat l'affection qu'une affection dont la conséquence est une association. D'ailleurs, même au début de ce siècle, le divorce ne fut une chose admise que dans la noblesse et dans les ménages israélites. Là, le contraste entre les principes nouveaux et les mœurs traditionnelles devait l'amener forcément. Les parens mariaient leurs enfans « à la française, » comme on dit en Allemagne, c'est-à-dire en consultant la raison et les convenances sociales plus que les sympathies personnelles, et ils oubliaient de les prémunir contre les idées allemandes, qui n'admettent que le mariage d'inclination. Henriette Herz protesta vivement dans sa vieillesse contre le reproche d'immoralité que l'on faisait si souvent à l'époque où elle avait été jeune. Selon elle, les nombreuses séparations dont on parlait en ce temps ne prouvent nullement qu'on méconnût la sainteté du mariage :

« On n'admettait, dit-elle, comme vrai mariage, que celui où l'esprit et le cœur des deux époux trouvaient une satisfaction complète. Dès que ce lien moral n'existait plus, les rapports conjugaux étaient considérés comme profanant la sainteté du mariage, comme un concubinat. Conséquence nécessaire de cette manière de voir, la séparation d'un pareil lien purement extérieur était regardée comme un bienfait, bien plus, comme une nécessité pour les deux époux. Ce n'est que par la séparation d'une union désormais immorale qu'on pouvait donner satisfaction à l'idée conjugale qui avait été violée. »

Il n'y a qu'une observation à faire sur cette définition de l'*idée*

conjugale allemande, laquelle doit paraître bien extravagante en France : c'est qu'elle n'appartient point exclusivement, comme voudrait le faire croire Henriette Herz, à l'époque de sa jeunesse; elle est restée en réalité la loi de la grande majorité des classes cultivées en Allemagne. Si l'abus d'autrefois a tenu en grande partie à l'idéalisme du temps, qui méconnaissait tous les droits de la réalité, de la convention et de la société, s'il a tenu à une certaine dissolution morale s'étalant avec une sincérité et une naïveté tout allemandes, le principe en lui-même tenait et tient encore au fond de la nature germanique, à sa façon de voir et de sentir en morale. « Les Allemands se croient plus engagés par les affections que par les devoirs, » a dit Mme de Staël, et dans ce mot elle a résumé toute leur morale. Toute? Je me trompe. Il y a pour l'Allemand une autre loi qu'il a toujours respectée à l'égal de l'affection, c'est la vérité. Le mensonge, l'imposture, sont absolument inconnus dans les relations libres dont nous avons vu tant d'exemples. Tromper un époux était considéré comme le plus grand des crimes; rarement la maison conjugale était le théâtre de l'adultère. On se séparait à ciel ouvert et après une explication, la plupart du temps sans haine ni amertume; très souvent, comme cela fut le cas chez Auguste-Guillaume Schlegel, qui céda sa femme à Schelling, le premier mari restait intimement lié avec le second. Quand Éléonore de Grunow, — une femme, même une Allemande, a toujours le droit de nourrir moins de scrupules de véracité qu'un homme, — quand Mme de Grunow demande à Schleiermacher de ne plus lui écrire à l'adresse de son mari, il lui répond qu'il ne peut s'y résoudre. « Vous savez combien j'aimais à vous voir seule alors que nous nous voyions également en public, et combien cela me semblait faire partie essentielle de notre amitié; mais vous vous souvenez certainement aussi qu'il avait été formellement convenu entre nous que, si jamais notre commerce public devait être interrompu, nous ne nous verrions jamais en cachette. Il me semble qu'il doit en être exactement de même pour la correspondance, et je crains que ces lignes ne soient les dernières que vous voyiez de moi d'ici à longtemps. » Il est toujours délicat de juger les mœurs d'un peuple ou d'un temps d'après des principes fixes et immuables. — Plutôt que de prononcer, sur des faits et des idées qui nous paraissent étranges, une de ces condamnations sans appel que les esprits absolus aiment à lancer, il faudrait essayer de comprendre. On trouverait certainement dans les conditions de temps plus d'une circonstance atténuante. En remontant jusqu'aux principes des mœurs, on rencontrerait peut-être même, au lieu de l'instinct vulgaire qu'on serait tenté d'y voir, une vertu élevée comme l'est dans la nature allemande le respect de l'affection et de la vérité.

K. HILLEBRAND.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mars 1870.

Il y a aujourd'hui deux choses également vraies, quoique au premier coup d'œil elles aient l'air de se contredire. La situation de la France, telle qu'elle apparaît, est certainement libre, aisée, rassurante, plus rassurante qu'elle n'a été depuis bien des années, et en même temps elle reste critique et indécise. D'un côté, tout est presque beau et souriant; de l'autre, tout est laborieux et difficile.

L'amélioration qui s'est faite, et qui est un des signes caractéristiques de l'heure actuelle, est surtout sensible par cet apaisement qui a pénétré dans les esprits, dans le corps législatif, jusque dans les discussions de la presse. On dirait que nous sommes passés subitement d'une atmosphère enflammée et violente dans une atmosphère pacifiée. La physionomie de notre France renouvelée n'a plus de ces contractions qui révèlent les luttes intérieures. Qu'on rapproche un instant par la pensée ce qu'on voyait il y a bien peu de temps encore et ce qu'on voit en ce moment : la différence est faite pour frapper tous les regards. Il y a deux mois à peine, la politique ressemblait à la mêlée la plus orageuse. On s'exaltait ou l'on doutait; les passions ne désarmaient pas, et elles étaient d'autant plus bruyantes, d'autant plus agressives, que toute incertitude n'était point dissipée. Les partis semblaient s'aborder avec un arriéré d'animosités et de défiances. Au premier choc d'une discussion parlementaire, l'étincelle électrique éclatait, et alors, à propos de tout et de rien, c'était l'invariable défilé des souvenirs irritans, des allusions blessantes et des soupçons injurieux. On se raidissait et on défendait son terrain de peur des surprises. Aujourd'hui on n'en est plus là visiblement. La passion elle-même s'émousse, les déclamations furieuses sont sans écho, et entre combattans sérieux on se salue avant d'engager la lutte. Les concessions au besoin ne semblent plus impossibles dès qu'une méfiance invincible n'est plus le mobile avoué ou inavoué de toutes les résolutions. Bref, un souffle de bonne volonté se répand un

peu partout, et il y a des momens, en vérité, où l'on serait presque trop d'accord. M. le baron Jérôme David, un des chefs de l'ancienne droite, saisit l'occasion d'un débat sur l'Algérie pour proclamer qu'à ses yeux, en politique comme en toute autre chose, la liberté et le droit commun sont les meilleurs auxiliaires; M. Jules Favre se déclare presque ministériel, et M. Gambetta lui-même vote pour le cabinet! Nous revenons aux scrutins unanimes comme sous le gouvernement autoritaire, mais par d'autres motifs. A quoi tient ce rassérénement sensible qui s'est produit en quelques semaines? Il n'y a évidemment qu'une raison, c'est que les garanties d'une liberté sérieuse ne sont plus disputées ou mesurées avec parcimonie; elles sont offertes avec une sincérité manifeste et presque prodiguées. On se trouve en présence d'un pouvoir souverain qui jusqu'ici ne refuse rien et d'un ministère qui ne se fait faute de déclarations libérales, qui ne dit non à aucune proposition à demi raisonnable; que faut-il de plus? L'opinion subit instinctivement l'influence de cette révolution pacifique à laquelle on ne croyait pas, qui est cependant une réalité devant laquelle les défiances sont obligées de se taire. On sent bien quel changement profond s'est accompli, et on le sent avec d'autant plus de vivacité qu'il suffit de se replacer un peu en arrière pour mesurer le chemin qu'on a parcouru. Qui eût dit en effet, il y a un an, il y a huit mois, au moment où était voté le sénatus-consulte du 8 septembre 1869, qu'on touchait de si près à une résurrection complète des libertés publiques, et qui n'eût point accepté comme un bienfait cette possibilité d'une réforme décisive sans violence? Les plus difficiles eussent même accepté moins — avec cette persuasion qu'en fait de liberté les petits progrès sont le commencement de la justice; à plus forte raison acceptent-ils une victoire qui sera maintenant ce que le pays lui-même voudra la faire. C'est là justement le côté heureux, favorable de cette situation nouvelle, où tout est devenu possible par l'action naturelle de l'opinion, et où il est tout simple qu'une pacification relative des esprits réponde à une politique dont la sincérité ne recule devant aucun aveu ou devant aucun désaveu du passé.

Oui, sans doute, la situation actuelle a cela de bon que les préventions, les incrédulités, les ressentimens, les ombrages, sont plus qu'à demi vaincus, qu'on finit par se rendre à l'évidence, par croire sans trop marchander à la force de ce progrès régulier, de cette transformation pacifique. C'est déjà beaucoup, puisque cela simplifie singulièrement les conditions de la vie publique. Qu'on se garde bien pourtant de s'y méprendre : il ne suffit pas d'un échange de complimens dans une assemblée, de déclarations multipliées, ou de ces baisers Lamourette des votes unanimes, et c'est ici que notre situation, dépouillée de ses couleurs séduisantes, reparaît dans ce qu'elle a de laborieux et de difficile. C'est précisément parce que tout est possible maintenant, qu'on est tenu à plus de sévérité dans ce travail de réformes qui s'impose souveraine-

ment, — dans l'examen de toutes les questions qui se produisent à la fois, et ces questions sont sans nombre. Il y a une chose aussi redoutable que de tout refuser, c'est de tout accorder, de se laisser aller au vague des desseins, d'ouvrir une carrière indéfinie. Nous sommes dans un de ces momens d'activité renaissante où l'on éprouve un peu le besoin de reprendre tout par le commencement, — où la politique est d'autant plus obligée de préciser et de mesurer son action, de discerner les vrais points des réformes salutaires, sans se croire tenue d'admettre tout ce qui peut se présenter sous ce pavillon populaire du libéralisme. On a pu le voir l'autre jour dans cette discussion parlementaire qui s'est élevée au sujet des affaires de l'Algérie. Cette question d'Afrique, il y a longtemps qu'elle pèse sur la France; elle a été l'objet de toute sorte de recherches, de publications, et récemment encore un ancien officier, qui est aujourd'hui colon, M. le comte Charles de Montebello, mettait au jour une étude intéressante, à laquelle il a donné le simple titre de *Quelques mots sur l'Algérie*. Le gouvernement a multiplié les sénatus-consultes, il en prépare un nouveau. Dans le corps législatif, les harangues se sont succédé. M. le comte Lehon a parlé en homme qui a dirigé l'an dernier une enquête des plus sérieuses. Un jeune député de l'Alsace, M. Lefébure, a fait à cette occasion son début d'orateur avec autant de savoir que d'esprit. M. Jules Favre a plaidé avec éloquence la cause de l'Algérie. M. Émile Ollivier a représenté le gouvernement dans ce débat. En définitive, le régime militaire est justement considéré comme insuffisant, tout le monde admet la nécessité d'un régime civil, et l'idée de rendre à l'Algérie le droit qu'elle a eu en 1848 d'envoyer des députés au corps législatif, cette idée a trouvé une grande faveur.

Rien de mieux comme témoignage de sympathie pour notre France africaine. Seulement en est-on beaucoup plus avancé, et M. Jules Favre lui-même s'est-il demandé si une mesure qui se présente sous un air libéral, l'envoi de députés algériens au parlement, va bien droit au but, et si même cette mesure est la vraie forme de libéralisme appropriée aux besoins et aux intérêts de l'Algérie? Les colonies anglaises, le Canada, l'Australie, n'ont point de représentation directe au parlement britannique, elles n'envoient point de députés à Londres; mais elles ont un gouvernement à elles, des assemblées à elles. Ces colonies jouissent de toutes les libertés civiles et même politiques sous la haute suzeraineté de l'Angleterre, et elles prospèrent. Il ne serait point impossible qu'il n'y eût là les élémens d'une solution qui ne serait pas moins féconde pour l'Algérie que pour les colonies anglaises. Il s'agit avant tout, n'est-ce pas? de créer un vivant et florissant appendice de la France sur l'autre rive de la Méditerranée, de stimuler la colonisation par le développement de la propriété individuelle, par toutes les garanties offertes à la liberté du travail, par l'inviolabilité des droits. Est-ce que des assemblées librement élues, se réunissant à Alger, n'agiraient pas avec une efficacité

plus décisive que quelques députés envoyés de Constantine ou d'Oran à un parlement de Paris? Cela est d'autant plus vrai que cette question de représentation directe n'est pas aussi facile à résoudre qu'on le dirait, qu'elle reste très complexe par suite de la diversité des populations, de la disproportion des races, qui rendent assurément difficile une assimilation complète des provinces africaines à des départemens français. De quelque façon qu'on s'y prenne, il en résultera toujours nécessairement un mélange de régime exceptionnel et de régime de droit commun qui pourrait fort bien compliquer les choses, ou peut-être n'aboutir à rien. Nous ne voyons certes aucune difficulté à ce que des députés africains viennent au corps législatif, si on le veut : le tout est de savoir si cette mesure, qui ressemble plutôt à une satisfaction d'apparat qu'à une garantie de progrès réel, produira le bien qu'on en attend, et si le vrai libéralisme approprié à l'Algérie réside dans ce qu'on propose. Supposez que M. Jules Favre soit nommé député d'Alger, ce qui est bien possible, et qu'il accepte, qu'y a-t-il de changé? Il n'y a pas même un orateur de plus dans le corps législatif. Supposez que des colons d'Oran et de Constantine élus par leurs concitoyens se réunissent à Alger pour traiter les affaires de la colonie avec le concours d'un pouvoir représentant de la France, il y a là peut-être un libéralisme plus pratique, parce qu'il va plus droit au but. Voilà toute la question.

Le meilleur moyen de fonder la liberté est bien moins d'en mettre les apparences ou les illusions un peu partout que de la faire pénétrer dans la réalité des choses, et c'est là l'œuvre d'un progrès patient, méthodique, allant à pas comptés pour ne plus reculer cette fois, pour ne plus disparaître dans une de ces tempêtes qui s'appellent tour à tour des révolutions et des réactions. De là justement ce qu'il y a de critique dans cette transition où nous sommes engagés. On se trouve placé entre le danger de laisser dissiper ce souffle de confiance et de bonne volonté, qui est une des forces de la situation actuelle, et le danger de tout mettre en branle à la fois pour tenir l'opinion en haleine. Que résultera-t-il de ce travail, qui, par des commissions extra-parlementaires, par les lois présentées au corps législatif ou par des décrets, s'étend à l'organisme entier de la France depuis la constitution jusqu'au mode de nomination du bâtonnier des avocats? Il y a évidemment une part d'inconnu, et nous voudrions bien croire que cet inconnu ne sera jamais une déception. Pour le moment, on est à l'œuvre sans avancer à pas de géant. La commission pour la liberté de l'enseignement supérieur poursuit son enquête sur l'organisation des universités de Belgique et d'Allemagne. La commission de la décentralisation, avant d'aller plus loin, va buter sur la question de la nomination des maires, qui la fait hésiter, et qui n'était peut-être pas la première qu'on dût aborder. La commission pour l'organisation municipale de la ville de Paris marche en tête, et paraît seule être arrivée à un résultat. Il est vrai que ce résultat n'en

est pas un. Ayant à faire un choix entre un conseil municipal nommé comme autrefois, par le gouvernement et un conseil formé entièrement par l'élection, la commission aurait proposé le biais singulier de réunir ensemble quarante conseillers élus et vingt conseillers nommés par l'administration. Ce serait le moyen d'avoir deux conseils et de ne rien faire. Comme le disait spirituellement un des membres de la commission à ses collègues, on aurait de l'eau chaude, on y mettrait de l'eau froide, et on aurait de l'eau tiède; mais ce serait pire encore. Il est infiniment vraisemblable que les conseillers élus seraient d'une couleur d'opposition d'autant plus prononcée qu'ils devraient se trouver en présence de conseillers nommés par le gouvernement. Cela n'est point sans doute très facile à arranger quand on veut tenir compte de tout. Mieux vaudrait probablement, en écartant la nomination par le gouvernement, qui ne serait plus acceptable désormais, chercher des garanties dans des conditions sérieuses de domicile et dans le fractionnement des élections par quartiers. De cette façon, on arriverait, autant que possible, à laisser les intérêts de Paris entre les mains des Parisiens, et à imprimer un caractère local aux élections. La commission, du reste, n'a fait qu'une proposition, qui aura encore à passer par toute la filière du gouvernement, du conseil d'état, du corps législatif, et, chemin faisant, l'œuvre arrivera sans doute à réunir les conditions désirables pour cette organisation, vainement cherchée jusqu'ici, de la grande municipalité parisienne.

La politique nouvelle ne s'est attestée ou essayée jusqu'ici que par ce travail délicat et complexe de réorganisation où vont toutes les préoccupations depuis deux mois. Quelles sont les vues du ministère dans nos affaires extérieures, c'est-à-dire en tout ce qui intéresse l'action morale ou diplomatique de la France? Un régime qui prend la liberté pour mot d'ordre, qui se propose de réveiller dans le pays le sentiment de la responsabilité et de la grandeur morale, ce régime ne peut pas être libéral à l'intérieur pour cesser de l'être au dehors, pour rester indifférent aux grands intérêts nationaux. Tout se tient, et dès les premiers pas notre ministère a une occasion naturelle de montrer son libéralisme dans le gouvernement de nos affaires morales et extérieures. Cette occasion, il ne l'a pas cherchée, il la trouve devant lui sous la forme de ce concile qui prépare des embarras à tout le monde, à l'église elle-même aussi bien qu'aux pouvoirs civils de tous les pays. C'est en un mot cette vieille affaire de Rome qui reparaît avec son cortége d'éternels, d'insolubles problèmes, et, comme si la petite pièce devait toujours passer avant la grande, elle a recommencé par le plus humble et le moins solennel des incidens, par un conflit sur les monnaies. Rien n'est plus secondaire en apparence. Le pape émet des monnaies divisionnaires qu'on laisse s'introduire directement ou refluer de Suisse et de Belgique en France, sur la foi d'une prochaine accession du gouvernement ro-

main aux conventions monétaires qui règlent les conditions d'émission, de titre et de circulation. Un jour on s'aperçoit, quoiqu'un peu tard, que cette introduction des monnaies du pape est devenue une inondation, que le saint-siége n'a rien fait pour se mettre en règle, que les émissions pontificales ont dépassé toute mesure, qu'il y a même une légère différence de titre, et qu'il va en résulter une perte inévitable constituant un prélèvement indirect sur tout le monde au profit du gouvernement romain. Alors notre ministre des finances, en vrai cerbère du trésor, ferme ses caisses au plus vite, et tout ce qu'il peut faire, c'est de permettre à ses agens de recevoir la monnaie du pape à sa valeur réelle, c'est-à-dire avec une perte de 9 pour 100, dont le public de France paie naturellement les frais. Pure affaire de monnaies! dira-t-on; nullement, c'est toujours la question du pouvoir temporel qui est là-dessous. Pourquoi le pape a-t-il lancé dans le monde cette quantité exagérée de monnaie? pourquoi a-t-il refusé d'accéder aux conventions monétaires? Parce qu'il n'a pas voulu se lier, parce qu'il a proportionné le chiffre de ses émissions, non pas, comme il l'aurait dû, à sa population actuelle, mais à la population des états qu'il a eus et qu'il n'a plus. C'est la protestation du pouvoir temporel circulant en pièces de 50 centimes. C'est ainsi que tout est dans tout, et que la politique se retrouve jusque dans ce léger disque d'argent que la placide et spirituelle effigie de Pie IX ne sauve pas du discrédit, qui s'en va désormais, ironiquement chassé, de main en main, comme s'il venait de la vieille fabrique de Monaco. On s'est plaint à Rome et à Paris de cet éclat imprévu, des rigueurs de l'administration française; on a crié à l'attentat, au sacrilége, à la barbarie. Malheureusement les plus grands mots ne tiennent pas la place du plus simple chiffre dans un budget, les ministres les mieux intentionnés pour le pouvoir temporel n'y peuvent rien, et lorsque M. Buffet a demandé nettement au corps législatif s'il était décidé à voter un crédit pour combler le déficit résultant de l'acceptation prolongée de la monnaie pontificale, le corps législatif est resté muet. Le pape est donc libre de protester jusque dans l'éternité pour ses droits sur la Romagne, sur l'Ombrie, mais non pas sous la forme d'une pièce de 20 sous. C'est la moralité de ce petit épisode financier.

Après cela, nous en convenons, ce n'est que le très humble et assez bizarre côté d'une immense question qui ne regarde pas seulement le ministre des finances. Tout ce qui se passe à Rome depuis quelques mois a une bien autre portée. Il s'agit d'échapper à toutes les conditions terrestres de la civilisation, d'ériger en plein XIXe siècle une autorité souveraine, absolue, omnipotente, infaillible, en apparence restreinte au domaine spirituel et en réalité dominant de la hauteur d'un dogme tous les rapports de l'église et des sociétés civiles. A vrai dire, il n'est pas certain que le concile ait été réuni pour autre chose que pour consacrer cette infaillibilité personnelle du pape, sur laquelle s'amoncellent

aujourd'hui tant de polémiques. Pendant quelque temps, on a eu l'air d'hésiter, de s'envelopper de diplomatie, puis tout d'un coup les batteries des partisans du dogme nouveau se sont découvertes, et les meneurs romains semblent vouloir conduire l'affaire au pas de charge, avec d'autant plus de vigueur qu'ils se sentent harcelés par les résistances, par une opposition grandissante. La cour de Rome, c'est sa force comme aussi c'est quelquefois sa faiblesse, ne s'inquiète guère des oppositions, elle est tour à tour patiente ou impérieuse, elle ne cesse pas de marcher à son but; elle veut aujourd'hui l'infaillibilité de même qu'elle veut donner la sanction du dogme aux doctrines du *Syllabus,* c'est-à-dire à la condamnation des principes des sociétés modernes. Ceux qui ne voudront pas la suivre resteront en chemin, ce sera ce qu'on appelle d'un ton dégagé une épuration salutaire. Que sortira-t-il en définitive de cette tempête déchaînée entre la terre et le ciel? On le saura plus tard. Pour le moment, un premier résultat est bien certain : en soulevant une question qu'il était si facile de laisser dormir, on a jeté le trouble dans le monde religieux, dans l'épiscopat français comme dans l'église universelle. Guerre entre le père Gratry et l'archevêque de Malines, M. Dechamps; guerre entre M. Dupanloup et l'archevêque de Westminster; guerre entre les théologiens de Rome et le premier des théologiens allemands, M. Dœllinger : la lutte est partout. Des évêques français couvrent de malédictions M. l'abbé Gratry pour ses brillantes et prévoyantes polémiques contre l'infaillibilité, d'autres le soutiennent. Il y a peu de jours encore, un homme qu'une mort prématurée vient d'enlever, qui a marqué par l'intrépidité de sa foi religieuse et l'éclat de son talent, M. de Montalembert, d'une main défaillante sous le poids du mal, mais d'un esprit toujours viril, protestait contre la doctrine qui veut faire une idole à Rome. Or dès aujourd'hui on peut se demander quelle autorité aura un dogme ainsi contesté d'avance, désavoué par les esprits les plus éminens et mis en suspicion aux yeux du monde catholique lui-même.

Voilà le premier résultat. Si la question restait dans une sphère purement religieuse, ce ne serait rien encore; mais à l'heure qu'il est la politique s'en mêle et la confusion n'est pas près de diminuer. Jusqu'ici le gouvernement français s'était renfermé dans une stricte réserve; il laissait faire, espérant probablement qu'on ne ferait rien. C'était le sens des explications données, il y a deux mois, par le ministre des affaires étrangères devant le sénat. Aujourd'hui, d'après toutes les apparences, on commence à sortir de cette expectante neutralité. M. le comte Daru a écrit à un prélat français de ses amis actuellement à Rome des lettres assez vertes qui nous sont revenues par l'Angleterre. Ce que M. Daru disait dans ses lettres, il l'a résumé, à ce qu'il paraît, dans une communication diplomatique qui a dû être transmise au cardinal Antonelli. Enfin le gouvernement français revendiquerait le droit d'en-

voyer un ambassadeur spécial au concile. Bref, on passe de l'abstention à l'intervention morale. On croit avoir de bonnes raisons, nous n'en doutons pas. Les lettres de M. le ministre des affaires étrangères sont assurément conçues dans l'esprit le plus sage, elles sont écrites avec une honnête et familière vivacité qui n'exclut pas la modération, qui n'a d'autre objet que d'arrêter la cour de Rome au seuil d'une périlleuse aventure. Il reste à savoir si M. le comte Daru ne s'engage pas lui-même dans une terrible bagarre, si notre gouvernement prend le bon chemin, si la France ne se trouve pas placée dans la situation la plus fausse par le seul fait de la présence de ses troupes à Rome ou à Civita-Vecchia. Que veut-on que nous fassions avec nos remontrances, nos ambassadeurs spéciaux, et nos fantassins campés à deux pas du concile? Si la cour de Rome se laisse intimider et s'arrête devant nos observations, ce que nous ne croyons guère, on dira que ce sont nos soldats plus que nos raisons qui ont entravé la liberté de l'église, et ce sera la justification étrange de cette prétention plus étrange encore, que nous avons toujours eue, de n'être dans les états pontificaux que pour garantir la sûreté et l'indépendance du saint-siége. Si la cour de Rome va jusqu'au bout, nous aurons été des protecteurs bafoués, des témoins presque ridicules de ce que nous n'aurons pu empêcher; nous aurons fait assister notre drapeau à la condamnation prononcée du haut de Saint-Pierre contre tous les principes sur lesquels repose la société française. De toute façon, il eût bien mieux valu et il vaudrait bien mieux encore nous dégager de toutes ces complications parfaitement inextricables par le rappel de nos troupes, que M. le comte Daru laisse entrevoir comme une menace si l'on va au-delà d'une certaine limite, et que nous voudrions, quant à nous, voir s'effectuer dès aujourd'hui sans aucune espèce de menace, franchement et résolûment. Ce serait pour nous la liberté, et le saint-siége se trouverait au moins une bonne fois dans la vérité de sa situation. Qu'on ne s'y méprenne pas en effet : le pape peut bien de temps à autre nous remercier diplomatiquement quand il voit que cela nous est agréable; au fond il est intimement persuadé qu'il ne nous doit rien, qu'il fait plus pour nous en se laissant protéger que nous ne faisons pour ses intérêts en le protégeant, qu'en aucun cas nous ne nous retirerons, ce qui le dispense tout à la fois de reconnaissance et de prévoyance. Si la cour de Rome voyait partir nos troupes, avec la certitude de ne pas les voir revenir de si tôt, ce serait probablement le meilleur moyen de réveiller en elle le sentiment de la responsabilité. C'est une situation sur laquelle le ministère doit d'autant plus réfléchir qu'elle est une véritable épreuve pour lui, qu'elle peut donner la mesure de ses sentimens libéraux. Effectué après le concile, après une proclamation de l'infaillibilité papale qu'on n'aurait pu empêcher, par une raison qui nous serait exclusivement propre, le rappel de nos troupes pourrait ressembler à un acte de dépit ou de ressentiment vis-à-vis du saint-siége;

d'un autre côté, il laisserait toute liberté à l'Italie, qui serait assez fondée à ne nous savoir aucun gré d'une telle résolution, qui pourrait se considérer comme n'étant obligée à rien parce que nous aurions quitté un poste que nous aurions déclaré nous-mêmes ne plus pouvoir occuper. Accompli aujourd'hui, ce rappel serait un retour pur et simple à la convention du 15 septembre 1864, qui n'est point abrogée, que nous sachions, et qui est la seule garantie dont on puisse se prévaloir.

A dire vrai, du reste, que peut-on craindre sérieusement pour la sécurité immédiate du saint-siége? Est-ce qu'il y a maintenant à redouter quelque retour offensif de Garibaldi, quelque invasion nouvelle des états pontificaux? On n'en est plus là. Les Italiens ne sont pas près de recommencer ou même de permettre des tentatives comme celle de 1867. Cette folle expédition, qu'un ministère aussi dépourvu de prévoyance que d'initiative ne savait pas retenir sur le chemin de Mentana, a laissé au-delà des Alpes de trop cuisans souvenirs, de trop salutaires enseignemens pour qu'on ne soit pas guéri de toute fantaisie de violence dans une question où la violence ne peut rien. Les Italiens savent bien que sans cette malheureuse entreprise de 1867 ils seraient peut-être déjà pratiquement arrivés à une solution qu'on entrevoyait presque, qui eût assuré une satisfaction au sentiment national en laissant de suffisantes garanties à l'indépendance spirituelle du pontife de Rome. L'Italie a bien assez à faire aujourd'hui. Elle a ses finances à régénérer, son administration à reconstituer, sa vie publique tout entière à vivifier et à coordonner. Elle est arrivée à ce moment où l'enthousiasme des aventures est complétement refroidi, et où l'on se retrouve en face de toutes les difficultés pratiques de la réorganisation d'un grand pays né d'hier. Désormais et pour longtemps, les réformes administratives, financières, dominent tout. C'est là le double problème qui se pose de nouveau pour l'Italie au moment où le ministère, présidé par M. Lanza, et le parlement se retrouvent en présence après des vacances de deux mois. On attendait avec une impatiente curiosité le plan que le ministre des finances, M. Sella, préparait pendant cette trêve parlementaire, et qu'il vient de présenter. Au premier coup d'œil, on ne saurait véritablement assurer que M. Sella, si habile qu'il soit, ait trouvé dans son imagination des combinaisons surprenantes, merveilleuses, faites pour remettre d'un seul coup l'Italie au-dessus de ses affaires. Son plan n'a rien de particulièrement héroïque, il se compose plutôt d'une série de projets de détail par lesquels le ministre florentin d'aujourd'hui espère atteindre un but poursuivi par tous ceux qui l'ont précédé, et que tous ceux qui lui succéderont s'efforceront sans doute de poursuivre à leur tour, l'extinction du déficit. M. Sella propose au parlement la sanction d'un traité par lequel il obtiendrait avec avantage 122 millions de la banque, une émission de 80 millions de consolidés, l'augmentation de quelques impôts, la réorganisation de quelques autres, l'appropria-

tion à l'état de toute la contribution sur la richesse mobilière, dont une partie revient jusqu'ici aux provinces et aux communes. Moyennant tout cela, et sans parler des économies réalisées sur certaines dépenses, de l'accroissement prévu de certaines recettes, on espère arriver à un équilibre suffisant dans le budget de 1871.

L'équilibre, c'est le mirage de tous les ministres des finances, et M. Sella, tout comme un autre, le fait briller aux yeux des députés italiens. Il s'agit maintenant de savoir si le ministère, dont ce plan financier est le premier acte décisif, trouvera dans le parlement une majorité décidée à sanctionner ses projets et à le suivre dans sa politique générale qui ne diffère point, après tout, sensiblement de celle de ses prédécesseurs. Malheureusement cette chambre italienne est tellement morcelée en partis, en fragmens de partis, qu'il est vraiment assez difficile d'y trouver les élémens d'une majorité sérieuse. Le cabinet Ménabréa, celui qui a eu la plus longue vie depuis M. de Cavour, a succombé faute de trouver un appui solide. Le ministère de M. Lanza ne se rattache à aucun groupe d'opinion bien marqué; il est vu avec méfiance par la droite, par la gauche. Lui aussi, il pourrait se dire le ministère des deux centres; mais ici ces centres eux-mêmes sont un vrai sable mouvant. Cette pulvérisation de toutes les forces politiques est pour le moment la maladie de l'Italie, et c'est ce qui préoccupe les esprits sensés. Il y a peu de temps, un des Italiens les plus distingués qui a été au pouvoir, M. Scialoja, étudiait ce mal et cherchait le moyen d'arriver à une reconstitution des partis. Un autre ancien ministre, M. Stefano Jacini, qui donnait récemment sa démission de député de Terni, vient de sonder la même plaie dans un travail *sur les conditions des affaires publiques en Italie depuis* 1866, et quant à lui, c'est l'organisation même de l'Italie qu'il veut réformer. L'étude de M. Jacini est pleine d'observations justes, de traits saisissans. L'auteur voudrait deux choses presque radicales dans l'état actuel : il demande la création d'un haut parlement national, élu par le suffrage universel à deux degrés, s'occupant exclusivement des affaires générales, et la reconstitution de *régions* administratives avec des assemblées particulières, étendant leur compétence aussi loin que possible dans le domaine des intérêts locaux. La décentralisation, comme on voit, est aussi en faveur au-delà des Alpes, et il est certain qu'elle est tout au moins dans le caractère, dans les traditions du pays. Nous ne savons trop seulement si ces *régions* que propose M. Jacini, et qui auraient bien de la peine à ne pas se confondre avec les anciennes démarcations, n'auraient point pour résultat d'affaiblir l'unité si récente encore par la résurrection confuse de tous les instincts municipaux et autonomistes.

La formation d'un peuple longtemps divisé reste incessamment livrée à ces mouvemens intimes d'action et de réaction. Elle se précipite ou s'interrompt selon les circonstances, et elle est bien obligée de se com-

biner avec la marche générale des choses. Ce qui se passe aujourd'hui en Allemagne en est la preuve. En Allemagne, toute la question est de chercher un chemin vers une fusion complète du nord et du sud qui jusqu'ici rencontre autant de résistances intérieures que de difficultés diplomatiques. Il n'est point douteux, quoi qu'on en dise, que l'esprit particulariste garde une certaine force en Bavière, dans le Wurtemberg, dans le grand-duché de Bade lui-même; il a du moins assez de puissance à Munich pour amener la démission définitive du prince de Hohenlohe, qui vient d'être remplacé comme président du conseil par le comte de Bray. A Bade, si le gouvernement est tout prussien, le peuple l'est beaucoup moins. A Berlin, le parti national-libéral s'inquiète fort peu de ce que pensent les populations badoises et les *patriotes* bavarois, il veut aller à l'unité par le plus court chemin. Au centre de ces agitations, se tient M. de Bismarck, observant tout d'un air narquois, prétendant bien régler la marche, saluant ironiquement de son casque de cuirassier le traité de Prague, mais regimbant quand on veut le pousser à contre-temps. Au fond, c'est là tout le secret des discussions qui viennent de se produire au parlement de la confédération du nord.

De quoi s'agissait-il donc? Un des chefs du parti national-libéral, M. Lasker, a saisi l'occasion d'un traité de réciprocité en matière de recours judiciaires signé avec Bade pour demander l'entrée immédiate du grand-duché dans la confédération du nord. M. de Bismarck a jugé qu'on allait un peu vite, il s'est donné un air tout fâché. Est-ce donc qu'il désavoue l'ambition des nationaux-libéraux et qu'il songe à invoquer le respect des traités? Pas le moins du monde. « Nous sommes tous d'accord, a-t-il dit à peu près dans son langage sarcastique et hautain, nous sommes complétement d'accord sur le but où nous tendons. Vous voulez l'unité entière de l'Allemagne, je la veux autant que vous, le roi la veut aussi, il l'a affirmée dans le discours par lequel il a ouvert ce parlement. Le tout est de choisir l'heure et les moyens. Le gouvernement badois est un bon gouvernement qui fait nos affaires à merveille. Il faut qu'il continue. Englobé dès ce moment dans notre confédération, il ne nous servirait de rien; tel qu'il est, il nous sert beaucoup mieux; il contient ces Bavarois et ces Souabes qui sont de mauvais esprits, il est un dissolvant dans l'Allemagne du sud, et il nous aidera à tout prendre d'un seul coup de filet. Laissez-moi donc faire. Vous êtes la politique nationale, dites-vous; oui, je la connais la politique nationale. C'est elle qui voulait m'empêcher de faire la guerre en 1866, c'est elle qui me refusait mes budgets et mes moyens d'action. Aujourd'hui vous trouvez que je ne vais pas assez vite. Croyez-vous donc que ce ne soit rien d'avoir amené un état où le roi, mon gracieux maître et le vôtre, est le chef militaire de l'Allemagne tout entière, et exerce un pouvoir tel que nul empereur n'en a exercé depuis Barberousse? » En Allemagne, on trouve

M. de Bismarck un patriote un peu méticuleux; de ce côté du Rhin, on peut trouver que ses réticences calculées sont suffisamment audacieuses, qu'elles disent tout ce qu'on peut dire. Après cela, la paix n'est point sans doute immédiatement menacée, mais nous sommes avertis, nous savons ce que valent aux yeux du ministre prussien le traité de Prague et la ligne du Mein, et si le chancelier fédéral ne va pas plus loin pour le moment, s'il temporise, c'est qu'il a peut-être des raisons de croire que la France et l'Autriche ne seraient pas aussi impuissantes ou aussi indifférentes que M. Lasker venait de l'assurer dans son discours. C'est du reste un terrible homme que M. de Bismarck, il porte son activité et son originalité en tout, et le lendemain de la discussion sur Bade, à propos du code pénal de la confédération, il a traité la question de l'abolition de la peine de mort en humoriste qui trouve qu'on attache trop d'importance à la mort et à la vie. Malgré tout, le parlement a voté la suppression du dernier supplice; mais il y a encore le conseil fédéral, et il reste à savoir ce qui l'emportera de la législation prussienne ou de la législation des autres états, tels que la Saxe, chez qui la peine de mort est déjà abolie. L'essentiel est la création de l'unité de législation pénale après l'unité diplomatique, après l'unité militaire, après l'unité commerciale. M. de Bismarck a bien quelque droit de demander qu'on le laisse faire, et au surplus, si on ne lui donne pas le droit, il le prend, il fait l'Allemagne à sa manière. CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

Robert le Diable, après avoir dormi deux ans du sommeil de l'empereur Barberousse dans les cryptes de l'Opéra, vient de se réveiller comme sous la baguette d'une fée, et le voilà parti pour d'autres destinées. C'est un spectacle entièrement nouveau; la distribution des rôles, les costumes, les décors, la mise en scène, on a tout remanié, tout réformé, tout rajeuni; il n'y a de vieux désormais que la musique. Je dis vieux et non pas vieilli, bien que la restriction ne regarde que l'ensemble, et que, pour certaines parties de l'œuvre, l'un et l'autre se puissent dire. Meyerbeer n'eut jamais pour unique objectif la simple vérité dramatique, son affaire était bien plutôt d'agir directement sur les masses, d'entraîner le public. Gluck, Mozart, Beethoven, ne cherchent que le beau, que le vrai; l'effet ensuite vient quand il peut, quelquefois même il ne vient pas du tout, et leurs opéras produisent trop souvent sur la foule ce calme et solennel sentiment d'admiration que les oratorios ont le don particulier d'émouvoir. A Weber le premier, il faut attribuer cette tendance directe vers l'effet; mais la révélation, chez lui encore inconsciente, ne devait trouver que dans Meyerbeer son metteur en œuvre souverain. A ce point de vue, il n'est pas

absolument vrai que Meyerbeer ait autant spéculé qu'on l'a écrit sur la fusion des divers styles. Mozart, avec sa mélodie suave et nombreuse, ses qualités toutes françaises de précision rhythmique et de clarté, la variété, le choix, la science et la profondeur de ses harmonies, Mozart avait marié musicalement la France, l'Italie et l'Allemagne bien avant que le fils du banquier de Berlin eût projeté ces noces d'or. S'il les a rêvées à son tour, c'est plutôt en aventurier et beaucoup moins de parti-pris que par occasion. Meyerbeer, s'il n'eût possédé en propre d'autre art que celui-là, aurait peut-être réussi à composer des opéras dans un certain style Gluck-Mozart de nature à lui concilier l'estime des honnêtes gens; mais eût-il, comme il l'a fait, remué, passionné son époque? Il nous est permis d'en douter.

Meyerbeer, c'est une chose aujourd'hui connue de chacun, avait au plus haut degré la perception des instincts du public moderne, qui veut être surtout distrait, amusé, et dont l'enthousiasme a le seul plaisir pour raison d'être. De 1820 à 1830, du *Crociato* à *Robert le Diable,* s'écoule une période de dix ans, pendant laquelle le grand artiste se cherche sous l'agréable dilettante voyageur, et, revenu de son école buissonnière en Italie, flaire de quel côté le vent se lève pour frapper un coup de maître. L'immense succès du *Freischütz* en Allemagne avait commencé par appeler son attention sur les effets nouveaux que la musique allait avoir à demander à l'élément pittoresque, jusque-là trop négligé pour l'idéalisme et la psychologie. En France, il trouvait *la Muette* au plein de son action révolutionnaire; c'en était assez, je suppose, pour mettre sur sa voie un génie décidé à ne prendre conseil que des besoins de son temps, à flatter ses goûts et ses caprices. Le romantisme inconscient de Weber avait trouvé son organisateur. Ces masses dont le souffle d'Auber n'avait agité que la surface, une main habile et puissante les allait remuer dans leurs profondeurs. Du finale de la sédition dans *la Muette* à la scène de la bénédiction des poignards dans *les Huguenots,* il semble qu'il y ait des abîmes franchis, et cependant ces deux morceaux, dont l'un reste une magnifique inspiration, mais dont l'autre est une œuvre colossale, relèvent du même système, et l'inventeur de ce système, le vrai réformateur, n'est ici ni Auber ni Meyerbeer; il s'appelle Scribe. A lui seul, Meyerbeer n'eût jamais atteint le but que dès ce moment il se proposa. Ce rêve d'une musique à grand spectacle, dramatique, passionnée et décorative, son génie de compositeur n'eût pas suffi à le réaliser, force était que le machiniste intervînt. Je parle ici non-seulement du costumier, du maître de ballet, du metteur en scène, mais du fabricateur adroit, intelligent, inépuisable, dont les mille ressources allaient être coup sur coup activées, exploitées. Varier les effets, multiplier les tableaux, être de tous les temps et de tous les pays, un tel programme, s'il n'était point d'un musicien ordinaire, exigeait aussi du librettiste une originalité de talent et des facultés inventives que ne montrent

guère les faiseurs d'aujourd'hui, occupés spécialement à ravauder Shakspeare et Goethe. Quoi qu'il en soit, Scribe fut l'homme de cette réaction, qu'il gouverna en quelque sorte de sa propre initiative et sans avoir eu besoin d'être poussé par le musicien. Meyerbeer n'eut pas grand'peine à deviner les avantages qu'on pouvait tirer d'un pareil collaborateur, et l'association de ce génie et de ce talent, pour premier résultat, donna *Robert le Diable*.

Doué comme Weber du sens de la sonorité, mûri par d'énergiques études, Meyerbeer mettait la main sur un poème où tout ce qu'il avait acquis dans ses longs voyages, — en Italie de grâces mélodiques, en Allemagne d'autorité magistrale, en France de goût et de juste mesure dans les proportions, — allait enfin pouvoir s'exercer. Cette légende du diable fait homme, dont il n'est pas un peuple qui ne possède sa version, Scribe, disons-le, l'a traitée en poète dessinant à larges traits les situations, se contentant partout de faire œuvre simple de programme, à ce point que sa pièce a besoin, pour être comprise, et du commentaire de la musique et de tout l'appareil des décorations et de la mise en scène, ce qui est à mon sens l'idéal d'un poème d'opéra. Lui, d'ordinaire si bourgeois, il s'élève très souvent dans son théâtre lyrique à la plus haute conception du sujet, comme dans le quatrième acte des *Huguenots*, et surtout dans cette admirable donnée du trio final de *Robert*, figuration vivante et pathétique jusqu'au sublime de l'idée si familière à l'art du moyen âge, et dont tous les portails, tous les vitraux, tous les triptyques des cathédrales portent l'empreinte fouillée dans la pierre ou le bois, enluminée dans le cristal; n'en disons pas trop cependant, car, s'il y a fort à louer dans ce beau poème, la critique y trouve aussi bien des endroits où se prendre. Ce personnage d'Alice par exemple, quel est-il? Vit-on jamais caractère plus en désaccord avec lui-même? Voilà une jeune fille qui, naïve et toute charmante d'innocence et de simplicité au premier acte, inspirée et tragique au cinquième, passe la première partie du troisième acte à se maniérer en paysanne d'opéra-comique; évidemment la petite mijaurée qui vient ainsi, leste, fûtée et provocante, vocaliser en l'honneur de la patronne des demoiselles, n'a rien de commun avec l'aimable enfant que nous avons connue dans la première scène, et qui tout à l'heure, dans le trio final, rayonnera des plus nobles flammes de l'enthousiasme. Entre l'exposition et le dénoûment, il y a pour ce personnage une vraie solution de continuité, il se désavoue et se dément. Ces couplets badins, presque effrontés, sont le plus étrange contre-sens dans la bouche de celle qui tantôt a soupiré la romance d'entrée. Lorsque j'entends au début cette phrase pleine d'émotion et de recueillement, la présence de Raimbaut voyageant seul avec cette jeune fille n'a rien qui me choque; mais la petite personne qui chante si galamment « quand je quittai la Normandie » me paraît en savoir déjà long, et je commence à me montrer beaucoup moins rassuré sur le

compte d'un pareil ange qu'un beau garçon accompagne nuit et jour en ses pèlerinages. Du reste, cette inconsistance du personnage dramatique ne pouvait manquer de réagir sur le caractère musical, et comme dans une œuvre d'art tout se tient, on comprend quelle difficulté doit offrir à l'interprète un rôle ainsi partagé entre l'héroïne et la bergère d'opéra-comique, réclamant en même temps que la puissance et l'inspiration d'une grande tragédienne la gentillesse et la virtuosité d'une chanteuse légère.

C'est par ces côtés de grâce coquette et d'afféterie que Mlle Nilsson prend le rôle : voilà bien ses cheveux blonds, son regard de nix, froid et bleu comme l'acier, plein de captation et de sortilége, jamais tendre, ces petits airs sauvages et tous ces effaremens naturels ou voulus si curieusement en harmonie avec les étranges résonnances de sa voix. Il n'y a qu'une Nilsson au monde pour réussir ainsi dans un rôle par les défauts mêmes de ce rôle; on n'imagine pas une Alice plus invraisemblable à la fois et plus charmante. Elle entre, la jolie messagère, svelte et dégagée, sa tunique blanche serrée aux flancs par la ceinture de cuir; les chevaliers la traînent éperdue devant Robert. L'instant est solennel, tous ses amis tremblent dans la salle, et certes elle en a beaucoup, elle en a tant qu'on peut dire que depuis Mlle Rachel nulle personne de théâtre ne fut si unanimement recherchée, fêtée, adulée, de la société parisienne. Elle seule reste imperturbable, car c'est une des particularités et des forces de cette nature très exceptionnelle d'ignorer les angoisses de la peur, ou du moins, si elle les ressent, de n'en rien laisser voir. « Va, » dit-elle, et sur sa bouche à peine entr'ouverte vous voyez déjà courir la fantaisie. Au lieu de chanter le texte, de filer le *mi*, qui est une ronde, en le portant sur le *sol*, qui est une croche, elle donne à l'une et à l'autre note la même valeur, étend, prolonge la seconde comme la première. L'effet assurément est neuf, amusant, comme disent les peintres; Meyerbeer l'approuverait-il? On l'ignore; toujours est-il qu'il ne l'a pas indiqué. Même étrangeté dans toute l'interprétation du morceau, le nuancé, l'exquis, partout substitués au pathétique, l'arabesque remplaçant la ligne simple du dessin; oubliez l'admirable page de Meyerbeer, cette haute et classique inspiration à la Mozart, mettez que vous entendez un *lied* norvégien, c'est adorable! *Brava, Nilsson! very lovely indeed!*

Le second acte appartient à la princesse, et Mme Carvalho n'était point femme à laisser perdre un pareil avantage. Costumée à ravir, ses cheveux cerclés d'un bandeau d'or ocellé de pierreries, sa taille merveilleusement dégagée sous les plis de la dalmatique d'azur à semis d'étoiles, elle a dit sa cavatine avec une élégance, un éclat, une bravoure, qui sont la perfection du chant. Personne aujourd'hui n'a cet art de poser la voix. Dans le finale, ses forces la trahissent un peu; mais patience, attendons-la tout à l'heure à l'air de grâce. Comment cette grande scène

du quatrième acte, où tant de force est nécessaire, a pu devenir pour la cantatrice une occasion de triomphe; c'est encore là un de ces secrets dont il faut chercher l'explication dans les inépuisables ressources du style. On supplée à tout avec du style, et, sans parvenir à changer la nature physique de l'organe, on arrive par des progressions savamment mesurées à faire qu'une petite voix s'élève aux plus grands effets; ainsi de cette invocation suppliante d'Isabelle à Robert, que Mme Carvalho gouverne en artiste imperturbable. Elle commence *pianissimo*, ce n'est d'abord qu'un soupir, un souffle qu'on entendrait à peine, si l'art tout magistral qui préside à cette émission ne faisait de ce soupir, de ce souffle, quelque chose d'électrique déjà et de lumineux. Insensiblement la note s'accentue, l'étincelle étend son foyer; la voix, entraînée, échauffée, pousse au dehors ses forces décuplées par l'expression, et quand l'orchestre arrive vers la fin à déchaîner ses tempêtes, on la perçoit encore blanche et plaintive planant au-dessus des cuivres comme l'alcyon au-dessus des vagues. Je parle de l'effet tel que Mme Carvalho le réalise aujourd'hui qu'elle s'est retrouvée elle-même. Malade encore le premier soir, une défaillance la saisit sur les dernières mesures de son air, on la vit s'arrêter tout à coup, serrer sa tête entre ses mains, suffoquer; l'orchestre aussi s'arrêta, et la représentation fut un moment suspendue; puis, se redressant par un suprême effort, la courageuse artiste termina sa phrase ou plutôt l'expira dans un flot de larmes. Le public en de telles circonstances n'a point l'habitude de marchander sa sympathie à qui la mérite si bien, les applaudissemens éclatèrent avec frénésie; mais en rentrant dans la coulisse Mme Carvalho s'évanouit. Fort heureusement M. le ministre des beaux-arts, causant avec Mlle Nilsson, se trouva là tout exprès pour recevoir dans ses bras la pauvre Isabelle. Tous les journaux ont raconté cette anecdote qui, espérons-le, accroîtra encore la popularité de la jeune excellence. M. Maurice Richard n'est point sans avoir un certain air de ressemblance avec le calife de Bagdad, lequel préférait au travail de cabinet les longues promenades dans les lieux publics de sa bonne capitale; il ne perd pas une occasion de visiter en détail les moindres recoins de son empire. Nourri loin du sérail, il en veut connaître les détours; il veut surtout voir par lui-même, ce qui lui permet d'offrir ses complimens aux cantatrices qui se portent bien et du vinaigre à celles qui se trouvent mal. — Revenons à la cavatine d'Isabelle. Combien de fois les Allemands n'ont-ils pas reproché à Meyerbeer ses contre-sens dramatiques! En voici un, cet air de *grâce*, qui, tout chef-d'œuvre qu'il soit d'ailleurs, n'en mérite pas moins cette critique. Une femme brutalement assaillie dans son oratoire par l'homme qu'elle aime implore pitié contre cette agression démoniaque. Elle n'a de force que dans sa faiblesse, et, pour accompagner son cri de colombe effarée, toutes les puissances de l'orchestre font explosion. Si, pour une femme qui demande grâce, on remue de la sorte les trombones et les clairons,

il faudra donc, pour chanter la guerre, se servir des flûtes et des hautbois; n'importe, la période est belle, et, malgré tous les raisonnemens, vous entraîne; mais ce goût équivoque, qui procède chez Meyerbeer d'un insatiable appétit du succès, je le retrouve à chaque instant dans *Robert le Diable* sans que l'erreur du maître soit excusée par rien de semblable à l'inspiration que je viens de citer. Le second acte tout entier porte l'empreinte d'un italianisme démodé, et, dans le duo entre Alice et Bertram, que dire de ces cadences interminables, de ces raffinemens de langage entre deux personnages en lutte ouverte l'un avec l'autre, et qui, se détestant, se maudissant au fond de l'âme, se concertent de l'œil et de la voix pour mieux enjôler leur public? Et ce trio sans accompagnement, vit-on jamais un morceau moins en situation? Alice, Robert et Bertram sont en présence, le drame touche à son heure décisive, et soudain voilà le maestro qui tranquillement arrête l'horloge, et tire de son portefeuille une manière de *terzetto a capella* dont il semble tout aise d'avoir trouvé le placement.

Ceci nous ramène au troisième acte, à ces lieux témoins de tant de « terribles mystères, » dont un ciel à la Salvator tout rayé de nuages sanglans éclaire le sauvage tableau. Je passe sur les couplets d'Alice décidément trop fleuris de points d'orgue, trop entachés de mignardise. Ophélie à chaque instant y reparaît sous le camail de la paysanne normande. Je citerai à la reprise du morceau une gamme descendante qui vous revient comme un écho des jardins d'Elseneur. Dans le duo qui suit, quelques bons effets sont à noter : l'effarement d'Alice, par exemple, au moment où Bertram se démasque, sa manière très pittoresque de s'élancer vers la croix, de chanter à genoux. Je voudrais seulement que Mlle Nilsson, au lieu de monter l'escalier par degrés, se portât d'un bond sur la plus haute marche de façon à ne rien perdre de son souffle, et à n'avoir plus qu'à se redresser vaillante et forte pour jeter à l'enfer son défi : « le ciel est avec moi, je brave ta colère ! » Je n'ai aussi qu'à louer la brillante cantatrice pour les belles qualités concertantes qu'elle déploie dans le trio sans accompagnement.

Abordons le cinquième acte. On sait quelle large place y tient Alice. A partir du moment où la sœur de lait de Robert franchit le seuil du sanctuaire, le personnage se transfigure, l'humble et timide villageoise de tout à l'heure parle au nom du ciel en héroïne, en inspirée. C'est l'ange descendu pour sauver une âme, l'ange livrant bataille au démon et l'écrasant. Mlle Nilsson avait-elle d'avance bien réfléchi à tout cela? Je crains que non. Nous ne sommes point ici à Londres, où les opéras de Meyerbeer se jouent comme des opéras italiens qu'on livre à la merci de virtuoses, la plupart illustrissimes, trop préoccupés des affaires de leur amour-propre et de leur fortune pour s'inquiéter des petites nécessités du grand art. Nous sommes à Paris, sur la scène de l'Académie impériale; il s'agit de *Robert le Diable*, d'un chef-d'œuvre ayant

ses traditions, son style et sa grammaire. Jouer Froufrou au Gymnase ou représenter Monime à la Comédie-Française n'est point absolument la même chose; autant on en peut dire pour ces deux rôles d'Ophélie et d'Alice. Au lieu de passer ainsi tout directement et comme sans y penser de son intermède rococo d'*Hamlet* à ce grand cinquième acte de *Robert,* Mlle Nilsson aurait dû s'arrêter quelques mois au Conservatoire, prendre là cette autorité du discours et du geste sans laquelle rien de sérieux n'est possible sur notre première scène lyrique. Quand Duprez, dans *Guillaume Tell,* récitait des vers de M. de Jouy, on croyait entendre du Corneille; Mlle Falcon, arrivant au sommet de ce rôle d'Alice, vous surprenait par la beauté tragique de sa déclamation. Christine Nilsson n'accentue point assez, les vers gravés par la tradition dans toutes les mémoires passent inaperçus; elle coquette toujours avec cette musique qui cependant ne plaisante guère. Elle charme, ne s'impose jamais, et, quand il s'agit de hausser le ton, se dérobe. C'est dire que le trio final n'avait point à compter sur elle. Sa voix dans le *forté* a pourtant donné splendidement; mais dans les passages écrits pour le médium le relief et la couleur manquent un peu; c'est *blanc,* comme on dit en jargon de théâtre. Meyerbeer répétait volontiers à ses amis, en leur parlant de Nourrit, de Levasseur et de Mlle Falcon : « Ce trio de *Robert,* nous ne le reverrons plus. » Il est permis de se demander ce qu'eût pensé le maître de l'exécution infligée l'autre soir à son chef-d'œuvre, ou plutôt non, ne cherchons pas à le savoir, car cette exécution, il ne l'aurait, de son vivant, point tolérée. Mettons tout de suite hors de cause Mlle Nilsson. Une personne de sa valeur, de sa distinction, ne compromet jamais la fortune d'une représentation. Elle peut souffrir de la débâcle, s'y voir entraînée, elle ne la provoque pas; mais M. Colin, M. Belval, voilà les vrais coupables! Allons plus haut et reprochons à l'administration d'avoir laissé arriver devant le public de l'Opéra quelque chose d'aussi incomplet, pour ne pas dire plus, que cette première représentation de la reprise de *Robert le Diable.* Il faut ou qu'on n'ait pas répété généralement, ou que les répétitions aient été négligemment abandonnées à la discrétion des chanteurs, lesquels, sous prétexte de se ménager, s'entêtent à cacher leur jeu jusqu'à la fin. De pareils abus ne sauraient se reproduire; un directeur a le droit d'exiger de ses artistes qu'ils prennent au sérieux le travail des répétitions. Supposons que les études de *Robert* eussent été menées comme elles devaient l'être, est-ce que le grotesque accident survenu à M. Colin au troisième acte, pendant son duo avec Bertram, serait jamais arrivé? Y a-t-il un chef d'orchestre ou du chant qui, entendant M. Colin s'égosiller à vouloir donner l'*ut dièze* de poitrine de Tamberlick, n'eût pas aussitôt prémuni ce jeune Icare contre les dangers d'une chute effroyable? Et cette voix de tête grinçante et discordante, pense-t-on que M. Gewaërt, s'il en avait reçu la confidence, l'aurait laissée ainsi tout à coup sortir, comme un diable de tabatière,

pour mettre le public en gaîté au moment le plus solennel de l'ouvrage, et couper court au sérieux de la soirée? C'est la manie aujourd'hui des chanteurs de n'employer que la voix de poitrine. La voix de tête semble un vieux meuble démodé qu'on tire du grenier seulement dans quelques rares occasions. Encore faudrait-il veiller à ce que ce vieux meuble fût épousseté, à ce qu'il eût l'air de faire partie de la maison. La voix de tête de M. Colin est une voix d'emprunt; on sent qu'il ne l'a ni travaillée ni polie, peut-être même ne se doutait-il pas qu'elle existât. C'est du moins ce que laisse voir son parfait désaccord avec le registre ordinaire. Ainsi, dans ce duo « des chevaliers de ma patrie, » après avoir, sur ces mots : « marchons, je ne crains rien, » émis en voix de tête le *ré*, l'*ut dièze* et l'*ut naturel*, il tombe tout à coup sur le *si* en voix de poitrine, et cet éclat désordonné, succédant à ces notes fluettes et nasales, produit le plus risible effet : on croit entendre une trompette à côté d'un mirliton.

Nous ne suivrons pas M. Colin à travers tous les méandres de ce labyrinthe où il s'est égaré si déplorablement. Avant de se venir heurter contre les aspérités de ce fatal duo, il avait au premier acte fort agréablement enlevé la sicilienne, et plus tard, après sa mésaventure, sa voix, dans la scène de l'église, retrouva des accens pleins de charme pour l'adorable cantilène : « lorsque pour moi, le soir, ma mère priait Dieu. » Tout cela ne peut qu'accroître encore nos regrets. On a compromis de gaîté de cœur, fourvoyé une organisation dont l'étude et le temps eussent fait sans doute quelque chose. M. Colin ne sait rien de son art, il n'en connaît ni les ménagemens ni les ressources; pousser la voix lui paraît le comble du métier, et c'est à ce jeune homme tout frêle et délicat, à ce timbre qui n'avait que sa fraîcheur et que les fatigues de *Guillaume Tell* ont déjà éraillé, c'est à ce ténorino relevant à peine de maladie qu'on ose imposer une tâche où les plus robustes succomberaient! Ce rôle de Robert est comme les armures du xve siècle; en les mesurant, on se demande quels pouvaient être les hommes capables d'endosser et de porter librement un tel harnais. Les chanteurs d'aujourd'hui n'ont plus le souffle ni les épaules qu'il faut avoir pour ne pas être écrasés sous le fardeau. Après Nourrit, paladin de la légende, celui qui fit la meilleure figure à cette Table-Ronde fut Mario de Candia. Duprez, dans *Robert*, ne brilla guère et laissa le rôle à M. Gueymard, qui pendant dix ans le tint avec honneur. Depuis, on s'était habitué, faute de mieux, à M. Villaret, chanteur de décadence, mais qui du moins mène la pièce jusqu'au bout, ce que les jeunes ne font pas. Un mot à présent du ballet, seul épisode complétement réussi de cette néfaste première soirée. Point de restriction cette fois dans nos éloges, il faut applaudir et le décor, reproduction exacte, bien qu'un peu illustrée, de l'ancien tableau dont le style était à conserver, et les danses réglées à nouveau de main d'artiste. C'est Laure Fonta qui figure au-

jourd'hui le personnage de l'abbesse, créé jadis par Taglioni. Svelte et distinguée de sa personne, juste et correcte dans son geste, harmonieuse dans ses poses, elle s'enlève avec l'aisance aérienne d'une Emma Livry et mesure en deux bonds l'étendue de la scène sans que son pied, retombant sur le sol, y mène plus de bruit qu'un flocon d'ouate ou de neige. Du reste, jamais encore le romantisme de ce bel intermède ne fut si pittoresquement rendu. A voir toutes ces vierges folles sortir en silence du tombeau, défiler processionnellement devant leur ancienne supérieure, puis, sur un signe d'elle, jeter bas voiles et linceuls, et les cheveux épars, demi-nues, tourbillonner en essaim au clair de lune, on rêve aux *Fantômes* de Victor Hugo. C'est la poésie des *Odes et Ballades* mise en action, et avec quelle musique!

Ainsi restauré au théâtre, *Robert le Diable* a repris son immense attraction sur le public. En dépit de ses défaillances, l'œuvre reste vivante et continue à se tenir puissamment debout. Venue au monde incomplète, elle est ce qu'elle fut; on ne peut donc dire qu'elle ait vieilli, et les gens qui lui reprochent ses ritournelles à l'italienne et son style composite s'amusent à nous donner là des découvertes que nos pères ont faites il y a quarante ans. Le cinquième acte suffirait seul à la gloire d'un maître. Quelles proportions, quelle atmosphère! C'est là que le talent doit venir écouter la leçon du génie, et que les joueurs de serinette apprendront comment on manie l'orgue du sanctuaire. L'exécution peu à peu regagnera son niveau; il est difficile qu'à l'Opéra l'ensemble soit longtemps à se rétablir. Lorsqu'on reprit naguère *les Huguenots,* la première soirée fut désastreuse; huit jours après, les choses marchaient bien : il en sera de même pour *Robert*. D'ailleurs on a pourvu d'avance à toute éventualité : s'il arrive que M. Colin soit forcé de quitter la place, un autre lui succédera; M. David travaille et sait le rôle de Bertram, et Mlle Mauduit se tient prête à reparaître dans Alice, qui fut l'honneur de ses débuts. Les œuvres de répertoire ont cela de particulier, qu'elles offrent à l'esprit de continuels sujets de comparaison. Chacun à son tour y passe, y montre sa figure et son talent, et il ne sera point sans intérêt, même pour ceux qui ont applaudi au gracieux type de fantaisie essayé par Mlle Nilsson, de voir revivre la conception du maître dans son idéal traditionnel et sous les traits d'une jeune artiste en qui se perpétue l'école des Falcon et des Dorus.

On se perd en conjectures sur les causes qui ont pu déterminer l'administration du Théâtre-Italien à fouiller le *campo santo* de l'ancienne Académie royale de musique pour en exhumer les momies de Guido et de Ginevra. L'intérêt musical n'était point ici à mettre en avant comme lorsqu'il s'est agi de *Fidelio,* encore moins la question de recette, et jamais nous ne consentirons à prendre au sérieux cette histoire d'un décor d'occasion déposé là par la débâcle du Théâtre-Lyrique, et dont on voulait absolument tirer profit. Quoi qu'il en soit,

la mise en scène de *Guido et Ginevra* n'a produit qu'un effet médiocre, et cet échec contre lequel n'ont prévalu ni la musique d'Halévy ni la vaillance de Mlle Krauss, ce *fiasco* n'aura servi qu'à prouver une fois de plus que le Théâtre-Italien n'a rien à prétendre en dehors de son genre tout concertant, et que sa destinée est maintenant de vivre et de mourir sous l'invocation d'Adelina Patti; mais, comme toute chose en ce monde a son résultat direct ou indirect, il s'est trouvé que cette reprise de *Guido et Ginevra,* nulle pour les intérêts du Théâtre-Italien, n'aura pas été sans honneur pour la mémoire d'Halévy. En présence de ces fragmens pleins de vigueur et de beauté, chapiteaux et fûts de colonnes d'un monument démantelé, les amis de l'école française se sont demandé si l'homme qui produisit jadis de telles œuvres avait bien aujourd'hui sur la scène de l'Opéra la place qu'il mérite d'y occuper. Tout n'était certes point à conserver dans le répertoire d'Halévy; cependant, même en faisant à l'oubli la plus large part, même en laissant dormir du sommeil éternel *le Juif errant, Guido et Ginevra, la Magicienne,* il y aurait encore dans ce passé de quoi intéresser notre présent si éblouissant en merveilles, si gonflé de germes féconds! Pourquoi laisse-t-on, par exemple, *Charles VI* émigrer au Théâtre-Lyrique? pourquoi *la Reine de Chypre* a-t-elle cessé de figurer sur l'affiche? — Pure question de matériel, réplique l'administration; les décors en ont péri dans l'incendie des Menus-Plaisirs. Raison de plus alors pour les refaire. Un théâtre comme l'Opéra ne compte pas avec de pareils détails. C'est parce que nous avons à cœur la gloire de Meyerbeer, parce que nous aimons et admirons ses chefs-d'œuvre, que nous insistons pour qu'il ne soit pas seul à profiter du bénéfice de ces reprises. Assez longtemps de son vivant le maître fut l'objet d'indignes calomnies, il ne faut pas qu'après sa mort les méchans viennent reprocher à sa grande ombre d'agir comme l'ombre du mancenillier, et qu'après avoir lu dans son testament tant de choses qu'il n'y a point mises, la bêtise humaine s'imagine qu'il existe on ne sait quel mystérieux et déshonnête codicille faisant peser un interdit posthume sur les ouvrages d'Halévy.

L'inexorable loi du théâtre d'aujourd'hui, nous le savons, c'est la recette. Devant une telle puissance, il n'y a qu'à s'incliner; mais si nous admettons qu'en un temps comme le nôtre la question d'argent doive aussi être prise en considération, les intérêts de l'art et sa vraie dignité ne cesseront jamais de nous préoccuper. Seulement nous voulons ce qui est possible, transigeant avec les difficultés qu'il ne nous est pas donné de pouvoir abattre, tâchant de nous garder également et de l'indifférence et des théories creuses. Or rien n'empêche un grand théâtre qui se respecte de ne pas laisser tomber en déshérence le nom d'un maître. Ce que nous disons pour l'Opéra au sujet d'Halévy, nous pourrions tout aussi bien le dire pour la Comédie-Française à propos de Casimir Delavigne. Remarquez que nous n'exprimons point en ce moment le

plus ou moins d'admiration que nous professons envers l'auteur de *Louis XI* et de *Don Juan d'Autriche*. Ce que nous discutons est affaire non de goût, mais de simple convenance, et, à ce point de vue, le nom du poète a droit rue Richelieu aux mêmes égards que le nom du musicien rue Le Peletier. Je me souviens d'avoir lu dans les journaux, il y a quelques mois, que le directeur de la Porte-Saint-Martin, décidé à remettre en honneur le drame en vers, se proposait de traiter avec la famille de Casimir Delavigne pour l'exploitation de son répertoire. La chose ne s'est point faite, elle aurait pu se faire, et c'eût été là une de ces mauvaises notes d'ingratitude dont une grande scène nationale ne doit point laisser s'entacher ses archives, et que l'Opéra finira par s'attirer s'il n'y prend garde. C'est déjà un tort, quand on a M. Faure sous la main, que de ne pas jouer *Charles VI;* mais pourquoi l'envoyer échouer et peut-être se faire siffler au Théâtre-Lyrique? S'imagine-t-on par hasard qu'en s'y prenant de la sorte, le fameux chant de guerre exécuté à huis clos par quelques rares choristes ne sera pas entendu de l'Angleterre? Si c'est l'unique souci de l'administration, elle n'a qu'à se rassurer : l'appel belliqueux de *Charles VI* serait ce soir entonné par tous les orphéonistes de l'Opéra, que lord Lyons dans sa loge n'en aurait ni une émotion de plus ni un mot d'esprit de moins. Nous ne sommes plus au temps où les nations prenaient la mouche pour une chanson, et les diplomates d'aujourd'hui sont trop artistes et souvent même trop poètes eux-mêmes pour ne pas laisser le champ libre à tous les enthousiasmes. J'ai sous les yeux un poëme intitulé *Sylvie,* et ces vers que traverse un souffle de *Jocelyn* sont d'un ambassadeur, le comte Stackelberg. Les Russes, je le sais, ont aimé de tout temps ce jeu de la rime et de la fantaisie, plusieurs même l'ont pratiqué avec talent. L'auteur de *Sylvie* continue en ce sens l'œuvre des Schouvalof, des Mestzerski et de tant d'esprits distingués qui depuis les beaux jours de Voltaire ont fait l'ornement de la société française, causeurs ingénieux, épistoliers aimables et corrects, et parfois, comme c'est ici le cas, rimeurs habiles et très au fait. J'avoue que de pareilles qualités me charment chez un homme du monde, surtout lorsqu'elles se marient au dilettantisme musical le mieux entendu, et, si les concerts du comte Stackelberg ont eu le pas sur tous les autres, il se peut qu'ils le doivent à cette atmosphère doublement favorable de la maison. Ce qu'il y a de certain, c'est que nulle part cet hiver, dans le monde, Christine Nilsson n'a mieux chanté, tant il est vrai que pour ces gosiers nerveux et susceptibles à l'excès, le vrai pays « où les citronniers fleurissent » est celui dans lequel ils se sentent de partout enveloppés des plus intelligentes sympathies.

F. DE LAGENEVAIS.

FERNANDE, par M. VICTORIEN SARDOU.

Mme de La Pommeraye, assure Diderot, « était une veuve qui avait des mœurs, de la naissance, de la fortune, de la hauteur, » et se consolait de son veuvage par l'amour du marquis des Arcis, homme d'honneur, à coup sûr, mais entaché « d'un goût efféminé pour la galanterie. » Ces deux amans, qui avaient eu la négligence de se jurer un amour éternel, vivaient en paix depuis plusieurs années loin du bruit et du monde, jouissant de leur bonheur dans le plus délicieux isolement. Cependant le galant marquis commence « à trouver la vie de Mme de La Pommeraye trop unie... Peu à peu il passe un jour, deux jours sans la voir, il abrége ses visites, il a des affaires qui l'appellent. Lorsqu'il arrive, il ne dit mot, s'étale dans un fauteuil, prend une brochure, la jette, parle à son chien ou s'endort. » A ces signes alarmans, Mme de La Pommeraye, qui aime toujours, pressent qu'elle n'est plus aimée et veut s'en assurer. Un jour, après dîner, elle dit au marquis : « Mon ami, vous rêvez. — Vous rêvez aussi, marquise. — Il est vrai, et même assez tristement. — Qu'avez-vous? — Rien. — Cela n'est pas vrai... » Rien n'est charmant et délicat comme cette conversation que Diderot met dans la bouche des deux amans. Bref, Mme de La Pommeraye, le sourire aux lèvres et la mort dans l'âme, feint l'indifférence la plus complète, et sur un mot de M. des Arcis qui l'invite à s'expliquer : « Marquis, il s'agit... Je suis désolée, je vais vous désoler, et, tout bien considéré, il vaut mieux que je me taise. — Non, parlez. La première de nos conventions ne fut-elle pas que nos âmes s'ouvriraient l'une à l'autre sans réserve? — Il est vrai, et voilà ce qui me pèse... Est-ce que vous ne vous êtes pas aperçu que je n'ai plus la même gaîté? J'ai perdu l'appétit; je ne bois plus et je ne mange que par raison, je ne saurais dormir... La nuit, je m'interroge et je me dis : Est-ce qu'il est moins aimable? » Elle lui fait un gros mensonge et avoue qu'elle ne l'aime plus. Le marquis se jette à ses pieds : « Mon amie, votre sincérité m'entraîne, je serais un monstre, si elle ne m'entraînait pas. Tout ce que vous vous êtes dit, je me le suis dit moi-même, et l'histoire de votre cœur est mot à mot l'histoire du mien. Il ne nous reste qu'à nous féliciter réciproquement d'avoir perdu en même temps le sentiment fragile et trompeur qui nous unissait. » Cependant Mme de La Pommeraye, renfermant en elle-même le dépit mortel dont elle est déchirée, jure de se venger, et voici ce que la passion lui suggère :

Durant un voyage du marquis, qui, faute de mieux, est resté son ami, elle se rappelle avoir connu autrefois en province deux femmes, la mère et la fille, qui, ruinées depuis dans un procès, en sont réduites à tenir un tripot. Elle met ses gens en campagne, se fait amener la d'Aisnon et sa fille, leur persuade de quitter leur métier infâme, périlleux, peu

lucratif, les installe dans un petit appartement modeste, leur fait reprendre le nom honorable qui leur appartient et les transforme en dévotes. Les choses étant préparées de la sorte et le marquis des Arcis étant de retour, Mme de La Pommeraye met en présence son ancien amant et ces deux femmes, sur le compte desquelles elle ne tarit pas en éloges de toute sorte. La fille est des plus jolies sous son costume de dévote; le marquis, toujours entaché de galanterie, s'y intéresse, s'enflamme à mesure que les obstacles l'irritent davantage et paraissent plus insurmontables. Mme de La Pommeraye aidant, le marquis perd absolument la tête et finalement épouse la jeune fille.

Après le mariage, la grande dame, sûre enfin de sa vengeance, révèle à son ancien amant toute la vérité et lui montre dans quel piége il est tombé. La situation est dramatique; mais par le plus pur des hasards, — et c'est ici qu'il faut reconnaître le doigt de la Providence, — cette jeune aventurière élevée dans un tripot est tout simplement un ange de candeur. Tandis que son mari désillusionné l'accable de paroles amères, elle pleure, se roule à ses pieds. Devant cette femme qui s'humilie, se prosterne, le marquis se sent ému, troublé; bientôt il est convaincu, sa passion, qui n'est point éteinte, fait le reste, et se retournant vers l'infortunée : « Levez-vous, ma femme, levez-vous et embrassez-moi, madame la marquise. »

Cette charmante histoire, que Diderot nous raconte avec ce style plein de finesse et de franchise que vous savez, est vivante, passionnée, délicate, toute parfumée des senteurs du XVIIIe siècle, possible, vraie, si l'on songe aux mœurs du temps, et M. Sardou, en se l'appropriant, a montré qu'il avait bon goût, qu'il n'était pas insensible aux délicatesses artistiques; mais alors comme il a dû souffrir en songeant à quelle singulière cuisine il allait soumettre ce morceau de choix pour le transformer en ce gros plat du jour que ses antécédens lui imposent! Les efforts de ce travail, de cette lutte entre l'homme de goût qui aime les finesses, et le dramaturge qui les redoute, sautent aux yeux, à ce qu'il me semble, et l'on pourrait dire que dans cette surexcitation nerveuse avec laquelle l'auteur prodigue ses pimens et assaisonne ses mets, on devine le désespoir de ne pouvoir servir ceux-ci au naturel. On ne m'ôtera pas de l'esprit que M. Sardou est un raffiné de l'épée contraint de se battre à coups de trique, et j'ajouterai que cette nécessité pénible est pour beaucoup dans son merveilleux talent; il veut se consoler de la grossièreté de son arme par la surprenante agilité de son jeu. Le premier acte de la pièce nouvelle est curieux en ce qu'il nous révèle les façons d'agir de l'auteur. C'est dans une maison de jeu, nous venons de le voir, que Mme de la Pommeraye se procure les deux créatures nécessaires à sa vengeance, et Diderot a prononcé le mot tripot; M. Sardou s'en empare. Le premier acte tout entier se passera donc dans un de ces repaires contemporains dont les journaux nous entretiennent parfois. Est-ce à dire que l'auteur

a tenté une peinture de ces mœurs honteuses, qu'il a voulu en moraliste soulever un des coins du voile, et nous faire frissonner en faisant passer devant nous des types vrais, pris dans la nature? Rassurez-vous, M. Sardou ne connaît ces vilaines maisons que pour en avoir lu la description superficielle. Cependant, comme il lui fallait du monde pour emplir la scène, il a cherché dans ses notes quels étaient les personnages capables de raviver dans l'esprit du public le souvenir des choses qui l'intéressent. De là, l'apparition de ce sculpteur incompris, à cheveux courts, à pantalon trop large, dont M. Sardou déplore comme vous la banalité, les allures vieillottes et fanées, mais dont il s'est servi néanmoins; savez-vous pourquoi? Parce que, grâce à ce sculpteur, il pouvait faire allusion au groupe du nouvel Opéra et à la tache d'encre qui ont fait tant de bruit. Ce procédé est caractéristique. De là aussi ce Brésilien ébouriffé, dont le teint bistré, le diamant prodigieux et les mensonges bouffons ont eu au théâtre du Palais-Royal et ailleurs encore un grand retentissement. Quelqu'un a-t-il vu ce grotesque autre part que sur la scène? Assurément non; mais son succès passé lui prête une ombre de réalité, et il a tant fait rire, ce Brésilien, qu'il fera rire encore. L'auteur de *Fernande* l'a-t-il du moins vivifié de son souffle, a-t-il trouvé dans ce type quelques côtés humains? Non pas, il n'a fait qu'en accentuer les vulgarités. « Vous excuserez le peu de fraîcheur de mon teint, » dit le Brésilien en entrant en scène, et il ajoute presque immédiatement après : « les feux de ce diamant sont tels qu'en pleine nuit ils me font retrouver mon chemin. » Puis faisant un geste par lequel on peut croire qu'il va offrir cette pierre précieuse à l'une des femmes présentes : « Je ne peux m'en déposséder, car il me vient de ma mère. » J'avoue que voyant parmi ces gens un avocat, je m'attendais à quelque allusion au crime de Pantin; mais soit que la censure ait coupé ce passage, soit que M. Sardou n'ait point osé utiliser cette actualité, piquante pourtant, l'avocat se contente de prononcer le nom de Me Lachaud.

J'insiste sur ces riens parce que, je le répète, ils nous font comprendre admirablement les procédés de l'auteur. Il n'est pas dans la pièce un personnage, comique ou sérieux, qui soit plus réel et plus étudié que ne le sont ceux dont je viens de parler. N'allez pas conclure de là que ce premier acte, par exemple, soit ennuyeux : on s'y remue beaucoup et l'on y fait tapage; les chiens de garde qui sont dans la cour aboient; on croit à une descente de la police, tout le monde s'agite, les cartes disparaissent, et le sculpteur se jette par terre; puis ces gens se mettent à danser, et le sculpteur a des gestes fort drôles. Autre chose encore : un petit vieillard dont l'individualité consiste à porter sur sa tête un bonnet de soie noire entre en compagnie de sa femme; immédiatement on se range sur deux lignes, et tout le monde fait « rran plan, plan. » M. Sardou a les mains pleines de ces fleurs pour émailler les landes, et le public a si grande confiance en son talent, qu'il accepte tout les yeux

fermés et ne considère le dialogue que comme un intermède indispensable pour préparer les trucs. Peu lui importe qu'une grande dame tombe du ciel dans ce tripot, et, sachant où elle est, veuille y rester quand même; peu lui importent les invraisemblances, le goût douteux de ces tirades pleines de réminiscences mal soudées; il attend sa surprise la bouche ouverte, le cou tendu, et lorsqu'il la tient, cette surprise désirée, lorsque deux hommes, dans la vie et les sentimens desquels nous ne sommes point entrés, se précipitent tout à coup l'un sur l'autre, furibonds, les poings fermés, l'injure à la bouche, la salle éclate en bravos enthousiastes, et ce coup de force, qui ne sert point à l'action, est salué comme est toujours salué le bâton de Polichinelle lorsqu'il s'abat sur la tête du commissaire.

Trop convaincu, suivant nous, que les escamotages sont toujours possibles au théâtre, et qu'on peut faire ce qu'on veut du public lorsqu'on le chatouille au bon endroit, M. Sardou enfourche la bête, joue de la bride et de l'éperon en écuyer savant. L'art dramatique n'est pour lui qu'une science de haute école, et il ne songe pas plus à faire vibrer les sentimens nobles et délicats de ceux qui l'écoutent qu'on ne songe à employer le raisonnement et la persuasion lorsqu'on veut mettre un jeune cheval en main. Bien certainement il condamne en théorie ses principes, mais en pratique il les trouve excellens; sa méthode ne lui fit jamais défaut, et en présence des intérêts considérables qui lui sont confiés, ne serait-ce pas folie de sa part que de modifier son travail? S'il fait taire les émotions artistiques qui sûrement sont en lui, ce n'est point par goût, mais par sagesse; il sait que le public préfère M. Offenbach à Mozart, et ne se baigne volontiers que dans les eaux connues et peu profondes où l'on ne risque jamais de perdre pied. On a parlé de la hardiesse du jeune auteur; mais n'est-ce point là une accusation gratuite? De même que le chef d'une exploitation importante serait coupable s'il s'abandonnait aux hasards de l'inconnu, de même M. Sardou commettrait une faute en se livrant à des hardiesses dangereuses. Personne n'est plus prudent que lui, personne n'a calculé plus soigneusement les chances. Il n'obligera jamais un acteur à dire un mot, à faire un geste qui ne soient le mot et le geste dont cet acteur a de longue date la spécialité. Il n'emploie que des moyens éprouvés, des phrases dont le résultat est sûr, et s'il dispose ses engins avec une grande assurance, il n'est pas pour cela homme à se compromettre en mettant en batterie des appareils nouveaux dont le temps et l'usage n'ont point encore sanctionné les effets. Moyennant ces procédés, il manque rarement son effet, et compte à peu près autant de succès que de pièces nouvelles. Celui de *Fernande* a été grand; mais on se demande en sortant si c'est surtout le talent de l'auteur qui l'a fait naître, ou l'état moral du public qui l'a rendu possible.

C. Buloz.